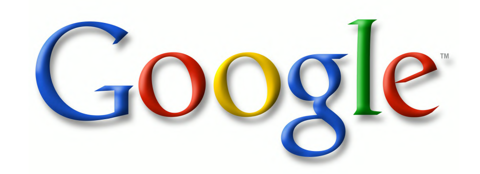
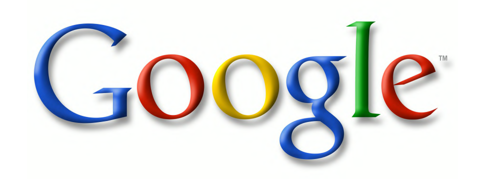




LAMENNAIS

D'APRÈS DES

DOCUMENTS INÉDITS

Lamennais

D'APRÈS DES

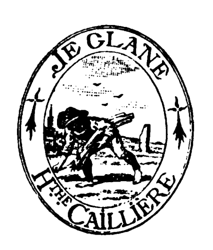
DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ALFRED ROUSSEL
de l'Oratoire de Rennes

Ne quid veri non audeat.
Tout ce qui est vrai, osez-le.
(Parole de Sa Sainteté Léon XIII.)

TOME II



RENNES
HYACINTHE CAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PLACE DU PALAIS

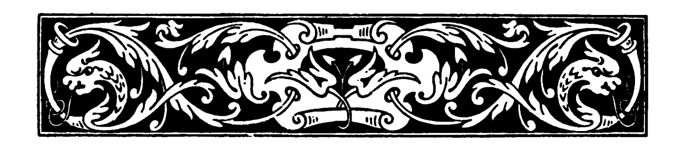
1892



CHAPITRE PREMIER

1831-1832

LAMENNAIS A JUILLY. — POÉSIE, EN SON HONNEUR, D'UNE JEUNE MUSE DE VINGT ANS. — LES OBSTACLES AIGUILLONNENT LE ZÈLE IMPÉTUEUX DE LAMENNAIS. — OBSTACLES « DIOCÉSAINS. » « IL FAUT ATTENDRE. » — « LES ŒUFS SONT TROP CHERS POUR NOUS. » — SUSPENSION DE « L'AVENIR. » ADRESSE D'UN GROUPE D'ÉTUDIANTS DE PARIS. « AUJOURD'HUI, VOUS FAITES UNE HALTE. » — SECOND VOYAGE A ROME DIVERSEMENT APPRÉCIÉ. « IL FAUT, QUOIQU'IL EN COUTE, SE SOUMETTRE A CE QUE DIEU VEUT. » — « NOUS BATISSONS SUR UN BON FONDEMENT. » LAMENNAIS, « CHEF D'ARMÉE. » NOTE DE M. HOUET SUR UN PASSAGE DES MÉMOIRES DE LACORDAIRE.



La lettre suivante, ainsi que l'envoi qui l'accompagne, ont été dictés par l'estime la plus profonde, l'admiration la plus vive. Lamennais était toujours au collège de Juilly.

« Paris, le 17 Mai 1831.

« Monsieur et bon ami,

« Je trouve dans une lettre qu'une dame de lettres distinguée de nos amis m'écrit de Nismes, le passage suivant, à propos des vers ci-joints, à vous adressés :

— Je profite de ce moment de trêve pour vous adresser, au nom de mon mari, des vers composés

en l'honneur de M. de la Mennais par une charmante personne de 20 ans [1]. C'est un larcin fait à sa modestie, et dont, par conséquent, le secret se recommande à votre délicatesse comme à l'indulgence du beau Génie qui les a inspirés... [2] —

« J'imagine que le plus petit mot d'agrément, échappé de votre plume, comblerait de bonheur et encouragerait bien fort l'aimable et jeune poète, dont vous vous souviendrez sûrement d'avoir vu le frère chez M. O' M(ahony) à Versailles, et moi, je pourrais justifier de mon empressement, fier d'avoir signalé et d'avoir rapproché du foyer qui la vivifie une petite planète jusqu'ici inconnue.

« Mon neveu a dû vous demander, de ma part, l'adresse de Madame Benoît. Dès que je l'aurai, j'enverrai à cette dame votre portrait, afin de remédier, le plus tôt possible, à un mal entendu que j'ai lieu de supposer, Madame

(1) Mlle Louise Révoil, sœur de l'ancien Professeur de l'Ecole de Lyon. — Note de M. Paulin Guérin.

(2) Le secret pouvant être aujourd'hui divulgué sans inconvénient, nous le divulguons.

Benoît n'ayant pas encore fait prendre l'objet que je dois la croire impatiente d'avoir à sa disposition.

« Je ne me console un peu de n'avoir pu vous voir qu'une seule fois et qu'un petit instant à Paris dernièrement, qu'en pensant à mon projet de faire, aussitôt que possible, le voyage de Juilly. Là, du moins, le devoir qu'impose à vos amis le prix de vos moments, perd, je l'espère, un peu de sa rigueur par la faculté qu'ils ont d'épier les minutes de récréation que votre zèle est forcé de concéder au mauvais état de votre santé. En attendant de pouvoir me procurer ce bien vif plaisir, je profite d'une circonstance qui n'est au moins pas imputable à indiscrétion de ma part, pour vous renouveler, Monsieur et bon ami, l'hommage de tous mes sentiments de profond respect et d'affectueux dévouement.

Paulin Guérin. » (1)

On ne nous saura point mauvais gré, du moins

(1) L'auteur, probablement, du beau portrait de Lamennais que l'on voit au Musée de Versailles, *Attique Chimay*.

nous osons l'espérer, d'insérer cette poésie d'une âme de vingt ans, enthousiaste de l'idéal et du génie qui le personnifie pour elle. Derrière ses exagérations lyriques nous reconnaissons un accent indéniable de sincérité. Pour cette jeune Muse, Lamennais est un prophète inspiré de Dieu : prêtres et laïcs n'ont qu'un devoir : celui de l'écouter lorsqu'il parle et de suivre ponctuellement les ordres que le Ciel leur transmet par sa bouche. Aux dernières strophes, elle entre même dans certains détails d'une ravissante candeur, lorsqu'on songe qu'ils sont donnés par une jeune fille de vingt ans. Voici la pièce :

A Monsieur de la Mennais.

Quand Jéhova parut sur la sainte colline,
Les Enfants d'Israël tremblèrent à sa voix ;
Moïse atteignit seul à cette voix divine
Qui pour un peuple élu lui révéla des lois.

Sur sa tête brilla la céleste auréole ;
Sa face du Très-Haut réfléchit la splendeur ;
Son âme, s'enflammant d'une sublime ardeur,
Ecouta sans frémir l'immortelle parole.

Et lorsque le Seigneur disparut à ses yeux,
Que sa voix s'éteignit aux éclats du tonnerre,
Moïse, reportant ses pensers vers la terre,
Aux tribus d'Israël dicta les lois des Cieux !...

Dis-nous. Semblable à lui, l'as-tu vu face à face,
Ce Dieu dont la grandeur étonne l'univers !
A-t-il versé sur toi les trésors de sa grâce ?
A-t-il armé ton bras pour vaincre les pervers ?

Sans doute, il t'apparut, dans un songe sublime ;
Dans tes mains il plaça son céleste flambeau ;
Il t'apprit à sonder les noirceurs de l'abyme...
Qui de Dieu, sur ton front, n'a reconnu le sceau ?

Dans tes accents, empreints d'une divine flamme,
Qui n'a pas découvert l'esprit de Jéhova ?
Oui, ces nobles pensers, échappés de ton âme,
En toi c'est Dieu qui les grava !...

Ne lui demandez plus, ô vous, fils de la terre,
Quels sont pour vous guider son pouvoir et ses droits ;
Ses droits sont émanés de Celui qui l'éclaire...
Du Ciel qui parle par sa voix !...

Oh ! ne repoussez pas sa mission céleste !
Vous, que Dieu désigna pour servir son autel ;
Ralliez-vous à lui ; sa vertu vous atteste
Qu'il est l'élu de l'Immortel !

Refusez à l'impie *(sic)* un indigne salaire : (1)
Pour prix de vos bienfaits le Ciel a d'autres dons ;
Sans tribut, au pécheur accordez la prière...
Le méchant ne doit point acheter vos pardons (2).

De l'Esprit du Sauveur que votre âme s'inonde :
Laissez-vous dépouiller par les puissants du monde,
Ils n'auront plus de droit sur votre pauvreté !...
Du Temple du Seigneur prévenez la ruine,
En opposant la liberté divine
A leur farouche liberté !!!

Par Mlle L. R.

Selon notre coutume, à moins d'indications contraires, nous copions sur l'original. On nous pardonnera d'avoir inséré cette petite pièce de vers que Lamennais, on le voit, n'avait pas dédaigné de conserver et qui d'ailleurs, à notre avis, n'est pas sans mérite, bien que d'une facture un peu usée peut-être.

Lamennais s'occupait de fonder des écoles libres. Le 19 Septembre 1831, MM. Montalem-

(1) En prose : *Renoncez au budget des cultes.*

(2) Id. : *Renoncez à toutes sortes d'honoraires et d'offrandes.* Mais alors comment vivre ? La jeune et naïve Muse oublie de nous le dire : ce détail cependant n'est pas toujours à négliger.

bert, Lacordaire et de Coux durent comparaître devant la Chambre des Pairs pour le procès relatif à l'école libre fondée par eux sous les auspices de leur Maître et en vertu de l'article 69 de la Charte. On en sait les détails et l'issue.

Les obstacles aiguillonnaient le zèle impétueux de Lamennais, loin de l'émousser ; pourtant, ils s'élevaient, chaque jour, plus nombreux et un peu de tous côtés. Ses disciples le secondaient de tout leur pouvoir, attirés, nous nous plaisons à le redire, moins encore par l'ascendant irrésistible de son génie que par l'affection sans bornes qu'il leur témoignait : « Pour ces hommes groupés autour de lui, c'était un maître, c'était un père. [1] »

Voici le début d'une lettre (le reste manque, la feuille ayant été déchirée) qu'il écrivait de Paris, le 25 Septembre de cette même année, à M. Gerbet probablement [2], s'il faut en croire une note, d'ailleurs dubitative, de M. Houet.

(1) Nettement. *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*. Tome I. p. 323.

(2) Ce correspondant n'est pas désigné par A. Blaize autrement que *l'abbé X*. Cf. t. 2, p. 84. Tout nous porte à croire qu'il s'agit bien, en effet, de M. Gerbet.

« Paris, 27 Septembre 1831.

« Dans le petit billet que vous avez joint à votre article sur la Constitution de Berne, vous m'annonciez une lettre que je n'ai point reçue. Mon frère ne répond non plus à aucune de celles que je lui écris, de sorte que je ne sais à quoi m'en tenir sur les objets dont je lui ai parlé. Cela ne rend pas les affaires plus faciles.

« Nous ne pourrons entrer dans notre nouvelle maison (1) que le 15. Les premiers jours seront pénibles. Il faudra tout arranger à la fois, et acheter tout le mobilier. Tant à cause de cela que pour votre santé, je vous engage à prolonger votre séjour en Bretagne, jusque vers le 20. Vous pourrez expédier d'avance les paquets qui vous gêneraient en route, et qui dépasseraient le poids alloué aux voyageurs.

« On nous désire beaucoup à Liège, et, sauf

(1) Il s'agissait d'une sorte de noviciat, dans le genre de celui de Malestroit, destiné entre autres choses à fournir de professeurs les maisons d'éducation. Le 8 Septembre de cette même année, Lamennais écrivait au même : « Nous logerons définitivement rue de Vaugirard, chez Madame Martin. Nous n'avons pu amener la propriétaire des Feuillantines à des conditions raisonnables ». Blaize II, 84.

les évènements politiques, il est probable que nous pourrons y commencer un établissement dans le cours de l'année. Je ne sais s'il nous viendra quelqu'un de la Côte St-André et de Dijon, à cause des obstacles *diocésains*, qui s'accroissent tous les jours. Je crois donc qu'on pourrait très bien faire venir ici les trois jeunes gens de St-Méen, qui devaient aller à Malestroit, avec Oléron. Nous aurons un cours de grec, par M. Mina et d'autres cours, dont il est fort à désirer qu'ils profitent. Dites ceci à mon frère, et arrangez-les.... (Ici s'arrête le fragment) (1). »

La lettre qui suit nous donne de précieux détails sur les difficultés de toutes sortes auxquelles se heurtait le courage indomptable de Lamennais : elle est adressée par celui-ci à son frère, établi déjà depuis longtemps à Ploërmel. Elle est datée de neuf jours avant la suspension de l'*Avenir*.

(1) Voir, dans la *Correspondance de Lamennais* publiée par A. Blaize, tome II, p. 86, la lettre que l'abbé Féli écrivait à son frère, la veille même, c'est-à-dire le 26 Septembre.

« Paris, 6 Novembre 1831.

« J'ai reçu tes deux lettres du 28 Octobre et du 1er Novembre. Nous avons eu la même idée que toi, au sujet d'un journal hebdomadaire, au moyen duquel on tâcherait de soutenir l'Agence (1), qui prend tous les jours de l'extension. Mais, après avoir bien discuté ce projet, nous y avons renoncé. On ne peut rien faire sans un journal quotidien. Et de plus, la rage d'un certain parti est si grande contre nous, que, quoi qu'on entreprît en ce moment, on serait en butte aux mêmes attaques. Il faut d'ailleurs, pour écrire, une certaine liberté d'esprit que nous n'aurions pas. Que voulez-vous dire au milieu d'un concert perpétuel d'injures, de calomnies et de malédictions ? Il faut attendre. Notre silence, je le répète, fera plus maintenant que nos paroles. Chaque jour vérifiera et justifiera ce que nous avons dit. Quand nous ne serons plus là pour défendre ceux qui nous

(1) Il s'agit de l'Agence établie *pour la défense de la liberté religieuse*, laquelle, durant sa trop courte existence, rendit les plus signalés services à la cause catholique.

persécutent, la persécution ira vite (1). Le ministère veut s'emparer de la nomination des curés ; puis viendront les professeurs, directeurs des grands et petits séminaires, etc. etc. Voilà où les évêques en seront dans peu de temps.

« Ils l'auront voulu : qu'y pouvons-nous faire ? Je ne crois pas que nos doctrines s'affaiblissent par là dans les esprits. Les *Mélanges* sont épuisés ; on les demande de partout. Si nous ne craignions de hasarder une dépense assez considérable, nous en ferions une seconde édition. Peut-être cela viendra-t-il plus tard. La première a été tirée à 2.500 exemplaires.

« J'attends M. Gerbet pour la fin de la semaine prochaine. J'ai grand besoin qu'il vienne m'aider ; son frère est parti.

« Deux quintaux de morue, c'est beaucoup ; mais nous n'avons que cela pour les jours mai-

(1) Il arrive parfois, en effet, de voir, parmi les hommes (mais chez eux seulement), les brebis prendre le parti des loups *qui ne les ont pas encore mangées* contre les bergers et les chiens à qui elles ne pardonnent pas certaines corrections méritées et surtout vigoureusement administrées.

gres. Les œufs mêmes sont trop chers pour nous (1).

« Notre regret, c'est l'Agence, qui a tant coûté de peines à établir, et qui allait si bien. Depuis deux mois, elle avait fait des progrès considérables. C'était partout un zèle admirable, et qui semblait croître avec les difficultés. Dieu a ses desseins ; il faut les bénir et baisser la tête. Je t'embrasse tendrement.

« F. »

« C'est moi qui ai décacheté ma lettre pour te dire que tu ferais, je crois, recevoir M. Tervoorm dans le diocèse de Metz, en écrivant à l'évêque, et insistant pour qu'il rende ce service à ce jeune homme. Il y a une partie du diocèse où l'on parle allemand, et il me semble que le séminaire étant toujours fermé, on doit avoir besoin de sujets. »

Deux jours après, nouvelle lettre de Féli à Jean.

(1) Ces détails, si minimes qu'ils soient en eux-mêmes, nous prouvent que Lamennais, pour arriver au but qui lui était encore si cher, la liberté de l'Eglise de Dieu, ne reculait devant aucun obstacle, de quelque nature qu'il fût. Nous savons d'ailleurs que les difficultés matérielles qu'il rencontra ne furent pas les plus insurmontables.

« Paris, 8 Novembre 1831.

« Après avoir tourné et retourné dans tous les sens les questions de l'*Avenir* et de l'Agence, et pesé les choses devant Dieu, nous sommes arrivés à la même conclusion (1). Tout autre parti aurait encore plus d'inconvénients. Sur cela, comme sur tout le reste, il faut donc s'abandonner à la Providence. Elle a ses vues que nous ne connaissons pas, et c'est elle qui parle en nous créant des obstacles insurmontables.

« Un ecclésiastique est venu hier au soir me présenter deux jeunes gens qui désirent entrer parmi tes petits frères. L'un, nommé Dauplé, du diocèse de Rouen, et âgé de 24 ans, a passé trois ans et demi chez les frères de Saint-Yon, et en est sorti lors des évènements de Juillet avec de bons certificats. L'autre, âgé de 27 ans, et du diocèse de Limoges, a passé dix-sept jours seulement dans cette congrégation, et en est sorti à la même époque ; il aurait des certificats de son

(1) C'est-à-dire, la disparition de l'un et de l'autre, mesure d'abord provisoire, dans la pensée de Lamennais, puis devenue en réalité définitive, à la plus grande joie des Gallicans surtout.

diocèse. Aucun des deux ne pourrait payer de pension actuellement. Je dis actuellement parce qu'ils ont laissé leur petit bien à leurs mères qui sont fort âgées, et qu'après la mort de celles-ci, ils pourraient rembourser les dépenses de leur noviciat. Je leur ai promis de t'écrire et de te demander une prompte réponse. Ils paraissent souhaiter beaucoup d'être reçus.

« J'attends M. Gerbet samedi prochain, et M. Combalot aujourd'hui ou demain. M. et Mme de Senfft, dont je viens de recevoir plusieurs lettres, me demandent de tes nouvelles. Ils m'écrivent de Schnöbrünn, où ils avaient fui le choléra avec l'Empereur et sa famille. Il a fait peu de ravages en Autriche, n'ayant attaqué que le millième de la population, et plus de la moitié de ceux qu'il a atteints ayant guéri.

« De toutes les causes qui paraissent agir pour donner cette maladie, il paraît que la peur est la plus dangereuse. Ces pauvres Senfft sont toujours bien tristes. Je suis touché de leur attachement si vrai et si solide. Il y en a peu de cette nature là. Tout à toi de cœur ».

Sept jours après cette lettre, l'*Avenir* était suspendu. « Pèlerins de Dieu et de la liberté » dont ils avaient été les intrépides champions, les rédacteurs prenaient « le bâton de pèlerins » pour « aller consulter le Seigneur en Silo » (1), c'est-à-dire pour plaider leur cause à Rome et recevoir l'arrêt du Saint-Siège. La jeunesse catholique faisait de la lecture de l'*Avenir* la pâture quotidienne de son intelligence et de son cœur. Elle était ardemment éprise d'admiration et d'amour pour l'Apôtre de ces doctrines généreuses et hardies qu'elle adoptait avec enthousiasme, disposée à leur sacrifier sa fortune et sa vie. Voici l'une des adresses qu'à cette époque Lamennais reçut des étudiants de Paris : elle montre jusqu'à quel point l'illustre défenseur des droits de l'Eglise était devenu populaire parmi ces jeunes gens et l'ascendant extraordinaire qu'exerçait son génie sur ces intelligences neuves, sur ces esprits d'une droiture naïve et franche. Comme on le verra, les

(1) Dernier numéro de l'*Avenir*, (15 Novembre 1831).

persécuteurs de Lamennais y sont jugés sévèrement (1).

« Monsieur,

« Nous sommes de ceux pour qui la suspension de l'*Avenir* sera un vide immense, car depuis treize mois que nous allions chaque jour y rafraîchir nos âmes, nous avons appris ce qu'il y a de grand dans cette alliance sainte que nous avions pressentie, mais qu'il vous était réservé de nous expliquer.

« Vous avez satisfait au tourment de nos cœurs, quand vous avez proclamé l'union des deux grands mots qui ont été votre devise (2). Nous éprouvons aujourd'hui le besoin de vous en remercier. Nous ne sommes rien, il est vrai, mais nos cœurs n'ont cessé de battre un instant du même battement que le vôtre.

(1) On appliqua à Lamennais ces vers de Casimir Delavigne.

Triste sort des talents ! La noire calomnie,
Flétrit de ses poisons le laurier du génie,
Mille insectes impurs en rongent les rameaux,
Et, comme le cyprès, c'est l'arbre des tombeaux.

(2) *Dieu et la liberté.*

« Comme vous l'avez dit ; *la plus chétive nacelle peut aborder au même port que le vaisseau, roi de l'Océan*. Pour cela, nous avons fixé les yeux sur l'étoile que vous nous aviez indiquée. Nous avons erré sur la même mer que vous, et à chaque instant de notre course, nos vœux et notre amour ont été pour le pilote qui nous guidait (1).

« Aujourd'hui, vous faites une halte. La calomnie s'est liguée avec une mauvaise foi infâme pour attrister votre cœur et rebuter vos efforts. Votre courage n'a point faibli ; mais docile comme un enfant, vous allez devant celui qui juge en vérité, recevoir la sentence qui doit vous condamner ou vous absoudre. Soyez sûr que nous vous suivrons aussi dans ce pèlerinage ; vous partez avec nos prières et nos espérances. Puisse le Ciel couronner les unes et les autres.

« Mais avant que vous preniez le bâton du

(1) Ce style pompeux et solennel qui provoque aujourd'hui le sourire était alors fort à la mode, grâce au romantisme dont le génie de Lamennais lui-même fut largement entaché, en dépit de son goût littéraire. Cependant, toutes les fois que l'écrivain oubliait l'école pour se laisser guider par cet instinct que de solides et judicieuses lectures avaient singulièrement développé, il se montrait d'une délicatesse exquise, d'un parfait atticisme.

pèlerin, qu'il nous soit permis à nous tous, jeunes encore, à nous que vous avez bien voulu appeler vos amis, de vous offrir à jamais le tribut de notre amour tout filial et de notre reconnaissance sans bornes.

« Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus tendre affection

« Vos très humbles et très dévoués serviteurs .

ALFRED LALLEMAND
Etudiant en droit.

STOFLET
Etud. en droit.

F. CHANTELOU
Etud. en médecine.

E. HALLÉGUEN
Etud. en médecine

EDMOND ROBINET (1)
Etud. en droit.

P. LE GUEN KNEISON
Etud. en médecine.

BRÉART DE BOILANGER
Etud. en droit.

« Paris, 15 Novembre 1831. »

— La décision que prit Lamennais d'aller à Rome lui fut suggérée par Lacordaire, au témoignage de ce dernier : « M. de la Mennais accepta sans hésiter ma proposition qu'il aurait dû rejeter, s'il eût été sage. *Oui,* me dit-il, *il faut partir*

(1) Le même qui écrivit, peu d'années après (1835), une notice biographique sur Lamennais.

pour Rome [1] ». Montalembert de même dit, en parlant de la résolution de Lamennais et de ses collaborateurs de se rendre à Rome, pour soumettre au pape les questions controversées entre eux et leurs adversaires, promettant d'avance une soumission absolue à la décision pontificale : « C'était, je crois, Lacordaire qui avait eu cette idée.... Ce voyage était une faute [2] ».

Rohrbacher ne jugeait pas ainsi : « Je bénis Dieu, écrivait-il à Lamennais, je bénis Dieu, de tout mon cœur, de la pensée qu'il vous a inspirée d'aller à Rome. »

Le 22 Novembre, Lamennais, accompagné de MM. de Montalembert et Lacordaire, s'acheminait vers la Ville Eternelle ; il marchait à la perte de ses dernières illusions, et par suite, à sa perte à lui-même. Ces dernières illusions, ces dernières espérances après lesquelles la mort est incomparablement préférable à la vie, le pauvre grand homme les gardait encore et quand même, lors-

(1) Testament du P. Lacordaire, p. 60.

(2) Le P. Lac. p. 51, 52.

qu'il écrivait à son frère cette lettre douloureusement touchante :

« Rome, le 24 Avril 1832.

« Je n'ai reçu qu'avant-hier ta lettre du 5 Février qui avait été oubliée à Paris. On ne m'a point non plus envoyé celle de l'évêque de Rennes, mais peu importe, parce que ce n'est pas le moment de faire des démarches, et que nous aurons d'ailleurs différentes modifications à concerter ensemble, avant d'aller plus avant. Sous ce rapport, mon séjour ici aura encore été utile. Quelque désir que j'aie de l'abréger, je prévois que l'été se passera et peut-être l'automne, avant que je puisse retourner en France. Il faut, *quoi qu'il en coûte*, se soumettre à ce que Dieu veut. J'ai eu et j'ai encore beaucoup à souffrir, et je pourrais dire souvent : *Tristis est anima mea usque ad mortem* (1). L'état de l'Eglise et de la Société, les persécutions particulières auxquelles nous sommes en butte, mes affaires personnelles, tout pèse

(1) Mat. XXVI, 38 ; Marc XIV, 34.

sur mon âme, et après le départ de Montalembert (1), il me faudra porter seul tout cela. Toutefois, la Providence me soutient. Le bon P. Ventura est admirable de dévouement et d'amitié. Après-demain, je partirai pour sa maison de Frascati, où je travaillerai sans distractions à un ouvrage que j'ai commencé ici, et que je regarde comme important. Ce qui m'inquiète le plus à cette heure, c'est la santé de l'abbé Gerbet et de nos autres amis. Dieu préserve notre pauvre Bretagne de ce fléau de Dieu (2) qui désole Paris ! Quant aux affaires publiques, il faut attendre pour celles de l'Eglise les évènements que Dieu prépare. Les hommes ne peuvent rien en ce moment, tant l'esprit de vertige est puissant et les ténèbres profondes : mais cela ne durera pas, nous approchons de la crise qui sauvera tout. Avant, il y aura bien des maux. L'Europe entière sera bouleversée, et c'est de ce chaos que sortira

(1) Lacordaire était déjà rentré en France. Quelques mois plus tard il se retrouva à Munich, avec Lamennais et Montalembert. (Le P. Lac., p. 58.)

(2) Le choléra.

l'ordre. Patience donc, et résignation, et courage, et prière.

« Il sera facile d'obtenir les pouvoirs que tu demandes, mais je regrette que tu ne me donnes pas les noms des personnes pour qui tu les désires. Je ferai de mon mieux, avec ma détestable mémoire.

« Il nous faudrait quelques jeunes gens de quinze à dix-huit ans pour les former. C'est là ce dont nous avons le plus besoin. Je ne sache rien de plus parfait que ceux que nous avons à Paris. Ceux-là, il ne faut pas, pour toutes sortes de raisons, les déranger de leurs études, mais tu peux disposer des sujets qui sont à Juilly, en prévenant ces Messieurs à temps. (1) Quant au maître de mathématiques, nous n'avons que La

(1) L'abbé Jean les rappela, en effet, aux vacances suivantes. Parmi ces jeunes professeurs de talent se trouvait M. Houet, dont M. Charles Hamel, dans son *Histoire de l'Abbaye et du collège de Juilly*, parle en ces termes : « La chaire de philosophie fut occupée jusqu'aux vacances de 1832 par l'abbé Houet, esprit élevé, solide et net qui joignait à un rare savoir une modestie plus rare encore, et en qui s'alliait une fermeté trés grande à une inépuisable bonté. Rappelé alors en Bretagne, où il resta trois ans, il la reprit une seconde fois, en 1837, aprés être rentré à Juilly en 1835 comme professeur d'Histoire. » p. 495.

Prévotaye, qu'il est essentiel de laisser continuer ses travaux. Mais je pense qu'on pourrait employer provisoirement une personne même étrangère à notre œuvre, pourvu qu'elle convienne d'ailleurs sous les autres rapports, et cela peut assez aisément se trouver à Paris.

« Ecris-moi de temps en temps ; l'Agence me fera passer tes lettres. Nous bâtissons sur un bon fondement, car on ne saurait bâtir plus près de la Croix. J'ai acquis ici, sur beaucoup de choses, des connaissances et une expérience qui nous seront utiles quand je reviendrai. Mille choses affectueuses à nos amis. Je t'embrasse tendrement. »

Lamennais, on le voit, ne perdait pas l'espoir de continuer ses œuvres [1]. Il avait surtout à cœur la formation des jeunes gens dont il parle dans cette lettre : il désirait en faire des prêtres savants, capables de refuter les attaques inces-

(1) Le 20 décembre 1831, il écrivait de Florence à l'abbé X.., (qui, décidément, était l'abbé Gerbet) : « Je vous prie de m'envoyer à Rome, le plus tôt possible, une copie de nos Règles, et s'il est possible, la traduction latine ». Blaize II, 88.

santes de la libre pensée contre l'Eglise. Il tenait moins encore à fournir d'excellents professeurs, ce que son frère demandait surtout pour les Etablissements qu'il ne cessait de former, que des exégètes habiles et profondément instruits. D'autre part, il ne renonçait nullement à reprendre, avec la publication de l'*Avenir*, ces escarmouches quotidiennes qu'il engageait si vaillamment contre les oppresseurs de la Religion et de la liberté, de quelque côté qu'ils vinssent, aidé dans ces guérillas incessantes par ses lieutenants les plus intrépides et les mieux préparés à cette besogne ; à leur tête se plaçaient naturellement Gerbet, Lacordaire et Montalembert. Quand il s'agissait de porter quelque grand coup, tout son monde accourait à son appel ; aux hardis et parfois téméraires hussards d'avant-garde se joignaient la grosse cavalerie et la pesante artillerie, je veux dire l'érudition un peu lourde, peut-être, mais solide des Blanc et des Rohrbacher. Les modestes mais utiles fantassins ne lui manquaient pas non plus. Cependant les coups les plus rudes et les plus directs, il se réservait de les donner et il les

donnait de main de maître. Encore quelques mois et tout cela va devenir de l'histoire ancienne. Le général, jusque-là si glorieux, se laissera aller aux plaintes et aux récriminations, parce que son souverain n'aura pas approuvé son dernier plan de campagne ; il rentrera boudeur dans son camp de la Chênaie ; puis, incapable de repos, on le verra quitter ses troupes, déserter sa cause et passer à l'ennemi avec armes et bagages. Mais Lamennais apostat, — car l'infortuné se précipitera dans l'abyme ténébreux de l'apostasie (1) —, tout en privant l'Eglise, surtout l'Eglise de France — qui ne saura jamais trop pleurer en lui la perte de l'un de ses fils les plus nobles et les plus généreux, — de l'appoint considérable de sa science et de son génie, n'apportera aucune force à la Révolution qui le ménagera, sans doute, et le flattera comme un transfuge d'élite, mais en le tenant le plus

(1) Dans une lettre à M. Bruté, datée du 31 Octobre 1831, Lamennais disait à propos de certaines craintes formulées par son ami : « L'impression que j'en ai reçue est à peu près la même que si vous me disiez de prendre bien garde à ne pas devenir musulman. Que pourrais-je répondre à cela, sinon que je ne me sens nullement tenté de ce côté-là, et qu'avec la grâce de Dieu, j'espère bien ne pas tomber dans l'apostasie. » Courcy, p. 169. L'homme n'est jamais sûr du lendemain, pas plus pour la vie de l'âme que pour celle du corps.

souvent à l'écart ou en ne l'employant que dans des expéditions secondaires, par la connaissance qu'elle aura du caractère essentiellement indiscipliné de cette nouvelle recrue.

Telle est l'histoire lamentable qu'il nous faudra bientôt raconter ou plutôt qu'il nous faudra, comme nous l'avons fait jusqu'ici, laisser raconter aux documents que nous publions. Ce moment douloureux, nous le retarderons le plus possible, trop heureux, si nous pouvions l'éviter !

Le 8 Juillet 1832, l'abbé Rohrbacher mandait à Lamennais :

« Tandis que vous êtes encore à Rome, je vous prie de vouloir bien avoir la bonté de faire examiner par le P. Ventura et quelques autres théologiens des plus doctes, mes Pensées sur la nature et la grâce. »

— Lamennais quittait Rome à cette époque même. Il se dirigea vers la Bavière ; il se trouvait à Munich, lorsque lui fut communiquée l'encyclique de Grégoire XVI, en date du 15 Août 1832. *Nous n'avons qu'à nous soumettre*, dit le

Maître à ses disciples. Il revint à Paris, annonça la cessation de l'Agence et le 27 septembre, il partait de Paris pour la Chênaie où le suivirent Gerbet et Lacordaire (1).

« Le P. Lacordaire, écrit M. Houet, d'après une note que nous avons sous les yeux, raconte, dans ses Mémoires, qu'après s'être soumis à l'Encyclique du 15 Août 1832, M. de Lamennais, rentré à la Chênaie, gardait au fond du cœur un vif ressentiment de l'acte qui l'avait frappé. *La blessure y était vivante, et le glaive s'y retournait chaque iour par la main même de celui qui aurait dû l'en arracher et y mettre à la place le baume de Dieu.* Vie du P. Lac. par le P. Chocarne, p. 153.

« Quel est celui qui exerça sur M. de Lamennais une si funeste influence ? Les extraits des Mé-

(1) Note de M. Houet qui ajoute, en son nom, sans doute, et au nom de ses condisciples : « Vix sustentamur alienâ stipe et fere nisi nos gratia conservaret, ab ecclesiâ romanâ attriti, qui soli in orbe occiduo pro illâ dimicamus, deserere causam X[ti] et Ecclesiœ contemnere libertatem ....» (Plaintes des compagnons de St Thomas.)

Qu'ils condamnent *ces compagnons de St Thomas* ceux qui, incapables d'aimer et de haïr, ignorent ce qu'il en coûte d'abandonner des illusions d'autant plus chères qu'elles sont plus généreuses et plus désintéressées !

moires du P. Lacordaire, donnés par son biographe, ayant appris précédemment (p. 105) au lecteur que « le disciple le plus intime » de M. de Lamennais était M. Gerbet, on serait naturellement porté à croire que c'est lui qui aurait envenimé la blessure du Maître.

« Si ce n'est pas M. Gerbet, sur quelle personne de l'entourage de M. de la Mennais retombe cette accusation ?

« Sur son confesseur ?

« Sur son frère ?

« Elle fait planer un soupçon sur tous ceux qui entouraient M. de la Mennais. »

CHAPITRE DEUXIÈME

1832-1833

LA CRISE REDOUTABLE APPROCHE.
LAMENNAIS DE RETOUR A LA CHÊNAIE. — UN JEUNE APOTRE,
M. FRANÇOIS DU BREIL DE MARZAN ET SES RELATIONS AVEC LA
CHÊNAIE. — UNE CONVERSION. — MAURICE DE GUÉRIN.
TERRIBLES RETOURS DU CŒUR HUMAIN : ILS EXPLIQUENT « L'INEX-
PLICABLE. — « JE ROMPS ET NE PLIE PAS. »
DERNIERS BEAUX JOURS DE LA CHÊNAIE.
LAMENNAIS MERVEILLEUX CAUSEUR.
QUESTIONS SOUMISES A LA SACRÉE PÉNITENCERIE : SA RÉPONSE.
LAMENNAIS CONTINUE DE CROIRE A SA MISSION : PLUS QUE
JAMAIS IL EST DÉCIDÉ A COMBATTRE LE BON COMBAT.
IL AUTORISE L'ÉVÊQUE DE RENNES A PUBLIER SA LETTRE DE
SOUMISSION AU PAPE.
COMMENTAIRES FANTAISISTES DE L'ENCYCLIQUE : ILS PROUVENT
MOINS LA SOLIDITÉ DE JUGEMENT QUE LA FÉCONDITÉ
D'IMAGINATION DE LEURS AUTEURS.
— « JE LUI PASSE TOUT, HORS LES VICES DU CŒUR. »
UNE HALTE.



Nous approchons de l'heure terrible. L'orage grondait sur la tête de Lamennais qui loin de le conjurer, semblait, par ses impatiences, provoquer ses coups. L'*Avenir* avait disparu, l'Agence était dissoute : les œuvres catholiques de l'infortuné grand homme croûlaient avec fracas les unes après les autres ; sur ces ruines amoncelées il allait bâtir un édifice d'un genre bien différent, non plus, hélas, pour le faire servir de citadelle à l'Eglise. Ses jeunes disciples s'effrayaient cependant : ils se demandaient avec angoisse s'il leur fallait dire adieu à leurs illusions les plus chères et qu'ils croyaient les plus saintes : ils se communiquaient leurs appréhensions avec une douleur

profonde, voisine du désespoir. C'est ainsi que M. Houet reçut, un jour, la lettre qui suit :

« La Brousse, 14 Septembre 1832.

« Mon bon ami,

« C'est ce soir seulement que j'ai reçu la triste nouvelle de la dissolution de l'Agence, et de la cessation absolue de l'*Avenir* ; avec elle j'ai presque reçu en même temps la *dissolution* de mon espérance, passez-moi le terme. Moi qui m'étais fait une vie avec ces doctrines que je croyais être de salut ; faudra-t-il les abandonner ? Alors que croire ? Qu'est-ce que tout cela ? Est-ce le chaos, est-ce la nuit qui se fait, qui devient plus épaisse ? Hélas ! elle l'était pourtant assez. Dites-moi quelque chose, je vous en prie : dites-moi quelques paroles d'espérance, si vous en avez encore : pour moi, je ne sais plus ce qu'est devenue la mienne. Elle s'en est allée avec cet *Avenir* que j'aimais tant à considérer, avec cette voix qui jetait partout la foi, et que le monde apparemment n'entendra plus. Dites-moi donc où nous en sommes ! Oh !

je vous en prie, un mot, un mot de vous, mon bon ; vous soulèverez de mon cœur un poids si pesant ! Mais j'oubliais que vous m'avez promis de venir me voir ; j'ai grand besoin d'une visite pareille dans l'état où je suis ; j'ai grand besoin que quelqu'un me dise : *Tout n'est pas perdu ! vous pouvez espérer encore.* Mais je tremble de ne point vous voir ; au moins écrivez-moi de ne pas perdre la foi, la foi qui nourrissait mon âme et que ce funeste coup a si fortement ébranlée. Ecrivez-le moi, mon bon ami : vos paroles, je le sens, auront tant d'influence sur mon cœur ; peut-être calmeront-elles l'angoisse qui me presse ce soir, et que je ne puis comparer qu'à celle qui me fit verser tant de larmes, il y a quelques mois.

« Pourtant, il n'y a pas encore longtemps qu'une lettre, écrite de Paris au frère Paul (1), sur une lettre de Rome, avait de plus en plus excité l'ardeur que je sens défaillir aujourd'hui. N'importe, dites-moi quelque chose — et cependant je ne sais où vous trouver, où vous adresser ma

(1) Directeur de l'école établie à Dinan et correspondant des deux frères, Jean et Féli.

lettre. — Déjà une de moi, partie pour vous, s'est probablement perdue en route, je ne sais si le frère Paul à qui j'envoie celle-ci pourra vous la faire parvenir. Je l'espère toujours, et je prie Dieu qu'elle aille bien vite. Je ne sais ce que je vous écris ; ma main tremble autant que mon cœur. Adieu pour ce soir, jusqu'à une lettre de vous, après laquelle je soupirerai chaque jour.

« Votre ami,

« F. Dubreil.

« Je vous prie en grâce de perdre ma lettre qui se ressentira si fort du désordre de mon esprit. »

Lamennais avait repris à la Chênaie sa vie d'étude et de retraite. Il avait appelé autour de lui ses anciens disciples auxquels s'étaient joints de nouveaux venus. Lacordaire toutefois l'avait définitivement abandonné : il a raconté les motifs qui le déterminèrent à cette démarche et c'est fort heureux pour sa mémoire ; autrement ce qu'il

considérait lui-même comme une fuite (1) eût passé pour une défection d'autant moins honorable qu'il abandonnait dans le malheur celui dont il avait partagé les triomphes, car alors Lamennais ne songeait pas encore à quitter l'Eglise et rien ne faisait prévoir sa prochaine apostasie.

La lettre suivante, adressée à M. Houet qui avait dû quitter Juilly, où il enseignait la philosophie, pour revenir à St-Méen, en qualité de professeur d'histoire, nous prouve que Lamennais, loin de récriminer contre Rome, devant ses jeunes disciples, leur donnait alors l'exemple de l'obéissance et de la résignation, s'appliquant à calmer l'effervescence de leur imagination ardente et rendant à leur cœur la paix dont hélas ! il ne jouissait peut-être pas lui-même, dont, en tout cas il ne devait pas jouir longtemps. L'auteur de la lettre est le même M. François Dubreil (de

(1) « Je quittai La Chesnaye (11 Décembre 1832, seul, à pied, pendant que M. de la Mennais était à la promenade qui suivait ordinairement le dîner. A un certain point de ma route, je l'aperçus, à travers le taillis, avec ses jeunes disciples ; je m'arrêtai, et regardant une dernière fois ce malheureux grand homme, *je continuai ma fuite.* » Test. de Lac. p. 71.

Marzan) qui demeura jusqu'à la fin l'ami de M. Houet (1) : leur amitié, *plus forte que la mort*, avait pour origine leur commune admiration, leur commun amour filial pour M. de Lamennais.

« La Brousse, 25 Avril 1833.

« Mon bon ami,

« Si je ne craignais d'employer inutilement mon temps et mon papier, je commencerais par chercher à m'excuser de ne vous avoir pas donné signe de vie, pendant près de six mois.

« Depuis que je vous vis, une matinée du dernier mois de Novembre, il ne m'a guère été possible de faire le voyage de St-Méen. Mais, j'aurais pu vous écrire, au moins ; — je le sais, et voilà pourquoi je vous prie, comme un coupable, de vouloir bien me pardonner ; cela dit, j'ai à vous parler de moi, ce soir, et de la manière dont j'ai passé mon hiver. Et d'abord il est bon de vous rappeler que ma solitude est voisine d'une

(1) M. Dubreil de Marzan était un littérateur distingué : il fut, de plus, nous allons le voir, un apôtre.

autre où demeure un ami qui m'est bien cher, bien cher vraiment, puisque ma vie est toute remplie avec la sienne, puisque mon âme est souvent toute parfumée de la bonne odeur de la sienne (1). C'est celui dont je vous parlai déjà l'année dernière, et qui se promettait beaucoup de bonheur pendant les jours de votre visite projetée et manquée. Donc cet ami, qui m'était déjà si cher en ce temps-là, l'est encore devenu beaucoup davantage, depuis cette époque, et vous allez voir comment. — Vous savez à peu près où il en était rendu alors : il avait bien l'amour, mais pas encore cette foi capable d'agir, elle n'était pas encore entière en lui, quoique cette lumière divine grandît tous les jours à ses yeux. — Ce qui le charmait dans le Catholicisme, c'était de voir la foi marcher auprès de la liberté, c'était de voir unies les deux choses qui sembleraient se

(1) Il s'agit d'un jeune homme que M. Dubreil avait « gagné à la foi ». Maurice de Guérin à qui j'emprunte cette expression le désigne par ses initiales seulement : *de La M.* — Voir *Journal de Maurice de Guérin*, p. 26. — Ste-Beuve (Notice sur Maurice de Guérin, p. XXI) nous donne son nom tout entier : c'était Hippolyte de la Morvonnais, auteur de poésies d'une mélancolie pénétrante et toutes imprégnées de l'arome vivifiant des bruyères et des grèves bretonnes.

repousser le plus dans l'humanité. — Mais comme il voyait, d'un autre côté, ces doctrines salutaires rencontrer tant d'opposition dans la haute hiérarchie catholique, comme il voyait les chefs de l'Eglise rangés sur la même ligne que le reste des rois de l'Europe, embrassant la même cause, et de plus entièrement à leur service, il eut beaucoup de peine à franchir cette barrière-là ; en un mot, il croyait entièrement au catholicisme de M. de La Mennais, mais pas à celui de *l'Encyclique.*

« Et la foi était bien le repos de son intelligence, mais pas de son cœur, pas de sa vie. Il fallut lui expliquer à fond la question de l'infaillibilité de l'Eglise qui ne me fut à moi-même bien éclaircie qu'à cette époque et puis je l'amenai deux fois à la Chênaie, pendant les voyages que j'y fis cet hiver. Ces voyages furent semblables à ceux d'Israël qui allait consulter le Seigneur en Silo (1). Il en revint, comme on revient des lieux où l'âme a trouvé sa nourriture, c'est-à-dire calme et

(1) Le jeune Du Breil reprenait à son compte les paroles de son Maître, mais au profit de celui-ci.

fort ; sa foi s'affermit tous les jours ; et puis, cette âme si aimante avait besoin de tout l'amour qui existe dans la communion catholique. Cette bienheureuse rentrée dans la grande famille chrétienne fut irrévocablement fixée à la Semaine Sainte ; et le jour de Pâques à la Chênaie, après notre retraite des saints jours, j'eus l'ineffable bonheur de le voir assis auprès de moi à ce banquet sacré qu'il désirait depuis si longtemps, dans cette chapelle, vous savez bien, où vous avez prié tant de fois.

« Vous devez concevoir à présent si cette amitié ne m'est pas loyalement acquise, si je n'ai pas raison de regarder, comme mienne, cette âme de frère que Dieu m'a donnée, si cette amitié ne m'a pas fourni de quoi retremper mon cœur d'amour et de vie. De l'amour, de la vie, le bonheur en donne tant !

« Je voulais aussi vous parler de l'emploi de mon temps, depuis l'année dernière, et de mes séjours à la Chênaie, ce sera pour une autre fois. Je vous dirai seulement que M. Féli ne nous donnera pas son ouvrage avant deux ans ; car il s'accroit tous

les jours, et formera six volumes (1). M. Gerbet refait l'introduction pour la troisième ou quatrième fois : il se prépare à voyager en Bretagne, pendant cette saison ; j'espère être quelquefois son compagnon.

« On attend M. de Montalembert vers le milieu du mois de Mai ; ce sera un grand bonheur pour moi de faire sa connaissance : je désire beaucoup que Ste-Beuve l'accompagne. Je veux vous dire aussi que je me suis lié intimement avec Maurice Guérin (sic) : c'est un jeune homme, une âme comme je les aime : j'ai passé de bien doux moments avec lui et notre Elie (2), des jours aussi courts que des heures vraiment. Mon nouvel ami m'envoya, l'autre jour, une épître charmante ; j'ai fait ce matin une réponse que je lui destine (3).

(1) Il s'agit de l'ouvrage qui fut publié plus tard, mais avec les profondes modifications apportées par le changement de situation de l'auteur, sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie*. Nous en avons déjà parlé.

(2) M. Elie de Kertanguy, marié quelques années plus tard (1836) avec Mlle Augustine Blaize, nièce de Lamennais. Il mourut à St-Pol-de-Léon, en 1846 à l'âge de 37 ans. Cf. *Maurice de Guérin*. Témoignages, p. 432.

(3) Cette réponse arriva à destination le 7 mai 1833. Voir *Lettres et Fragments* de Maurice de Guérin, publiés par Trébutien, p. 187.

Et vous, mon bon ami, j'espère que vous voudrez bien ne pas m'oublier et pardonner au repentir de l'amitié. La meilleure preuve que vous puissiez m'en donner, c'est de penser à moi, quand vous célébrez le sacrifice auguste, quand vous puisez à la fontaine des anges, à cette source ineffable de bonheur, et de m'écrire après que vous aurez prié pour votre ami. Votre âme que je connais si bien, ne me refusera pas sans doute. J'aurais un grand bonheur à allez vous voir à Saint-Méen ; mais je ne pourrais faire ce voyage, sans aller voir mes parents de ce pays-là ; et alors les jours, les semaines se passent et l'on perd son temps, et l'on ne fait rien. Je ne sors jamais d'ici, si ce n'est pour aller passer huit jours, tous les mois, à la Chênaie. Lorsque, après avoir employé de mon mieux ce mois-ci et l'autre, j'irai quelque temps dans ma famille, je me fais dès à présent une fête de vous voir, j'espère bien que vous me rendrez ma visite, cette année, cette visite promise, il y a bientôt un an : *fête pour fête, Monsieur*.

« Adieu, mon bon et bien cher abbé, je vous prie de croire à tout ce que vous dit mon amitié,

et de vous venger bientôt par une lettre bien longue, je l'attendrai avec l'impatience que vous connaissez à votre ami.

« F. Dubreil.

Mon adresse : « *à la Brousse, près Plancoët.*
(poste restante). »

L'homme qui entretenait ces jeunes gens dans de pareils sentiments ; près duquel on venait périodiquement retremper son zèle et son amour de la vérité ; qui prêchait la soumission absolue à l'Eglise et faisait rentrer dans son giron ceux qui s'en étaient éloignés, comment admettre qu'il songeait, au même moment, à quitter cette même Eglise, et à éteindre en lui le flambeau de la foi qu'il allumait ou entretenait si soigneusement dans les autres ? Cela n'est pas possible et pourtant, dans quelques mois, hélas ! ce qui est impossible maintenant sera un fait accompli. Mystère inexplicable pour qui ne connaît pas les terribles retours du cœur humain. Celui qui ignore la puissance de la tempête et de la foudre ne comprendra jamais, bien qu'il le voie de ses

yeux, que le chêne, tout à l'heure encore si robuste, aux racines si profondément affermies dans le sol, au tronc si colossal, aux ramures si vigoureuses, gît maintenant, renversé, fracassé, tandis que les faibles arbrisseaux qu'il abritait sont toujours debout. L'historien fantaisiste dont j'ai déjà eu l'occasion de parler rapporte (1) à la dernière période de la vie de Lamennais ce mot : « Je romps et ne plie pas », allusion au chêne et au roseau de la fable.

« L'anecdote est vraie, observe M. Houet, dans une note, mais antérieure à cette époque de la vie de M. de Lamennais. Elie de Kertanguy m'en parlait vers 1830 (2). »

Lamennais parlait des outrages, des calomnies, des persécutions de tous genres auxquels il était en butte de la part de ses ennemis irréconciliables,

(1) P. 166.

(2) Cf. Essai biographique sur M. F. de la Mennais, par A. Blaize, p. 131. M. Blaize s'exprime ainsi au sujet de son oncle, mais sans indiquer la date : « Il me disait un jour : *Si j'avais à prendre un emblême de ma vie, ce ne serait pas le roseau qui plie au vent, mais le chêne brisé par l'orage. Je romps et ne plie pas.* Il disait vrai. Sa vie a été un long combat, une lutte à outrance. »

les Gallicans et les Universitaires : il laissait entendre que plutôt que de céder et de se retirer de la lutte entreprise pour la défense des principes religieux et sociaux, il préférait la prison, l'exil, la mort même. Il traduisait librement, sans doute, mais en langage pittoresque, l'antique devise de la Bretagne, sa patrie : « *Malo mori quàm fœdari.* » Il abusa plus tard de sa maxime, il est vrai, mais il ne l'imagina point pour justifier sa défection, comme l'insinue l'écrivain en question.

Lamennais et les siens combattaient donc toujours ce qu'ils avaient encore le droit d'appeler le bon combat. Nous avons vu précédemment l'illustre écrivain s'occuper activement de ramener un jeune protestant à la vérité catholique : tout-à-l'heure encore, c'était un autre jeune homme en proie au doute, sinon à l'incrédulité formelle, qui retrouvait à la Chênaie la foi qu'il n'avait plus. M. Dubreil et, s'il faut en croire la modestie de celui-ci, l'abbé Gerbet surtout, avaient pris à tâche de dissiper les ombres qui enténébraient l'intelligence de leur ami et refroidissaient son amour de la vérité, mais n'oublions pas que

Lamennais était l'âme de la Chênaie et que, par suite, il ne restait pas étranger à ce qui s'y passait.

Voici une autre lettre de M. Dubreil à M. Houet qui, comme les premières, nous donne sur la Chênaie des détails d'autant plus précieux qu'il s'agit des derniers beaux jours, sinon des derniers jours mêmes de cette maison désormais célèbre qui eût dû, jusqu'au bout, demeurer ce qu'elle fût d'abord, ce qu'elle fût si longtemps, la Thébaïde de la foi, de la science et du génie. Le génie et la science y séjournèrent aussi longtemps que Lamennais, sans doute, mais la foi en fut bannie auparavant et la Chênaie cessa d'être le sanctuaire si vénéré, si admiré jusque-là.

« La Brousse, 23 Mai 1833.

« Mon bon et excellent ami.

« Je ne veux pas laisser passer l'occasion qui se présente aujourd'hui, sans vous envoyer quelques paroles de souvenir, sans vous dire : Merci, pour votre lettre si bonne et si affectueuse. Vous rappeler combien cette voix m'a semblé douce et

aimante après en avoir été sevré si longtemps, ce serait vous dire une chose que vous devez comprendre aussi bien que moi. Me pardonnerez-vous pourtant, si je vous disais que j'ai mieux senti que vous, peut-être, ce que vaut ce trésor ?

« Ce que je ne vous pardonne pas, c'est une grande quantité des choses dont vous avez rempli votre lettre. Pourquoi m'attribuer tout ce que je n'ai point, tout ce que je n'ai point fait ? Je sais encore bien mieux que vous que votre ami n'est point capable de remporter seul de ces triomphes (1). Dieu d'abord, et puis M. Gerbet, voilà au fond les vrais vainqueurs de notre nouveau frère. Moi, je n'ai fait que lui donner le peu d'amour que Dieu a mis dans mon âme, je n'ai su que goûter les fruits de son amitié, que déposer quelques germes sans m'en apercevoir. Oh ! loin d'être tout ce que vous croyez, je me sens bien plutôt un arbre qui se dessèche avant d'avoir pris racine ; loin d'être utile à Dieu, je me sens, au contraire, stérile et malade. Au lieu de devenir

(1) Il s'agit de la conversion dont parle la lettre précédente.

tout ce que je voudrais, tout ce que je devrais, je m'affaiblis parfois ; mon âme, encore novice, s'arrête à regarder passer tous les fantômes qui viennent et l'offusquent, se prend à envier mille choses étrangères, comme un enfant qui veut tout ce qu'il voit, descend bien souvent après être monté très peu, et s'en va par des sentiers détournés qui ne conduisent pas au sommet de la grande montagne où le Maître s'est élevé, où nous devons aller nous-mêmes. C'est pourquoi, je vous supplie de ne pas m'oublier un seul jour, dans la solitude de votre vie, vous qui êtes toujours si près de Dieu (1).

« J'ai passé la semaine dernière en entier à la Chênaie (2). Je me félicitai d'avoir choisi ce temps, car M. Féli, pendant tout le temps, fut en train de causer. Nous eûmes des conversations extrême-

(1) Il y aurait un bien curieux rapprochement à faire entre ces lignes et un passage analogue d'une lettre de Maurice de Guérin à Dubreil lui-même, datée du 8 Mai, c'est-à-dire antérieure de 15 jours à celle-ci. *Lettres et Fragments, 188*. L'humilité de ces jeunes romantiques était sincère, nous n'en saurions douter, mais, ciel ! qu'elle aimait la métaphore !

(2) Suivant l'habitude qu'il en avait tous les mois. Voir la lettre précédente.

ment intéressantes entre M. Féli et un Génevois (M. Prévost) qui vint passer quatre jours avec nous, à son retour d'Angleterre. Les conversations roulèrent sur les rapports des peuples, sur l'unité vers laquelle ils tendent, sur les obstacles que les rois ne cessent de mettre à leurs magnifiques destinées, puis sur la littérature, sur les langues, etc. Il faut entendre notre grand maître pour se faire une idée de l'universalité de son génie. C'est étonnant de suivre cette parole si profondément accentuée et qui court d'objets en objets, en les approfondissant tous. Il faut saisir au passage toutes ces comparaisons qui viennent si heureusement formuler ses idées et puis cette voix et cette langue de feu dont lui seul a le secret.

« J'ai lu la préface de Montalembert à l'ouvrage de Michiewich (sic) ; c'est, à mon avis, ce qu'il a fait de mieux : c'est une grande force, une haute portée d'idée et de langage : on l'attend pour le milieu du mois où nous allons entrer.

« Avez-vous su les dissensions qui existent malheureusement au collège de Juilly entre l'abbé Deaubrée et M. de Salinis ? Je suis réellement

peiné de voir l'abbé de Salinis tomber dans les *absurdes* et les lieux communs en accusant les doctrines *catholiques* d'être destructives des doctrines *catholiques* (1). M. Gerbet a écrit une lettre un peu symbolique à l'abbé Deaubrée pour le soutenir dans sa lutte. Cela est d'autant plus fâcheux que ces discussions ont lieu devant les élèves assemblés, et M. de Salinis a toujours le dessous. Adieu, mon bon ami, je suis fâché de voir finir mon temps (2) et mon papier, car je me sentais en train de causer. Si vous avez quelques moments pour m'écrire cette semaine, vous me ferez grand plaisir, car je suis absolument seul ici. Adieu pour aujourd'hui, pensez quelquefois à votre jeune ami.

« F. Dubreil. »

Tout ce qui se passait à la Chênaie ou à son sujet ne pouvait demeurer étranger à Malestroit,

(1) M. Dubreil joue ici sur le mot catholique en opposant aux doctrines de l'Eglise *catholique* les doctrines *universellement* admises.

(2) Le jeune disciple de la Mennais, bien que vivant, le plus habituellement, loin de son Maître, n'oubliait point son règlement, on le voit dès la précédente lettre où il montre tout le prix qu'il attachait à *son* temps.

sa succursale ; et si les jeunes laïcs, tels que Dubreil, s'occupaient vivement de l'Encyclique, les jeunes clercs de Malestroit étaient fondés à penser qu'ils avaient bien le droit de ne point la négliger, d'autant plus que leur sort était quelque peu lié à celui de Lamennais directement visé par le document pontifical.

L'un de ces jeunes lévites, l'abbé Oléron [2], écrivait, le 6 Juin 1833, à l'abbé Bufféran, étudiant au grand séminaire de Rennes.

« Mon très cher ami,

« C'est probablement un diacre que je salue de ce nom [1], c'est du moins la pensée qui m'a occupé ces jours-ci aussi vivement qu'elle pouvait occuper le plus dévoué de tes amis. Je te félicite de tout mon cœur sur cette nouvelle dignité. On t'aura donc dit : *Oportet diaconum prædicare*. J'espère que tu te montreras empressé de satisfaire à cet *oportet*. Si ce pouvait être pendant les vacances,

(1) Nous avons rencontré ce nom déjà.

(2) L'ordination de la Trinité venait d'avoir lieu, l'abbé Bufféran avait été promu au diaconat.

je te prierais de m'en prévenir. Il n'y a point d'efforts que je ne fisse pour me trouver présent. Tu récrimineras, peut-être, contre moi, mais ce ne serait pas une excuse, car tu sais que ma position est toute particulière. Jamais, mon cher ami, je n'ai peut-être eu un plus vif désir de te voir et de m'entretenir avec toi, que dans les circonstances où je me trouve maintenant. Mais quand sera-ce ? Je t'ai déjà parlé de vacances ; je n'y compte pas. Cependant, j'espère passer à cette époque quelque temps à St-Méen, et je serai bien malheureux, si je ne puis me ménager quelque entrevue avec toi. Ce sera alors surtout, je l'espère, que j'aurai quelque chose de plus précis à te communiquer pour te mettre mieux à même de m'aider de tes conseils sur une affaire importante. Jusque-là, je ne puis encore t'en dire davantage. Qu'attendais-tu donc de moi puisque ma lettre de Noël ne t'a pas satisfait ? La S. Pénitencerie a été consultée par un professeur de théologie sur deux des questions qui semblaient le plus directement attaquées par l'Encyclique, savoir : si après cette Encyclique on pouvait encore, sans témérité,

soutenir : *licitum esse nationi rebellare, seu potiùs sese defendere (datâ spe efficacis resistentiæ) contrà principem legitimum qui factus est intolerabilis tyrannus* (1). Ensuite, si l'on ne pouvait pas encore soutenir : *desiderabilem esse omnimodum in rebus ad religionem pertinentibus libertatem, non quidem respectu Ecclesiæ nec gubernii catholici ductum Ecclesiæ in rebus sacris sequentis, sed respectu gubernii falsam, vel nullam religionem profitentis* (2) ; tout en reconnaissant *cuilibet gubernio competere jus et delicta sub prætextu religionis patrata puniendi et sectas reprimendi principia evidenter immoralia et antisocialia habentes* (3).

« Eh bien ! la S. Pénitencerie, pressée de répondre, après avoir mûrement examiné, n'a pas

(1) Qu'il est permis à un peuple de se révolter, ou plutôt de se défendre (s'il a l'espoir d'opposer une résistance efficace) contre un prince légitime, devenu tyran insupportable.

(2) Que la liberté, dans les choses qui ont trait à la religion, est tout-à-fait désirable, non certes à l'égard de l'Eglise ou d'un gouvernement catholique, obéissant à la direction de l'Eglise, dans les affaires ecclésiastiques, mais à l'égard d'un gouvernement qui professerait une religion fausse ou (qui ne professerait) aucune religion.

(3) Que tout gouvernement a le droit de punir les délits commis sous le couvert de la religion et de réprimer les sectes dont les principes seraient manifestement immoraux et antisociaux.

voulu se prononcer, ou plutôt a déclaré que la question n'était pas tranchée comme on l'aurait cru, puisqu'elle a décidé : *non esse respondendum* (1). D'un autre côté, une congrégation de cardinaux a déclaré, et leur déclaration a été rendue publique, qu'il n'y avait pas lieu à *suivre* sur les propositions dénoncées par les évêques.

« Après cela, voulais-tu que je déclarasse, moi, condamnation claire et précise sur tous les points? Mais pourquoi t'assourdir si longtemps de questions déjà oubliées ? Voilà ce que t'a valu le *Je ne sais que penser* de ta lettre. Je ne m'occupe jamais de ces questions ; je ne sais pourquoi, lorsque je t'écris, elles reviennent toujours sous ma plume. C'est, peut-être, parce que, tenant autant à ton estime, je ne puis pas souffrir que tu sembles même mettre en doute mon orthodoxie. Ma lettre en était rendue là quand mes amis sont arrivés de l'ordination, et m'ont appris que je ne m'étais point trompé, en pensant que tu es diacre. Je regrettais de n'avoir pu profiter du voyage pour te faire passer une lettre, mais

(1) Qu'il n'y a pas lieu de répondre.

l'abbé Balair, obligé de s'en aller pour rétablir sa santé, me fournit une seconde occasion. Je n'ai pas entendu parler de Bédée (1) depuis ta lettre.

« Adieu, mon cher ami, écris-moi dès que tu le pourras et dis-moi tout ce que tu sauras d'intéressant.

« Ton ami sincère,

« Oléron, p^{tre}.

« Malestroit, 6 Juin 1833.

« Mes amitiés à tous ceux qui prennent encore quelque intérêt à moi au séminaire : n'oublie pas surtout Delaunaye. »

Dans le diocèse de Rennes, plusieurs prêtres et même, la lettre précédente nous l'insinue, quelques simples clercs, plus romains que Rome même, s'empressaient de condamner formellement ce que le Saint-Siège n'avait fait que désapprouver, quelquefois même par son simple silence et tranchaient de haut des questions réservées par celui-

(1) Paroisse natale de l'abbé Oléron et probablement aussi de son correspondant.

ci. Parmi eux, se trouvaient des médiocrités d'autant plus bruyantes qu'elles étaient frappées d'une impuissance plus radicale : elles se démenaient avec beaucoup plus de zèle que de sagesse et d'intelligence, criblant de piqûres le lion blessé, pour le double motif qu'il était lion et qu'il était blessé, trouvant ainsi le moyen de satisfaire, du même coup, leur dépit et leur... bravoure.

Pendant ce temps, Lamennais, continuant de croire à sa mission, s'occupait des œuvres qu'il avait fondées ou dont il avait la direction, méprisant des agaceries qui ne laissaient pas de le faire cruellement souffrir, surtout lorsqu'il songeait de quelles parts elles lui arrivaient. Il écrivait de la Chênaie à l'abbé Rohrbacher alors à Malestroit.

« Le 15 Juillet 1833.

« Je bénis Dieu, mon cher ami, de ce qu'il daigne faire, en ce moment, pour l'œuvre que nous avons entreprise pour sa gloire, et je le prie ardemment de couronner lui-même, par sa grâce ce que nous sommes impuissants à opérer par

nos efforts. J'irai certainement à la retraite [1]. Les difficultés que nous avons éprouvées viennent en grande partie de l'espèce de séparation où l'on a cru prudent que je me tinsse pendant plusieurs années, pour ne pas soulever des oppositions dangereuses, tandis que mon frère, avec qui je n'ai jamais cessé d'être d'accord, ne pouvait lui-même, à cause de ses nombreuses occupations, suivre d'assez près, en ce qui touche les personnes et les choses, tous les détails de l'œuvre.

« Je m'occupe, depuis plusieurs mois, de certains moyens nécessaires, pour y mettre plus d'ensemble qu'il n'y en a eu jusqu'à présent, décidé d'ailleurs à subordonner tous mes autres travaux à celui-là et à m'élever au-dessus des considérations qui jusqu'ici m'ont retenu comme à l'écart de ce que je regarde maintenant comme de mon devoir de suivre de près et par moi-même. Quant à Her.... il y a beaucoup de choses que vous ne connaissez pas. Vous pouvez en parler à mon frère quand vous le verrez. Les détails seraient trop longs pour une lettre.

(1) Il s'agit de la retraite ecclésiastique.

« Mille amitiés à M. Blanc et à nos bons jeunes gens. Je vous embrasse de tout mon cœur *in Xto Jesu.*

« F. de la Mennais. »

La lettre qui précède, à moins de supposer chez l'homme qui fut la franchise même, au dire de ceux qui l'ont connu le plus intimement, qui l'ont approché le plus près, une fourberie aussi gratuite que profonde, est d'un prêtre soucieux de ses devoirs et résolu de les remplir jusqu'au bout, coûte que coûte. S'il manque, plus tard, à cette résolution, ce sera une preuve qu'elle n'aura pas été durable, non qu'elle n'aura pas été sincère.

Lamennais avait adressé au Souverain Pontife, par l'intermédiaire de Mgr de Lesquen, alors évêque de Rennes, une lettre de soumission qu'il autorisait celui-ci à publier. Mgr de Lesquen lui répondit :

« Rennes, le 5 Août 1833.

« Monsieur l'abbé,

« Ainsi que vous le désirez, je vais faire parve-

nir au Souverain Pontife la lettre que vous lui adressez.

« Je ne crois pas devoir profiter de la faculté que vous me donnez de la rendre publique, attendu que les commentaires qui en seraient l'inévitable résultat anticiperaient sur le jugement du chef de l'Eglise. L'obligation où nous sommes d'adhérer et de nous soumettre à celui qu'il portera sur cette nouvelle déclaration de votre part, nous impose, ce me semble, l'obligation d'attendre.

« Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« † C. L. évêque de Rennes. »

En attendant de commenter la *nouvelle déclaration* de Lamennais, on commentait l'Encyclique et Dieu sait quelles explications l'on en donnait. La lettre suivante de M. Houet au même prélat nous en donnera quelque idée (1).

(1) Le timbre de la poste ne se trouve pas sur l'adresse, je n'ai évidemment, sous les yeux, que la copie, tout entière de sa main, de la lettre de M. Houet.

« Petit Séminaire de St-Méen, 15 Nov. 1833.

« Monseigneur,

« J'ai souscrit naguère la profession de foi proposée par le Souverain Pontife à M. F. de La Mennais. Je ne viens point aujourd'hui rétracter mon adhésion. Seulement, comme certaines personnes donnent à différents paragraphes de l'Encyclique une portée qu'ils ne me paraissent pas avoir, je crois de mon devoir de déclarer à Votre Grandeur qu'en m'engageant « à suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans la lettre encyclique de Sa Sainteté, et à ne rien écrire, enseigner ou approuver qui n'y fût conforme », je n'ai point cru m'engager à croire avec ces personnes :

« 1° Que le pouvoir politique, séparé de l'Eglise, a le droit de décider quelle doit être la religion des peuples et que la tolérance des fausses religions n'est pas aujourd'hui un devoir pour la plupart des gouvernements ;

« 2° Que les gouvernements, séparés de l'Eglise, ont le droit de s'ériger en juges des controverses

et de décider, d'après leurs caprices ou leurs passions, de quels écrits la publication est utile ou nuisible aux peuples ;

« 3° Que les peuples ne peuvent, *en aucun cas*, recourir à la force pour défendre leurs droits violés par le prince ;

« 4° Qu'il est de foi que l'union de l'Eglise et de l'Etat est plus avantageuse que nuisible à la religion, dans les circonstances présentes ;

« 5° Qu'il est de foi aussi que les associations proposées par le Journal l'*Avenir* auraient eu, pour l'Eglise, de funestes résultats.

« Ainsi, Monseigneur, je n'admets aucune de ces propositions, bien que, pour ce qui concerne les deux dernières, je crois qu'il y a obligation pour les catholiques de se conformer à la volonté du Souverain Pontife, en renonçant à former les associations blâmées par l'Encyclique et à demander la séparation de l'Eglise et de l'Etat également blâmée.

« Voilà, Monseigneur, quels sont devant Dieu mes sentiments, et il me semble que je pourrais, au besoin, les appuyer par de solides raisons.

« J'espère que vous ne verrez dans la liberté que je prends de vous en transmettre l'expression sincère, qu'une preuve incontestable de la confiance que j'ai en votre prudence et en vos lumières. Elle est telle, Monseigneur, cette confiance que je n'hésite point à m'en rapporter sur chaque article à votre décision doctrinale, persuadé que vous ne réclamerez jamais mon adhésion que pour des propositions certaines en matière de foi.

« Je suis, Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« M. Houet, prêtre. »

On le voit, les interprètes, peu autorisés, je l'avoue, de l'Encyclique avaient plus de fertilité d'imagination que de solidité de jugement : c'est pourtant chez eux que se recruteront les ennemis les plus acharnés de Lamennais, ceux qui par leurs attaques incessantes le précipiteront, pour ainsi dire malgré lui, dans la révolte ouverte et par suite dans l'apostasie. Ce qui ne les empêchera nullement d'être parfaitement incapables de remplir le vide laissé par cet homme de génie qui

n'eût pas demandé mieux que de continuer d'être chrétien et prêtre, si l'on n'eût pas exploité, pour le perdre, sa fougue de tempérament et l'indépendance native de son caractère.

Les calomnies ne lui furent pas épargnées : elles eurent parfois pour auteurs des gens qui auraient pu témoigner autrement à Lamennais la reconnaissance qu'ils lui devaient pour les services signalés qu'il leur avait rendus à eux ou aux leurs. En parlant de cette insigne ingratitude qu'il rencontra si souvent, Lamennais écrivait à l'abbé Bruté le 28 Septembre 1833 :

« Que voulez-vous ? nous ne changerons point, ni vous, ni moi, la race d'Adam, prenons-la donc telle qu'elle est, mon cher ami ; c'est le plus court et le plus sage. Je lui passe tout, hors les vices du cœur. Malheureusement on ne trouve que cela ; ils foisonnent, ils pullulent, c'est ce qui rend la vie si dure ; mais Dieu y a remédié en la faisant courte : *Postea venit mansuetudo et corripiemur* (1). »

« *Je lui passe tout, hors les vices du cœur.* »

(1) Edition Courcy, p. 173. Ps. LXXXIX. v. 10. La citation exacte serait : « *Quoniam supervenit mansuetudo et corripiemur.* »

Lamennais est là tout entier, s'il nous est permis de parler ainsi. Les contradictions qu'il supposait loyales et franches, il les supportait d'autant plus volontiers qu'il se savait, non moins que les autres hommes, sujet à l'erreur. Mais, pour avoir eu à combattre des adversaires (trop nombreux il est vrai) d'une bonne foi suspecte qui poursuivaient plus la satisfaction de rancunes personnelles que la défense de l'orthodoxie, Lamennais eut le tort de généraliser et de comprendre, dans cette catégorie, des gens très sincères, coupables seulement d'un zèle parfois exagéré ou même, car il faut le dire, des contradicteurs parfaitement honorables, sous tous les rapports et dont il prit, sans motif aucun, la modération pour une hypocrisie de plus.

Avant d'aller plus loin et pour retarder, sinon la catastrophe (hélas ! cela ne dépend pas de nous), du moins le récit de la catastrophe, nous demandons à faire une halte, la plus longue possible ; pendant ce temps, nous prêterons l'oreille à la voix de Lamennais lui-même, ou du moins à l'écho fidèle de sa voix : nous écouterons les entretiens sur la vie spirituelle qu'il eût avec ses

disciples, un peu avant cette époque, suivant toute vraisemblance et que M. Houet dut transcrire sous la dictée même, je ne dirai plus d'un maître seulement, mais d'un père, du plus tendre des pères (1).

Le lecteur, pressé d'en finir avec ce récit, trop long déjà peut-être, pourra négliger ces pages. Mais pour nous qui suivons l'ordre chronologique et qui dès lors sommes obligé de présenter les documents, chacun à son heure, cette halte ne nous déplaît pas : elle nous donnera la force d'achever une histoire qui désormais ne pourra plus être que douloureuse à tous égards et d'ailleurs le Lamennais que nous avons vu jusqu'ici ne devant plus être celui que nous verrons à partir de ce moment, il convient, peut-être, qu'il y ait, dans la narration même, une ligne de démarcation (nous ne disons pas de transition) nettement accusée.

(1) Le 15 Septembre 1830, Lamennais écrivait de la Chênaie à l'abbé *X* (Gerbet) : « Houet reste ici pour l'ordination, qui aura lieu à St-Méen le 10 Octobre. Il ne reviendra à la Chênaie qu'après avoir reçu le diaconat. » Blaize, II, 76. Les Entretiens Spirituels datent, peut-être, de cette époque ; cependant, nous les croyons un peu postérieurs.

CHAPITRE TROISIÈME

RETRAITE A LA CHÊNAIE.
ENTRETIENS DE LAMENNAIS SUR LA VIE SPIRITUELLE.
1er ENTRETIEN : BUT DE LA RETRAITE.
RENAITRE PAR LA PAROLE DE DIEU. — 2e ENTRETIEN :
L'HOMME PLACÉ DÈS L'ORIGINE SOUS L'EMPIRE DE DEUX LOIS.
NOUS SOMMES SUJETS-NÉS DE LA CONCUPISCENCE.
CHAQUE CHRÉTIEN DOIT SE FAIRE LE « RÉDEMPTEUR »
DE SES FRÈRES. — 3e ENTRETIEN : DEUX SOCIÉTÉS D'INTELLIGENCES.
4e ENTRETIEN : TROIS SOURCES DE PÉCHÉ.
SATAN « LE ROI DES FILS DE L'ORGUEIL ». — FOLIE DE L'ORGUEIL.
5e ENTRETIEN : CONCUPISCENCE DES YEUX.
MALADIE DE L'IMAGINATION.
L'AVARICE « VEILLE INQUIÈTE SUR SES COFFRES-FORTS ».
6e ENTRETIEN : CONCUPISCENCE DE LA CHAIR.
AVILISSEMENT DE L'HOMME SOUS L'EMPIRE DES SENS.
7e ENTRETIEN : HUMILITÉ.
LA POLITESSE, « MASQUE DE L'HUMILITÉ ».
TROIS SORTES D'HUMILITÉ.
L'HUMILITÉ, « C'EST TOUTE LA VIE CHRÉTIENNE ».
8e ENTRETIEN : MORTIFICATION.
DEUX SORTES DE MORTIFICATIONS OPPOSÉES
AUX DEUX SORTES DE CONCUPISCENCE.



A l'époque où nous sommes arrivé, Lamennais était à l'apogée de sa gloire et dans toute la maturité de son génie. Environné de jeunes hommes de talent, quelques-uns même doués de facultés supérieures, comme ils devaient le prouver avec tant d'éclat, le Maître vit retiré à la Chênaie, au milieu des taillis et des landes de cette vieille Bretagne, sa patrie, qu'il aima toujours si passionnément. Il distribue à ces intelligences d'élite le pain de la science humaine et divine, celui de la science divine surtout, car il rêve d'en faire avant toutes choses d'intrépides champions de la vérité évangélique. Il est navré de voir les outrages prodigués à l'Eglise sa mère ; son désir ardent est de la venger.

Or, il sait que, pour atteindre ce but, il faut que les défenseurs de l'Evangile soient non seulement des savants, mais des saints. Voilà pourquoi il réunit chaque jour ses disciples dans la chapelle rustique, bâtie par ses soins (1) au bout du parc. Là il célèbre, tous les matins, le Saint Sacrifice, en leur présence et les convie au banquet eucharistique où il leur distribue, de ses mains, la manne céleste, le pain des forts. Dans le cours de la journée on reviendra souvent prier dans cet oratoire. Le soir on y fera une dernière visite au Saint-Sacrement et à certains jours on chantera un Salut solennel. Voilà comment vivront maître et disciples, comment ils sanctifieront leurs études jusqu'au moment où la petite communauté devra se disperser (2).

Avant que ne sonne cette heure fatale, pénétrons dans ce petit sanctuaire de la Chênaie,

(1) « On trace demain les fondements de la chapelle, j'ai été obligé de lui donner deux pieds de longueur de plus que je ne me proposais ». Lettre de Féli à Jean (Avril 1810). Blaize I, 71. Cette chapelle est démolie depuis quelques années.

(2) Le 7 Septembre 1833. Cf. « *Souvenirs et Impressions* etc. par F. du Breil de Pontbriand de Marzan, p. 47.

asseyons-nous au pied de l'autel et là prêtons une oreille attentive à la voix de celui que l'on appelait un nouveau Bossuet et qui hélas ! devait être un second Tertullien. Le silence de cette Thébaïde sylvestre semble encore devenir plus profond. Le Maître ouvre la bouche et de cette bouche éloquente tombent les enseignements suivants, que s'empressent de recueillir de jeunes âmes affamées, comme la sienne, de vérité, de justice et de paix ; de jeunes cœurs embrasés de l'amour de Dieu et de l'Eglise, et battant, dès lors, à l'unisson du sien (1).

ENTRETIENS SUR LA VIE SPIRITUELLE

(Félicité de La Mennais)

PREMIER ENTRETIEN

Dieu nous a conduits de bien loin dans cette solitude ; oui, de bien loin : car la distance est

(1) Quelque décolorées que soient ces notes, prises à la hâte sous la dictée de Lamennais, par l'un de ses disciples, on y reconnaîtra le souffle puissant et plus d'une fois l'empreinte même de son génie. Nous les transcrivons intégralement, telles que M. Houet les a conservées dans un cahier spécial.

prodigieuse de la vie du monde à la vie de la retraite. Maintenant que nous avons pris temps, que nos pensées sont remises et nos cœurs moins agités, il faut se tourner du côté de Dieu humblement et avec confiance, pour qu'il nous éclaire dans la voie nouvelle et nous donne l'intelligence de ses desseins sur nous. Dieu nous dit que son Fils, descendu sur la terre, se cacha, trente ans durant, dans l'atelier d'un artisan et se fit l'apprenti de St-Joseph ! Etait-il venu en ce monde dans ce dessein ? Oh, non ! mais il fit entrer ses travaux et l'humilité de la condition qu'il avait embrassée dans le plan de sa mission divine, qui était la Rédemption des hommes.

Que chacun fasse ces réflexions : Ici j'étudierai les sciences humaines, je développerai mon intelligence, mais ce n'est pas principalement pour cela que je suis appelé. Dieu m'a ouvert cet asile pour me sauver, pour me mettre à même de pratiquer plus rigoureusement ses préceptes et de suivre de plus près ses divins conseils, en un mot, pour accomplir le grand œuvre, celui du salut.

L'homme primitif, l'homme avant sa désobéis-

sance voyait Dieu et jouissait du bonheur de Dieu ; car l'intelligence d'un être infini donne une jouissance infinie. Il tombe, il s'affaisse par le péché au-dessous de sa nature, il s'affaisse dans la concupiscence, l'orgueil et la mort. Jésus-Christ vient sur la terre pour nous faire sortir de ces abîmes, pour nous faire renaître dans l'eau et dans l'esprit. Nous sommes régénérés par l'eau dans le baptême : mais depuis, ne sommes-nous point retombés dans l'abîme de la concupiscence et de l'orgueil, dans les bras de la Mort ? Il faut renaître de nouveau, non plus par l'eau qui ne peut nous enfanter à Dieu qu'une fois, mais par la parole de Dieu toujours vivante, cette parole qui retentit dans les montagnes de la Judée, lorsque les Anges annoncèrent la paix aux hommes de bonne volonté, et qui se perpétuera jusqu'au dernier siècle par une vibration continue. Recueillons précieusement cette parole de salut, cette manne de vie, ce baume céleste et versons-le chacun sur nos plaies.

SECOND ENTRETIEN

L'homme, créé dans un état de grâce sublime, et destiné à s'élever de degré en degré jusqu'à la vision béatifique, se trouvait placé, comme la création entière, sous l'empire de deux lois. Sorti des mains de Dieu, il était soumis à la loi de Dieu, qui n'est autre chose que les rapports indispensables qui rattachent celui qui reçoit la vie à celui qui la donne, le rayon à la flamme, le fini à l'infini. Mais l'homme, être distinct et nommé individu, avait une loi individuelle, loi intérieure, constituant son *moi*, renfermée dans les limites de l'être qu'elle déterminait et subordonnée aux rapports nécessaires de la créature et du Créateur, à la loi de Dieu, centre universel. L'homme se trouvait ainsi placé, avec une volonté libre, sous l'empire de ces deux lois ; la condition de son bonheur était une obéissance harmonique à ces deux centres d'attraction, c'est-à-dire qu'il devait se gouverner de manière à ce que son obéissance au principe individuel ne devînt jamais une violation du principe général, une désobéissance à



Dieu, régulateur suprême des volontés créées. Or, l'homme accomplit, sous l'inspiration de sa loi individuelle, un acte tel qu'il ne pouvait pas remonter jusqu'à la loi générale pour recevoir la sanction nécessaire à sa justice, et l'harmoniser avec elle. Cet acte, repoussé par le principe divin, devait nécessairement retomber dans la sphère du principe personnel humain, et relever uniquement de lui. Or, dès cet instant, une substitution destructive de l'ordre universel avait lieu. L'homme, usurpant la prérogative divine, se faisait centre, la loi inférieure détrônait en quelque sorte la loi supérieure, et le *moi* humain relatif se faisait absolu. Tel est le péché !

L'homme ayant ainsi brisé avec Dieu mourut à la vision béatifique vers laquelle il s'avançait, et tomba, du haut état de grâce où Dieu l'avait élevé, dans sa propre nature ; mais cette nature elle-même, désorganisée par le péché, ne pouvait pas le porter, il mourut aussi à sa nature et s'affaissant bien loin au-dessous, il alla s'ensevelir dans la mort organique, dernier degré de sa chute profonde.

Enfants d'Adam, nous naissons dans la mort, sujets nés de la concupiscence, c'est-à-dire de cet ensemble de penchants corrompus et égoïstes qui tendent sans cesse à se satisfaire ; mais rachetés par le prix infini du sang de J.-C., toutes les fois que nous mourons à la grâce nouvelle de la Rédemption, nous y mourons comme Adam mourut à la grâce première de la Création, en substituant la loi inférieure à la loi supérieure, en nous faisant centre, en attirant à nous ce qui appartient à Dieu, qui a de nouveau tout attiré à lui par la Rédemption : *Omnia traham ad meipsum* (1).

Pénétrons dans les mystères de nos iniquités et nous verrons que telle est la nature de nos péchés qui sacrifient toujours, au dehors le prochain, et au dedans les dons de la grâce, à l'égoïsme de notre loi personnelle, mettant ainsi en souffrance l'ordre entier, ordre de la Création, qui veut que tout aille à Dieu, et en particulier l'œuvre de la Rédemption basée sur le sacrifice, sacrifice universel qui sauva le monde et doit se reproduire et se perpétuer dans la société chrétienne, de sorte

(1) Joan. XII, 32.

que chaque Chrétien se fasse, de l'ordre où il se trouve placé, le Rédempteur de ses frères. La sagesse antique appelle Satan « Ahriman », c'est le Chef de ceux qui n'ont pas de chef. Elle dit encore : Celui qui dit : *moi* est un démon (doctrine indienne). La sagesse de Dieu dit : « *Væ soli* » (1) mot plein d'un sens profond, qui contient tout le mystère du péché.

TROISIÈME ENTRETIEN

Depuis que le péché est entré dans le monde, il existe deux sociétés d'intelligences. La première est la société des âmes qui vivent dans la grâce de Dieu, c'est la communion des Saints, c'est cette céleste famille, tellement éprise de charité et si bien fondue dans l'unité de l'amour divin, que la prière d'un seul prie pour tous, que les larmes d'un seul pleurent pour tous, que les souffrances d'un seul méritent (expient) (2) pour tous : de façon qu'il n'est pas si petite goutte de grâce

(1) Eccle. IV, 10.

(2) Nous retrouverons assez fréquemment de ces mots mis entre parenthèses. Ce sont probablement ceux que la mémoire de M. Houet

accordée à une âme dont toutes ses sœurs n'aient leur part. Le péché nous arrache à cette société bienheureuse, pour nous jeter dans la société du mal. Ici plus d'unité, plus de participation, plus de communion. Le péché étant un principe d'égoïsme et d'isolement, chacun se concentre dans son individualité. Le *moi* insatiable aspire tout autour de lui ; il se gonfle, il se développe, il s'élargit de toutes ses forces, il engloutit tout ce qui est plus faible que lui, comme font les serpents aux petits oiseaux, et il n'est arrêté dans ses conquêtes que par la rencontre d'un autre tyran égal ou supérieur en forces. La lutte s'établit, lutte acharnée, impitoyable ; et toute cette hideuse société n'est qu'une mêlée immense de combattants affamés, qui ne se rapprochent que pour s'entre-dévorer. Quel nom donner à cette foule (d'individualités) qui se heurtent, à cette effroyable cohue : l'Enfer ?

ne lui rappelait pas exactement. Nous voyons que ces notes ne furent pas transcrites, séance tenante ; mais de retour dans sa cellule, chacun, sans doute, les prenait aussitôt, lorsque la parole du Maître vibrait encore à ses oreilles. Malgré tout, la mémoire la plus fidèle devait perdre toujours quelque chose en chemin.

— Vous l'avez nommé. L'Enfer n'est pas autre chose. Telle est la constitution de la société infernale : il n'y a de plus que le tourment du feu (et le désespoir d'avoir perdu Dieu). Voilà la cité dont le péché nous fait citoyens. Insensés ! qui, pour sortir de la douce dépendance de Dieu, nous plions sous le joug le plus dur et le plus abject. Nous devenons par le fait serfs du démon, nature supérieure à la nôtre (qui devait être un jour notre esclave), haut et puissant Seigneur qui nargue cruellement nos prétentions à l'indépendance en nous chargeant de chaînes, et plie bon gré mal gré les transfuges de Dieu à la pesante discipline de son armée. De plus, en associant notre volonté avec celle des méchants, nous perdons notre indépendance même avec nos pairs. L'engagement est formel ; il faut marcher, le bandit avec ses camarades, le voluptueux avec les complices de ses désordres, etc. Enfin, l'acte de félonie envers Dieu emporte la déchéance de notre nature. Nous tombons sous l'empire de la création inorganique qui nous opprime par les maladies, et s'empare de notre corps qu'elle torture. On dirait parfois la

science du bourreau qui raisonne son terrible ministère. La plupart des pécheurs ne sentent pas leur chute profonde : après le péché, c'est tout comme auparavant. La vapeur du mal obscurcit leur intelligence et ils comprennent d'autant moins les lois de notre nature qu'ils s'en éloignent davantage. Le malade plongé dans la léthargie ne sait pas qu'il meurt et pourtant il meurt. Le pécheur, paisible dans son péché et toujours fier de sa dignité d'homme n'en est pas moins descendu si bas, que la bête brute qu'il méprise aurait pitié de lui si elle pouvait comprendre son abaissement. Faut-il maintenant s'étonner que les Saints détachés de la terre et hautement éclairés de Dieu aient témoigné tant d'horreur pour l'ombre même la plus imperceptible du péché ? Ah ! c'est qu'ils en comprenaient tout le mal.

QUATRIÈME ENTRETIEN

L'Apôtre Saint-Jean distingue comme trois sources par lesquelles le péché entre dans le monde : la concupiscence des yeux, la concupiscence de

la chair et l'orgueil de la vie [1]. Mais cette dernière est de beaucoup la plus abondante. Plongés en naissant dans cette source fatale, nous sommes comme imbibés de ses eaux et nous suons l'orgueil par tous les pores. Lucifer, le plus beau des anges, la plus resplendissante des créatures, tomba par l'orgueil ; l'orgueil a été le premier attentat à l'ordre de la Création, la première manifestation du mal, l'apparition première du péché qui a en quelque sorte choisi cette forme de préférence à toute autre. Pourquoi ? c'est que l'orgueil contient en germe toute l'innombrable famille des péchés, qu'il la couve et la fait éclore. L'Ecriture nous représente l'Esprit-Saint, les ailes étendues sur la Création encore à l'état de chaos et fécondant de sa chaleur divine le germe du monde. L'Esprit du mal, Satan, l'orgueil lui-même (ou, comme l'appelle l'Ecriture, le *roi des fils de l'orgueil*) [2] a aussi étendu sur le monde ses vastes ailes, qui douées d'une

(1) *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ, quæ non est ex Patre, sed ex mundo est.* I. Joan II, 16.

(2) *Ipse est rex super universos filios superbiæ.* Job. XLI. 25.

chaleur fécondante et d'une sorte d'énergie créatrice, y font pulluler l'iniquité. C'est pour cela que Satan est appelé le *père du mal ou du mensonge* (1). Satan a inoculé l'orgueil dans nos âmes par le péché originel qui fut un péché d'orgueil, émanant de cette parole : *Vous serez comme des Dieux* (2). Aussi, l'orgueil se retrouve-t-il dans tous les détails de la vie humaine et nos péchés ne sont pour la plupart que des transformations de ce (funeste) principe. Qu'est-ce que la haine, si ce n'est le sacrifice des autres à soi, le despotisme de l'orgueil ? Qu'est-ce que l'envie ? La tristesse de l'orgueil qui se sent faible. La jalousie est le même sentiment appliqué à de petites choses. L'amour-propre est la fierté que nous inspire le sentiment de notre mérite, une adoration secrète de nous-mêmes. La vanité, c'est l'orgueil niais et ridicule, se pavanant non d'un mérite réel, mais des apparences. La vanité qui se nourrit des regards du monde, touche à l'hypocrisie. Il se rencontre quantité de gens qui, se parant (ainsi)

(1) *Mendax est et pater ejus (mendacii).* Joan. VIII, 44.

(2) *Eritis sicut dii.* Gen. III, 5.

de vertus imaginaires, recherchent la gloire par la bassesse. Peut-être même, si nous interrogeons notre conscience, reconnaîtrons-nous que notre vanité a profané des choses plus saintes encore. Pourquoi, dans le temple, en présence de Dieu et des hommes, nos regards sont-ils plus recueillis, notre prière a-t-elle la voix plus fervente que dans la solitude du cabinet, devant Dieu seul ? Enfin, nous portons la folie de l'orgueil jusqu'à faire servir les grâces que nous recevons de Dieu à l'accroissement de ce désordre, outrageant ainsi doublement notre Père céleste, d'abord dans sa loi éternelle, primitive, et en second lieu, dans l'œuvre de la Rédemption dont nous profanons le mérite infini. Ainsi nous sommes toujours à la recherche de nous-mêmes, immolant tout à nous, faisant de toute chose pâture pour notre amour-propre. Nous ne l'avouons pas : mais au fond, nous voulons être adorés ; nous aspirons sans cesse aux honneurs du culte, mais en dissimulant notre ambition ; nous cherchons à monter sur l'autel, mais en rampant, n'ayant pas la franchise de ces rois antiques, dont la superbe montait

intrépidement sur le piédestal, y proclamant la divinité de l'idole-roi. Enfants de l'orgueil, souvenons-nous que le Très-Haut s'est humilié pour confondre la vanité du monde. Que disait-il à ses disciples ? *Nisi efficiamini sicut parvuli non intrabitis* (1)... *Exemplum dedi vobis* (2). Obligé de se manifester au monde par d'éclatants prodiges, il ne livre à notre imitation que sa profonde humilité. C'est la réflexion de St-Augustin. Il ne nous dit pas : Apprenez de moi à rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts. — Non ; mais : Apprenez de moi à être doux et humbles de cœur (et vous trouverez le repos pour vos âmes) (3).

CINQUIÈME ENTRETIEN

Nous avons vu que l'Apôtre St-Jean distingue, outre l'orgueil, deux autres sortes de concupiscences : la concupiscence des yeux et la concupis-

(1) Matt. XVIII, 3.
(2) Joan. XIII, 15.
(3) *Discite a me, quia mitis sum et humilis corde* ; *et invenietis requiem animabus vestris.* Matt. XI. 29.

cence de la chair. Toutes deux procèdent de l'orgueil, mais avec cette différence que par la première, l'orgueil cherche à se satisfaire dans un ordre de choses intellectuel et que par la seconde il péche dans la matière. Parlons d'abord de la concupiscence des yeux. Nous arrivons dans ce monde nus et dénués de tout, au moral comme au physique. Heureusement la société nous prend dans ses bras et en même temps qu'elle protège notre faiblesse et pourvoit à nos nécessités corporelles, elle éclaire notre intelligence par la parole et nous fait faire, pour ainsi dire, connaissance avec le monde, nous apprenant le nom et autant que possible le sens des choses dans le cercle où la Providence nous a placés. Tel est en nous le premier degré de science, qui ne se compose que de lumières d'emprunt, de connaissances reçues. Mais du moment où notre intelligence peut marcher seule, un autre ordre commence, celui des connaissances qui nous sont propres, parce qu'elles sont le fruit de notre travail, le résultat d'un progrès qui s'est accompli sans impulsion extérieure. Or c'est de ce progrès que naît et se

développe l'orgueil de l'intelligence, la concupiscence des yeux. (Ayant conscience de son activité), l'esprit se complaît dans ses pensées, il s'y contemple avec une joie intime, comme dans sa Création, et comme Dieu, après avoir formé le monde, il trouve que c'est bien [1]. Ainsi notre intelligence se met au service de l'orgueil, et dès lors si elle interroge les livres, si elle étudie la nature, si elle s'élève à la poésie, ce n'est pas pour l'amour de la vérité (et du beau) qu'elle travaille, mais pour la plus grande satisfaction de l'orgueil. Et de là naît une disposition particulière à l'imagination, une sorte de maladie dont cette faculté est atteinte. Echauffée par le travail de la pensée, dévorée d'une insatiable curiosité, elle s'élance au-devant de la science, elle s'égare dans les mondes, elle rêve l'inconnu, ambitionne l'infini. Elle voudrait tout deviner d'un regard, *concupiscentia oculorum*. Mais se sentant repoussée, elle redescend dans sa pensée, elle redescend abattue, désespérée. Souvent aussi elle se prend à

(1) *Et vidit Deus quod esset bonum*. Gen. I. 10, etc. — *Viditque Deus cuncta quæ fecerat ; et erant valde bona*. I, 31.

mesurer les progrès de son intelligence, à les comparer à ceux d'intelligences rivales, et si elle trouve du mécompte, elle se livre à un dépit amer qui n'est autre chose que la colère de l'orgueil trompé dans ses calculs. D'autres fois, le découragement suit ces sortes de comparaisons désavantageuses, et ce découragement n'est encore autre chose que l'abattement et l'affliction de l'orgueil mortifié. La vaine gloire de la science ne se renferme pas dans ces recherches intérieures ; elle se répand au dehors dans le commerce du monde, elle cherche à placer son mot dans la conversation, et triomphe en secret d'une expression heureuse ou d'une phrase qui laisse soupçonner quelque érudition. Elle se manifeste aussi dans l'attachement à son propre sens, cet égoïsme opiniâtre de la science orgueilleuse, principe de toutes les querelles qui ont agité les savants. On donne communément le nom d'avarice à cette passion insatiable qui entasse incessamment (les biens matériels) et veille inquiète sur ses coffres-forts ; mais, dans une acception plus vaste, le nom d'avarice doit être donné à tout désir d'ac-

quérir et à tout attachement aux choses de la terre, désirs et attachements qui naissent de l'orgueil, parce que nous voyons dans les biens de la terre un moyen de puissance et un appareil flatteur pour la vanité. Nous ambitionnons la possession de toutes les magnificences qui frappent nos regards, et bien souvent, à défaut de mieux, notre amour-propre se glorifie du moindre hochet. L'avarice proprement dite est un orgueil plus concentré et, pour ainsi dire, plus métaphysique. Elle se repaît de la possession de l'or, parce que l'or représente la puissance et la domination, et qu'elle peut se dire en le contemplant : Toute la puissance qui repose dans ce trésor est à moi.

SIXIÈME ENTRETIEN

L'orgueil de la vie et la concupiscence des yeux tiennent à l'être spirituel, ce sont des affections purement intellectuelles qui ne peuvent appartenir qu'à l'âme corrompant ses voies divines. Mais l'homme est un être double, il est à la fois

esprit et matière. Il y a en lui deux créations simultanées, merveilleusement fondues l'une dans l'autre et pourtant bien distinctes : l'âme et le corps. Et c'est le corps qui est le foyer de la troisième concupiscence, nommée par l'Apôtre : concupiscence de la chair. Cette concupiscence dont les sens sont les organes est en quelque sorte l'orgueil de la matière, qui aspire aussi à la centralisation. Toutes les fois donc que nous cédons aux exigences des sens, nous renversons la grande loi qui a soumis la matière à l'esprit, nous détruisons le règne de l'intelligence et par cela même nous portons les plus graves atteintes aux lois de la matière elle-même, que nous déplaçons en lui donnant l'empire appartenant à l'esprit, et qui souffre nécessairement de cette violation de l'ordre. Une prodigieuse dégradation s'opère en nous par cette usurpation des sens sur l'intelligence, et c'est alors que nous descendons en toute vérité au-dessous des animaux. Les animaux n'ayant reçu d'autres facultés que celles des sensations, obéissant à ces sensations, sont d'accord avec leurs lois organiques. Mais l'homme,

possesseur d'une intelligence, dépouillant cette intelligence de sa souveraineté pour revêtir les sens, se constituant esclave de ses appétits matériels, tombe bien au-dessous des animaux fidèles à leur constitution, parce qu'aux yeux de Dieu la dégradation est dans la désobéissance. L'avilissement de l'homme sous l'empire des sens est si profond qu'il arrive au point de détruire en lui la volonté et de le réduire aux seules lueurs de l'instinct. L'état d'ivresse proprement dit, dont la vue nous affecte si péniblement, n'est que le phénomène le plus apparent et le plus sensible de l'empiètement des sens et du degré d'abrutissement auquel ils peuvent nous conduire. La lutte contre la chair est un devoir rigoureux pour le Chrétien, et s'élève à l'ordre des mérites. Tant que nous nous renfermons dans le cercle de la loi et que nous nous en tenons strictement aux défenses formulées par la parole de Dieu, nous sommes dans le devoir. Mais celui qui laisse aller les sens jusqu'où ils peuvent aller sans péché garde une secrète complaisance pour eux, et il est bien à craindre que les sens, accoutumés à tou-

cher la limite, ne finissent par la franchir. Aussi les Saints qui redoutaient les emportements de la chair, en resserraient-ils sans cesse le cercle, donnant ainsi à la perfection (de l'âme) tout ce qu'ils ôtaient à la convoitise des sens.

Les jouissances matérielles alanguissent l'intelligence, l'activité morale s'éteint dans les sensations voluptueuses. L'âme, courbée vers la terre, devient incapable de se redresser (pour regarder le ciel) : elle ne peut plus s'élever vers Dieu, elle ne conçoit plus les choses spirituelles : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Dei* (1). L'esprit s'engourdit (et cet engourdissement s'étend jusqu'à l'activité extérieure), le corps ne recevant plus l'énergique impulsion de l'intelligence. De là la paresse, la paresse morale ou léthargie de l'âme, et la paresse matérielle ou lâcheté du corps. L'âme et le corps engourdis par la volupté se complaisent dans le sommeil et refusent à Dieu un pas et une pensée, s'ensevelissant dans un tombeau plus difficile à ouvrir que celui de Lazare.

(1) I. Cor. II, 14.

SEPTIÈME ENTRETIEN

Nous avons vu que le péché, sous toutes ses formes, prenait toujours sa racine dans l'orgueil. Si donc nous voulons éviter le mal, nous devons baser notre vie sur le principe opposé et faire de l'humilité la règle invariable et universelle de toutes nos actions. Si l'orgueil était sans frein, s'il pouvait se développer librement au dehors, toute société deviendrait impossible ; les hommes emportés par cette passion envahissante seraient sans cesse en état de lutte et s'entre-détruiraient. Aussi la société s'est-elle efforcée de paralyser l'action funeste de l'orgueil, non par l'humilité elle-même (le monde n'est point dans la vérité) mais par la ressemblance de l'humilité : la politesse. Elle en a fait comme une loi qui réprime les saillies de l'amour-propre, le contraint à se déguiser, à s'effacer, à se sacrifier quelquefois pour la plus grande facilité des relations sociales, et a donné pour sanction à cette loi le ridicule, qui poursuit impitoyablement l'orgueil grossier et

maladroit. Mais la politesse n'est pas une vertu, c'est un voile tiré sur l'orgueil qui joue son jeu derrière et intrigue sous le masque, n'osant agir à visage découvert. Le Chrétien qui sait que l'humilité ne consiste pas en de vains dehors, mais dans la répression intime et sévère de l'orgueil, ne s'en tiendra pas à la pratique menteuse des conventions du monde. Il fera un premier pas dans l'humilité en acceptant intérieurement et sincèrement cette loi générale qui réprime l'amour-propre et s'exercera ensuite dans des rencontres particulières à combattre son ennemi. Ce monde est plein d'amertume et de contradictions. Il ne se passe pas de jour où l'homme dont la vie est la plus paisible et la mieux abritée n'éprouve quelque froissement, quelque mortification, et pour peu qu'on s'engage dans le monde, ces épreuves abondent et se multiplient à mesure que le cercle de nos rapports s'agrandit.

Cette source inépuisable de souffrances pour l'amour-propre devient un trésor de mérites pour le Chrétien qui sanctifie ces épreuves par l'humilité, et réprime son orgueil en lui défendant tout

murmure, toute révolte contre ses souffrances. Cette sainte résignation aux épreuves de la vie est le second degré dans la pratique de l'humilité. Mais les Saints ne se sont pas contentés de cette vertu passive. Ils savaient que la perfection chrétienne consiste dans le plus grand développement de l'humilité, et pour arriver à cette perfection, ils allaient au-devant des humiliations, des mépris, des souffrances de tout genre. Nous sommes trop loin de la vertu éminente des Saints pour sortir comme eux des pratiques ordinaires et nous dévouer aux cruelles épreuves qu'ils ont embrassées. Mais nous ne devons pas renoncer pour cela à les imiter. La pratique constante de l'humilité dans les petites choses fortifie l'âme et affaiblit d'autant la puissance de l'orgueil. L'âme croissant ainsi insensiblement en force et en courage peut se mesurer chaque jour (avec) des difficultés nouvelles, et s'élever graduellement à la plus haute humilité. L'humilité, c'est toute la vie chrétienne ; c'est la lutte générale contre le principe mauvais dans toutes ses transformations. L'orgueil étant le père du mal, (le principe de tout péché. Eccli.

10 (1)), il ne peut y avoir de salut que dans la victoire remportée sur l'orgueil, et cette victoire ne peut être remportée que par le principe opposé, l'humilité. C'est pourquoi nous disons que l'humilité embrasse toute l'étendue de la vie chrétienne. Il n'y a (donc) pas à balancer entre ces deux chefs, l'Orgueil et l'Humilité, la Chair et l'Esprit, Satan et Michel *(quis ut Deus ?)* Il faut prendre généreusement son parti, et ne point flotter entre ces rivaux : il n'y a pas de vertu dans l'irrésolution. Et qui sait si, au dernier jour, Dieu trouvera l'homme flottant plus près de lui que de Satan ? Embrassons donc l'humilité résolument et efforçons-nous de nous anéantir nous-mêmes, (en vue) de celui qui (étant le Très-Haut) a bien voulu s'anéantir pour nous : *exinanivit semetipsum (formam servi accipiens)* (2).

HUITIÈME ENTRETIEN

De même que l'orgueil est combattu par l'humilité, la concupiscence a son contraire dans la

(1) *Initium omnis peccati est superbia.* Eccli. x, 15.
(2) Philip. II, 7.

mortification. La mortification se partage en deux branches, parallèlement à la concupiscence qui se divise, comme nous l'avons vu, en concupiscence de l'esprit, et concupiscencc de la chair.

L'exercice de la mortification, relativement à la concupiscence de l'esprit, doit se porter d'abord sur tous les actes de l'intelligence, déclarés coupables par la loi divine. Il doit s'appliquer sans relâche à étoufler toutes ces pensées qui s'élèvent de l'âme comme une vapeur maligne et à épurer l'intelligence de toute souillure (formelle). Telle est la loi. Mais est-ce assez que de se renfermer strictement dans le précepte de la loi, de ne s'abstenir que de ce qui est défendu rigoureusement, nous tenant ainsi sur la limite du bien et du mal. Celui qui s'asseoit à deux doigts de l'abîme risque fort d'y tomber, et celui qui s'en tient à la ligne tracée par la loi et marche ainsi à côté du mal, est bien exposé à mettre le pied sur la terre défendue. Cette disposition à laisser aller la pensée jusqu'où elle peut aller sans pécher prouve d'ailleurs que la concupiscence nous possède encore et que ce n'est qu'à regret que nous lui

mettons un frein : disposition manifeste au péché, tendance mauvaise que l'on n'ose pas s'avouer, mais qui ne tarde pas à nous faire tomber. Il faut donc aspirer à un second degré de mortification, afin de s'éloigner d'autant plus du danger. Ainsi, l'esprit de mortification, après avoir enchaîné la pensée coupable, ne permettra pas à l'âme de se livrer à celles, fort innocentes sans doute, qui nous bercent agréablement, mais qui ne portent aucun caractère d'utilité.

Le Chrétien, sevrant peu à peu son intelligence des jouissances toujours égoïstes au fond, et bornant de plus en plus une curiosité qui part d'un principe désordonné, s'élèvera à la plus haute mortification spirituelle, qui sacrifie même les recherches utiles et bonnes, qui n'ont pas Dieu immédiatement pour but, et détachera de plus en plus la pensée de toute distraction humaine pour l'avoir plus constante à Dieu.

La mortification corporelle doit agir conjointement et de concert avec la mortification spirituelle. Elles ont besoin l'une de l'autre, se partageant l'homme, en quelque sorte, et dominant, l'une

sur l'âme, l'autre sur le corps, et toutes deux harmonisant en Dieu ces deux parties de l'homme, la mortification corporelle suivra la marche de la mortification spirituelle et s'élèvera par les mêmes degrés. L'Ecriture nous représente sans cesse la puissance funeste et les effets mortels de la concupiscence de la chair, appelant notre corps un corps de péché et de corruption (1). L'Eglise, venant au secours de notre faiblesse, a multiplié les jeûnes et les abstinences et nous aide ainsi puissamment à vaincre cet antique et irréconciliable ennemi de l'esprit. Mais ces mortifications spéciales, si sagement distribuées par l'Eglise, dans le cours de l'année, doivent être liées entre elles, dans les intervalles qui les séparent, par une série de mortifications moins éclatantes, il est vrai, mais assidues, mais infatigables, rétrécissant de jour en jour le foyer de la concupiscence, éteignant chaque jour une étincelle de ce feu maudit et serrant un nœud autour du corps, à l'exemple des Saints qui le macéraient si durement, et nous souvenant

(1) *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Rom. VII, 24.

toujours des paroles de St-Paul : *Je châtie mon corps et le réduis en servitude* (1). Nous devons mourir ; notre premier pas dans la vie est un acheminement vers le tombeau. Qu'avons-nous donc à faire que détacher notre âme des affections terrestres, que la déprendre insensiblement de ce corps de péché, afin qu'au dernier jour, la séparation, ainsi préparée à la longue, s'opère sans peine et comme naturellement. Voyez comme les Saints mouraient : que de force de renoncement et de mortification ! Ils en étaient venus à ce point que pas un fil ne les retenait plus à la terre. Ils partaient comme l'oiseau qui a usé le lien qui le retenait captif.

(1) *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo.* I. Cor IX, 27.

CHAPITRE QUATRIÈME

RETRAITE A LA CHÊNAIE *(suite et fin).*

9e ENTRETIEN : AMOUR GÉNÉRAL OPPOSÉ A L'AMOUR INDIVIDUEL.

ORDRES RELIGIEUX FONDÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AMOUR GÉNÉRAL.

LES TROIS VŒUX D'OBÉISSANCE, DE PAUVRETÉ, DE CHASTETÉ OPPOSÉS A LA TRIPLE CONCUPISCENCE.

10e ENTRETIEN : VŒU D'OBÉISSANCE.

LA VRAIE LIBERTÉ APPUYÉE SUR L'OBÉISSANCE.

L'OBÉISSANCE AUX LOIS HUMAINES A SES LIMITES ; CELLE A LA LOI DE DIEU N'EN A PAS.

11e ENTRETIEN : VŒU DE PAUVRETÉ. — PAUVRES « EN ESPRIT ».

HIÉRARCHIE DE PERFECTIONS.

L'HUMANITÉ, « PYRAMIDE DONT LE SOMMET SE CACHE DANS LE CIEL ».

12e ENTRETIEN : J.-C. DIT : « HEUREUX LES PAUVRES » ; ET LE MONDE : « HEUREUX LES RICHES ».

BONHEUR QUE DIEU DONNE, BONHEUR QUE LE MONDE PROMET.

13e ENTRETIEN : VŒU DE CHASTETÉ DES TROIS VŒUX DE RELIGION « LE PLUS RUDE. »

LA CHARITÉ, COMPLÉMENT DE L'ÉDIFICE SPIRITUEL.

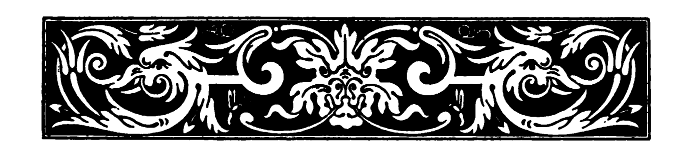
14e ENTRETIEN : LA GRACE. — LA VIGILANCE ET LA PRIÈRE.

15e ENTRETIEN : LES DEUX CITÉS.

JÉSUS SE RETIRAIT DANS LA SOLITUDE, IL Y JEUNAIT ; IL Y PRIAIT ; IL Y TRIOMPHAIT DU DÉMON.

16e ENTRETIEN : TOUS LES ÊTRES ASPIRENT AU BONHEUR.

TOUT EST VANITÉ, EN DEHORS DE DIEU.



NEUVIÈME ENTRETIEN

TOUT ce que nous avons dit jusqu'ici se (rapporte) aux deux principes qui constituent l'humanité, savoir : l'amour supérieur qui est la loi de l'ordre universel, et l'amour inférieur ou la loi des membres (St Paul) (1), destructive de l'ordre universel. Tous les peuples ont connu ces deux principes et y rattachent les mêmes idées d'ordre et de désordre. Les Indous avaient fait

(1) *Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati, quæ est in membris meis.* Rom. VII, 23.

un Dieu de l'amour individuel (Siva) (1) et l'appelaient le destructeur des formes. L'état de grâce est la prédominance dans l'homme de l'amour supérieur sur l'amour inférieur : ainsi, la loi chrétienne est l'expression de ce qu'il y a de plus profond, de plus intime (et en même temps) de plus élevé dans l'humanité. L'état de grâce se maintient par la lutte constante de l'âme contre les trois (sources de mal) que l'Apôtre a nommées *orgueil de la vie, concupiscence des yeux et concupiscence de la chair*, à l'aide de l'humilité, de la mortification spirituelle et de la mortification de la chair. Notre vie terrestre n'est ainsi qu'un long combat qui tend au triomphe de l'amour général sur l'amour individuel. Telle est la condition des fidèles dans l'ordre commun de la vie chrétienne.

Mais Dieu sépare de la foule et range comme par bataillons sacrés des combattants d'élite qui portent au plus haut degré de puissance cette lutte et ce triomphe. Les *ordres religieux* ont été institués pour développer l'amour général ou la charité

(1) Ce n'est pas le lieu de discuter ici cette assertion.

au-delà des limites communes (et obligatoires) et en répandre, pour ainsi dire, le surcroît dans le monde. Ainsi les uns se consacraient au service des malades, les autres à la rédemption des captifs, quelques-uns se dévouaient à l'étude, au développement de la science et prenaient pour eux les recherches les plus pénibles de l'esprit humain, charité sublime qui éclairait les hommes. D'autres enfin, et ceux-là suivaient la vocation la plus élevée, se livraient uniquement à la prière, la prière, aimant mystérieux qui aspire les faveurs divines et répand sur le monde les rosées du ciel. Les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté sont les bases de la vie religieuse. Ces trois vœux sont opposés (aux trois formes de péché) : l'orgueil, (l'avarice et la sensualité). Nous avons vu que tout Chrétien est rigoureusement obligé à combattre ces trois principes du mal.

Quelle est donc la différence de la vie du (simple) Chrétien à la vie religieuse ? Toute la différence consiste dans la pratique plus rigoureuse et plus élevée, imposée par les vœux, et la plus grande perfection qui en est le fruit. La vie reli-

gieuse amasse de grands trésors de mérites, parce que les moindres actions, indifférentes et stériles dans la vie commune, sont (ici) sanctifiées et rendues méritoires par l'esprit d'obéissance. La vie religieuse rend facile et aisée l'œuvre du salut, parce que l'âme, accoutumée à se vaincre dans les plus petites choses et comme familiarisée avec l'esprit de sacrifice, se trouve pleine de force et de grâce contre les grands obstacles. L'obéissance est le premier vœu de la vie religieuse, car l'obéissance est la première condition de l'ordre, et la condition indispensable de la vie en commun. Ce principe est si général et reçoit tant d'applications journalières qu'on ne saurait douter de sa nécessité. Mais le vœu d'obéissance repose encore sur d'autres considérations plus hautes et qui sont plus dans l'esprit de la vie religieuse. Si l'humilité, comme nous l'avons vu, n'est qu'une continuelle obéissance à la loi supérieure par la lutte habituelle de l'âme contre la loi inférieure, l'obéissance n'est autre chose qu'un vœu d'humilité. De même que l'orgueil est au fond de tous nos vices, l'humilité doit être au fond de toutes nos vertus.

En d'autres termes, l'humilité est l'essence de la vie chrétienne. Or l'humilité et l'obéissance étant une même chose, le vœu d'obéissance est un lien plein de force qui nous attache à la pratique la plus pure du Christianisme.

DIXIÈME ENTRETIEN

L'obéissance est le principe de l'ordre universel et de la conservation du monde. Nous avons vu que la désobéissance à la loi de Dieu avait soumis l'homme à la mort. C'est qu'en effet la dissolution et la mort sont, dans tout ordre de choses, la conséquence nécessaire de la violation de ce principe de vie. Prenons un exemple dans l'ordre le plus simple et le plus étroit, dans la famille. Supposons une famille où vienne à cesser toute subordination entre les époux et des enfants aux parents, la mort de la famille ne serait-elle pas la suite immédiate d'un tel désordre ? Si l'absence de tout principe de subordination tue la famille, elle tue, à plus forte raison, la société, qui n'est qu'une grande agrégation de familles,

où la désobéissance, ayant un champ plus vaste, ne peut manquer d'entraîner d'effroyables perturbations en soulevant de grandes masses. Une société, livrée à ces déchirements, donne sur la terre une représentation de l'enfer. Aussi tous les peuples ont-ils une horreur profonde de l'anarchie, et un instinct d'obéissance qui, les liant en faisceau, garantit l'ordre matériel. Mais le nœud social serait bien vite usé par les passions violentes, si la société matérielle n'avait une autre garantie plus haute et plus puissante dans la société religieuse qui lie les hommes par une obéissance plus sûre et mieux (sanctionnée). Le Chrétien est l'homme social au plus haut degré : car le sacrifice des passions (individuelles) au bien général, l'obéissance, est l'essence même du Christianisme.

Au-dessus de ce grand nivellement des âmes chrétiennes, sous le précepte commun d'obéissance, s'élève d'abord le prêtre qui sort de ligne par le double vœu d'obéissance et de chasteté. Mais le vœu d'obéissance du prêtre n'est pas absolu, en ce sens qu'il n'embrasse pas l'ordre

entier de ses actions et qu'il lui laisse libre sa vie privée, le liant seulement relativement à l'exercice de ses fonctions dans l'ordre hiérarchique. Au-dessus du prêtre, l'obéissance se complète dans le religieux. Ainsi, à partir de la famille où nous avons vu poindre l'obéissance, ce grand principe va toujours s'agrandissant et s'élargissant pour le bonheur des hommes, jusqu'à ce qu'il atteigne sa plénitude dans la vie religieuse, qui se trouve ainsi placée au sommet de la perfection humaine. Le premier caractère de l'obéissance est le renoncement à l'examen et au contrôle. Il n'est pas besoin de dire que si la volonté d'un supérieur est contre la loi de Dieu, l'obéissance n'est plus un devoir puisqu'elle serait un crime. Mais, sauf cette exception, résultant d'un désordre qui entraînerait promptement le changement d'un supérieur délirant ou criminel, l'obéissance aux ordres mêmes qui nous paraissent dénués de raisons suffisantes ou utiles ne souffre pas de commentaire et de retard. Que savons-nous si cette inutilité apparente ne cache pas quelque vertu pour notre avancement spirituel ? Et d'ail-

leurs, un acte d'humilité, fût-il complètement vide de soi, se trouve revêtu de mérite et d'efficace par l'obéissance même. Le second caractère de l'obéissance, c'est d'être intérieure. C'est dans ce caractère qu'elle prend toute sa vertu, toute sa force spirituelle, de même que la prière. S'il n'y a pas union intime, concordance absolue du mouvement de l'âme avec l'acte extérieur, l'obéissance n'est qu'un vain simulacre, un mensonge. Le soldat obéit à son chef, mais souvent sa volonté est ailleurs. Son corps est au service, mais son âme va où elle veut. Il n'est pas tenu à plus. Un religieux s'est donné corps et âme à J.-C. ; il n'y a pas de reprise à exercer sur cet acte de donation. Un engagement si grand, si absolu, commande les plus sérieuses réflexions avant de le contracter. Demandons à Dieu d'éclairer tous les recoins de nos âmes, tous les replis de notre volonté si complexe, (où vivent peut-être) tant de sentiments cachés, tant de caprices, tant de pensées inconnues, qui un jour nous tourmenteraient cruellement dans le silence de la retraite, si avant que de renoncer à notre liberté, nous ne

prenions pas garde à leur (existence) et ne mesurions pas (sur ces obstacles connus) les forces de notre âme. Le religieux qui a bien rencontré sa vocation a le bonheur d'un ange. Pour le religieux qui l'a manquée, le couvent est un enfer : ce qui faisait dire à l'académicien Duclos, que l'homme au monde le plus infortuné était un mauvais religieux. Le monde a peine à concevoir cette abnégation complète de la volonté. Cette pensée l'effarouche ; le religieux est pour lui quelque chose d'étrange, (un être) fanatique : il ne veut point croire à son bonheur. Cependant la religion ne fait que compléter l'application d'un principe qui fait le bonheur de la société et de l'individu, l'obéissance, l'abnégation de soi-même. Eh ! bon Dieu ! quel homme ne se sent souvent accablé du poids de sa volonté et ne cherche à se décharger de ce fardeau, comme il peut ? Et d'où vient que l'on dit si souvent : « Cet homme est esclave de ses passions, il n'est pas maître de lui, etc. » C'est que la liberté (de l'âme) n'est pas là où les passions sont libres. C'est donc que la (vraie) liberté n'est pas où la volonté est sans frein,

et que plus l'homme se renonce, se restreint, s'annule dans ses passions et dans sa volonté, plus son âme se dilate et s'élève dans le champ de la vraie liberté, qui est la volonté de Dieu. A mesure que l'homme se dérobe à lui-même pour obéir à Dieu, son bonheur s'épure, son indépendance s'achève. C'est la conformité absolue, éternelle à la volonté de Dieu manifestée dans une clarté ineffable, qui fait la félicité des Saints dans le Ciel.

ONZIÈME ENTRETIEN

Le vœu d'obéissance est opposé à l'orgueil. Le vœu de pauvreté est opposé à la concupiscence des yeux. N.-S. qui a voulu être tenté de toutes nos tentations afin de nous laisser des exemples et des encouragements divins, fut éprouvé quant à la concupiscence des yeux, lorsque Satan lui découvrit du haut de la montagne tous les royaumes de ce monde avec leur gloire. Nous savons comment le Sauveur repoussa cette tentative [1].

(1) Matt. IV, 8 et seq.

Hélas ! malgré cette leçon solennelle, qui de nous ne se laisserait séduire, si Satan nous venait offrir l'empire du monde ? Ne sommes-nous pas chaque jour séduits à moins ?... Outre ce grand exemple (et celui de sa vie entière), J.-C. a prêché dans ses paraboles et ses discours ( ) [1] le danger des richesses et l'amour de la pauvreté. Dans la parabole du mauvais riche, il nous montre (après leur mort) celui-ci enseveli dans les flammes, et Lazare porté dans le sein d'Abraham [2]. Ailleurs il dit qu'il est plus difficile à un riche d'entrer dans le Ciel qu'à un chameau (ou à un cable) de passer par le trou d'une aiguille [3]. Enfin, dans le Sermon sur la montagne, il s'écria : *Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient* [4]. Cet ensemble merveilleux des exemples et des prédications de

(1) M. Houet a oublié de remplir la parenthèse.

(2) Luc. XVI. 22. *Factum est autem ut moreretur mendicus et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno.*

(3) *Facilius est camelum per foramen acus transire quam divitem intrare in regnum cœlorum.* Matt. XIX, 23. Cf. Marc. X, 25. Luc. XVIII, 25.

(4) *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum.* Matt. V. 3. Cf. Luc, VI. 20.

8

J.-C., ce faisceau indissoluble des paroles (et des actions) divines nous enseignent assez que c'est un devoir pour tous les Chrétiens de se détacher des biens de la terre et de dématérialiser toutes leurs affections. Bien entendu cependant que ce précepte (universel) du détachement (des biens terrestres) n'emporte pas l'abandon des propriétés, ce qui rendrait la société impossible, mais simplement la pauvreté spirituelle (*pauperes spiritu*), l'usage des biens de ce monde pour leur utilité matérielle et sociale et non comme centre d'affection. Tout le sens, toute l'étendue du précepte se trouve donc dans ces deux mots : Heureux les *pauvres en esprit*. Mais Notre-Seigneur, après avoir proclamé ce précepte rigoureux, indispensable, qui s'adresse à tous, donne le conseil qui domine de bien haut le précepte, mais qui ne s'adresse qu'à quelques-uns. Il n'a point prononcé de paroles inutiles : ainsi ses conseils, dont la pratique n'est pas indispensable à l'œuvre du salut, ont dû recevoir leur exécution rigoureuse, mais renfermée dans un petit nombre d'âmes chéries. De sorte qu'en laissant dans la largeur du pré-

cepte toute la liberté nécessaire à la généralité des hommes pour l'existence et le jeu de la société temporelle, il a rendu possible la pratique du conseil par le petit nombre, et complété ainsi son œuvre divine. C'est bien admirable que cette hiérarchie de perfections qui s'élève dans la société chrétienne, depuis la large base du commun des fidèles jusqu'au point suprême des ordres religieux les plus avancés dans la pratique des conseils évangéliques. L'humanité se présente, sous ce point de vue, comme une (immense) pyramide dont le sommet (glorieux se cache dans le ciel) (1).

Nous avons vu l'identité radicale de la vertu d'humilité et du vœu d'obéissance. Le vœu de pauvreté tient à son tour par des rapports intimes au vœu d'obéissance et peut être considéré comme un développement de ce premier vœu. En effet, l'obéissance est le principe opposé à l'orgueil, le sacrifice complet de tout égoïsme ; le vœu de pauvreté en est la conséquence nécessaire. Car

(1) « Il y a un grand caractère dans les ouvrages de la Divinité : non seulement ils sont parfaits, mais ils vont toujours croissant en perfection. » Bernardin de St-Pierre. Etudes. (Note de M. Houet).

l'orgueil, l'amour-propre, l'égoïsme et leur suite se logent toujours plus ou moins dans le sentiment de la propriété, et infirmeraient la pratique de l'obéissance (ou l'humilité). Par le vœu de pauvreté, le religieux coupe par la racine toutes ces misères, et à mesure qu'il rompt (ainsi) tout ce qui le lie à la terre, il s'élève plus librement dans la perfection. Mais les biens de ce monde ne consistent pas seulement en arpents de terre et en écus ; (la gloire), la renommée est une possession encore plus attrayante et plus recherchée de l'ambition humaine. Le religieux, par le fait même de son dépouillement matériel, se trouve bien (généralement) à l'abri de la tentation des richesses, mais la tentation de la vaine gloire nous suit partout : partout où il y a des hommes rassemblés, cette tentation se trouve au milieu d'eux. (Exemple des Apôtres : *Quis eorum videretur maior* (1). ....*Dic ut sedeant unus et alter*...) (2). Comment le religieux échappera-t-il à ce danger ? Sa ressource la plus sûre sera ce principe de renon-

(1) Marc. IX, 33. Cf. Luc IX, 46. XXII, 24.
(2) Matt. XX. 21.

cement et d'abnégation complète, contenue dans le vœu d'obéissance. S'il est véritablement humble, s'il pratique dans toute son étendue le vœu d'obéissance, il sera fidèle à son vœu de pauvreté : merveilleuse et indissoluble union de ces vœux qui se prêtent un mutuel secours, et vivent, pour ainsi parler, l'un dans l'autre.

DOUZIÈME ENTRETIEN

Jésus-Christ a dit : *Heureux les pauvres !* Le monde dit : *Heureux les riches !* Ces deux (maximes étant diamétralement opposées, et la richesse étant exclusive de la pauvreté, et réciproquement), il n'y a pas de tiers parti à suivre : il faut donc être riche avec le monde, ou pauvre avec Jésus-Christ. Mais remarquez que le monde en disant : « Heureux les riches », n'octroie pas pour cela son bonheur à tous les hommes. Combien aspirent aux richesses et ne les atteignent jamais ? C'est un bonheur assez étrange proposé aux hommes, qu'un bonheur nécessairement exclusif, qui laisse la plus grande partie d'entre eux à l'état de

souffrance et sans aucun espoir de compensation future. Au contraire, le bonheur enseigné (et promis) par Jésus-Christ est accessible à tous : car libre à tous les hommes riches ou indigents de se détacher de toute affection aux choses terrestres, de pratiquer la pauvreté spirituelle. Ainsi, considéré temporellement, le bonheur de Jésus-Christ, s'offrant à tous, l'emporte de beaucoup sur celui du monde qui ne s'offre qu'à quelques-uns. Que s'il fallait (en outre) (et, certes, rien de plus juste) comparer la paix et la sérénité, qui accompagnent le détachement des richesses, aux soucis, aux amertumes qu'engendre leur amour, l'avantage grossirait bien davantage. Mais il y a un poids plus fort à jeter dans la balance. Le monde s'inquiète peu de l'autre vie ; il nous dit : « Jouissez toujours, tant que la vie dure » et n'ose s'engager au-delà. « Heureux les pauvres d'esprit, dit J.-C., *parce que le royaume des cieux leur appartient* ». « Heureux les pauvres ! » heureux dans ce monde : voilà le bonheur positif des pauvres, selon J.-C., opposé au bonheur des riches, selon le monde. « Parce que le royaume

des cieux leur appartient » : bonheur d'espérance. La contre-partie manque dans les promesses du monde, et ce vide démontre assez l'immense inégalité de ses promesses (comparées) aux promesses du Fils de Dieu. Mais il y a plus encore. Jésus-Christ maudit le monde et ses richesses ; il le déclare placé tout entier dans le mal, *in maligno positus* (1), appartenant à Satan (qu'il proclame) « prince de ce monde » (2), d'où il résulte que tous ceux qui se lient au monde par leurs affections et placent leur bonheur dans son bonheur, n'ont aucun droit au royaume des cieux et appartiennent à Satan. Ceci nous prouve surabondamment qu'il nous faut et bien vite, opter entre l'un et l'autre, puisqu'il n'y a pas de conciliation possible ; bien vite opter, et ne pas attendre à la fin, quand le monde nous échappera, ce qui serait une dérision de Dieu, à ce moment où l'homme se trouve, à une minute près, balancé entre le temps et l'éternité. (Le renoncement au monde par le détachement de ses biens) est le devoir rigoureux

(1) I. Joan. v, 19.
(2) Joan. xii, 31.

de tous les fidèles. Mais la religion (l'état religieux) se détache en quelque sorte du précepte, comme nous l'avons vu, pour s'élever au conseil. Autrefois les lois reconnaissaient les vœux de religion, favorisaient la pratique absolue du vœu de pauvreté ; elles considéraient l'homme engagé dans la religion comme mort civilement. Les successions auxquelles il avait droit passaient directement à ses héritiers, en vertu de la loi qui le dispensait ainsi de tout acte de propriété. Aujourd'hui l'état civil ne reconnaissant pas les vœux religieux, la loi ne se prête plus à cette pratique complète de la pauvreté, et le religieux, si une succession lui vient, est contraint de faire acte de propriété. Mais il n'est propriétaire qu'aux yeux de la société extérieure et nullement devant celle dont il fait partie... C'est une des misères de l'homme de se rabattre sur les petites choses, quand il est dépossédé des grandes. Cette infirmité se manifeste bien souvent et sous bien des formes dans l'humanité, et ce n'est pas une des moindres preuves de sa grande chute. Un adage dit que « *Satan serait très heureux s'il possédait une*

paille ». C'est qu'en effet, ayant tout perdu en perdant Dieu, il serait très réjoui de la possession d'un fétu. Le religieux, après s'être dépouillé de la possession de ses propriétés, doit donc bien prendre garde à ne pas reporter son affection sur les petits objets qui lui sont laissés à cause de leur indispensable usage. S'il ne s'attache à tuer en lui l'amour de la possession, il sera aussi attaché (sic) à son chapelet de cinq sous qu'à une terre de six millions, et aussi amoureux d'une petite gravure de peu de valeur, qu'il l'eût été d'une toile de Raphaël.

TREIZIÈME ENTRETIEN

Le vœu de chasteté est opposé à la concupiscence de la chair, comme celui de pauvreté l'est à la concupiscence des yeux. La chasteté, en prenant ce mot dans son acception ordinaire, est une vertu de précepte pour tous les Chrétiens. Mais, comme telle, elle n'implique pas la continence absolue ; car Dieu qui veut la vie du genre humain ne saurait lui imposer une loi contraire à cette vie. Le

mariage est saint et tout-à-fait dans l'ordre de la volonté divine. Mais cette grande loi de la reproduction des êtres n'est nullement en contradiction avec le conseil qui appelle quelques hommes à la pratique du célibat religieux, en les liant par le vœu de chasteté. En effet, quand même ce conseil n'existerait pas, il y a dans la société une nécessité de misère et de pauvreté, qui exclut du mariage environ trente-quatre individus sur cent et les condamne au célibat. Or, tant que ces individus se trouvent sous l'empire de cette nécessité, ils sont tenus à une continence aussi sévère que le religieux, à la seule différence des vœux, qui lient pour la vie, tandis que le célibat imposé par la nécessité n'oblige plus, passé la nécessité. Mais quel état dangereux que cette continence forcée où la vertu de celui qui la souffre n'étant pas sanctifiée par le vœu de religion, lutte avec les forces ordinaires contre un penchant qui, dans l'état de continence absolue, demande les plus hautes grâces de la perfection religieuse pour être combattu avec avantage. Le célibat religieux (nécessairement restreint au petit nombre) est

donc plutôt en harmonie qu'en opposition avec la loi de la société, puisqu'il s'accorde avec le fait de la surabondance génératrice de la société, et qu'il la neutralise autant que possible.

Des trois vœux de religion, celui de chasteté est le plus rude et le plus difficile à observer, parce qu'il attaque directement la chair qui est le foyer de la concupiscence. Mais cette force, cette puissance de notre ennemi nous montre avec quelle énergie nous devons le combattre, et (combien il importe d'user) de toutes armes dans ce combat. La pratique des conseils évangéliques développe, pour ainsi parler, la tactique de cette sainte stratégie ; elle poursuit la chair dans toutes ses voies, apprend à connaître et à déjouer toutes ses ruses. (Du reste quelque rude qu'elle soit) cette lutte contre la chair (au moins dans les limites du précepte) est tellement dans l'ordre non seulement de nos intérêts éternels, mais même des temporels, qu'elle fait l'*homme* aux yeux du monde, comme elle constitue le *Chrétien* devant Dieu. On dit d'un homme qui s'abandonne à ses appétits sensuels, qui est esclave de son dîner et

de son souper : « *C'est une brute* » ; tant il est vrai que les principes des vertus chrétiennes, loin d'être excessifs et en dehors de l'humanité, se trouvent dans les idées communes des hommes. St-Paul nous dit que *la chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair* (1). Ces paroles formulent parfaitement cet état de guerre implacable qui tient sans cesse aux prises ces deux puissances de l'homme. C'est donc à dire qu'il n'y a plus de conciliation, ni de trève possible entre ces deux ennemis, qu'il faut nécessairement que l'un écrase l'autre, et que la vertu n'est possible que par l'asservissement de la chair. C'est ce qu'il faut bien comprendre pour concevoir une idée juste de la vie chrétienne (et par suite de la vie religieuse). La virginité a été pratiquée et chérie d'un amour de prédilection par N.-S. J.-C. Il est dit d'un apôtre qu'il était le « disciple bien-aimé de Jésus » (2) : cet apôtre était vierge. (La Mère de Jésus, son Précurseur).

(1) *Caro concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem.* Gal. v, 17.

(2) Joan. XIII, 23.

Chez tous les peuples la chasteté fut un objet d'estime, de vénération sainte : C'est que, plus qu'aucune autre vertu, elle détache l'homme des choses de la terre et le fait digne de communiquer avec le monde supérieur, le monde spirituel *(nostra conversatio in Cœlis est)* (1). Aussi fut-elle généralement (jointe au sacerdoce, et imposée aux ordres les plus parfaits et les plus vénérés dans tous les temps. Là où l'on ne put y atteindre, on tâcha du moins d'en approcher). Ce faible aperçu nous laisse entrevoir toute la portée du vœu de virginité et comment il perfectionne l'état religieux.

Les trois vœux qui renferment les trois vertus d'humilité, de pauvreté et de chasteté étant accomplis, reste une vertu dont la pratique complète l'édifice spirituel, ou plutôt qui est l'âme même de ces vœux, (le principe d'où ils émanent en même temps que) le but où ils poussent l'âme, en un mot le champ où l'âme doit s'exercer sous l'action puissante des trois vœux : c'est la charité. L'homme n'est pas isolé sur la terre ; s'il se doit

(1) Phil. III, 20.

à lui-même, il se doit aussi à son prochain. La loi de J.-C. a posé les hommes vis-à-vis les uns des autres, comme il s'est posé lui-même devant tous, dans une attitude de sacrifice, d'abnégation de soi-même en faveur du bien général. Or les trois vœux de religion, détruisant l'égoïsme sous toutes ses formes, et délivrant par le fait de tout soin personnel en détachant, pour ainsi dire, du sol les pieds du religieux, laissent un champ illimité à l'exercice de la charité, qui se trouve nécessairement restreint dans l'ordre commun de la vie. Aussi voyons-nous qu'aucun des ordres de religion ne s'est renfermé dans la pratique abstraite des vœux, mais que tous se sont épanchés et comme épanouis dans quelque ministère de charité. Les uns ont parcouru le monde prêchant aux Chrétiens infidèles et aux Infidèles non chrétiens. D'autres se sont attachés au lit des malades et aux diverses œuvres de ce genre. Quelques-uns n'opérant pas d'œuvres de charité extérieure se sont exclusivement livrés à cette charité interne voilée, silencieuse, qui s'exerce par la prière. Ils ont passé leur vie à appeler les grâces du Ciel sur

la terre, et le monde serait plein d'étonnement, s'il savait tout ce qu'il doit à ces hommes d'oraison. Ce sont les prières de quelques pauvres reclus, de quelques pauvres carmélites à genoux devant leur croix de bois, qui vivifient la parole des prédicateurs et donnent (à la science du docteur) son efficace. Le ministère du prêtre est sublime, il touche à ce qu'il y a de plus saint; mais comme son sacrifice est bien loin d'atteindre celui du religieux en étendue, le prêtre (qui n'est que prêtre) a une bien moindre puissance dans l'exercice de la charité. La plupart des grandes œuvres chrétiennes ont été exécutées par des ordres religieux (surtout par le clergé régulier qui réunit à la puissance et à la dignité du prêtre l'abnégation complète du religieux).

QUATORZIÈME ENTRETIEN

Il résulte des entretiens précédents que la vertu chrétienne consiste à transformer l'homme de péché en l'homme de Jésus-Christ, à replacer dans la vie l'homme qui par le poids de la concupis-

cence est entraîné vers la mort, en un mot à opérer l'union de notre être à Dieu. Mais l'homme ne peut pas, avec ses seules forces, accomplir cette réunion nécessaire : il faut que Dieu vienne à son aide, et c'est cette main invisible de Dieu, sans cesse tendue à l'infirmité humaine,qu'on appelle la grâce. Nous sommes si débiles et si impuissants par nous-mêmes, que, selon l'Apôtre St-Paul, nous ne pourrions pas même dire : *Père* (1), si le St-Esprit ne priait en nous par des gémissements ineffables (2). C'est avec le secours de cette grâce, d'abord gratuite et prévenante, que nous pouvons aller à Dieu et concourir avec lui à l'œuvre de notre salut, car Dieu exige le concours de l'homme pour son salut, il veut qu'il y applique son activité, qu'il y mette du sien. S'il en était autrement, si l'homme pouvait être sauvé passivement, sa liberté serait détruite ; la foi n'aurait plus de sens. Mais quelle sera la nature de ce concours ?

(1) *Accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba (Pater).* Rom. VIII, 15. Cf. Gal. IV, 6.

(2) *Ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* Rom. VIII, 26.

Consistera-t-il dans la pensée ? Non, la pensée est passive, indépendante de la volonté. Aura-t-il lieu par l'amour ? Il y a dans l'amour un commencement de vie, d'activité propre. Mais l'amour est une affection de l'âme trop accidentelle : il n'est pas donné à tous de s'éprendre d'un amour sensible pour la pratique des préceptes divins. Bien des âmes éprouvent des sécheresses, des dégoûts profonds, et quelle serait leur misère, si elles ne pouvaient concourir à la grâce que par une affection que nul ne peut se procurer ! Il y a d'ailleurs toujours un peu d'égoïsme dans les mouvements de l'amour, à cause des consolations que nous en attendons (ou recevons). C'est dans la volonté seule que réside le pouvoir de concourir à la grâce. Cette faculté est commune à tous les hommes, elle constitue toute la force morale et toute l'activité de l'âme. La vie chrétienne consiste tout entière dans la direction de la volonté vers Dieu, cette direction de la volonté qui donne la vertu et l'efficace à nos actes et qui détermine leur accomplissement en vue de Dieu ou de nous-mêmes. Si nous voyons un pauvre demi-nu et

grelottant de froid, et que nous lui jetions des vêtements, cette charité sera pleine de mérites aux yeux de tous, excepté peut-être aux yeux de Dieu. Si nous avons jeté ce vêtement au pauvre pour nous épargner le spectacle douloureux de son angoisse, cette action se rapportant uniquement à nous, il n'y aura pas eu direction de notre volonté vers Dieu et conséquemment point de mérite à ses yeux. Que si, au contraire, en même temps que notre main donnait, notre volonté s'est portée vers Dieu, notre action a été, en quelque sorte, divinisée par l'association de notre volonté avec la volonté de Dieu.

Il y a deux moyens de tenir sa volonté vers Dieu : la *prière et la vigilance : « vigilate et orate* (1) ». Ces deux exercices de l'âme ne sont au fond qu'un seul et même travail, car la prière, dans son essence, n'est qu'un mouvement direct de la volonté vers Dieu, en se dégageant, autant que possible, de tout ce qui pourrait altérer ou détourner ce mouvement : et la vigilance est un travail de la volonté qui, hors de la prière directe, s'ef-

(1) Matt. xxvi, 41. Marc xiii, 33, xiv, 38.

force de se tenir en rapport avec Dieu, de donner à tous les mouvements de la vie cette sainte direction, se tenant toujours en garde contre ce qui pourrait la détourner ou l'emporter loin de la pensée de Dieu. Ces principes sont faciles à comprendre, mais combien sommes-nous malhabiles et défaillants dans la pratique ? Notre volonté est si infirme que, même dans les bonnes actions qui n'ont, ce semble, d'autre mobile que l'intérêt de Dieu, elle demande aide et secours aux choses extérieures ; elle a besoin de s'appuyer sur des motifs pris dans l'intérêt de nous-mêmes. Nous voulons bien aller à Dieu, mais nous nous laissons distraire à tout ce qui se rencontre sur la route, et nous quittons le droit chemin pour aller prendre ces choses qui nous séduisent. Nous faisons ainsi, en voyageant vers Dieu, tant de détours et de coudes, qu'il nous devient quasi impossible d'arriver jamais. Mon Dieu, devrions-nous avoir quelque chose de plus pressé que de nous rendre auprès de vous ! — N'oublions donc jamais que notre volonté doit toujours être en mouvement de gravitation vers le Ciel ; qu'à l'heure où notre

âme s'échappera du corps, elle suivra la direction que nous lui aurons donnée ici-bas, et que si nous l'avons lancée vers Dieu... (Heureux l'homme dont la volonté serait complètement unie avec celle de Dieu). Il serait comme les Saints, sauf la vision béatifique, dont son âme ne serait séparée que de l'épaisseur du tissu de son corps.

QUINZIÈME ENTRETIEN

Le monde se partage en deux royaumes, deux cités, comme parle Saint Augustin : celle de Dieu et celle des hommes. Il est évident que nous devons nous donner à l'une ou à l'autre, nous faire serviteurs de Dieu ou vassaux de Satan. Nous reconnaissons qu'il serait insensé de choisir l'empire du mal, et cependant, nous le choisissons tous plus ou moins. Nous avons bien un commencement de bonne volonté et le désir de nous sauver, mais nous gardons toujours un fonds d'affection pour le monde, pour le royaume de Satan, ce qui est tout un ; et nous nous efforçons de concilier l'œuvre sévère du salut avec la parti-

cipation aux jouissances que nous présente l'ennemi de Dieu. Il y a des hommes qui prennent décidément leur parti et qui se jettent à corps perdu dans le monde. Ces hommes sont bien plus raisonnables que nous. Ils se livrent tout entiers au monde et prennent tout ce qu'il y a de bon à prendre dans le monde ; ils jouissent autant qu'ils peuvent ; ils tendent de toutes leurs forces au but qu'ils ont choisi : c'est un état qui se conçoit. Mais faire les choses à demi, mais avoir un pied chez Dieu et l'autre chez le diable, mais vouloir être heureux, à la fois, à la façon du monde et à la façon des Saints, c'est un vouloir absurde et une inconcevable folie. Dans cet état, quelque peu que l'on fasse pour plaire à Dieu, on en fait toujours excessivement trop ; c'est une peine inutile, car Dieu n'en tient pas compte. Il nous dit que nous ne pouvons pas servir deux maîtres à la fois (1) et que là où est notre trésor, là est aussi notre cœur (2). Or, si nous attachons quel-

(1) *Nemo potest duobus dominis servire.* Matt. VI, 24. Cf. Luc. XVI, 13.

(2) *Ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum.* Matt. VI, 21. Cf. Luc. XII, 34.

que prix aux jouissances du monde, notre affection est au monde, et nous avons beau dire que nous aimons Dieu, cela n'est pas possible, cela n'est pas vrai. L'amour est une chose indivisible. Il faut donc choisir une bonne fois et se donner à Dieu sans réserve. Mais ne nous dissimulons pas qu'une fois ce choix accompli, il est difficile de persévérer et que notre salut est essentiellement laborieux ; que nous sommes entourés de tentations ; que le mal nous obsède de toutes parts. Nous marchons toujours au milieu du danger ; mais aussi Dieu nous aide en proportion des difficultés que nous rencontrons, moyennant le concours de notre volonté qui doit être sans cesse tendue vers lui. Unie à Dieu et tirant de lui sa force, notre volonté doit sans cesse travailler à garder l'âme, à la couvrir de son mieux. Il y a pour la garde de l'âme deux sortes de précautions à prendre : précautions extérieures et précautions intérieures. Les précautions extérieures tendent à diminuer le plus possible les chances de perdition et à multiplier celles de salut Dès l'enfance, il nous a été recommandé de fuir les sociétés dan-

gereuses, les spectacles corrupteurs, toutes les occasions de mal faire. A mesure que nous avançons dans la vie et que nos points de contact avec le monde se multiplient, nous devons développer notre système de précautions et de défense, et devenir de plus en plus alertes et vigilants au danger. C'est cette pratique qui a poussé au désert tant d'anachorètes, qui a créé tant de pratiques pieuses à l'usage des Saints, qui a inspiré toutes les institutions chrétiennes. Mais quelque bien gardé que l'on soit des attaques extérieures, tout n'est pas fait encore : il reste une bonne moitié de l'ouvrage. Nous avons des ennemis au-dedans de nous, nous sommes exposés à des tentations dont on ne se débarrasse pas par la fuite et que le solitaire emporte au désert. Ce sont les tentations intérieures qui demandent un ordre de précautions spéciales, la prière et la vigilance. Songeons à Jésus-Christ dans le désert : il y fut tenté et repoussa la tentation par la prière. Cette épreuve à laquelle il voulut bien se soumettre nous donne un grand enseignement que nous n'avons peut-être jamais bien compris. C'est un exemple

complet de ces deux ordres de précautions que nous avons exposées. Que veut dire ce désert où il se retira ? Il nous apprend que nous devons faire comme un vaste désert autour de nous, en éloignant de notre âme le tumulte et la foule des tentations du monde. Notre-Seigneur fut tenté dans ce désert et il jeûnait (1) et priait (2). Qu'est-ce à dire ? Si ce n'est que c'est par la prière et la vigilance que nous devons combattre les tentations intérieures qui assaillent l'âme jusque dans la retraite. — Au reste (si cette continuelle vigilance, si cette lutte sans repos nous paraît pénible), songeons que ce que nous faisons ici-bas, nous le faisons pour l'éternité, que si l'on aime le mal ici-bas, on y sera plongé éternellement, et que si l'on s'attache au bien, c'est-à-dire à Dieu, on le possèdera aussi à tout jamais.

SEIZIÈME ENTRETIEN

Toutes les créatures cherchent le bonheur, parce

(1) *Jesus ductus est in desertum a Spiritu ut tentaretur a diabolo. Et cum jejunasset, etc.* Matt. IV, 1, 2.

(2) *Abiit (Jesus) in desertum locum, ibique orabat.* Marc. I, 35. Cf. Luc. V. 16.

que le bonheur au fond n'est que l'être, et qu'il est dans la nature que chaque individu tende à conserver, à développer, à agrandir son être. Dieu lui-même est, en quelque sorte, soumis à cette loi ; il veut être infini, éternel, il veut être Dieu. Du temps de Cicéron, on comptait (près de) trois cents systèmes sur le bonheur ou le souverain bien, comme disaient les anciens, et aucun d'eux ne réussit à tirer le genre humain de sa profonde misère. Certes, c'est une chose bien désolante à penser que ce travail prodigieux des hommes vers la félicité et l'éternelle stérilité de leurs efforts. Car y en a-t-il un seul, sur un si grand nombre, qui soit arrivé à la plénitude de ses désirs ? Or si dans cette position désespérante, Dieu lui-même venait sur la terre et nous disait : « Je vais vous enseigner à trouver ce bonheur », si même un Ange seulement nous disait ces paroles, quelle joie notre cœur aurait à les entendre ! Eh bien ! cette supposition s'est réalisée. Jésus-Chrit lui-même est descendu sur la terre uniquement pour nous enseigner le bonheur, et il a prononcé les paroles qui l'annonçaient avec une solennité qui

sortait, on peut le dire, de ses habitudes. Il est sur la montagne, un grand peuple l'entoure ; il ouvre la bouche (dit l'Ecriture) et le premier mot qu'il prononce est celui de bonheur : « *Beati* [1] ». Parmi ceux qui l'écoutaient il y en eut qui crurent à sa parole et trouvèrent le bonheur qu'il publiait ; car jamais le Fils de l'homme ne prononça une parole qui ne portât son fruit ; mais nous devons penser que ce fut le petit nombre, à en juger par nous-mêmes qui recevons, chaque jour, les mêmes enseignements, sans qu'il y paraisse à peine, parce qu'il en est peu parmi nous en qui la divine parole jette assez de racines pour fructifier. Est-ce faute de comprendre cette parole que nous la mettons si peu en pratique ? Non : ce ne sont pas les lumières qui nous manquent ; ce sont les passions qui nous égarent. Quand nous écoutons les conseils des passions, nous savons fort bien que nous n'arriverons pas au bonheur, nous en avons trop l'expérience pour nous tromper ; mais nous manquons toujours d'un fonds de volonté et nous nous laissons aller. Jésus-Christ s'écria :

(1) Matt. x, 3 et seq. Luc. vi, 20 et seq.

« Bienheureux les pauvres d'esprit ! » Voyez comme la parole divine est profondément vraie. Le monde dit au contraire : « Bienheureux les riches » ; et d'abord : « Heureux les riches matériellement. » Mais est-il bien vrai qu'il y ait quelque bonheur dans cette richesse ? La pauvreté matériellement est dure, et de ce côté, les richesses mettent à l'abri de certaines douleurs ; mais quel prodigieux contrepoids dans les soucis et les tortures morales de toutes sortes qui accompagnent la possession des richesses ! Toute compensation faite, il y a plus de paix même dans la pauvreté matérielle. Je l'ai toujours observé, et c'est une des choses qui m'ont frappé le plus profondément (1). Voilà pour la richesse matérielle. Quant à la richesse spirituelle, les promesses du monde sont encore plus menteuses. Le monde dit : « Bienheureux les riches d'esprit. Bienheureux ceux qui sont possédés de la soif des biens qu'ils n'ont pas ! » C'est comme s'il disait : « Bienheureux ceux qui, du matin au soir, se

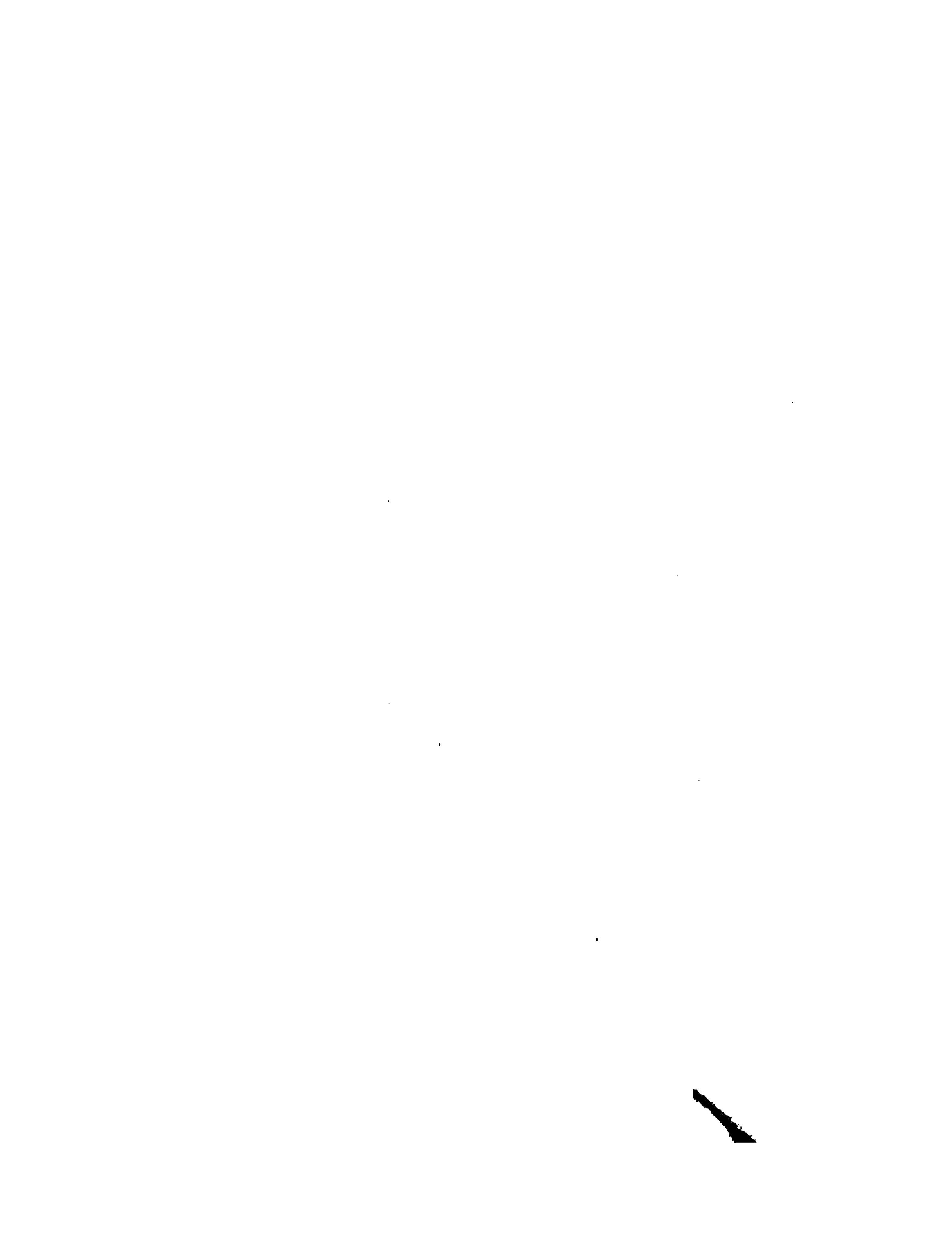
(1) C'est aussi le sentiment de Schopenhauer qui, cela va sans dire, ne se place qu'au point de vue purement naturel.

tourmentent, s'usent l'âme et le corps à chercher des choses qu'un seul homme sur cent mille ne trouve pas habituellement ». Le monde dit encore : « Heureux les riches d'esprit, heureux les savants, les hommes à talents ! » Mais qu'est-ce que la science ? C'est un peu de lumière qui nous découvre une infinité de choses que nous ne pouvons savoir. Le savant entre dans son cabinet, s'asseoit devant sa table, travaille quatorze heures par jour ; et quand il s'est fait autour de lui comme un vaste royaume d'ignorance, il meurt, on l'enterre et tout est fini. Qui n'a pas entendu parler des tracasseries infinies et des amertumes de la renommée ? Le savant travaille toute sa vie pour gagner ce pain d'orgueil, à la sueur de son front, et s'il en a un morceau dans sa poche et qu'il veuille en manger, il broie le marbre entre ses dents. Il n'y a donc que fausseté dans les promesses du monde. Jésus-Christ dit : « *Beati pauperes* » ; mais il n'entend pas dire par là que ce soit un bonheur de mourir de faim. Dieu a donné la terre en héritage aux hommes. Tout le monde est convié à cette table, et tout le monde

y prendrait place, si la société, c'est-à-dire une fausse société n'avait jeté hors du droit commun la majeure partie des hommes. Jésus-Christ veut nous dire qu'il ne faut point avoir d'attache aux biens de ce monde, soit que nous ayons quelque chose, soit que nous n'ayons rien, afin que nous puissions être toujours heureux dans quelque position que Dieu nous place, nous contentant de peu, nous contentant de rien, si Dieu le veut. Nous devons être semblables à un pauvre qui, n'ayant qu'un morceau de pain, mais comptant sur la Providence qui le lui donna, serait, si l'on venait à le lui ôter, tout aussi calme qu'auparavant. Nous savons fort bien que le monde nous trompe ; la raison divine a toujours (accès) dans notre raison, et nous n'ignorons pas où est le bonheur. Que si néanmoins, par une sorte d'entraînement fatal, nous revenons toujours à ces biens du monde dont l'inutilité (ou, pour mieux dire, la funeste influence) nous est si bien et depuis si longtemps démontrée, c'est, à mon avis, une des plus fortes preuves de notre dégradation. Ainsi chacun cherche à s'agrandir le plus qu'il

peut, depuis le plus petit maire de village jusqu'à Louis-Philippe, Nicolas ou Guillaume de Hollande : chacun s'efforce d'empiéter sur le champ ou le royaume de son voisin, souvent en l'arrosant du sang de son frère, les rois surtout. Ces gens-là, en sont ils plus heureux ? Eh ! mon Dieu ! Silvio Pellico, dans les cachots de Milan, de Venise ou du Spielberg, où il avait à subir des tourments atroces, avait plus de calme dans l'âme que l'im(pitoyable) François sur son trône. L'homme qui court après les richesses (ou les grandeurs de ce monde) est semblable à l'enfant qui court après une bulle de savon, cette bulle l'enchante par ses vives couleurs, mais qu'il la touche, elle crève et ne lui laisse dans la main qu'un peu d'eau assez infecte. Il est donc incontestable que dès ce monde le pauvre est plus heureux que le riche.... Mais voyons ce qu'ajoute J.-C. « Heureux les pauvres, *parce que le royaume des Cieux leur appartient.* » Est-ce donc qu'il y ait une classe d'êtres privilégiés que Dieu choisisse aux dépens des autres ? Nullement : c'est l'homme lui-même qui choisit... La pauvreté

d'esprit, toutes les vertus de détachement et d'abnégation, qui sont l'essence de la perfection chrétienne se résument dans l'humilité. Et qu'est-ce que l'humilité ? C'est le sacrifice de soi-même à l'ordre universel, c'est-à-dire à Dieu même dont la volonté est l'ordre pour tous les êtres. Quand on se renonce à soi-même, on se perd, mais (pour se retrouver) dans cet ordre divin, identifié avec lui et possédant (tout en lui). L'orgueilleux, au contraire, qui se fait centre, qui se fait un ordre à lui, renonce au royaume (de Dieu) et il retrouvera, dans l'autre monde, cet ordre qu'il se sera créé ici-bas : car les hommes obtiennent ce qu'ils veulent. Après avoir été tyran parmi les hommes, s'être fait Dieu ici-bas, il se retrouvera dieu encore, mais faux dieu, dans le ciel des ténèbres qui est l'enfer. Si nous voulions émigrer en Amérique, nous vendrions nos champs d'Europe pour en acheter là-bas. Il faut faire de même pour le ciel. Tout ce que nous vendrons à Dieu des choses de la terre, en y renonçant, nous servira à acheter des champs dans le beau royaume d'en-Haut.



CHAPITRE CINQUIÈME

1832-1833

UN RETOUR SUR NOS PAS. — DÉSERT BRULANT ET ARIDE.
ACCUEIL FAIT A LAMENNAIS PAR GRÉGOIRE XVI.
LACORDAIRE QUITTE SON MAITRE ET RETOURNE A PARIS.
UNE LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE PAMIERS
A LAMENNAIS, « FANAL ALLUMÉ PAR LA PROVIDENCE ».
« OBSCURS BLASPHÉMATEURS ». — DERNIERS BEAUX JOURS.
LE « GRAND VAINCU » RELANCÉ
JUSQUE DANS LES PROFONDEURS DE SA SOLITUDE.
LETTRE DE LAMENNAIS AU SOUVERAIN PONTIFE,
A L'OCCASION DU BREF ADRESSÉ A L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.
IL QUITTE POUR JAMAIS LE CHAMP DE BATAILLE
OU IL AVAIT CONQUIS TANT DE GLOIRE.
LE CITOYEN FRANÇAIS N'ABDIQUE PAS.
DEMI SACRIFICE, SACRIFICE NUL. — SOCIALISME CHRÉTIEN.
LE TORT DES HOMMES DE GÉNIE.
UNE « RÉVÉLATION IMPORTANTE » DE L' « INVARIABLE »
DE FRIBOURG ET DE L' « AMI DE LA RELIGION ».
PETITE HABILETÉ, GRANDE PERFIDIE.
CALOMNIES BURLESQUES ET SCÉLÉRATES.
DES CRIMINELS QUI ÉTUDIENT L'HÉBREU, LE SYRIAQUE,
LE LATIN, LE GREC, ETC. — LIGUORISANTS.
DES ESPIONS SANS LE SAVOIR.
« FIDÈLES ENDORMIS, PASTEURS IMMOBILES ».
« UN PETIT FERNEY ». — TRIOMPHE DES GALLICANS.
REVANCHE AUSSI DÉCISIVE QU'IMPRÉVUE.





Nous demandons au lecteur la permission de revenir un instant sur nos pas. Pendant que ce second volume était sous presse, nous avons eu l'occasion d'étudier, à Ploërmel, les archives considérables des Frères de l'Instruction Chrétienne que le Très-Révérend Frère Cyprien, le digne successeur de M. Jean de Lamennais, a bien voulu mettre à notre disposition : nous le prions d'agréer ici l'hommage de notre vive reconnaissance (1).

(1) Nous profitons de l'occasion pour remercier également les chers Frères Abel et Lucien de l'empressement qu'ils ont mis à nous aider dans nos recherches. D'autre part, nous n'oublierons point l'accueil si hospitalier, si cordial que nous avons reçu dans cette vénérée maison de Ploërmel où il semble que l'on rencontre, à chaque pas, la sainte et grande ombre de M. Jean de Lamennais.

Or, en fouillant ce trésor inappréciable, nous avons trouvé des documents du plus haut intérêt que nous jugeons à propos de publier dès à présent, bien que cela nous oblige à remanier complètement ce qui reste encore à imprimer de notre manuscrit. Nous pensons que personne ne nous saura mauvais gré, la cause étant toujours pendante, d'introduire de nouveaux documents, de nature à la faire mieux connaître et à permettre par suite au lecteur, désireux de porter sur Lamennais un jugement aussi éclairé qu'impartial, de ne prononcer son verdict qu'après avoir entendu tous les témoins à charge et à décharge.

La halte que nous venons de faire ne nous aura pas été inutile, si nous avons su en profiter pour retremper notre courage : c'est l'oasis où se repose le voyageur, déjà fatigué par un long chemin, avant de reprendre sa course et de s'enfoncer dans les profondeurs d'un désert aride et brûlant où il ne doit plus rencontrer désormais que tristesse, amertume et désolation.

Lors du dernier voyage de Féli à Rome, M. Jean de Lamennais écrivait de Redon, le 12 Mars 1832,

à M. Ruault, son digne collaborateur de Ploërmel, une lettre dont nous extrayons ce passage :

— J'ai reçu hier une lettre de mon frère en date du 13 Mars (1); la voici :

« Nous sortons de chez le Pape, qui nous a reçus avec infiniment de bonté, et qui nous a donné à chacun une médaille. Il m'a aussi donné sa bénédiction pour toi et pour tous les enfants qui sont dans tes écoles. Nous avons été présentés par le cardinal de Rohan, qui a eu pour nous toutes sortes de bons procédés. Nos ennemis tenaient fort à ce que nous n'eussions pas d'audience et depuis notre arrivée ils assuraient hautement que nous n'en aurions pas. Elle nous a été accordée de très bonne grâce, sur la demande que nous en avons faite directement au cardinal Bernetti. On a aussi remué ciel et terre pour empêcher que nos doctrines ne fussent examinées : elles le seront néanmoins, nous en avons la certitude. Seulement, il est à croire que cet examen sera

(1) Elle doit être placée avant celle publiée page 22 de ce volume.

long, à cause de la lenteur avec laquelle tout se fait ici et de l'importance de la chose elle-même.

« Tu recevras cette lettre un peu tard parce qu'elle voyagera avec Lacordaire, qui part après-demain pour retourner à Paris. Montalembert qui tient à voir l'Italie plus en détail ne partira qu'en Août ou Septembre, et moi, je reste pour suivre notre affaire. J'irai loger chez le P. Ventura dont le zèle et l'amitié sont au-dessus de ce qu'on peut dire... (1) »

Je vous prie de communiquer cette lettre à M. Blanc, qui lui-même la communiquera à M. le Recteur de Malestroit.

A bientôt...

Tout à vous, cher ami,

Jean.

Lamennais avait publié sa lettre de soumission à l'Encyclique du 15 Août 1832. L'évêque de Pamiers lui écrivit à ce sujet la lettre suivante ; il lui avait d'ailleurs lui-même écrit quelque temps auparavant.

(1) Cf. Forgues II, p. 231 et la note 1.

« Pamiers, 2 octobre 1832.

« Monsieur l'Abbé,

« La lettre honorable que j'ai reçue de vous, souscrite (sic) par les généreux émules de vos glorieux travaux, me flatte au-dessus de toute expression.

« En m'intéressant, M. l'Abbé, au succès de vos immenses entreprises pour la défense de la foi de nos pères, attaquée de nos jours par toutes les forces réunies de l'enfer, j'ai voulu en quelque sorte satisfaire au cri de ma conscience, en même temps qu'à une partie de l'infinie reconnaissance que vous devront à jamais les Catholiques de tous les pays.

« Votre déclaration si prompte, si simple, si franche, si respectueuse, publiée d'après le désir présumé, je crois, plutôt que formel, du Chef suprême de l'Eglise, déclaration qui n'est d'ailleurs que l'expression fidèle des sentiments et des principes qui se manifestent à chaque page de vos sublimes écrits, vous élève, M. l'abbé, au jugement de tout être qui sait penser, de toute la

hauteur dont vous voudriez pouvoir descendre, sans manquer à la foi, ou plutôt elle vous maintient dans le titre d'*éminemment catholique* (sic), titre bien supérieur à celui de premier génie du siècle, que personne n'a pu vous disputer : voilà les consolations que vous emporterez dans votre retraite.

« Cette retraite, M. l'abbé, ne sera pas de longue durée ; bientôt, j'en ai le plus vif pressentiment, oui bientôt, mais après une courte et vive tourmente, les catholiques, pêle-mêle avec les fauteurs de tout désordre de quelque genre qu'ils soient, iront, la rougeur sur le front, vous arracher à votre solitude, pour rétablir dans toute sa splendeur le fanal qui paraît avoir été destiné par la Providence, dans ces derniers temps, à éclairer et à conduire les fidèles à travers les nombreux écueils de la mer si houleuse de ce monde.

« Votre digne ami, M. Combalot, qui nous a tous charmés et enlevés dans une retraite ecclésiastique, la plus belle et la plus féconde en heureux résultats qui ait jamais été faite ici, nous a fait comprendre tout ce qu'il était possible d'es-

pérer d'un sujet formé sous un si habile Maître ; il vous aura dit, sans doute, combien je m'estimerais heureux de pouvoir être utile ou agréable à vous, M. l'abbé, ou à quelqu'un de Messieurs vos dignes collègues.

« Je vous supplie de leur faire agréer à tous, en général, et à chacun, en particulier, l'hommage de mon respect et de ma vive reconnaisance.

« Je ne sais si M. l'abbé Combalot, qui est bien éloquent, aura pu l'être assez pour excuser auprès de M. l'abbé Gerbet un silence qui a pu paraître au moins bien extraordinaire, s'il n'a pas été sauvage.

« Je suis avec vénération,

« Monsieur l'Abbé,

« Votre etc.

« † L. C. F. Evêque de Pamiers ».

Cette lettre du vénérable prélat, si élogieuse pour son destinataire, nous laisse deviner les basses intrigues dont celui-ci était la victime. Si les catholiques dont il est question devaient rou-

gir uniquement pour n'avoir pas su défendre contre de viles calomnies l'écrivain courageux qui s'était donné la mission, ou plutôt qui avait reçu du ciel la mission de combattre pour les intérêts de l'Eglise et qui jusque-là n'avait jamais failli à sa tâche, que dire de ceux qui se joignaient aux ennemis-nés de la Religion pour le maudire et le discréditer en s'efforçant de stigmatiser son zèle, zèle exagéré parfois, sans doute, et parfois intempestif, mais du moins louable dans son désintéressement ? Heureusement pour ces *obscurs blasphémateurs,* dont plus bas nous retrouverons la prose, l'histoire dédaigne de rappeler leurs noms : ils doivent à ce mépris d'ailleurs flétrissant l'oubli de leur lâcheté scélérate. Souvenons-nous toutefois que ce sont eux qui poussèrent l'infortuné dans l'abyme.

Le 15 Octobre, Lamennais adressait les lignes suivantes à Mlle de Tréméreuc, bien vraisemblablement, — nous n'avons pu retrouver l'adresse complète de cette lettre. Les *tristes jours* dont il prévoyait l'approche, non sans terreur, on peut le croire, devaient être encore plus sombres qu'il

ne le craignait : ce fut une nuit froide et sans étoiles dont hélas ! il ne sortit plus.

« A la Chênaie, le 15 Octobre 1832.

« Je me flatte, Mademoiselle, que vous n'avez pas douté un instant du plaisir que nous ferait votre visite. Nous l'attendons avec impatience, et vous engageons à profiter des derniers beaux jours. Il en viendra bientôt de fort tristes dans tous les sens, et il est doux au moins de se voir auparavant. Ce que vous m'apprenez de la disposition des esprits autour de vous me console beaucoup. Nous recevons de partout les mêmes espérances, et cela me donne de l'espoir pour l'avenir. Prions Dieu et attendons ces moments avec patience.

« Mes compagnons de solitude, sensibles à votre souvenir, vous prient d'agréer leurs hommages. J'y joins l'expression des sentiments de respect et d'attachement avec lesquels je ne cesserai d'être,

« Mademoiselle, votre dévoué serviteur,

« F. de la Mennais. »

En dépit de la déclaration *si prompte, si simple, si franche, si respectueuse* dont parlait plus haut l'évêque de Pamiers, la calomnie continuait de s'attaquer à celui que l'on pourrait appeler désormais le Grand Vaincu. Relancé par elle jusque dans les profondeurs de sa solitude de La Chênaie, celui-ci, dans l'intention de couper court à tous ces bruits malveillants, adressa au Souverain Pontife une nouvelle lettre souvent publiée, mais que toutefois l'on ne sera pas fâché de retrouver ici, à la suite de celle qu'il écrivit peu après à la même personne, sans nul doute, que la précédente [1], c'est-à-dire à Mlle de Tréméreuc.

« La Chênaie, le 20 Août 1833.

« Vous trouverez ci-inclus, Mademoiselle, une copie de ma lettre au Pape. Vous pouvez la lire à qui vous voudrez, mais je vous prie très instamment de ne la confier à personne, je ne veux pas que maintenant au moins elle devienne publique et elle le serait en fort peu de temps si on la

(1) Cf. plus haut, page 59. — Voir Forgues II, p. 303.

laissait transcrire. Prenez donc à cet égard toutes les précautions possibles. Je m'en rapporte à vous avec une entière confiance.

« J'ai reçu hier une lettre de M. Gerbet qui me dit vous avoir écrit au sujet de son frère. Il est on ne peut plus sensible aux marques d'intérêt que vous lui donnez. Je ne le suis pas moins à votre attachement si sincère et si vif et qui s'accroît au milieu des circonstances pénibles qui en font évanouir bien d'autres. Mon frère aura le plaisir de vous voir dans une quinzaine de jours au plus tard. Il est maintenant fort occupé de la retraite de ses Frères. Veuillez faire mes compliments à vos bons voisins de Pléneuf, Moncontour, etc. etc. *Il y a beaucoup à souffrir dans le temps où nous sommes pour tous ceux qui n'ont que Dieu en vue et qui ne veulent que lui.* Espérons qu'après ces jours mauvais il en viendra de meilleurs. Je vous réitère, Mademoiselle, l'assurance de mon affectueux dévouement.

« F. de la Mennais. »

Voici maintenant la lettre au Pape :

« 4 Août 1833.

« T. S. P.

« Quelque répugnance que j'éprouve à distraire V. S. des graves affaires qui sont l'objet de sa sollicitude, il est de mon devoir de m'adresser directement à Elle dans les circonstances personnelles où je suis placé.

« Lorsque le jugement de V. S. sur la manière dont moi et mes amis avions entrepris de défendre les droits des catholiques en France nous fut connu, à l'instant même nous protestâmes publiquement et dans toute la sincérité de notre âme de notre soumission pleine et entière à la volonté du Vicaire de J.-C., et V. S. daigna me faire dire que ce témoignage solennel de notre obéissance filiale l'avait également satisfaite et consolée.

« Cependant je vois, T. S. P., avec une profonde douleur, par un bref que V. S. a adressé à M. l'archevêque de Toulouse (1) et que les

(1) Le 8 Mai précédent.

journaux ont publié, qu'on a réussi à inspirer à V. S. des sentiments de défiance à notre égard : par quels moyens et sur quels fondements ? Je l'ignore. Quels sont ces bruits répandus dans le public et qui ont de nouveau contristé votre cœur ? Plus sur ce point j'interroge ma conscience, moins je découvre ce qui a pu fournir contre nous le sujet d'un reproche. Ce que je sais avec toute la France, c'est que l'*Avenir* a cessé de paraître ; que l'Agence catholique a été dissoute et les comptes rendus aux souscripteurs ; que nul d'entre nous n'a songé à entreprendre depuis rien de semblable et qu'ainsi nous avons prouvé notre obéissance à Votre Sainteté, non pas seulement par de simples paroles, mais par des actes effectifs aussi éclatants que le soleil.

« Toutefois, puisqu'on a rendu de nouvelles explications nécessaires, je me sens obligé de déposer derechef humblement aux pieds de V. S. l'exposition de mes sentiments qu'on a calomniés près d'Elle, et en conséquence je déclare :

« Premièrement, que par toute sorte de motifs, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au

Chef de l'Eglise de juger de ce qui peut lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à l'avenir, dans mes écrits et dans mes actes, totalement étranger aux affaires qui la touchent ;

« Secondement, que personne, grâce à Dieu, n'est plus soumis que moi, dans le fond du cœur et sans aucune réserve, à toutes les décisions émanées ou à émaner du St-Siège Apostolique sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine.

« Tels sont, T. S. P., mes sentiments réels, établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'expression n'en paraissait pas assez nette à V. S., qu'Elle daigne elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire pleinement ; ceux-là seront toujours les plus conformes à ma pensée qui la convaincront le mieux de mon obéissance filiale.

« Je suis, Très Saint Père, avec le plus profond respect, de Votre Sainteté,

« Le très humble, etc. »

Le ton de cette lettre, au fond si résigné, si soumis, ne manque cependant pas d'une certaine nuance d'amertume. L'engagement qu'on avait exigé de Lamennais de ne plus s'occuper de questions religieuses irritantes, il l'avait pris en le généralisant, puisqu'il promettait désormais de rester *totalement étranger* aux affaires qui touchaient l'Eglise. Non pas évidemment que la cause qu'il avait si vaillamment défendue jusque-là et pour le triomphe de laquelle il avait dépensé tant de sueurs et subi tant d'épreuves lui fût devenue tout-à-coup indifférente, mais puisqu'on lui criait un peu de tous côtés qu'il la compromettait par la façon dont il l'embrassait, il se décidait à quitter son ancien champ de bataille, pour n'y plus jamais descendre. Toutefois, s'il consentait à tuer en lui, non pas le prêtre, sans doute, ni surtout le chrétien, il était encore loin d'y songer, bien que cela fût proche, mais l'écrivain religieux, il entendait réserver toute la liberté de sa plume pour les questions relatives *à l'ordre purement temporel*, comme il l'écrivait ce même jour, 4 Août, à un prélat que Forgues pense être Mgr de Qué-

len (1). En deux mots, le catholique se soumettait sans réserves aux décisions du Chef de l'Eglise, mais le citoyen français n'abdiquait pas ses droits ; il entendait les exercer avec pleine indépendance. Cette distinction parut subtile et indigne de la franchise de Lamennais ; aujourd'hui, sinon en France, du moins ailleurs, peut-être ne paraîtrait-elle ni l'un, ni l'autre. Pour nous, nous n'hésitons pas à déclarer qu'un catholique, surtout un prêtre, doit non seulement souscrire aux décisions doctrinales émanées du Saint Siège, mais encore savoir, même en matières purement civiles et politiques, lui sacrifier ses opinions personnelles, toutes les fois qu'on le lui demande au nom de la paix de l'Eglise ou de la tranquillité de l'Etat. Pour n'avoir voulu faire qu'à moitié ce sacrifice, Lamennais ne le fit pas du tout, comme la suite ne tarda pas à le montrer.

Reconnaissons cependant que ses idées politiques, alors si bruyantes, parce qu'elles semblaient neuves et qu'il les exprimait dans un langage absolument extraordinaire et merveilleux, abou-

(1) II. p. 305.

tissaient toutes à ce qui passait alors pour une hérésie monstrueuse, une utopie sacrilège, et qui est bien près aujourd'hui de devenir un dogme : *le socialisme chrétien.*

Le grand tort de Lamennais fut toujours de devancer son époque : il n'y a guère que les hommes de génie à se donner de pareils torts ; presque toujours ils les expient cruellement. Lamennais, hélas ! ne fit pas exception à cette règle qui d'ailleurs paraît ne pas avoir d'exceptions.

Le solitaire de la Chênaie se condamnait au silence, sur toutes les questions religieuses : il le faisait sous l'impression de la mauvaise humeur. Mais tout porte à penser que le temps, la réflexion, les conseils de ses amis et surtout ceux du premier de tous, de son saint frère, eussent fini par faire rentrer dans cette âme avec le calme la raison chrétienne. Ce n'eût été qu'*une courte et vive tourmente,* suivant l'expression de l'Evêque de Pamiers, et l'on eût revu briller d'un éclat plus vif et plus durable que jamais le *fanal* providentiel.

Ce n'était pas le compte des ennemis de Lamennais, de ces Gallicans toujours outrés de la

campagne ultramontaine, inaugurée en France par les deux frères. L'occasion leur parut excellente pour se débarrasser de ces redoutables adversaires, et dès lors on les vit s'acharner contre eux, contre leurs œuvres, dénaturant leurs actes, leurs paroles et ne reculant pas devant les calomnies les plus absurdes, les plus odieusement bouffonnes même, pour arriver à leurs fins.

Voici, à titre de spécimen, l'article que *l'Ami de la Religion* empruntait à *l'Invariable de Fribourg* (19e et 20e livraisons) et publiait le 15 Octobre 1833, dans son n° 2167e, sous le titre : *Révélation importante*, titre parfaitement justifié d'ailleurs ; c'était, en effet, une *révélation véritable* qu'il *importait* beaucoup à ses auteurs de faire passer pour *véridique*. La collection de l'*Ami de la Religion* n'étant pas à la portée de tout le monde, on nous pardonnera d'exhumer ce morceau, si tristement curieux comme trait de mœurs... lâches et féroces. Nous le copions tel que nous le trouvons sur une feuille adressée sans nul doute à M. Jean de Lamennais avec la note qui l'accompagne. Nous nous bornerons à compléter les noms propres

dont le journal ne donne que les initiales : petite habileté qui n'était qu'une perfidie de plus. Le correspondant de M. de Lamennais se contente parfois de résumer certains passages ; les citations d'ailleurs sont parfaitement exactes : nous les avons soigneusement vérifiées.

— RÉVÉLATION IMPORTANTE.

Invariable de Fribourg, 19 et 20e liv.

« Au séminaire de Saint-Méen, il y a vingt prêtres chargés de l'enseignement des sciences et des lettres, ou, pour mieux dire, qui, sous le prétexte d'enseigner les lettres et les sciences, inculquent à leurs disciples les doctrines philosophiques et religieuses de l'*Avenir,* et surtout le principe politique de la Souveraineté du peuple. Quant aux études littéraires, les romans étant la partie saillante de la littérature libérale, et l'expression la plus prononcée de la doctrine du progrès, non seulement MM. les professeurs en laissent lire à leurs élèves, mais ils ont soin de leur en procurer abondamment, afin de les tenir

toujours au courant du mouvement du siècle et à la hauteur de la raison publique. Et c'est sans doute aussi dans le même but que, dans la maison du Noviciat, plusieurs heures sont employées chaque jour à la lecture des livres des hérétiques et des philosophes impies, ainsi que des journaux révolutionnaires. Quant aux beaux-arts, on ne les cultive pas avec moins de liberté, et dans l'étude de la musique, par exemple, chacun peut chanter tous les airs et toutes les chansons qui lui conviennent. Enfin, excepté la danse et l'escrime qu'on n'y enseigne pas encore, rien ne manque aux lévites du progrès pour devenir des *Jeune-France* accomplis.

« Ce libéral système d'éducation n'empêche pourtant pas qu'on ne se montre très exigeant sur l'exactitude des élèves à remplir, au moins exté-

[redacted]

vance de cette partie du règlement, a-t-on adopté les principes de direction les plus relâchés. La morale du B. Liguori, jugée par ces théologiens trop rigoriste sur plusieurs points, a été considérablement adoucie par eux, et c'est avec ces retranchements et corrections qu'ils l'enseignent et la pratiquent, non seulement dans la maison de St-Méen, mais encore dans tous les collèges où ils donnent des retraites. Ils appellent cela *liguoriser*, expression aussi fausse qu'irrévérencieuse envers le saint Docteur, dont ils ont l'audace de compromettre le nom en altérant sa doctrine, que l'Eglise avait pourtant proclamée irrépréhensible.

« A Malestroit, maison du noviciat, il y a sept à huit prêtres, et communément de 15 à 20 ordinands ; toutefois le nombre de ceux-ci varie souvent. Les exercices de piété y sont réglés ainsi : Le matin, une demi-heure d'oraison, la messe et un quart d'heure d'examen particulier avant le dîner ; le soir, le chapelet, une demi-heure de lecture, et, après le souper, la prière.

« Indépendamment des livres des hérétiques ou des incrédules, et des journaux impies, on y

étudie l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chinois, le grec, le latin et presque toutes les langues vivantes. Chaque semaine on fait une conférence sur l'histoire, et il n'est pas nécessaire de dire dans quel esprit et comment les rois et la royauté y sont traités. En théologie, l'enseignement du dogme se réduit à une espèce de traité de l'Eglise (qui n'est au fond que l'analyse d'un ouvrage du fondateur de l'*Avenir*), et l'enseignement de la morale, à l'étude de son système philosophique, auquel on joint une rapide lecture de Liguori, *revu et corrigé,* comme nous l'avons dit. Cette méthode, comme on voit, simplifie et abrège beaucoup cette partie des études ; mais comment les élèves ne s'en contenteraient-ils pas, lorsque leur maître, le supérieur général, leur a souvent déclaré que lui-même n'en savait pas davantage sur ce point ; ce qui est vrai.

« On n'aura pas de peine à croire qu'une éducation si commode et si expéditive attire de tous les points de la France, et même de l'Europe, de nombreux postulants congréganistes, auprès du supérieur général. Il fait à tous un gracieux

accueil, et en envoie le plus qu'il peut à sa maison de Malestroit. On cherche à les retenir par les premiers vœux, que trop souvent beaucoup ont consentis, sans trop savoir à quoi ils s'engageaient, et quant à ceux qu'on ne peut déterminer à y aller ou à y rester, on les exhorte du moins, en partant, à semer les bons principes dans leur pays, et à y travailler à recruter des adeptes. C'est ainsi que, dans plusieurs séminaires et collèges, on a déjà gagné au parti un grand nombre de professeurs de théologie, de philosophie et d'histoire, et qu'on est parvenu à envoyer des agents dans toutes les parties de la France, et jusqu'en Belgique, en Savoie et en Allemagne, soit pour y rédiger des journaux, soit pour y répandre des livres. »

L'auteur de l'article, après avoir dit que les missionnaires, « au moins aussi occupés à faire des prosélytes au parti qu'à appeler les pécheurs à la pénitence, se répandent chez les curés des campagnes, et, que là, réunissant le plus grand nombre possible de prêtres du voisinage, ils travaillent avec une ardeur infatigable, tantôt à enrôler

les uns, tantôt à retenir les autres sous la bannière de *Dieu et de la liberté* » ; après avoir dit qu'ils ne cessent, dans ces réunions surtout, de répéter que « c'est à l'instigation et, pour ainsi dire, par ordre des puissances étrangères que Grégoire XVI a écrit son Encyclique » et de manifester déjà ce projet d'en appeler à son successeur, il en vient aux écoles des Frères de M. J. de la Mennais et s'exprime ainsi :

« Enfin, pour compléter l'œuvre et lui donner toute la force d'action d'un véritable gouvernement, on y a joint une police spécialement chargée d'étudier l'esprit, le caractère et la conduite du clergé et de rendre compte à la congrégation des dispositions, soit hostiles, soit favorables qu'on témoigne à son égard. Cette police est confiée à des Frères déjà depuis longtemps chargés de l'éducation des pauvres, et qui, disséminés dans la province et placés en pension dans les presbytères, se trouvent dans la position la plus favorable pour s'acquitter de leur nouvel emploi. — Ce n'est pas des dignes Frères des écoles chrétiennes qu'il s'agit — ».

Après avoir parlé de son organisation habilement conçue, l'auteur ajoute :

« Déjà l'on peut calculer ce qu'elle pourra faire par ce qu'elle a déjà fait, s'emparant à la fois du présent par la chaire, le confessionnal et la presse ; et de l'avenir, par l'éducation du pauvre et du riche, du prêtre et du laïque ; exploitant à son profit la science, la littérature et surtout les journaux (où les chefs du parti continuent en secret à écrire et exercent une immense influence) ; affiliée en religion et en politique à tous les partis, à toutes les sectes qui, de près ou de loin, ont avec eux quelques rapports d'opinion, ou quelque affinité d'espérance ».

Enfin il termine en disant que, connaissant le but que s'efforce d'atteindre cette congrégation, il le divulguera, puisque « les fidèles s'endorment et les pasteurs les regardent immobiles ».

« *Ce but est de* DÉMOCRATISER *l'Eglise et par elle de* DÉMONARCHISER *l'Etat.* »

L'*Ami de la Religion* qui avait promis de faire

ses réflexions sur cet article inséré dans ses colonnes a tenu parole (1).

« Il est juste, dit-il, de dire que tous les membres de la société de Saint-Pierre ne partagent point l'esprit et les vues de quelques chefs. Nous savons que plusieurs curés et autres sont bien loin de donner dans les exagérations que l'*Invariable* signale. Quelques-uns ont quitté la société, d'autres n'attendent qu'un signe de l'autorité pour s'en retirer. Il nous semble aussi que l'*Invariable* a caractérisé un peu sévèrement les Frères de l'Instruction chrétienne établis par M. de Lamennais, en les peignant en général comme des espions auprès des curés. Nous croyons que beaucoup de ces Frères ne s'occupent que de leur œuvre » (n° 2171).

Et dans le n° 2175 (2). « Nous avons inséré l'article extrait de l'*Invariable* sans garantir toutes les assertions qui s'y trouvaient. Nous avons reconnu en effet que, sur divers points, l'auteur de l'article n'avait pas été exactement informé et

(1) 24 oct. 1833, n° 2171.

(2) Samedi 2 novembre 1833.

nous nous sommes hâté de modifier quelques accusations un peu trop générales ».

Il ne dit pas un mot de Saint-Méen ni de Malestroit, il ne parle que des Frères et dit que La Chênaie n'est point la maison principale de l'ordre, « mais tout au plus une espèce de petit Ferney, où les dévots de la secte vont réchauffer leur zèle ». Il ajoute que la maison de l'école projetée à Rennes est en vente (1); et enfin que le chef du parti n'est plus supérieur général ; que le nouvel élu est le même que celui des Petits Frères des campagnes. « On sait, dit-il, quels liens étroits l'unissent à l'ancien chef » dont on craint l'influence secrète. —

On nous dispensera de la tâche aussi répugnante qu'inutile de réfuter des assertions où l'ineptie le dispute à la méchanceté. Bornons-nous à quelques observations.

Malestroit que l'on nous donne pour une

(1) Cette école est devenue l'institution du Thabor, pensionnat très florissant de jeunes gens, tenu par les Frères Lamennais. (Cf. même n° 2175 de l'Ami de la Religion).

sorte de sentine de vices et de corruption dont les habitués poussaient la scélératesse au point d'étudier *l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chinois, le grec, le latin et presque toutes les langues vivantes,* avait à sa tête MM. Blanc et Rohrbacher qui comptaient parmi leurs élèves MM. de Hercé, plus tard évêque de Nantes ; Guilloux, mort, il y a quelques années, archevêque de Port-au-Prince ; Combalot, le zélé missionnaire que l'on sait ; Bornet que Mgr Gerbet, devenu évêque de Perpignan, prit pour vicaire-général ; Eugène Boré, qui profita de sa connaissance des langues orientales pour multiplier les écoles dans le Levant et dont la congrégation des Lazaristes qu'il gouverna en qualité de supérieur général pleure toujours la perte. Il me sera bien permis d'ajouter à ces noms le nom plus humble, il est vrai, mais non moins vénérable de mon regretté supérieur M. Houet.

Les anciens prêtres du diocèse de Rennes, élèves autrefois, à Saint-Méen, de ces professeurs qu'on nous dépeint sous des couleurs si noires, seraient bien étonnés si on leur apprenait que, loin

de puiser la vertu à l'école de ces maîtres pour la mémoire desquels ils conservent toujours tant de respect, je dirais même tant de culte, on ne leur enseigna jamais qu'à *liguoriser*.

Pour La Chênaie que l'*Ami de la Religion*, trop heureux d'enregistrer les insanités bestiales de la feuille Suisse, qualifie de *petit Ferney*, on ne voyait jusqu'alors dans cette maison que le boulevard de l'Ultramontanisme en France, mais c'était précisément pour ce motif qu'on donnait son chef pour un Voltaire aux petits pieds et ses disciples, les Lacordaire, les Montalembert, les Gerbet pour des Diderot et des d'Alembert avortés. Il est vrai que plus tard Montalembert et Lacordaire durent rentrer en grâce auprès de l'*Ami de la Religion*, en reniant les doctrines romaines de leur ancien Maître.

Tout ceci, répétons-le, n'est qu'odieux et grotesque, mais ce qui dépasse les limites du grotesque et de l'odieux, ce sont les accusations portées contre M. Jean de Lamennais et ses pauvres Petits Frères, transformés, par un travestissement scélérat, en espions au profit de nous ne savons

quelle *secte* qui n'exista jamais que dans la cervelle des rédacteurs de l'*Invariable* de Fribourg et de l'*Ami de la Religion* (1). Ce dernier journal toutefois veut bien avouer que son confrère en calomnie exagère sans doute un peu et que tous les Petits Frères ne sont pas des espions, si tous les prêtres de Saint-Méen ou de Malestroit sont des professeurs d'immoralité ; ses restrictions ne sont, nous l'avons déjà dit, qu'une perfidie, qu'une lâcheté de plus, en laissant subsister, dans leur généralité, des accusations aussi abominables que gratuites dont il abandonne la primeur à un journal étranger qui certainement recevait ses inspirations d'ailleurs que des bords de la Sarine. On s'en servait comme d'un plastron pour se mettre à couvert d'une responsabilité que l'on savait d'autant plus écrasante qu'elle avait pour principe l'infamie.

Le vulgaire axiome : *Ab uno disce omnes* trouve ici toute son application.

(1) L'Ultramontanisme en effet ne fut jamais une *secte* que dans l'esprit singulièrement étroit des Gallicans ; tandis qu'aujourd'hui le Gallicanisme est pire qu'une secte, c'est bel et bien une *hérésie*.

M. Jean de Lamennais et ses chers Petits Frères, méprisant les lâches calomnies de l'*Ami de la Religion* et de ses pareils, continuaient de se vouer à l'instruction chrétienne des pauvres, n'attendant leur récompense que de Dieu ; et plaignant les hommes assez pervers pour dénaturer leurs intentions de la façon la plus odieuse et insulter à la pureté de leur héroïque dévouement. Nous pouvons dire la même chose des autres victimes de ces calomnies brutales et ignobles : tous les méprisèrent, tous, excepté celui qui, peut-être, eût dû les dédaigner davantage, bien qu'il fût le plus particulièrement visé. A l'aspect de tant de bassesse, de tant de méchanceté, Lamennais qui passait tout à la race d'Adam, *hors les vices du cœur* (1), se sentit profondément ulcéré. Confondant ses adversaires loyaux et courtois avec ces vils calomniateurs, il se laissa précipiter dans l'abyme et refusa obstinément de saisir les mains généreuses qui plus tard se tendirent vers lui pour l'en retirer.

Les Gallicans poussèrent un cri de triomphe :

(1) Voir plus haut p. 64.

leur plus formidable ennemi était à terre et il ne devait plus se relever ; nul ne se doutait alors de la revanche éclatante et décisive que, seize ans après la mort de Lamennais, devait prendre ce même Ultramontanisme que l'on croyait à jamais renversé avec lui.

CHAPITRE SIXIÈME

1834

DATE A JAMAIS NÉFASTE. — MOT DE LACORDAIRE.
LETTRE DE ROHRBACHER. — « PAROLES D'UN CROYANT ».
FACHEUSE INDISCRÉTION : « CE N'EST PAS LE FRÈRE QUI S'AFFLIGE ».
LETTRE D'ÉLIE DE KERTANGUY A L'ABBÉ JEAN.
ABIME QUI SE CREUSE ENTRE LES DEUX FRÉRES
ANGOISSES DE L'ABBÉ JEAN. — FÉLI CESSE DE DIRE LA MESSE.
IL TRAVAILLE A L' « ESQUISSE D'UNE PHILOSOPHIE. »
« INDEX POLITIQUE ».
SUCCÈS PRODIGIEUX DES « PAROLES D'UN CROYANT ».
QUATRE « CARABINS » CONVERTIS PAR LEUR LECTURE.
ENCYCLIQUE DU 25 JUIN.
LETTRE DE LAMENNAIS A CE SUJET : SES PREMIÈRES IMPRESSIONS.
BILLET DE JEAN : « O MON PAUVRE FÉLI !... »
MOT DE MGR DE LESQUEN A LAMENNAIS.
LAMENNAIS IRRÉVOCABLEMENT PERDU POUR L'ÉGLISE.
PURITAINS ZÉLÉS. — « APRÈS CE PAPE IL EN VIENDRA UN AUTRE. »
LAMENNAIS CESSE SES FONCTIONS DE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA SOCIÉTÉ DE St-PIERRE.
LETTRE DE M. HOUET A L'ÉVÊQUE DE RENNES.
ON RETIRE A L'ABBÉ JEAN LES MAISONS DE RENNES ET DE St-MÉEN.
« SI MES PEINES SONT VIVES,
DU MOINS ELLES NE SERONT PAS LONGUES. »
UN THÉOLOGIEN IMBERBE.
LE DOCTEUR HERMÈS ET L'ENCYCLIQUE « SINGULARI NOS ».
LAMENNAIS, RETIRÉ A LA CHÊNAIE, S'EFFORCE D'OUBLIER :
ON LE CONTRAINT DE SE SOUVENIR.
TÉMOINS A CHARGE ET A DÉCHARGE.





1834. Date à jamais funeste dans les annales de l'Eglise de France, et peut-être dans celles de l'Eglise tout entière; puisqu'elle nous rappelle la chute lamentable de celui qu'on nommera désormais un *second Tertullien*. Les documents qui suivent vont nous retracer, non toute l'histoire, sans doute, mais une partie de l'histoire de cette année douloureuse qui vit tomber l'Etoile à la clarté et sous la direction de laquelle le clergé français qui semblait inféodé pour toujours au Gallicanisme et destiné à s'étioler lentement dans cette atmosphère de plus en plus morbide, quitta enfin ce marais malsain pour entrer dans une seconde Terre Promise, celle de l'Ultramontanisme,

et pour adopter franchement et sans retour l'union avec Rome qui n'est autre que l'Unité de l'Eglise elle-même, fermant ainsi définitivement la porte au schisme et par suite à l'hérésie. Les malheurs de Lamennais, ses fautes et surtout ce crime épouvantable de l'apostasie ne doivent pas nous faire oublier ce que nous lui devons : le retour aux idées romaines, car il fut avec son frère l'initiateur de ce grand mouvement qui aboutit à la décision suprême et irrévocable du Concile du Vatican. Lacordaire clôt son Testament par ces paroles mémorables : « Si maintenant, je jette un regard en arrière, de 1830 à 1850, je verrai un spectacle bien digne d'être médité. Qu'avions-nous voulu dans l'Avenir ? Ces choses principales : la liberté d'enseignement, le rétablissement des ordres religieux, la tenue des conciles provinciaux et enfin la réconciliation de l'Eglise de France avec ce qu'il y avait de sincère et de généreux parmi ses ennemis... M. de la Mennais était encore vivant, et de son banc à l'Assemblée législative, il put voir le succès des vœux qu'il avait formés et des doctrines dont il avait été le premier propaga-

teur [1]. » Lacordaire n'a pas vécu assez pour voir le triomphe *souverain*, la victoire décisive des premières idées religieuses de son Maître : il ne l'a pas vu et ne désirait pas le voir, mais il a pu constater le progrès de celles-ci dès son vivant et nous ne croyons pas nous tromper beaucoup en attribuant la meilleure part des paroles très dures qu'il profère plus loin au sujet de Lamennais à ses rancunes, inconscientes peut-être, de libéral *impénitent*.

M. Rohrbacher adressait la lettre suivante au Directeur de l'*Univers religieux :*

« Malestroit, *28 janvier 1834*.

« Monsieur le Rédacteur,

« On vient de m'apprendre que quelques personnes sont étonnées de ne pas voir dans les journaux une nouvelle déclaration de ma part avec celles de MM. de Lamennais, Gerbet et Lacordaire. Je m'empresse de satisfaire la charitable sollicitude de ces personnes pour moi.

(1) Testament de Lacordaire, p. 149.

« Aussitôt que le Saint-Père eut fait entendre dans quels termes il désirait que les déclarations fussent conçues, j'adressai la suivante, en date du 4 Novembre 1833, à Mgr l'évêque de Rennes :

« Je soussigné déclare, de mon propre mouvement, sans que la présente déclaration ait été exigée de moi, vouloir suivre uniquement et absolument la doctrine enseignée dans son encyclique par notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI, père et docteur de tous les chrétiens, je m'engage à ne rien écrire et à ne rien approuver qui ne soit conforme à cette doctrine.

« Rohrbacher.

« Je n'avais pas même attendu jusqu'à ce moment là. Dès que le Bref à Mgr l'archevêque de Toulouse eut été publié dans les journaux, j'écrivis à une personne de Rome une lettre en date du 29 Juillet 1833, avec prière d'en donner connaissance à notre Saint-Père le Pape. J'y disais entre autres : « Je viens de lire la lettre de notre Saint-Père le Pape à l'archevêque de Toulouse. Il y est parlé

d'un bruit qu'on répand sur M. de Lamennais et ses amis. Je ne puis deviner quel est ce bruit. Depuis longtemps je n'entends rien, ni ne vois personne qui remue; je croyais tout fort tranquille. Je vous prie, pour l'amour de Dieu et de sa sainte Eglise, de me dire ce qu'il en est; car j'ai la plus ferme résolution qui se puisse de contribuer de mon mieux à la conciliation des esprits. Quant à la lettre encyclique de l'année dernière, voici pour ce qui me regarde. Dans tout ce que j'ai écrit, soit qu'il ait été publié, ou qu'il soit encore en manuscrit, je ne me suis pas rappelé une seule phrase qui fût contraire aux doctrines que rappelle l'Encyclique : également je ne me souviens pas qu'il y ait jamais eu dans mon esprit une pensée arrêtée qui n'y fût pas conforme. Lorsque j'envoyai à un journal mon adhésion à l'acte de soumission de M. de Lamennais, le sentiment qui dominait dans mon cœur, c'était la joie de donner à notre St-Père une preuve de ma soumission filiale. Je ne voudrais donc pas pour rien au monde, que sa Sainteté eût quelque crainte à mon sujet. Et ce n'est pas encore tant

pour moi que pour le bien de l'Eglise, au service de laquelle je me suis dévoué sans réserve.

« J'ajoutai, quant à mes relations particulières avec M. de Lamennais, que je m'étais attaché à lui, pour le seconder dans ses travaux, le jour même qu'il parut sur les bancs de la police correctionnelle et qu'il y fut condamné *comme criminel de trop de dévouement envers l'Eglise romaine ;* que notre amitié était sous l'invocation expresse de Saint-Pierre ; que nous avions promis l'un et l'autre aux pieds des autels d'être soumis de cœur et d'esprit à tous les jugements de notre Saint-Père le Pape, de professer et de défendre toutes les doctrines du St-Siège ; que c'était là le principal lien qui m'unissait à lui, celui devant lequel tous les autres liens disparaissent.

« J'ignore si ma lettre est parvenue à sa destination : je n'y ai pas encore reçu de réponse. Mon intention, formellement exprimée, était de savoir si les craintes que l'on avait inspirées au St-Père, par rapport à M. de Lamennais, tombaient sur quelques points de doctrine et quels ils étaient, promettant, en vertu même de l'amitié qui m'unit

à lui, de lui en parler, et, au cas que, contre mon attente, il ne s'expliquât pas d'une manière désirable, de me déclarer contre lui. Ce que je savais de ses dispositions me rendait incompréhensibles les bruits que l'on répandait. Une des premières paroles que je lui ai entendu dire après la publication de l'Encyclique, ce fut que, sans aucun doute il fallait embrasser et professer toutes ses doctrines. Outre cela, je l'ai toujours vu, lorsqu'il découvrait ou lorsqu'on lui découvrait qu'une pensée, qu'une expression était contraire à quelque décision de l'Eglise, rectifier incontinent cette pensée, cette expression. *Enfin la seule chose qu'il m'ait jamais recommandée, touchant ses ouvrages, c'est de prendre note de tout ce que j'y trouverais de contraire, soit à quelque décision de l'Eglise, soit à l'enseignement commun des Pères et des Théologiens, afin qu'il puisse y faire les corrections convenables.* Comme certaines personnes ont jugé à propos de le représenter sous des couleurs bien différentes, je me crois obligé en conséquence de dire ce que j'en sais : car je tiens qu'il faut être juste, *même envers ses amis.*

« J'ai l'honneur d'être, monsieur le Rédacteur, votre très humble, et très obéissant serviteur.

« Rohrbacher.

Malestroit, le 28 Janvier 1834.

« *P.-S.* — Je vous prie de vouloir bien insérer cette lettre dans un de vos plus prochains numéros et je vous en remercie d'avance. »

Cette lettre dont nous avons retrouvé le brouillon à Ploërmel n'ayant sans doute pas été publiée ailleurs que dans l'*Univers Religieux*, on voudra bien nous pardonner de l'avoir reproduite ici.

Deux jours plus tard, l'abbé Jean écrivait à M. Querret, retiré alors à Pleurtuit, dans sa propriété de la Motte.

«.... Je ne vous ai point parlé des affaires de Féli, parce qu'au fond je ne sais rien de plus que ce que vous avez lu dans les journaux : l'*Univers Religieux* a donné toutes les pièces fort exactement. Je bénis Dieu de toute mon âme de l'heureuse



fin de tout cela. Si vous étiez près de moi, je vous ferais bien quelques observations de détails qui ne peuvent s'écrire : ce sera pour notre première entrevue. »

On croyait tout fini, en effet, et tout allait recommencer. Cependant, c'est le lendemain même de cette lettre de son frère, le 31 Janvier, que Lamennais écrivait à M. Marion le mot déjà cité [1] : « *On a noué à Rome des intrigues pour m'y attirer et m'y clore la bouche avec je ne sais quoi ;* de sorte que, lorsque Lamennais était sur le bord même du gouffre où un pas de plus (qu'il ne tardera pas à faire hélas !) allait le jeter pour toujours, le Souverain Pontife songeait à récompenser par la pourpre les services éclatants qu'il avait rendus à la Religion.

Ce pas fatal fut la publication des *Paroles d'un Croyant,* pamphlet écrit dans un jour de colère, cette mauvaise conseillère que le pauvre grand homme déchu écoutera si souvent désormais. A l'apparition

(1) Voir Introduction p. xvii.

de ce livre, à jamais déplorable, l'abbé Jean écrivit à l'évêque de Rennes une lettre qui devait garder, dans la pensée de l'auteur, son caractère confidentiel et dans laquelle il condamnait formellement les doctrines erronées de son frère, dont il désapprouvait la conduite en termes très sévères, destinés à dissiper tout soupçon de connivence avec lui. Mgr de Lesquen résolut de publier cette lettre, sans prévoir les conséquences fatales de cette démarche. Il informa l'abbé Jean de cette funeste décision par la lettre suivante :

« Rennes, le 18 Mai 1834.

« Dinomais que, grâce à Dieu, j'ai trouvé beaucoup mieux, m'a remis, cher coopérateur [1], votre lettre du 10 Mai.

« Je partage vivement l'affliction profonde où vous a jeté le dernier écrit publié par votre frère. Personne, je l'espère, ne sera assez injuste pour supposer que vous ne soyez pas le premier à

(1) Mgr de Lesquen avait nommé l'abbé Jean « vicaire général du Diocèse de Rennes », titre qui se retrouve sur l'adresse de cette lettre, écrite tout entière de la main du vénérable et saint prélat.

condamner des principes que repousse tout vrai catholique.

« Vous m'avez donné tant de garanties que ma confiance, à cet égard, est pour moi une certitude. Dans la crainte néanmoins que des préventions dont, mieux que tout autre, je connais le peu de fondement, ne laissent des doutes sur ce point, dans quelques esprits, je crois devoir rendre publiques votre lettre et ma réponse.

« Agréez, cher coopérateur, l'assurance de mes sentiments affectueux.

« † C. L. Evêque de Rennes.

« *N.-B.* — Coëdro qui était avec Dinomais a pensé, comme moi, à l'égard de la publicité. Cependant, je ne l'aurais pas fait (sic), si ce dernier ne m'avait pas assuré, à plusieurs reprises, que vous me laissiez toute liberté à cet égard. Votre lettre et ma réponse paraîtront mardi, dans la *Gazette de Bretagne.* Je vous répète que, malgré l'urgente nécessité de cette publication, je me serais abstenu, dans la crainte de vous contrister

et d'augmenter votre trop juste douleur, si Dinomais ne m'avait point fait part de la faculté que vous m'accordez.

« *Ex toto corde, totus in Xto*.

« † C. L. Evêque de Rennes. »

Je trouve encarté dans cette lettre un billet de l'abbé Jean que M. Houet, sans l'affirmer absolument, croit pouvoir attribuer à cette époque. Le voici :

« Mon très cher Seigneur,

« M. le Curé de Pleurtuit vient de me communiquer votre lettre pastorale ; elle me navre... vous allez croire que c'est le frère qui s'afflige !... non, mille fois non ; c'est le Prêtre. Je ne vous dirai rien de plus : je suis à vos pieds les arrosant de mes larmes.

« L'ab. J. M. de La M.

« Pleurtuit, 4 Novembre. »

Ce qui navrait le Prêtre, ce saint Prêtre que fut Jean-Marie de la Mennais, ce fut de voir l'abyme infranchissable que l'on allait creuser entre lui et son malheureux frère qu'il espérait encore jusque-là retirer de cet autre abyme où il venait de descendre. Le Prêtre aurait voulu sauver le Prêtre : il ne le pouvait plus, grâce à cette publication intempestive qui devait nécessairement amener entre les deux frères une rupture complète, irrévocable.

C'est bien ainsi que tout le monde le comprit et M. de Kertanguy se faisait l'écho de l'opinion publique, lorsqu'il écrivait la lettre suivante à M. Jean de Lamennais.

« Paris, 26 Mai 1834,

« Mon cher Père,

« J'ai lu votre lettre à l'évêque de Rennes. Je ne résiste point au besoin de vous dire combien je prends part à la douleur de votre position. Pour comprendre dans quelle affliction vous a plongé un évènement que vous avez pu considérer

comme nuisible à vos nombreuses et saintes fondations, il faut avoir vu toute la vivacité de votre zèle. Et pour se faire une idée des horribles angoisses par lesquelles vous avez dû passer avant d'écrire la lettre que je viens de lire, il faut connaître, comme je la connais, toute la tendresse de votre cœur. Mais après vous avoir témoigné combien votre affliction m'afflige, permettez-moi de vous témoigner aussi un regret, un regret profond. Que, dans l'intérêt de vos établissements, vous vous fussiez efforcé d'établir entre M. Féli et vous une séparation tranchée en déclinant à l'égard de son dernier livre et à l'égard de tous ses autres livres ou actes toute espèce de responsabilité, et en déclarant que vous n'avez jamais cessé et ne cesserez jamais d'être l'enfant soumis du Pape et des Evêques, c'est ce dont personne, M. Féli moins que tout autre, n'aurait pu s'étonner. Mais vous mettre avec M. Féli dans une position telle que vous ne puissiez presque plus le revoir, et cela dans un moment où, abandonné de tous, seul dans le monde, il a tant besoin de bons conseils, il a tant besoin de vous, oh ! c'est une chose qui

a profondément désolé vos meilleurs amis. Comment avez-vous pu dire des choses si terribles, au sujet d'un livre que vous déclarez n'avoir pas lu (1) ? Cette contradiction a causé une surprise universelle. — Vous avez agi, peut-être, d'après les articles de l'*Univers Religieux* ? Mais l'*Univers Religieux*, c'est un courtisan, un valet, un platpied (sic).... Croiriez-vous que, pour se justifier d'avoir parlé, comme il l'a fait, son rédacteur a déclaré deux fois à deux de mes amis que c'était pour son journal *une affaire d'existence*, que, sans cela, *il aurait perdu des abonnés ?*.... Imbéciles ! Donc, si pour conserver vos abonnés, il vous fallait assassiner un ami, au coin d'une rue, vous l'assassineriez !

« Sur le public, votre lettre a produit une impression très fâcheuse. C'est tout ce qui pouvait

(1) Le 27 Avril 1834, au moment même où il publiait son fameux pamphlet, Lamennais écrivait à M. Ange Blaize son beau-frère, qui n'était point partisan de cette publication : « Il y a près d'un an qu'il est achevé. Ni M. Gerbet, *ni Jean*, ni Marion, ni aucun de ceux à qui je l'ai lu n'y ont rien trouvé qui blesse en aucune manière la Religion : sur ce point nulles difficultés ». Blaize II. 140. Autre chose est d'entendre lire un ouvrage, autre chose de le lire soi-même, à tête reposée.

faire le plus de mal à M. Féli. Elle vous en fait beaucoup à vous-même. Je ne répéterai pas tout ce qu'on dit : c'est déplorable. J'ai besoin de recevoir de vous un mot de consolation, si votre tristesse vous permet de me consoler.

« J'ai vu, il y a quelques jours, M. L'Ollivier. Il est toujours à Eclimont. Mais il s'y tient, comme l'oiseau sur la branche, prêt à voler au premier signal partout où vous l'appellerez. Je voudrais bien savoir et lui aussi probablement, si vous avez le projet de l'employer bientôt.

« Adieu, mon bon père, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Elie de Kertanguy.

« *P.-S.* — Je n'ai encore rien su de positif sur ce qu'on prépare à Rome contre M. Féli. Je sais seulement, à n'en pas douter, que les gouvernements, le gouvernement français surtout, travaillent de toutes leurs forces à obtenir une condamnation. J'ai cependant de bonnes raisons pour croire qu'il n'y aura pas encore cette fois de condamnation doctrinale ; et dans la position où

est Rome, cela est admirable. Si mes données sont exactes, et j'ai tout lieu de les croire telles, la censure porterait, suivant toute probabilité, sur l'abus que M. Féli aurait fait des textes de l'Ecriture, le fonds de l'ouvrage par conséquent resterait intact. Aussitôt que je saurai quelque chose, je vous tiendrai au courant. Dites-moi où je devrai vous adresser ma lettre. M. Lacordaire va publier incessamment une lettre contre M. Féli. »

Oui certes, elle était grande la perplexité du digne abbé Jean. Il voyait que, malgré la franchise et la netteté de ses déclarations, on le tenait en suspicion quand même. Féli, qui d'abord avait été navré de la publication de sa lettre et qui avait refusé ses explications [1], finit par comprendre tout ce que la situation de son frère avait de particulièrement critique et, le 30 Juin, il écrivait au marquis de Coriolis qui, dans une lettre précédente, lui témoignait l'étonnement douloureux que lui avait causé la conduite de Jean : «... Je veux d'abord vous dire, au sujet de mon frère,

(1) Cf. Blaize II. 144.

que, sauf un peu de faiblesse peut-être, il est plus à plaindre qu'à blâmer : vous connaissez assez sa position, avec ses cent cinquante établissements qu'il faut défendre perpétuellement contre des attaques de droite et de gauche, etc. (1) ».

Il n'y avait pas eu, il n'y eut jamais dans la conduite de Jean cet instant de *faiblesse* que Féli d'ailleurs n'accorde à son correspondant qu'à titre de concession et les deux frères, réconciliés après un court malentendu, reprenaient le cours de leurs relations cordiales qui, pour le plus grand bonheur de l'un, pour la plus grande joie des deux, n'aurait jamais dû s'interrompre de nouveau et cela sans retour ; mais vinrent les évènements à jamais déplorables que l'on sait, évènements d'ailleurs que de perfides ennemis exploitèrent habilement pour consommer la perte de Féli.

Cependant l'abbé Jean avait donné au jeune de Kertanguy les explications demandées. Celui-ci le remercia par la lettre suivante dont nous ne citons que le commencement qui seul a trait à notre sujet et qui, dans sa forme naïve, nous en dit

(1) Forgues II, 371.

long sur le compte du malheureux auteur des *Paroles d'un Croyant*.

« Paris 8 Juin 1834,

« Mon cher père,

« Vous ne sauriez croire combien votre lettre m'a fait de bien. Je savais déjà par M. Blaize que c'était l'évêque de Rennes qui avait eu tous les torts [1]. Mais j'ai eu un nouveau plaisir à l'apprendre de votre bouche. Quelle consolation surtout de voir l'amitié tendre qui vous unit à M. Féli et M. Féli à vous. Je lui ai envoyé ce passage de votre lettre, il ira à son cœur.

« Quant à la phrase qui suit, elle est beaucoup plus triste, un peu trop triste même peut-être. Je conçois bien qu'il puisse y avoir quelque exagération dans les prévisions de M. Féli relativement à l'avenir de l'Eglise ; je crois qu'il y a exagération ; mais enfin il ne s'agit que de prévi-

(1) Il va sans dire que nous laissons aux auteurs des documents que nous publions l'entière responsabilité de leurs assertions : notre unique devoir est de citer avec exactitude. Nous croyons le remplir scrupuleusement.

sions ; tout cela est spéculatif et quant à la pratique, M. Féli est, comme tout bon catholique, *soumis en religion*. Tout, au fond, n'est-il pas là ? Une seule chose me fait une peine réelle, une peine profonde, inexprimable, c'est que M. Féli ne dise plus la messe (1). Ce n'est pas assurément que je veuille lui en faire un crime ; il est dans une position si extraordinaire ! néanmoins, je ne puis m'empêcher de regretter bien vivement qu'il se soit imposé cette privation horrible. Je sais qu'il peut avoir pour cela deux motifs : le premier, de se soustraire, autant que possible, aux poursuites de Mgr de Lesquen qui a manifesté dans tout cela un peu trop de passion... ce motif seul ne devrait pas, ce me semble, empêcher M. Féli de dire la messe ; j'aimerais mieux qu'il attendît de pied ferme l'interdiction. Mais voici un autre point plus délicat, plus grave, sur lequel

(1) Ce détail, hélas ! n'est que trop significatif : le jeune de Kertanguy ne se doutait pas alors de son importance. M. du Breil de Marzan (Souvenirs et Impressions etc. p. 52, note) dit à ce sujet : « A Paris, au mois de Janvier 1834, l'abbé de La Mennais offrait encore le Saint-Sacrifice, et il ne cessa d'y assister qu'après son retour à La Chênaie, Avril 1834 ». Ce dernier détail est erroné, comme nous le verrons plus loin.

je veux absolument avoir votre avis ; ce sera un secret de vous à moi ; mais je vous en prie, répondez-moi nettement, ouvertement : pensez-vous que ses prévisions sur l'avenir de l'Église, pures prévisions, prévisions spéculatives qui ne changent rien à la pratique (1), croyez-vous que ces prévisions soient de nature telle que M. Féli *ne puisse plus, en conscience, célébrer la Sainte Messe ?* Cette question vous paraîtra peut-être étrange ; mais c'est pour moi une question toute personnelle et que je me suis faite souvent, car, bien que je ne partage pas les prévisions de M. Féli, cependant, comme je les crois permises, il est possible qu'en cela je pèche aussi contre la foi.... (2) »

(1) Ni surtout à la réalité.

(2) Dès 1832, Féli écrivait à son frère : « Chose étonnante, on ne peut se tenir dans les anciennes idées, sans contribuer, au moins passivement, à la mort du catholicisme, et l'on ne peut sortir de ces anciennes idées sans tourner contre soi tous les chefs de la hiérarchie catholique. Dieu sait comme cela finira. » Blaize II, 127.

Nous avons cru devoir relever cette phrase de la correspondance de Lamennais. Elle nous laisse entrevoir la transformation qui s'opérait dans son esprit et ses croyances. Nous avons, plus haut, qualifié de *crime* son apostasie ; ce fut un crime objectif plutôt que subjectif, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi.

Retiré dans sa solitude de la Chênaie, l'auteur des *Paroles d'un Croyant* travaillait toujours à l'ouvrage qu'il devait publier plus tard sous le titre d'*Esquisse d'une philosophie.* Il s'occupait des problèmes les plus ardus de la métaphysique et des sciences exactes avec une liberté d'esprit stupéfiante, vu les circonstances. Il écrivait à M. Querret, de la Chênaie.

« Le 11 Juin 1834,

« Je vous attends avec impatience, mon cher ami, pour causer avec vous de physique et de chimie, comme nous en sommes convenus. Mon travail est prêt, c'est-à-dire que j'ai achevé de barbouiller environ quatre-vingts pages de notes sur les questions qui touchent de plus près aux problèmes fondamentaux de la science des êtres. Venez donc sitôt qu'il vous sera possible, car je tiens beaucoup à vous consulter là-dessus.

« Un de mes amis m'a envoyé l'extrait d'une lettre qu'il a reçue de Rome. La lettre est écrite par un prêtre belge. Voici ses propres paroles : — « Toutes les personnes que j'ai vues ici disent :

Ce livre est hardi, mais il était nécessaire. Le Pape n'a pas voulu le condamner ; mais, à cause de sa position vis-à-vis des ambassadeurs, il le met à *l'index politique*... On ne pardonne pas ici à M. l'abbé Lacordaire son article du 2 Mai dans l'*Univers Religieux*. On dit que si l'abbé de La Mennais revenait, il serait traité plus chrétiennement. » —

« Une autre personne me mande le mot suivant de Laurentie : *Au fond M. de La Mennais a raison ; il ne pèche que dans la forme.*

« Ces gens-là sont bien drôles dans la forme et dans le fond.

« Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

« F. M. »

Trois jours plus tôt, il écrivait la même chose à Mlle (de Lucinière ?)

« J'ai pensé, Mademoiselle, que vous ne seriez pas fâchée de savoir ce qu'on écrit de Rome à quelqu'un de ma connaissance. L'extrait qu'on m'a envoyé n'a que quelques lignes, mais ces

lignes disent beaucoup sur l'affaire qui vous intéresse. Le voici : (suit la citation qu'on vient de lire). Lamennais termine en disant : Voilà la lettre, vous ferez vous-même les réflexions.

« Recevez, etc. »

La lettre suivante est adressée vraisemblablement à M[lle] de Tréméreuc.

« La Chênaie, le 19 Juin 1834.

« Mon frère m'a remis votre lettre, Mademoiselle, je vous en remercie, ainsi que du gâteau que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai été pendant deux jours retenu au lit d'où je ne fais que de sortir, par une fièvre qui m'a laissé un brisement universel et beaucoup de faiblesse. Je répondrai donc fort brièvement à ce que vous me mandez. Le pape en question est Borgia, qui fut Alexandre VI. Mais, mon Dieu, que vos gens ont donc dû se creuser la cervelle pour deviner des allusions, là où il n'y en a point les trois quarts du temps. *Mon livre n'est d'aucun temps, d'aucun lieu, c'est le livre de l'humanité.* Ceux qui ont

en eux les instincts humains l'entendront, le sentiront ; les autres n'y peuvent rien comprendre ; mais aussi, rien n'importe moins, de toutes manières, que leurs jugements. Au reste, il paraît à peu près certain que Rome se taira, et elle aura grande raison, je crois. Vous recevrez l'exemplaire que je vous ai promis dès que je l'aurai reçu moi-même.

« Je vous réitère, Mademoiselle, l'assurance de mon dévouement respectueux.

« F. de La Mennais. »

Quatre jours plus tard, Lamennais écrivait à Mlle de Lucinière.

« La Chênaie, le 23 Juin 1834.

« J'ai été, Mademoiselle, retenu plusieurs jours au lit par la fièvre. Elle m'a tout-à-fait quitté, il ne me reste plus que de la faiblesse.

« L'index politique n'est autre chose qu'une prohibition d'entrée. Une autre lettre, écrite de Rome, le 24 Mai, contient ce qui suit : — « Vos ennemis se permettent les plus noires calomnies. Les Jésuites surtout disent de vous ce que Festus

disait de St-Paul, vous pourriez bien, ce me semble, leur répondre par les paroles de l'Apôtre (1). L'ambassadeur français dit la même chose que les Jésuites (2). En revanche, vous avez l'approbation et les vœux de tous les hommes les plus élevés. Le père Olivioni, qui vient d'être nommé général des Dominicains, a dit publiquement l'autre jour que la nouvelle de votre livre l'avait profondément affligé. Quand on lui demanda pourquoi, il répondit : *Parce qu'il nous a prédit de grandes calamités, et je crois qu'il a raison. Ses prédictions se sont réalisées déjà tant de fois, que je crains qu'elles ne se réalisent encore cette fois-ci.* On ne sait pas encore si le Pape témoignera publiquement son déplaisir ». —

« Je vous réitère l'assurance de mon dévouement affectueux.

« F. M. »

Six jours avant l'Encyclique, Lamennais écrivait de nouveau à Mlle de Tréméreuc.

(1) Act. Apost. XXVI, 24 et 25.
(2) Cf. Forgues II, p. 373.

« Le 9 Juillet 1834.

« Ce n'est pas seulement, mademoiselle, afin de prendre du temps pour examiner, que j'ai écrit à M. le Curé de Moncontour ce qu'il vous a fait lire, mais afin de couper entièrement court à des propositions qui ne peuvent me convenir en aucune manière. Je désire que M. le Curé de Moncontour l'ait entendu comme cela.

« Elie de Kertanguy est un jeune homme d'un rare mérite et d'un caractère sûr sous tous les rapports. Il serait possible que le projet qu'il a conçu avec quelques-uns de ses amis réussît (1) ; mais toujours faut-il que les personnes qui consentiraient à se rendre actionnaires sachent bien que le succès d'une entreprise de ce genre est toujours incertain, et qu'en cas de non réussite, tout finit, en ce qui touche l'argent qu'on a pu y engager, par une perte sèche. Quant à moi, je ne suis pour rien dans cette affaire, qui ne convient qu'à des jeunes gens pleins d'ardeur et de santé et point du tout à un homme vieux et usé comme

(1) Il s'agissait, croyons-nous, de la fondation d'un journal.

moi. Du reste les vues sont bonnes et, si la chose se fait, il n'en pourrait résulter que du bien. Toutes les lettres de Rome confirment ce que je vous ai déjà mandé, c'est-à-dire qu'on y gardera le silence. Tous les personnages les plus distingués et qui sont en dehors de la politique se sont prononcés ouvertement en ma faveur.

« Je vous réitère, Mademoiselle, l'assurance de mon affectueux dévouement.

« F. de la Mennais ».

A l'apparition de l'Encyclique, il écrivait à la même :

« La Chênaie, le 22 Juillet 1834.

« Vous avez déjà lu, mademoiselle, cette nouvelle encyclique. Je ne puis confier à la poste ce que j'ai appris à ce sujet. La diplomatie a triomphé ; on devait au fond s'y attendre, quoique personne, à Rome surtout, ne prévît sa victoire au moment où elle a eu lieu. De dures persécutions vont commencer : il faudra les souffrir, c'est la Croix promise à ceux qui suivent fidèlement

notre divin Maître. Dieu permet que jusqu'à présent je ne me sente point abattu[1]. *Je garderai le plus profond silence, si l'on ne me force point de parler*. C'est le conseil que j'ai reçu de Rome.

« J'ai remis pour vous au frère Paul le livre que je vous avais promis. Je n'ai jusqu'à présent aucun projet de voyage, et vous savez avec quel plaisir je vous verrai toujours. Le plus tôt serait le mieux afin d'être plus seuls et plus libres.

« Je vous remercie pour M. Didier et je vous prie de remercier M. Jean du chien de Terre-Neuve qui m'est arrivé à Dinan et qui le sera bientôt à la Chênaie.

« Je vous réitère l'assurance de mon inviolable attachement. »

Ce trop fameux livre des *Paroles d'un Croyant*, lorsqu'on le relit aujourd'hui de sang-froid, paraît assez inoffensif, grâce précisément à ses exagérations quasi enfantines : ne voir que des *ogres* dans les rois, ce thème est bien usé, sans doute parce qu'on en a trop abusé. Ici, comme toujours,

(1) Hélas !

Lamennais fut la dupe de son esprit généralisateur. Il voyait ce qui se passait en France et comment l'on y étouffait la liberté sous mille entraves ; il entendait les plaintes des captifs du Spielberg, les gémissements des victimes entassées sous les Plombs de Venise ; une clameur immense parvenait à son oreille et surtout à son cœur, le cri d'angoisse de tout un peuple, la Pologne, râlant sous la botte inexorable du despotisme moscovite, (l'Irlande se taisait alors) ; et dans l'excès de sa commisération sincère pour tant d'infortunes, il confondait la royauté avec la tyrannie, sa parodie sacrilège, et la poursuivait de ses anathèmes implacables. Le style tragique de ce pamphlet qui n'est qu'un long sanglot entrecoupé de malédictions, toutes les fois qu'il n'est pas idyllique, ce qui ne lui arrive que bien rarement et par amour du contraste ; les couleurs apocalyptiques prodiguées à l'excès et rendues criardes ; le ton presque toujours déclamatoire de l'auteur ; toute cette rhétorique, merveilleuse alors, nous laisse bien froids aujourd'hui. Ce poème étrange, si formidable à son apparition, ne produirait plus aucun effet sur les masses actuel-

lement ; aussi, les Révolutionnaires de nos jours ne songeront-ils jamais à le réimprimer, d'autant moins qu'en dépit de ses exagérations, encore une fois puériles à force d'être extravagantes, ce que prêche Lamennais, c'est une sorte de socialisme chrétien dont ils ne veulent pas. Lamennais ne rayait pas le Christ, ni l'Evangile de son programme, tandis que les socialistes dont nous parlons répudient l'un et l'autre, inexorablement.

Le Pape Grégoire XVI ne sembla pas s'émouvoir tout d'abord, à l'apparition de ce livre. Il laissait dire à son entourage qu'il ne le condamnerait pas ; tout au plus, afin de rassurer certains gouvernements, pris d'épouvante, le mettrait-il à l'*index politique*, suivant l'expression ci-dessus. Lui-même, disait-on, écrivait qu'il n'irait pas plus loin et qu'il ne fulminerait pas contre un ouvrage qui, d'ailleurs, s'il faut en croire la lettre suivante de M. de Kertanguy où nous lisons ces détails, avait une vertu de conversion que certes l'on était loin de lui soupçonner.

Voici ce que ce jeune homme écrivait, en effet, de Paris à l'abbé Jean, le 7 Juillet, huit jours

seulement avant l'apparition de l'Encyclique *Singulari nos*, datée du 25 Juin précédent.

«... Rome est décidée à garder le silence sur les *Paroles d'un Croyant*; je le sais de la manière la plus certaine, la plus positive, la plus authentique ; et vous pouvez l'affirmer à qui vous voudrez. Quant à la source de cette nouvelle, je ne puis en faire la confidence qu'à vous seul. *C'est une lettre écrite par le Pape lui-même à une personne de confiance résidant à Paris.* Cette détermination a été prise malgré de très vives instances. Je sais aussi que cette personne qui jouit de la confiance du souverain Pontife lui a répondu qu'en effet elle ne croyait pas qu'il y eût rien à faire contre les *Paroles d'un Croyant* et que dans ce livre elle ne voyait au fond rien de contraire à la doctrine de l'Eglise et de l'Evangile.

« Dernièrement, quatre carabins, convertis par les *Paroles d'un Croyant*, sont allés se confesser à un vicaire d'une des paroisses de Paris.

Parlez-moi encore de M. Féli. *Son imagination est-elle toujours aussi montée ?* Maintenant que sa

position est plus que jamais nette et claire, ne commence-t-il pas à se calmer un peu ? Je crois qu'il peut continuer d'écrire sur la politique, sans avoir rien à craindre de Rome. Puisse cette indépendance lui rendre la paix ! »

Ce vœu, hélas ! ne devait pas se réaliser. Lamennais allait déserter cette Religion, dont il disait à son frère, en 1824, lors de son premier voyage à Rome : « J'aime ce plein Christianisme, cette Religion qu'on trouve partout et qui sous toutes les formes, à tous les instants, est en contact avec le peuple, s'empare de sa pensée par ses sens et devient, sans qu'il s'en doute lui-même, la principale partie de son existence. » (Lettre écrite de Gênes, le 8 Juin 1824). Blaize II, p. 11.

Dans l'Encyclique, publiée le 15 Juillet 1834 (1), Grégoire XVI condamnait formellement et sévèrement le livre que huit jours avant, l'on se croyait autorisé à penser qu'il ne condamnerait jamais. A la nouvelle de cet acte pontifical, l'abbé

(1) Datée, on se le rappelle, du VII des Calendes de Juillet, du 25 Juin, par conséquent.

Jean adressait de Ploërmel à son frère le billet suivant.

« Ploërmel, le 18 Juillet 1834,

« Je descends du saint autel : je viens d'offrir à Dieu le sacrifice du corps et du sang de son Fils, pour lui demander la résignation, le calme et l'humble courage dont nous avons besoin l'un et l'autre, dans un moment où notre âme est broyée par d'inexprimables peines... O mon pauvre Féli, crois que je t'aime bien !

« Jean ».

S'il faut en croire M. de la Gournerie (1), douze jours plus tard (le 30 Juillet), Mgr de Lesquen aurait dit à Lamennais, en lui parlant de la cause de l'Eglise : *Vous êtes propre à la défendre, mais vous êtes impuissant pour la combattre.* Ce mot, s'il a jamais été prononcé, n'était qu'un mot ; car le mal étant toujours plus facile que le bien, l'homme qui est capable de celui-ci est à plus forte raison capable de celui-là ; il fut tou-

(1) Lettres inédites, etc. Introd. p. XXIX.

jours moins aisé de défendre l'Eglise que de la combattre ; pour la combattre, en effet, toutes les armes sont bonnes, tandis que, pour la défendre efficacement, les armes loyales seules conviennent, non le poignard ni le poison, je veux dire non l'outrage ni la calomnie.

La dernière Encyclique achevait l'œuvre de la première : *Lamennais était irrévocablement perdu pour l'Eglise.*

La douleur de ses disciples à la vue de sa désertion est plus facile à concevoir qu'à décrire ; ils refusèrent d'y croire, aussi longtemps que le plus léger doute leur fut permis à cet égard ; puis, lorsqu'ils durent se rendre à l'évidence, ce fut, non pour maudire celui qui les avait tant aimés, le bienfaiteur de leur intelligence et de leur âme, mais pour le plaindre, déplorer sa chute et prier pour lui.

Il y eut des exceptions : elles furent rares ; ceux qui jugèrent ainsi à propos de briser tous les liens qui les retenaient attachés à leur malheureux Maître, non seulement ceux qu'ils étaient forcés de rompre et que tous rompirent, mais

encore ceux qu'ils auraient pu, qu'ils auraient dû respecter : le lien de la reconnaissance et celui de la charité, surent mauvais gré à leurs condisciples de ne les avoir pas accompagnés jusque-là ; ils firent même planer des doutes sur leur orthodoxie.

Voici la lettre que M. Houet, qui entre autres se trouvait ainsi tenu en suspicion par ces puritains un peu trop zélés peut-être, écrivait à l'un de ces derniers qu'il ne désigne pas autrement que par l'initiale L. Nous y voyons jusqu'où peut descendre la calomnie niaise et parfois inconsciente.

« Malestroit, 31 Août 1834.

« C'est avec un douloureux étonnement qu'à peine arrivé dans cette maison, j'apprends que mon orthodoxie vous est plus que suspecte et que vous ne craignez pas de vous en expliquer en des termes qui ne peuvent que surprendre et affliger profondément tous ceux qui vous aiment et me connaissent. Il a dû certes vous en coûter beaucoup pour vous porter ainsi accusateur contre un

de vos confrères, et de graves raisons, les preuves les plus évidentes de ma désobéissance aux décrets du Saint Siège, ont pu seules, j'ai le droit de le supposer, vous déterminer à tenir à mon égard une pareille conduite. Et cependant, après la gravité de l'accusation, rien ne m'a plus étonné que la faiblesse des preuves sur lesquelles vous l'appuyez. Les voici : si vous en avez d'autres, veuillez me les faire connaître. J'ai dit : 1° *Qu'après ce Pape, il en viendrait un autre ;* — 2° *Qu'il était singulier que Grégoire XVI improuvât une doctrine approuvée par Léon XII.* Telles sont les preuves de mon insoumission : vous n'en avez point allégué d'autres. Je pourrais me contenter de vous dire qu'il serait bien difficile, en pressant ces paroles, d'en faire sortir une proposition hérétique, raisonnablement imputable à leur auteur. Mais comme je tiens à vous convaincre pleinement de la sincérité de ma foi, je veux entrer dans quelques détails tout-à-fait propres à ce but. D'abord, Monsieur, je ne sache pas avoir jamais dit *qu'après ce Pape il en viendrait un autre,* par la raison que c'est chose si généralement crue qu'il

serait quasi niais de l'affirmer. Mais supposé que je l'aie dit, ce dont je déclare douter jusqu'à ce que vous m'ayez appris *où, quand,* et *devant qui,* je ne vois pas ce qu'une pareille proposition a d'hétérodoxe. En attendant que vous me l'ayez montré, je passe à la seconde. Pour celle-ci, elle est certainement de moi, au moins pour le fond, et j'avoue qu'ainsi prise isolément, elle peut présenter, non certes une hérésie, mais une inconvenance. Du reste, cette inconvenance eût complètement disparu, même à des yeux prévenus, si celui qui a cru devoir vous faire connaître ma manière de penser, eût remarqué, conformément à la vérité, que cette phrase, dite en famille et sans aucune intention, avait été suivie immédiatement de celle-ci qui lui servait de correctif : « *Mais l'approbation de Léon XII* (1) *fut un acte d'homme privé, tandis que l'improbation de Grégoire XVI est un acte pontifical.* » Vous ignoriez sans doute ces paroles, lorsque vous vous êtes permis celles qui font l'objet de cette lettre ; autrement, j'aime à le croire, elles ne vous fussent pas échap-

(1) Voir Ier vol. p. 157.

pées. C'est un exemple, Monsieur, des inconvénients inséparables d'une trop grande facilité à prêter l'oreille aux discours des rapporteurs, comme aussi de l'intempérance du zèle qui les répète aveuglément. Quoi qu'il en soit, en voilà suffisamment, ce me semble, pour calmer vos inquiétudes à mon sujet et mettre un terme à vos plaintes.

« J'improuve ce que le Pape improuve, je condamne ce qu'il condamne. »

La lettre suivante de Jean à M. Coëdro nous laisse deviner les préventions fort peu justifiées d'ailleurs qui animaient le clergé rennais contre lui et ses vaillants missionnaires.

« A Monsieur Coëdro, à Rennes.

« Ploërmel, le 27 Août, à 11 h. du soir. 1834.

« Cher ami,

« Avant de me jeter sur mon lit pour y donner quelques heures de repos à mon pauvre corps qui n'en peut plus de fatigue, il me vient dans la

pensée de mettre par écrit ce que je dirais à l'ouverture de la retraite, si la Providence m'avait condamné à être évêque de Rennes ; c'est une chose curieuse et qui vous distraira un instant. Voici :

— Messieurs,

« Au moment où la retraite commence, je dois ouvrir mon cœur devant vous, et vous donner, sur un point très grave, des explications que de tristes circonstances ont rendues nécessaires. Je n'ignore pas que plusieurs d'entre vous peuvent avoir des préjugés, et je ne leur en fais pas un reproche, contre celui que j'ai chargé de faire la plupart des instructions de la retraite et contre ses confrères ; moi-même j'ai eu des inquiétudes à cet égard ; mais elles ont été bientôt dissipées lorsqu'ils m'ont déclaré qu'ils étaient soumis sans distinction et sans restriction, comme vous devez l'être tous, et comme je le suis moi-même, à l'Encyclique de Notre Saint-Père le Pape Grégoire XVI, dont les intentions ont été clairement manifestées par son Bref à Mgr l'Archevêque de Tou-

louse. Je ne souffrirai pas que dans mon diocèse on enseigne et on professe une doctrine opposée à celle qui est déclarée seule vraie par le successeur de Saint Pierre, du haut de la chaire éternelle; donc, Messieurs, vous devez avoir une pleine confiance en tous ceux à qui j'ai dit : *Allez et enseignez*. Ce que j'ajouterais à ce peu de mots serait inutile... M. Coëdro montez en chaire! —

« Et voilà M. Coëdro en chaire qui dit : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, Amen*, en faisant sur lui-même le signe de la croix, de cette croix adorable que j'embrasse avec amour, de ce bois sacré dont j'ai le bonheur de posséder une relique qui me devient chaque jour plus chère !...

« Sur ce, je suis *sans avoir l'honneur d'être* (sic)

« Votre ami

« Jean.

« Vous direz que ma tête travaille; il y a de quoi! Ne me grondez pas! »

Cette lettre n'est pas seulement celle d'un homme de foi, nous dirions presque, si nous

l'osions, que c'est la lettre d'un martyr. Plus, en effet, l'on étudie de près cette grande et noble figure, plus l'on se sent pénétré d'admiration pour tant de courage et d'héroïsme. La vie entière de M. Jean de Lamennais fut un douloureux calvaire ; les croix lui tombaient de tous côtés sur les épaules ; en dépit de leur poids écrasant, de leurs cruelles meurtrissures, il les porta toujours vaillamment, les regards sans cesse tournés vers le divin Crucifié, son modèle.

Afin de se soustraire aux vexations sans nombre dont on accablait chaque jour tous ceux qui tenaient de près ou de loin à l'école de Lamennais et cela, en dépit de leur soumission absolue, sans réserve, à l'Encyclique, M. Houet se résolut à quitter le diocèse, mais Mgr de Lesquen désira le conserver, comme aussi ses confrères de St-Méen. M. Jean qu'il appelait son Père lui fit, de son côté, un devoir de rester à son poste ; il écrivit alors à l'évêque la lettre suivante :

« St-Méen, le 20 septembre 1834.

« Monseigneur,

« Je m'empresse de vous annoncer moi-même ma résolution de rester dans votre petit séminaire. Il m'en a coûté pour la prendre, mais j'ai cru devoir sacrifier mes répugnances trop humaines au désir bienveillant de votre Grandeur, aux instances réitérées de mes anciens confrères et aux conseils d'un Père dont le malheur n'a pu qu'accroître mon respect et mon attachement. Cependant, Monseigneur, je répondrais mal, ce me semble, à la confiance dont vous me donniez hier des marques si touchantes, si je vous dissimulais qu'étant dans l'intention de quitter la Congrégation, avant les évènements qui l'ont changée, je ne veux y prendre aucun engagement, sans avoir éprouvé de nouveau ma vocation dont l'incertitude m'a porté à différer durant sept années de faire des vœux perpétuels.

« Du reste, Monseigneur, quelle que soit l'irrésolution de mes pensées, je vous prie de croire

que je n'en travaillerai pas avec moins de zèle au bien de l'Etablissement précieux où votre Grandeur veut bien m'employer, et que je ferai tout pour mériter la continuation de sa bienveillance. J'ai fait peu ; je tâcherai de faire davantage.

« Agréez, Monseigneur, avec ce témoignage de ma confiance, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« Mathurin Houet, prêtre.

« *P.-S.* — Votre Grandeur m'a parlé d'une déclaration de M. Coëdro, relative à la dernière Encyclique de Grégoire XVI : je l'ai relue : j'y adhère d'esprit et de cœur. »

Mgr de Lesquen répondait, cinq jours plus tard, par cette lettre tout entière de sa main :

« Rennes, le 25 septembre 1834.

« Je me félicite, cher coopérateur, du parti que vous avez pris, et je serais tenté de m'affliger de la restriction que vous y mettez, si je n'espérais pas que votre bon cœur, aidé du secours de la

grâce, vous fera triompher de votre répugnance.

« Au reste, comme je ne veux point que ma satisfaction soit aux dépens de la vôtre, je saurai imposer silence à mes regrets, si vous cherchez et trouvez le bonheur ailleurs. Je ne doute pas du zèle que vous aurez à former le cœur et l'esprit des jeunes gens que vous serez chargé d'instruire. Vos irrésolutions n'exerceront aucune influence sur vos devoirs, j'en suis convaincu d'avance. Votre soumission pleine et entière au Père commun des fidèles ne m'étonne sous aucun rapport. Votre piété m'était trop bien connue, pour que je formasse le plus léger soupçon à cet égard. Quand Rome a parlé qui oserait chercher de misérables subterfuges ?

« Je vous réitère, cher coopérateur, l'assurance de mon affectueux et inviolable attachement.

« † C. L. Evêque de Rennes. »

Les lettres qui suivent ont trait à la mesure que l'évêque de Rennes crut devoir prendre à cette époque, en éloignant M. Jean de Lamennais de la direction des maisons de Rennes et de St-Méen.

Peut-être le saint Fondateur des Frères de l'Instruction Chrétienne, le réorganisateur de l'enseignement secondaire et des Missions dans le diocèse de Rennes, avait-il laissé échapper quelque plainte un peu vive,au sujet de la publication faite à son insu et contre sa volonté de la lettre qu'il avait dû écrire à Mgr de Lesquen pour désavouer la conduite récente de l'infortuné Féli, toujours est-il que, sans le prévenir, on lui retirait un poste qu'il avait dignement occupé, sans se démentir un seul instant et que par cette mesure, aussi cruelle qu'inattendue, on ébranlait dans le public la confiance qu'il méritait à tous égards et dont il avait besoin pour le succès de ses œuvres éminemment charitables et catholiques.

Nous prions le lecteur d'observer que la position de l'évêque de Rennes était singulièrement difficile et que s'il prit contre MM. de Lamennais et les leurs des mesures qui parfois semblèrent d'une rigueur excessive, c'est qu'il les crut indispensables. Ce saint prélat, dont le nom, dans le diocèse de Rennes, aujourd'hui encore est synonyme de bonté, eut toujours pour ses prêtres un

cœur véritablement paternel. Longtemps il avait refusé l'épiscopat ; nous avons même retrouvé tout récemment à Ploërmel une lettre de lui où il se reproche d'avoir cédé aux instances qui lui furent faites à ce sujet ; lettre pleine de larmes et de regrets qui dénote les trésors de tendresse et d'humilité chrétienne renfermés dans son cœur. Mais comme, en sa qualité d'évêque, il se savait le défenseur-né de l'orthodoxie dans son diocèse et que certains conseillers, plus zèlés que prudents, ne cessaient de lui répéter sur tous les tons que la foi s'y trouvait en péril, il usa de procédés rigoureux que son cœur désavouait et qui d'ailleurs eurent les conséquences les plus fâcheuses. La vérité, à cette époque, avait autant de peine à parvenir à l'oreille de certains prélats qu'elle en eut toujours, dit-on, à parvenir à celle des rois.

En apprenant la mesure dont il venait d'être l'objet, M. J. de Lamennais écrivit à l'évêque de Rennes la lettre suivante :

« Ploërmel, le 5 octobre 1834.

« Mon très cher, et toujours et à jamais bien aimé Seigneur,

A mon retour de la bataille des examens de Vannes, je reçois votre lettre du 31 août, et j'ai peine à en croire mes yeux en la lisant. Oh, qu'il est douloureux ce coup nouveau qui vient frapper mon cœur déjà brisé ! Quoi, faut-il donc que je vous aie affligé, vous pour qui j'ai une amitié si tendre, une vénération si profonde ! Je vous en demande pardon : c'est assurément un tort involontaire que j'ai eu, mais, c'est un tort, puisque je n'ai pas veillé avec assez de soin sur mes paroles, pour qu'il ne m'en échappât aucune qui pût vous blesser : refuserez-vous à votre vieil ami un pardon que vous accorderiez à l'instant même au pauvre pécheur qui, à genoux à vos pieds, vous dirait en pleurant : *Mon père, pardonnez-moi, car je n'ai su ce que je faisais ?*

« Quoique je sois accablé d'occupations diverses, je me rendrai lundi prochain à Rennes pour vous voir et m'expliquer avec vous ; je vous

prie de suspendre votre jugement sur ma conduite dans cette circonstance, et de ne prendre aucun parti jusqu'à ce que vous ne m'ayez entendu ; il me semble que c'est de rigoureuse justice et cela ne se refuserait pas à un meurtrier que l'on croirait digne de la potence. Quand vous saurez tout, vous reconnaîtrez, je l'espère, que je n'ai pu sagement agir d'une manière différente que je ne l'ai fait : mais dès aujourd'hui je dois vous déclarer, afin qu'il ne reste aucun nuage dans votre esprit sur ma parfaite adhésion à l'Encyclique, que je crois ainsi que vous qu'on s'est égaré, en présentant la raison générale comme une autorité visible et enseignante et en attribuant au genre humain une infaillibilité qui n'appartient qu'à l'Église de J.-C. C'est là précisément (et vous l'observez très bien) le point principal improuvé par le Saint Père, et ce qui caractérise le système contre lequel il s'élève avec tant de raison.

« Mon corps dépérit et s'en va et par conséquent, si mes peines sont vives, du moins elles ne seront pas longues : mais tandis qu'il me res-

tera un souffle de vie et que je conserverai assez de forces pour prononcer une parole, soyez sûr, mon cher seigneur, que cette parole sera l'expression sincère de ma pleine soumission aux décision du saint-siège et de mon attachement pour vous.

Ex toto corde tuus in x[to]
J. M. de la Mennais. »

Ce saint prêtre refusait *d'éteindre la mèche qui fumait encore; de briser le roseau déjà rompu* (1) : c'était là tout son crime. Nous ne savons s'il obtint l'audience qu'il sollicitait, toujours est-il qu'on ne revint pas sur la décision prise contre lui.

Trois jours après il écrivait à l'évêque de Vannes.

« Monseigneur,

« Lorsque j'étais à Vannes, il y a environ un mois, dans les angoisses des examens, je ne me doutais nullement des peines nouvelles que j'allais

(1) Mat. XII. 20. Isaïe XLII. 3.

éprouver. Peu de jours après mon retour à Ploërmel, j'ai su, en effet, que Mgr l'évêque de Rennes, à la prière de quelques-uns de mes confrères, séparait, quoiqu'à regret, ses œuvres purement diocésaines, c'est-à-dire, les maisons de Rennes et de St-Méen, de ma grande œuvre personnelle qui est celle des Frères ; ce partage s'est donc effectué et je n'aurai plus désormais qu'à m'occuper de mes petites écoles, de concert avec huit ou dix ecclésiastiques que Mgr l'évêque de Rennes veut bien me laisser pour me soulager dans ce travail, qui, chaque jour s'accroît, en même temps que le chagrin use mes forces. En conséquence, il n'y aura plus à Malestroit d'autre enseignement que celui des lettres et des sciences mathématiques, pour ceux qui, se consacrant à soutenir et à étendre l'œuvre des Frères, doivent se préparer aux examens académiques. Je remplis un devoir, Monseigneur, en vous donnant connaissance de ces changements au moment même où ils ont lieu et il m'est bien doux d'avoir à vous remercier, dans cette circonstance, de toutes les marques d'indulgence et de bonté

que j'ai reçues de vous : mon cœur n'en perdra jamais le souvenir.

« Un article de l'*Ami de la Religion* que je viens de lire dans l'*Univers Religieux* renferme d'odieuses calomnies contre moi : j'y répondrai publiquement sous peu de jours ; mais je ne le ferai cependant qu'après en avoir conféré avec Mgr l'évêque de Rennes qui a une connaissance parfaite de ce qui s'est passé, et qui sait, par conséquent, mieux que personne, combien on est injuste à mon égard : mes confrères de Rennes m'écrivent qu'ils en sont indignés.... à la bonne heure !

« Je suis avec un tendre et profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur.

« L'ab. J.-M. de Lamennais.»

Il nous répugne invinciblement de nous occuper de nouveau des insanités gallicanes de l'Ami de la Religion, surtout renforcées par celles de l'Univers religieux. L'échantillon que nous avons

donné dans le chapitre précédent suffit pour édifier le lecteur sur la *loyauté*, la *bonne foi* de pareils adversaires. Moins heureux que nous, le pauvre M. Jean de Lamennais dut triompher de sa répugnance et réfuter des calomnies idiotes qui faisaient leur chemin, à la faveur du silence qu'il avait cru pouvoir observer jusque-là. Voir l'*Ami de la Religion*, nos 2327 et seq.

Féli, en apprenant que la Société de St-Pierre à laquelle il avait appartenu jusque-là et dont il avait été, on se le rappelle, le premier supérieur général était dissoute, écrivit à son frère, le même jour, les deux lettres ci-après :

« 8 Octobre 1834.

« Tu trouveras de l'autre part une lettre qui établit la réclamation que je suis en droit de faire, et que j'entends faire en effet, pour obtenir de la Congrégation le remboursement d'une somme de 15000 fr. qui m'est due par elle. Je suis fort décidé à suivre cette affaire par toutes les voies de droit, si MM. de Rennes refusent de la terminer à l'amiable !

« Je désirerais savoir s'il serait possible de placer David quelque part. Je crains qu'il ne perde son temps ici. S'il doit cependant y rester, il faudrait m'envoyer les livres qui lui appartiennent, le linge et les vêtements d'hiver qu'il a dû laisser à St-Méen.

« Tout à toi.

« Féli. »

— « La Chênaie, 8 Octobre 1834.

« J'apprends que la Congrégation de Rennes est dissoute, et que par conséquent on liquide ses affaires. Dans tous les cas, j'ai envers elle des réclamations à exercer. Je ne parle pas des dépenses fort considérables que j'ai faites ici et à Paris pendant cinq ans, pour l'entretien d'un grand nombre de jeunes gens qui lui appartenaient ou devaient lui appartenir. Quoique je n'aie jamais touché rien d'elle, je ne demande point le remboursement de ces dépenses qui s'élèvent au moins à 25000 fr. Mais ce que je réclame, c'est une somme de plus de 15000 fr., et que je réduis

maintenant à 15000 fr., fournie par moi, pour la réparation et l'achat de la maison de Malestroit. Une partie en a été touchée à Rennes, par suite de négociations de traites sur M. Lévêque à Paris. J'ai donné le reste en argent comptant. Je ne pense pas que l'on me conteste cette créance, ou qu'on essaie de m'en dépouiller. En tout cas, je sais le moyen de défendre mon droit, et j'en userai. Je crois devoir m'adresser à toi comme à l'administrateur légal des propriétés de la Congrégation. S'il y a d'autres voies à prendre, je te prie de me les mander sans retard.

« Ton frère,

« F. de Lamennais. »

M. Houet avait un jeune frère nommé Julien (1), qui venait de terminer ses études à St-Méen et se préparait à entrer au grand séminaire. Par malheur, il ne parlait pas toujours, paraît-il, en termes assez énergiquement orthodoxes, ni assez... réservés de ce qui se passait, d'ailleurs loin de ses yeux et de

(1) Il mourut professeur, à Oullins, dans l'établissement des Frères Prêcheurs.

sa compétence (1). Les ennemis acharnés de Lamennais lui firent un crime de ne pas lancer contre le bienfaiteur de son frère et le sien ses anathèmes de théologien imberbe. Cela même alla si loin que l'évêque de Rennes, cédant à l'opinion, dut lui refuser l'entrée de son grand séminaire. M. Houet alors demanda pour son frère des lettres d'excorporation. Mgr de Lesquen les lui accorda ; il lui adressa d'abord la lettre qui suit :

« Rennes, le 5 Octobre 1834.

« Conformément à votre désir, cher coopérateur, je vais faire expédier l'excorporation dans le sens que vous demandez qu'elle soit faite. Je partage votre peine, mais je crois pouvoir en adoucir l'amertume, en vous assurant que ce parti est plus avantageux pour votre frère. Il est impossible qu'il n'y ait pas de grandes préventions contre lui, au grand séminaire et parmi le clergé de Rennes qui connaît l'opinion exaltée

(1) Ignoscenda quidem, scirent si......

qu'avait ce jeune homme, lorsqu'il était à St-Méen. Il eût été plus conforme aux sentiments de mon cœur et à l'attachement bien sincère que je vous porte d'oublier entièrement le passé, mais je crois être dans la pénible obligation de donner cet exemple et de prendre cette précaution.

« Je vous réitère, cher coopérateur, l'expression de mes regrets et de mes affectueux sentiments.

« C. L. Evêque de Rennes.

« Pour M. Houet, prêtre, professeur à St-Méen. »

Pendant que l'on poursuivait ainsi Lamennais et ses doctrines, on se demandait en Belgique s'il s'agissait bien, dans la dernière Encyclique, du système philosophique de Lamennais et l'on croyait en Allemagne que le document pontifical visait tout autre chose. Rohrbacher écrivait, en effet, à la date du 18 octobre 1834 :

« A M. Jean de la Mennais, à Ploërmel.

« Malestroit, le 18 Octobre 1834.

« Mon très-cher Père,

« *L'Union* de Bruxelles, dans son N° du 12 que je reçus hier, a inséré sans aucune réflexion l'article de l'*Ami de la Religion* (1) ; mais dans son N° du 13 que je reçois à l'instant, se trouve l'observation suivante :

— « On se rappelle le passage de la dernière *Encyclique* du Saint Père, dans lequel se trouve condamné, à l'occasion des *Paroles d'un Croyant,* le SYSTÈME DE PHILOSOPHIE NOUVELLEMENT INTRODUIT, etc. (2), passage qu'on a appliqué généralement en France à la doctrine du sens commun, les uns d'une manière absolue, les autres avec plus ou moins de restrictions. Nous apprenons de divers côtés que les catholiques allemands regardent ces paroles comme étant dirigées con-

(1) Il s'agit de l'un de ces articles dont nous avons vu précédemment un spécimen si tristement curieux.

(2) Ici le Journal cite en note les paroles de l'Encyclique.

tre la doctrine de feu le D[r] Hermès, professeur de théologie à l'université de Bonn.

« Cette opinion a été également exprimée à un de nos amis par le nonce du St-Siège à Vienne. Hermès a appliqué le système de Kant à la démonstration du catholicisme : cette introduction du *rationalisme* dans la foi a déjà porté les plus tristes fruits dans le clergé allemand, et elle inspire aux hommes les plus pieux et les plus éclairés des appréhensions qu'ils ont essayé à plusieurs reprises de communiquer au Souverain Pontife.

« Nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de publier ces faits, tout en laissant à nos lecteurs le soin d'en apprécier les conséquences. » —

« Voilà, mon Père, ce que dit le journal là-dessus. Je m'empresse de vous le faire passer. Je compte venir vous voir demain l'après-midi ou lundi matin.

« Je vous salue, vous aime et vous embrasse de tout cœur, ainsi que toute la Communauté de Ploërmel.

« Rohrbacher. »

Pendant qu'il était en butte à toutes ces contradictions, Lamennais, retiré à la Chênaie, s'absorbait dans ses études, s'efforçant, mais en vain, d'oublier tout le reste. Lorsqu'il croyait réussir, une nouvelle vexation (ou ce qu'il appelait ainsi), de nouveaux racontars qu'il jugeait exagérés ou même diffamatoires le venaient relancer jusque dans le silence des bois de sa solitude et réveiller en lui un ferment d'indignation, sinon encore de révolte, qu'il aurait voulu calmer à tout prix. Les œuvres fondées par lui ou avec son concours, il les voyait menacées dans leur existence, uniquement à cause de son nom. Pour ne point compromettre les amis qu'il comptait dans les rangs du clergé, il était contraint de briser tout rapport avec eux, malgré les déchirements de son cœur aimant ; et, ce qui lui fut encore plus cruellement sensible, quelques-uns, moins attachés, sans doute, à sa personne qu'ils ne l'avaient été à sa fortune, lorsque celle-ci était à son apogée, s'empressaient de prendre les devants et de renier leur ancienne amitié ; plusieurs même se joignirent à ses persécuteurs, car il eut des adversaires qui ne

méritèrent que trop ce nom par la haine féroce que déguisait gauchement le masque d'orthodoxie dont ils prétendaient la couvrir.

Toutes ces considérations n'ont d'autre but que d'expliquer, autant qu'elle est explicable, la défection du champion le plus intrépide qu'ait eu l'Eglise moderne et de l'ennemi le plus formidable que les incrédules et les impies, sans parler d'autres adversaires, aient rencontré de nos jours; mais cette défection, peut-être injustifiable, Dieu seul le sait, nous n'avons nullement l'intention de la justifier.

Les amis sincères qu'il savait ne pas compromettre, Lamennais continuait d'entretenir avec eux les relations les plus cordiales.

Il écrivait à M. Querret, le 30 Novembre 1834.

« Depuis mon arrivée, mon cher ami, je vous ai toujours attendu, ne doutant pas que vous me jugeriez fort empressé de vous voir et de vous embrasser. S'il vous en faut l'assurance écrite, la voilà; mais je crois plutôt que vous aurez été

retenu par des affaires. Venez le plus tôt possible, et croyez au plaisir que vous me ferez en me procurant l'occasion de vous réitérer de vive voix l'assurance de mon inaltérable et tendre amitié.

« F. de la Mennais.

« A la Chênaie, le 30 Novembre. »

Vient, quelque temps après, ce billet à la même adresse :

« Ne voyez point, mon cher ami, M. l'abbé H. comme vous deviez le faire. J'ai pris le parti de lui écrire, d'après de nouvelles circonstances que je vous raconterai.

« *Totus tuus in* X[to].

« F. M.

« Jeudi. »

Totus tuus in X[to]. Cette formule chrétienne qui lui était si familière, l'infortuné l'écrit, peut-être, pour la dernière fois.

La publication présente a pour but, nous l'avons dit dès le principe, de fournir aux lecteurs

que ces questions intéressent, ainsi qu'aux historiens futurs de l'Eglise de France au XIX[e] siècle, non tous les éléments de ce que nous appellerons l'affaire Lamennais, il s'en faut de beaucoup, mais simplement ceux que nous avons entre les mains, sans nous occuper de savoir si ces documents sont des témoins à charge ou à décharge ; il y en a vraisemblablement de l'une et de l'autre sorte, le lecteur du reste en jugera. Ces témoins que nous introduisons, nous les laissons parler chacun son langage (on a dû s'en apercevoir de bonne heure) ; ils racontent ce qu'ils savent, dans un style plus ou moins concis, plus ou moins clair et correct. Pour peu qu'ils restent dans le sujet, ils discourent à leur aise ; nous nous bornons à les ramener à la question, lorsqu'ils s'en écartent, ou plutôt nous refusons de les entendre davantage, lorsqu'ils s'occupent de tout autre chose que du débat actuel.

Voici une lettre de M. Coëdro, supérieur du Petit Séminaire de St-Méen, à M. J. M. de Lamennais ; elle en renferme une autre de cet abbé Leriche qui précédemment avait été chassé de la congré-

gation et du diocèse pour avoir tenu, au sujet de la dernière Encyclique, des propos que l'on jugeait mal sonnants. M. Leriche s'accuse lui-même ici de tous les crimes qu'on lui impute et sollicite son pardon de la meilleure grâce du monde. S'il n'hésite pas à condamner hautement des erreurs qu'il avait partagées d'abord avec tant d'autres, avec M. Coëdro lui-même, il prend soin toutefois de ne point citer le nom de son ancien Maître. N'oublions pas non plus que ce document, comme la plupart de ceux que nous citons, sinon tous, n'était point destiné à la publicité. Si nous ne craignions d'employer un langage trop familier, nous dirions que c'est ce qui explique pourquoi ces personnages nous apparaissent, le plus souvent, en robe de chambre, non en habit. Ne nous en plaignons pas trop.

M. Coëdro écrivait de Rennes à l'abbé Jean :

« Rennes, le 6 Décembre 1834.

« Monsieur et respectable ami,

« Les mêmes motifs qui vous ont engagé à

m'adresser copie de la lettre de M. Leriche me font aussi un devoir de conscience de vous faire part de celle que j'ai reçue de lui, la voici :

« — Mon cher M. le supérieur, j'ai fait avant-hier, auprès de l'abbé Jean, une démarche qui m'a beaucoup soulagé ; mais, je le sens bien, je ne serai parfaitement tranquille, qu'après vous avoir prié vous-même, et je vous en prie instamment, d'oublier tout ce que ma conduite a eu de répréhensible, tout ce qu'elle a offert, je ne dirai pas de peu religieux et de peu sacerdotal, mais de peu chrétien.

« Comme vous et vos vertueux confrères, dont je réclame l'amitié, tout indigne que je m'en reconnaisse, je veux rester inébranlablement attaché à la chaire de St-Pierre, dans la personne de son vénérable et saint successeur Grégoire XVI. Loin de moi toutes ces subtilités, toutes ces distinctions, qui décèlent beaucoup d'attachement à son sens propre, et peu de simplicité dans la foi. *Roma locuta est, causa finita est* (1), répéterai-je

(1) Cet axiome est excellent, mais on en a souvent abusé : on abuse de tout.

après vous, et ces mots, vous le savez, furent les premiers qui sortirent spontanément de ma bouche, les prémiers qui se rencontrèrent sous ma plume, à l'apparition si inattendue, si atterrante pour nous, de la fameuse encyclique *Mirari vos* (1). Que l'enfant soumis de l'Eglise trouve de bonheur dans sa soumission même ! Au moment où vous adressiez à votre confrère cette lettre si honorable pour vous que j'ai lue dans l'*Ami de la Religion*, mû moi-même par un sentiment semblable au vôtre, je déposais avec joie un humble *erravi* aux pieds de Mgr l'évêque du Mans, à qui dans le temps de ma plus grande ferveur, j'avais soumis des observations philosophiques que je croyais solides ou tout au moins édifiantes, *in perpetuas æternitates*. Non content de cela, j'avais demandé à Mgr l'évêque de Troyes, où pendant quatre ans j'ai professé avec quelque peu d'engouement (sic) la seule vraie philosophie, s'il jugeait à propos que

(1) Publiée, nous l'avons vu, le 15 Août 1832. On y condamnait formellement la doctrine du *sens commun* sur laquelle la nouvelle école catholique basait sa philosophie et par suite le système apologétique inauguré par elle. Les disciples de Lamennais avaient été atterrés en sentant se dérober sous leurs pas le terrain qu'ils croyaient si ferme.

je me rétractasse, mais sans doute que ma première déclaration lui aura paru suffisante, puisque dans la réponse toute pleine de bienveillance qu'il a eu la bonté de m'adresser, il n'est nullement question de nouvelle rétractation publique [1]. J'ai cru utile de vous marquer tout cela, pour vous expliquer pourquoi vous ne m'avez pas vu imiter le bel exemple que vous avez su offrir à tous ceux qui, comme vous, s'étaient trompés de bonne foi. L'excellent clergé du diocèse de Rennes n'aura pas manqué, je pense, d'apprécier votre conduite comme elle mérite de l'être, et se sera empressé de vous redonner toute sa confiance qu'il vous avait retirée justement (sic). *Abjiciamus opera tenebrarum et induamus arma lucis* [2].

« Tout à vous en Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Leriche ». —

« Je regrette de n'avoir pu répondre plus tôt

(1) Le bon abbé Leriche, paraît-il, adoptait et rejetait une opinion avec un égal enthousiasme. Ici je crains bien qu'il ne comprenne pas qu'en se rétractant publiquement, il courait le risque d'apprendre au public qu'il s'était trompé et que même.... il existait.

(2) S. Paul Rom. XIII, 12.

à votre lettre du 31 Novembre, mais M. Persehaie n'était pas à Rennes pour me donner les renseignements que vous me demandiez.....

« Recevez l'assurance, etc.»

« Coëdro.»

Voici le brouillon d'une lettre écrite par l'abbé Jean au supérieur, ou mieux au directeur du collège de Juilly. M. Houet croit pouvoir la dater de cette année 1834, sans toutefois garantir l'exactitude de cette date.

« Vous savez, M. P., que lorsque vous entrâtes à J(uilly), cet établissement avait été proposé par M. Berryer à mon frère, qui consentit à vous le céder provisoirement sur l'engagement *d'honneur et de conscience* que vous prîtes, vous, M. de S(alinis) et M. Lainé (1) de le lui rendre plus tard ; et c'est, comme vous le savez encore, d'après cet engagement formel et plusieurs fois réitéré, qu'il fit les démarches dont le résultat fut de vous

(1) Nous n'osons pas affirmer le déchiffrement exact de ce mot fort mal écrit.

mettre en possession de ce collège. Aujourd'hui, mon frère serait disposé à me transmettre son droit, moyennant quelques arrangements qui ne sauraient être définitivement réglés que je ne sache de quelle manière vous entendez exécuter le traité mentionné plus haut. Veuillez donc, je vous prie, me répondre à ce sujet, et en attendant, recevoir l'assurance etc. »

Nous allons retrouver, dans quelque temps, M. Houet à Juilly ; comme M. Jean n'eut jamais, que nous sachions, la direction de ce collège, il est probable qu'il y eut un compromis et que l'on s'arrangea à l'amiable. C'est ce qui nous expliquera la présence, à nouveau, dans cet établissement, de ce prêtre vénérable, demeuré toujours profondément attaché à MM. de Lamennais.

Avant de clore ce chapitre, nous prions le lecteur de vouloir bien relire la page 257 du premier volume. Il y verra que le correspondant anonyme de M. Houet attribue la dissolution de la Société de St-Pierre au défaut de *charité, d'unité,*

à un *grand et gros brin d'orgueil*; enfin à un *vent sec et aride qui lui fit perdre la respiration*. Ces quelques mots rappellent toute une série d'intrigues dont nous ne voulons pas retracer l'histoire; bien qu'elles se rapportent à notre sujet, puisqu'elles eurent pour victimes les deux frères Lamennais, mais nous croyons savoir qu'elle sera écrite un jour ...par d'autres et nous osons nous en féliciter doublement.

A la suite de ces manœuvres qui le trompèrent tout le premier, l'évêque de Rennes, par une lettre du 31 Août 1834 (1), prit à l'égard de M. Jean de Lamennais la disposition que nous avons vue p. 225 et suivantes.

M. Coëdro, longtemps ami des deux frères, crut devoir se faire pardonner cette amitié, en s'acharnant après leurs personnes et leurs œuvres. Le 3 Novembre 1834, après une nouvelle preuve de l'animosité de ce personnage à son égard, M. Jean écrivait à l'abbé Ruault, le digne associé de ses labeurs évangéliques :

(1) Et non du 2 Septembre, comme le dit M. Houet. Voir tome Ier p. 259.

« St-Servan, le 3 Novembre 1834.

« Mon cher ami,

« J'ai une foule de choses à vous dire : commençons vite par le commencement. A la lettre de Coëdro que vous m'avez transmise, j'ai fait la réponse que voici et qu'il est bon de conserver.

« Dimanche, 31 Octobre 1834.

« Mon cher ami,

« Je reçois votre lettre en date du 22. Ce nouveau procédé m'étonne un peu, même après les autres !... O mon Dieu, pardonnez à mon pauvre Coëdro, comme je lui pardonne; le plus à plaindre des deux, ce n'est pas moi ! Je vous embrasse tendrement, *quand même.*

« Jean ».

C'est le lendemain, 4 novembre, que l'abbé Jean écrivait de Pleurtuit à Mgr de Lesquen le billet inséré p. 192. Nous croyons qu'il fait allusion à l'interdit fulminé par le prélat contre

le malheureux Féli, mesure qui acheva de le précipiter hors de l'Eglise.

Telle est cette lamentable histoire de la chute de Lamennais ; tout concourut à hâter la perte de cet infortuné grand homme et à la rendre irrémédiable, aussi bien le zèle immodéré des bons que la perversité des méchants ; — ceux-ci ne sont pas toujours les meilleurs auxiliaires du mal.

CHAPITRE VII

1835

UNE VICTIME DU CARTÉSIANISME.
PETITESSES D'UN GRAND HOMME. — LETTRE DE ROHRBACHER A LAMENNAIS : « AU LIEU D'UN SAINT, JE NE VOIS QU'UN HOMME. »
L'AVEUGLEMENT N'EST PAS TOUJOURS LA MAUVAISE FOI.
LAMENNAIS ET LES ACCUSÉS D'AVRIL.
Mgr DE QUÉLEN. — « CELUI-LA A DES ENTRAILLES »
« LE GRAND SECRET. » — « LE RICHE ÉGARÉ ».
« DE GRACE NE L'ABANDONNEZ PAS ».
UNE INFERNALE MISSION. — LETTRE DE Mgr DE QUÉLEN A L'ABBÉ JEAN DE LAMENNAIS : « DIEU AURA PITIÉ DE NOUS ET IL NOUS CONSOLERA. »
CRIMINELS DE « LÈSE ESPÉRANCE ».
« DÉMOCRATISER » L'ÉGLISE POUR « DÉMONARCHISER » L'ÉTAT : MÉTIER OU L'ON NE S'ENRICHIT GUÈRE.
DEUX SERVANTES HÉROIQUES. — « LAISSEZ DE COTÉ LES PERSONNES ».
UN CONVERTISSEUR « A TOUR DE BRAS ».
VISITE DE Mgr BRUTÉ A LA CHÊNAIE. — « FRAPPEZ HARDIMENT »
SOUVENIR DES ANCIENS JOURS.
LAMENNAIS COLLECTIONNE DES AIRS BAS-BRETONS.
LES DEUX FRÈRES CESSENT DE SE VOIR.
ISOLEMENT FATAL DE FÉLI.
L'ABBÉ BOYER ET L'ABBÉ BLANC.



M. Caron, auteur d'un ouvrage de philosophie opposé au Cartésianisme, écrivait d'Abbeville à l'abbé Rohrbacher la lettre suivante que nous croyons devoir insérer tout entière, parce qu'elle touche à cette question alors si brûlante, si refroidie maintenant, du sens commun à qui les uns sacrifiaient la raison individuelle que d'autres lui sacrifiaient au contraire; double exagération qui aboutissait au même résultat : la ruine totale de la raison humaine elle-même.

M. Caron, dans cette lettre, donne M. Jean de Lamennais comme une victime du *Cartésianisme*. C'est que le Cartésianisme est une sorte de Gallicanisme philosophique ; il ne faut point s'étonner

dès lors de le voir s'unir au Gallicanisme théologique, pour combattre les défenseurs, en France, des idées romaines, c'est-à-dire catholiques ; Rome, sous ce rapport, est moins une ville que l'univers lui-même, suivant le mot d'Ovide :

Gentibus est aliis tellus data limine certo :
Romanæ spatium est urbis et orbis idem.

Voici la lettre de M. Caron :

« A Monsieur l'abbé Rohrbacher, à Malestroit (Morbihan). (1)

« Abbeville, le 23 Janvier 1835.

« Monsieur et respectable ami,

« J'ai lu avec bien de l'intérêt les détails que vous me donnez dans votre lettre sur l'important

(1) L'abbé Rohrbacher allait bientôt retourner dans son diocèse d'origine : l'école des Hautes Etudes, fondée à Malestroit par MM. Lamennais, ayant vécu. — C'est par distraction que, dans le cours de ce récit, nous avons donné les abbés Rohrbacher et Blanc pour compatriotes ; le premier était du diocèse de Nancy, l'autre du diocèse de Besançon, comme d'ailleurs nous avons eu soin de le faire observer. Le lecteur n'aura pas été sans relever lui-même ce *lapsus*.

ouvrage qui vous occupe depuis plusieurs années. Ce sera un beau présent que vous offrirez à l'Eglise de Dieu. J'attends avec impatience la publication des volumes que vous m'annoncez. Une bonne histoire de l'Eglise nous manque et vous remplirez cette lacune. La pureté, l'orthodoxie de vos doctrines m'est connue depuis longtemps.

« Dans votre déclaration, insérée dans l'*Ami de la religion*, en date du 16 Septembre 1834, vous dites que dès 1827 vous vous trouvâtes explicitement d'accord avec M. Bouvier. Or, je n'ai pas lu la philosophie de M. Bouvier, mais, d'après ce qui m'en est revenu, je ne pense pas qu'elle soit bien nette et en tout d'accord avec le vrai sens commun, du moins tel que je le conçois, tel que je l'ai formulé dans ma démonstration.

« Vous terminez votre déclaration par ces paroles : « Aussi ai-je peur que quelqu'un ne trouve « quelque chose d'inexact dans cela même que je « viens de dire. »

« Je vous avouerai, avec candeur, Monsieur et très cher ami, qu'effectivement cette déclaration

ne m'a pas paru suffisamment claire. Les mots : « Je ne crois nullement, du moins sous les mê- » mes rapports, à l'infaillibilité du reste des » hommes et je vois moins que jamais des mo- » tifs de croire à la mienne. » Ces paroles, dis-je, ont besoin d'explication. Ne pourrait-on pas en conclure que vous ne reconnaissez d'infaillibilité que dans l'Eglise et que vous niez l'infaillibilité naturelle et nécessaire du sens commun des hommes.

« Veuillez, Monsieur, avoir la complaisance de me donner un mot d'explication là-dessus. Je tiens beaucoup à savoir si j'ai le bonheur d'être pleinement d'accord avec vous sur cette importante question, *d'où dépendent, à mon avis, les destins de l'Eglise et de l'Etat, logiquement et humainement parlant*. Ma doctrine sur ce point vous est parfaitement connue, d'après mon ouvrage, et les explications et les réponses publiques que j'ai eu soin de vous transmettre. Votre lettre me fait croire que nous sommes pleinement d'accord ; et, comme je ne pense pas l'être avec M. Bouvier, je crains que, dans votre déclaration,



vous ne lui ayez fait une concession dangereuse et donné à sa philosophie une sanction qu'elle ne me paraît pas mériter, d'après ce que l'on m'en a rapporté.

« Si Dieu m'en fait la grâce, je répandrai dans mon second volume de nouvelles lumières sur cette importante matière. J'ai reçu de beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques distingués par leur savoir d'honorables encouragements ; mais le parti cartésien, qui a le pouvoir en mains et les journaux soi-disant religieux à sa disposition, fait tout ce qu'il peut pour entraver le succès et le débit de mon livre, qu'ils n'osent cependant pas condamner. Au reste, la question se simplifie et s'éclaircit de plus en plus. Voilà M. Bautain qui rejette la raison, condamné par son évêque. Il ne reste donc plus qu'à choisir entre la raison générale et le sens individuel. La question, réduite à ces termes, ne saurait être longtemps indécise ; et, en vérité, ce n'est plus un combat.

« J'ai lu avec bien de l'intérêt, mais avec une bien vive affliction, les rudes épreuves que M. Jean de la Mennais, un si saint prêtre, a eu à subir dans

le diocèse de Rennes; rien n'égale la méchanceté de cette *misérable coterie*, si ce n'est peut-être sa bêtise. Veuillez, à l'occasion, offrir mes respectueux hommages à cette noble victime du despotisme cartésien. — J'ai dû renoncer au projet d'établir une revue; je ne pouvais entreprendre seul un pareil travail. Espérons que la philosophie luthérienne et athée sera bientôt refoulée aux enfers d'où elle est sortie.

« Votre tout dévoué et affectionné serviteur,

« Caron ».

Dans la lettre que M. Jean de Lamennais écrivait, le 12 Octobre 1834, à l'*Ami de la Religion*, qui ne publia que le premier paragraphe (1), le seul, du reste, qui lui fut envoyé, nous lisons ces mots — ils expliquent ce que nous disait tout à l'heure M. Caron de ce saint prêtre et du Cartésianisme :

« Il plaît à je ne sais qui (car mon accusateur ne se nomme pas) de prétendre que j'ai fait, sur

(1) *Ami de la Religion*, mardi 21 Octobre 1834. N° 2327.

la dernière Encyclique, une distinction contraire au texte ; j'ai fait précisément le contraire (sic) ; dès le premier moment où parut l'Encyclique, je n'hésitai point à dire, et j'ai déclaré depuis, par écrit, entre les mains de Mgr l'évêque de Rennes, le 9 de Septembre, que le nouveau système de philosophie, improuvé par le pape, était *trompeur* et *blâmable*, parce qu'il a le double défaut de faire de la raison générale une autorité visible et enseignante, et d'attribuer au genre humain, considéré comme ayant ses traditions et ses croyances, à part celles de l'Eglise, l'infaillibilité qui n'appartient qu'à celle-ci, en vertu des promesses ; *veritas, ubi certo consistit, non quœritur, sanctisque et Apostolicis traditionibus posthabitis* (1). N'est-ce donc pas là ce qui caractérise *en lui-même*, d'après les termes de l'Encyclique, le système que le Saint Père improuve ? Mais résulte-t-il de l'Encyclique, comme quelques uns l'ont pensé, qu'il y ait obligation d'en revenir aux principes cartésiens pour rester catholique ? J'en doute, parce que je ne comprends pas comment on pourrait concilier les

(1) Paroles de l'Encyclique.

principes de cette philosophie avec les paroles du Souverain Pontife, citées ci-dessus. J'ai exprimé ce doute, il est vrai, etc. »

Ce passage nous a semblé fort instructif et de nature à faire comprendre sous combien de masques l'on combattait, en France, non plus les anciens défenseurs d'un système philosophique publiquement désavoué, mais les adversaires toujours résolus, toujours redoutables, du Gallicanisme.

Nous publions ci-dessous une lettre de Rohrbacher à Lamennais que nous estimons de nature à faire connaître les lacunes de ce noble esprit et les petitesses de ce grand homme. *Faire connaître*, ce n'est peut-être pas le mot juste ; nous les savions déjà ; du moins nous les apprendra-t-elle d'une façon plus précise encore.

Notons toutefois que, pour la traduction fautive de l'expression latine *bimatu*, ce ne peut être qu'une simple distraction, un lapsus dont le redressement relève uniquement d'un régent de huitième.



Ce qui ressort principalement de cette lettre, c'est la franchise, la rondeur de ce bon Lorrain dont Lamennais sut deviner la valeur et qui, après la défection du Maître, contribua, dans une large mesure, au triomphe de ses idées de la première heure, par la publication d'une volumineuse *Histoire de l'Eglise,* toute imprégnée d'ultramontanisme, s'il nous est permis de parler ainsi. Fleury qui avait régné sans rival jusque là fut définitivement détrôné, malgré l'incontestable supériorité de son talent d'écrivain.

Observons aussi qu'en ce qui concerne le mystère de la Sainte Trinité, le tort principal de Lamennais fut d'employer, dans un sens un peu général, un peu vague, par conséquent, des expressions nettement déterminées par les théologiens et dès lors nécessairement restreintes. C'est ainsi qu'il put fort bien considérer Dieu qui se connaît, Dieu le Père, et Dieu connu de lui-même, ou la connaissance substantielle et vivante de la divinité, Dieu le Fils, comme un double principe de l'Amour substantiel de Dieu, du Saint-Esprit; tandis que les théologiens ne parlent que du *Spirans*, c'est-à-

dire du Père et du Fils considérés comme ne formant qu'un seul principe et de la *Spiratio*, ou du *Spiratus*, en d'autres termes, de l'Esprit.

Encore une fois, de la part de Lamennais, il y avait, non pas ignorance de ce que sait le moindre étudiant en théologie, mais simplement langage philosophique, plutôt que théologique.

Les autres points signalés par le vigilant Rohrbacher sont plus discutables, surtout en ce qui concerne le dépôt de la Révélation primitive, l'Eglise n'ayant rien défini sur ce sujet.

D'ailleurs, n'oublions pas ce qu'il disait plus haut de son Maître : « ... *Je l'ai toujours vu, lorsqu'il découvrait qu'une pensée, qu'une expression était contraire à quelque décision de l'Eglise, rectifier incontinent cette pensée, cette expression. Enfin la seule chose qu'il m'ait jamais recommandée, touchant ses ouvrages, c'est de prendre note de tout ce que j'y trouverais de contraire, soit à quelque décision de l'Eglise, soit à l'enseignement commun des Pères et des théologiens, afin qu'il puisse y faire les corrections convenables.*

On avouera que ces dispositions ne sont pas



d'un hérétique, bien moins encore d'un hérésiarque.

Quelques ennemis de Lamennais, abusant de certaines expressions peu exactes, trouvées çà et là dans ses nombreux écrits, le taxaient et le taxent encore d'*ignorant*, du haut de leur médiocrité orthodoxe ; cette épithète, souvent jetée à la face du célèbre écrivain qui eut le tort de s'y montrer un peu trop sensible, ceux qui la lui prodiguaient ainsi eussent mieux fait de la garder pour eux, c'eût été non moins charitable et beaucoup plus juste.

Lamennais eut toujours le travail prodigieusement facile ; or, il travaillait en moyenne, *quinze heures* par jour, ainsi qu'il nous l'apprend quelque part, dans l'une de ses lettres. C'est dire assez qu'il devait savoir bien des choses qu'ignoraient nécessairement des esprits moins éminents qui d'ailleurs n'avaient peut-être pas autant de loisirs à consacrer à l'étude.

Mais il est temps de donner la lettre de Rohrbacher.

« A Monsieur F. de la Mennais
par Dinan Côtes-du-Nord,
à La Chenaye (sic).

« Mon très cher Monsieur de la Mennais.

« Dans votre dernière lettre, vous me dites un mot qui m'est allé au cœur : *filioli, diligite invicem*. Eh ! mon cher Monsieur, je n'osais vous dire combien je vous aime, crainte de vous déplaire. Oui, je vous aime plus que ma vie. Mais plus j'aime, plus je crains. Vous le comprendrez par un exemple.

« Il y a des années, j'aimais un ami de tout mon cœur ; mais je remarquai en lui comme deux hommes, dont l'un me faisait craindre pour l'avenir, l'autre me faisait espérer. Ce qui me faisait craindre, c'est que, quand cet ami se préoccupait d'une idée, il la poussait vigoureusement à bout, mais sans trop s'assurer d'abord si l'idée était vraie ou complète. Ainsi, en raisonnant sur le mystère de la Sainte Trinité, il supposait que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, comme d'un

double principe ; tandis que tous les théologiens enseignent, d'après les décisions formelles de l'Eglise [1], que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils comme d'un seul principe. Ainsi encore dans la question fondamentale de la nature et de la grâce, il supposait que la grâce n'était que la restauration de la nature, tandis qu'elle en est principalement la transformation divine. Ce qui me faisait craindre, c'est que cet ami n'étudiait pas mieux l'Ecriture et les Pères. Ainsi, ayant commencé une traduction du Nouveau-Testament, il traduisit ces mots *a bimatu et infra* [2] par *de deux mois et au-dessous* au lieu de *deux ans*. Ainsi, dans un projet de constitutions religieuses, il citait, comme point fondamental, un passage de St-Ignace d'Antioche, sans prendre garde que ce passage était interpolé. Ainsi, dans un ouvrage récent, il condamne, avec une sorte d'anathèmes, des choses qui sont textuellement dans les Ecritures et dans les décisions de l'Eglise. Je suis persuadé qu'il les condamne ainsi par préoccupa-

(1) Cf. IIe concile de Lyon.
(2) Math. II, 16.

tion. Car je ne puis croire qu'il ait cessé de croire à l'autorité de l'Eglise et à la divinité des Ecritures. Ce qui me faisait craindre encore ; c'est qu'il se méprenait quelquefois pour l'histoire, comme pour l'Ecriture et le dogme. Ainsi, dans un système encyclopédique des connaissances humaines, il supposait, comme un point fondamental, qu'avant l'Eglise chrétienne et l'Eglise judaïque, il y avait une Église primitive dont les traditions doivent servir de base et de règle à ce qui est venu après : tandis qu'avant l'Eglise chrétienne et la Bible qui remontent jusqu'à l'origine des choses, il n'y a rien, et qu'à côté il n'y a que quelques débris flottants. Voilà, mon très cher Monsieur, ce qui me faisait craindre pour cet ami, mais craindre *au point qu'une fois, malgré mon bon tempérament, j'en fus malade et sentis que je pouvais en mourir ;* car je n'osais épancher tout mon cœur, ni dans le vôtre, ni dans celui de personne.

« Ce qui me faisait espérer, c'est qu'à côté d'un fonds assez irritable d'orgueil naturel, je voyais des semences d'humilité chrétienne ; je voyais un sincère amour de Dieu et de son Eglise ; j'aper-

cevais quelquefois la grâce de Dieu qui perfectionnait ces bonnes dispositions, et je me souviens d'en avoir pleuré de joie. Au dehors, je voyais des protestations publiques et réitérées d'une soumission sans réserve à tous les décrets du chef de l'Eglise. *Il est vrai, on usa de procédés capables de pousser à bout un homme ordinaire.* Mais à celui que j'aimais, je croyais l'esprit et le cœur assez grand, assez chrétien, pour surmonter tous les soulèvements de la nature et étonner le monde par le miracle de la vertu chrétienne. L'épreuve est venue. Celui que j'aimais est resté jusqu'à présent bien au-dessous de ce que j'attendais. Au lieu d'un saint je ne vois qu'un homme et un homme en colère qui tourne tout son esprit à se venger. Je crains qu'il ne s'obstine, je crains que l'esprit de ténèbres qui se transforme en ange de lumière ne réussisse à lui faire illusion. Porté comme il est à se contenter d'une connaissance incomplète du dogme et de l'Ecriture, je crains que ces demi vérités ne le conduisent à douter à la fin de tout et *à expirer dans le vide,* suivant une de vos expressions. Cependant celui que j'aimais

ainsi, je l'aime encore et le jour qui dissipera mes craintes sera le plus heureux de mes jours.

« Mon très cher Monsieur F. de la Mennais, vous êtes le premier et le seul devant qui j'épanche ainsi mon cœur tout entier. Si cela vous déplaît, pardonnez-le-moi. Je vous aime assez pour consentir à ce que vous me repoussiez et me haïssiez, pourvu que vous viviez et mouriez en bon chrétien, en bon catholique et que vous sauviez votre âme.

« Rohrbacher.

« Malestroit, le 10 avril 1835, fête des Sept Douleurs de la très sainte Vierge. » (1)

Rohrbacher, hélas ! ne fut que trop bon prophète. Le caractère, profondément aigri de Lamennais qui le portait à se *venger* de ceux qu'il considérait comme ses persécuteurs et qui étaient bien éloignés de l'être tous, fut habilement exploité par l'Ange de ténèbres, aidé de ses suppôts ; il lui fit

(1) Au dernier moment, nous apprenons que cette lettre aurait été récemment publiée. Nous n'avons pas eu le loisir de vérifier le fait ; aussi, maintenons-nous son insertion, d'autant plus qu'elle est moins flatteuse pour Lamennais ; de cette façon, nul ne sera tenté, pensons nous, de nous accuser de partialité en sa faveur.

illusion et cette illusion fut si complète que l'infortuné finit de bonne heure par la prendre pour la vérité même. Son tort, nous l'avons déjà dit souvent, fut d'accorder pleine confiance à la raison individuelle dans sa personne, alors qu'il la condamnait impitoyablement chez tous les autres ; mais de cet aveuglement, si monstrueux soit-il, à la mauvaise foi, il y a loin; croyons-nous.

L'abbé Jean écrivait à M. Querret :

« Ploërmel, le 15 Avril 1835.

« Mon cher ami,

«.... Féli est parti hier pour Paris : les accusés du complot d'avril l'ont choisi pour l'un de leurs conseils et de leurs défenseurs !... Son voyage retardera le mien... Comment irais-je demander des grâces à ceux qu'il va attaquer ? Convenez que ma position est tristement singulière !... Que le bon Dieu me soit en aide !

« Tout à vous du fond du cœur.

« Jean ».

Lamennais allait se lancer dans la politique plus activement que jamais. Définitivement perdu pour l'Eglise, il était désormais acquis à la Révolution. Tournant le dos à toutes ses convictions religieuses d'hier, il s'enfoncera, de plus en plus, dans le doute, les négations blasphématoires et retirera tout à la Religion positive, après lui avoir tout donné.

Toutefois, il témoignera toujours la plus vive horreur pour l'athéisme. Il écrira, le 19 Juillet 1850, au sujet de Proudhon, à son *tailleur* Dessoliaire (1) : « Le fond de sa pensée, d'ailleurs, tel qu'on peut le découvrir à travers tant de variations, est l'athéisme et le matérialisme. *Si le peuple entrait dans cette voie, c'en serait fait de lui et de l'avenir.* »

Il ne cessa pas non plus de croire en la Providence. Le 25 Février précédent, il écrivait au même : « Grâces à Dieu, vous comptez sur la Providence, et vous avez raison, elle ne vous délaissera point (2) ».

(1) Blaize II, 249.
(2) Blaize II, 242.

Mais les dernières pages écrites de sa main, l'*Introduction à la Traduction du Dante*, nous prouvent trop clairement, hélas ! qu'il rejetait alors la Révélation et par là même le surnaturel, pour ne plus admettre que le Naturalisme et sa vague religiosité.

Un saint prélat essaya vers cette époque de convertir Lamennais ; il s'y trouvait obligé, non seulement par les liens de l'amitié, de la communauté d'origine, mais aussi par sa qualité de pasteur : c'était l'Archevêque de Paris qui comptait Lamennais parmi les prêtres de son diocèse. De bonne heure l'abbé Jean avait su reconnaître la grandeur d'âme de Mgr de Quélen.

Il écrivait, en 1806, de Paris à M. Hay :

« J'assistai hier à la première communion de Saint-Sulpice : rien n'est plus touchant, parce que rien n'est plus pieux. Cependant les deux discours du Curé furent très faibles ; mais, l'après-midi, l'abbé de Quélen (simple tonsuré) prêcha la rénovation des vœux du baptême, et il s'en tira à

merveille. *Celui-là a des entrailles*, chose très rare à Paris. »

Cette chose alors « très rare » à Paris, au témoignage de l'abbé Jean, n'était peut-être pas très commune ailleurs et ne l'est pas encore maintenant. Du moins, l'archevêque de Paris continuait d'avoir du cœur; les cholériques de 1832 en avaient eu la preuve héroïque. Il s'agissait maintenant d'un pestiféré d'un autre genre et si le saint prélat, en l'approchant, n'avait pas à redouter la contagion, du moins appréhendait-il, par des démarches prématurées, d'aggraver encore le mal et de le rendre incurable. Mgr de Quélen faisait part de ses perplexités à Mlle de Lucinière qui le conjurait, sans doute, d'aller trouver le malheureux Lamennais, au nom de leur ancienne amitié et d'essayer de le rapprocher de l'Eglise et de ses convictions religieuses d'autrefois. Il écrivait cette première lettre :

« Ce 20 avril 1835,

« Hélas, Mademoiselle, que je suis affligé ! Mais que puis-je faire, sinon prier ! *La personne* n'est sans doute revenue ici qu'avec un parti pris, et à moins d'un miracle, mes tentatives seraient inutiles. Si je savais qu'après bien des rebuts et des duretés, après mille peines et mille chagrins, il me fût donné de ramener au vrai ce pauvre ami, Dieu m'est témoin que je ne m'épargnerais pas. Il me semble que vous qui êtes plus liée pouvez faire entendre plus souvent et plus à propos les paroles du dévouement, de la raison et de la conscience ; je crois donc que vous feriez une bonne œuvre en restant ici. Répétez souvent combien mon cœur et mes bras sont ouverts et quel serait le bonheur que j'éprouverais si l'on me donnait la permission d'assurer du retour et de la constance (sic). Ah ! que Notre Seigneur nous a donné le grand secret : *se renoncer soi-même* (1), mais tous n'entendent pas ce langage. Que de belles qualités perdues ; quel talent dont le compte sera terrible !

(1) Matt XVI, 24, Luc. IX. 23.

Pouvoir sauver, et ne faire que perdre, c'est une bien malheureuse puissance, ou plutôt, c'est un bien funeste emploi de la puissance.

« Recevez, etc.

« Hyacinthe, archevêque de Paris. »

Le miracle dont parle le digne prélat, personne, sans doute, n'avait le droit d'y compter, mais nul, non plus, lui moins que bien d'autres, ne devait le regarder comme impossible.

Peut-être, si l'on n'ignorait les circonstances, dans tous leurs détails, serait-on porté à taxer de timidité la conduite du pasteur vis-à-vis de sa brebis égarée. Il ne suffisait pas que ses bras fussent ouverts pour recevoir celle-ci, mais il lui fallait encore aller au-devant d'elle et essayer de la ramener au bercail. Mlle de Lucinière lui soumit probablement des considérations de ce genre et le pressa de nouveau de se rendre à ses désirs. Toujours est-il que Mgr de Quélen lui adressa cette seconde missive, cinq jours seulement après la première.

« Paris le 25 avril 1835,

« Mademoiselle,

« Cette démarche ne me coûte nullement, mais elle m'embarrasse beaucoup, parce que je ne vois pas comment espérer d'obtenir un retour assuré. Quand le cœur est malade, il y a espoir, on peut trouver le chemin du cœur ; quand l'esprit est égaré, il est difficile de l'atteindre, non dans le précipice, mais dans les régions de la superbe où il se promène sans qu'on puisse seulement deviner une route qu'il ne connaît pas probablement lui-même. Il n'y a qu'un moyen de guérison, de retour au vrai et à soi-même, qu'un sentier qui conduise encore au bonheur et même à la gloire ; le remède est difficile, mais il est sûr, infaillible ; avec un peu de courage, ou plutôt avec la grâce de Dieu, il n'est pas impossible : *de se faire petit enfant par l'obéissance, la confiance, l'abandon* (1), et se laisser conduire, diriger en tout,

(1) Mots soulignés dans le texte. Cf., tome 1er, les lettres de Teysseyre.

de se remettre sans réserve entre les mains d'un père, d'un frère, d'un ami; nous sommes tout cela, et ce pauvre ou plutôt ce riche égaré nous trouvera plein des doux et tendres sentiments qui appartiennent à ces titres que jamais, non jamais, quoi qu'il fasse, nous n'abjurerons. Dites-le lui, qu'il en soit bien persuadé ; nos bras, nos cœurs lui sont ouverts : seulement, qu'il ne nous laisse pas vainement l'implorer de venir s'y jeter avec les sentiments de confiance que nous méritons : qu'il nous mette à l'épreuve et qu'il nous repousse s'il trouve en nous autre chose que des pasteurs, et des hommes de cette charité dont il a connu, dont il a prêché les douceurs tant de fois; mais, je le répète, abandon sans réserve, docilité d'enfant, cordialité d'ami ; qu'il se persuade que nous sommes incapables d'abuser de sa confiance; qu'il se souvienne qu'il est et que nous sommes bretons, chrétiens, prêtres et évêques (sic).

« Je ne parle pas encore de notre père commun à tous : il doit bien savoir que la mesure de sa joie et de sa bonté, est celle de la douleur dont son âme est oppressée.

« Veuillez agréer, Mademoiselle, l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Votre très humble et très dévoué serviteur,

« † Hyacinthe, archevêque de Paris. »

Cette obéissance du petit enfant dont parlait autrefois l'abbé Teysseyre et que réclamait M[gr] de Quélen, Lamennais ne devait plus la connaître, ou du moins, il ne devait plus la pratiquer ; mais encore, nous osons le répéter, fallait-il, peut-être, aller chercher ce *petit enfant,* le prendre par la main, lui faire, si possible était, une douce violence ; rien de tout cela n'eut lieu, probablement parce que cela ne pouvait être !

Les deux lettres précédentes ont été transcrites de la main de l'abbé Jean à qui M[lle] de Lucinière les communiqua. Le frère du prêtre apostat écrivit à ce sujet au saint archevêque de Paris.

« Saint-Symphorien, le 21 mai 1835,

« Monseigneur,

« M[lle] de Lucinière vient de me communiquer

les deux lettres, en date du 20 et du 25 avril dernier, que vous lui avez écrites au sujet de mon malheureux frère : je les ai lues et relues avec un attendrissement profond : elles sont si touchantes ! Elles sont si belles ! Cependant, Monseigneur, je ne vous parlerai point de ma reconnaissance, car elle n'a d'autre expression que le silence : je la conserverai et elle vivra au fond de mon cœur, aussi longtemps que je vivrai moi-même.

« Hélas, Monseigneur, il n'est que trop vrai, mon pauvre frère, ce pauvre, autrefois si riche, est bien digne de pitié ! de grâce, ne l'abandonnez pas. Je n'ose espérer que, dans sa position actuelle, il vous écoute d'abord avec un cœur docile, mais néanmoins, je vous en conjure, ne pensez pas pour cela que vos paroles ne fassent aucune impression sur lui et qu'elles soient tout-à-fait perdues : il se roidira d'abord, je le crains bien ; cependant, il n'en sentira pas moins le prix de vos bontés ; vos douces et paternelles exhortations lui feront une de ces blesssures dont parle la Sainte-Ecriture, une de ces blessures qui gué-

rissent et, plus tard, il nous consolera par sa soumission. Pour moi, je n'ai plus aucune influence sur lui : on me l'a ôtée tout entière par des imprudences que je ne saurais trop déplorer, et dont il serait inutile de vous donner ici le détail (1) ; *il y a des hommes qui semblent avoir reçu l'infernale mission de pousser vers les abîmes cet homme* qui, s'il avait été plus humble, comme il aurait dû l'être, pouvait empêcher tant d'autres d'y tomber : mais ce que je ne puis faire peut être fait par vous, Monseigneur ; il a promis à Mlle de Lucinière d'aller vous voir, et je ne crois pas qu'il y manque, à moins qu'il ne soit retenu par cette espèce d'embarras qui (2).... Ah ! Dieu le veuille qu'il n'y manque ! Vous serez indulgent, patient, compatissant, vous serez père et, s'il résiste au premier moment, il est impossible qu'il résiste longtemps à votre voix qui est celle de la charité, de Dieu lui-même.

« Veuillez bien lui laisser ignorer que j'ai eu

(1) Cf. Conf. de Lamennais, p. 215. Note.

(2) Dans le brouillon que j'ai seul entre les mains, la phrase est inachevée.

l'honneur de vous écrire cette lettre : je dois éviter, autant que possible, tout ce qui achèverait de rompre ce roseau déjà brisé et, s'il savait la démarche que je fais, je suis sûr que, dans ses dispositions présentes d'esprit, il le jugerait mal.

« Je suis à vos pieds, Monseigneur, les arrosant de mes larmes et je vous prie d'agréer l'hommage des sentiments pleins de respect, etc. »

Des gens bien intentionnés, mais imprudents ; d'autre part, des gens prudents, mais de cette prudence du serpent qui se glisse doucement vers sa proie et dès lors mal intentionnés : voilà ceux, en effet, qui poussèrent Lamennais aux abîmes, comme le dit l'abbé Jean avec l'accent de la douleur la plus poignante. Cette influence dont il avait joui si longtemps auprès de son frère et que celui-ci qualifiait si durement et si injustement, comme nous l'avons vu, eût été salutaire et non pas « funeste », si l'abbé Jean avait pu l'exercer jusqu'au bout. Mais ici comme toujours, il se trouva des hommes sinistres qui se donnèrent,

s'ils ne la reçurent pas, *l'infernale mission* de consommer la perte de l'infortuné.

Mgr de Quélen répondit, en ces termes, à M. Jean de Lamennais :

« Paris, le 9 Mai (1) 1835,

« On m'a remis votre lettre du 21 Mai, mon cher ami, elle m'a bouleversé de douleur, et d'une douleur qui déjà inondait mon cœur. Depuis longtemps je cherchais le moyen de voir celui qui fait le sujet de nos soupirs et de nos larmes, vous pouvez comprendre toutes les précautions et tous les ménagements qu'exige ma délicate position que tout le monde, que les meilleurs amis ne connaissent pas bien ; je crois pouvoir seul en être bon juge. On m'assure que votre frère est reparti pour la Chesnaye ; je ne l'ai pas vu ; il n'est pas venu, et vraiment je ne sais pas encore si je dois le regretter. Des tentatives inutiles auraient peut-être agrandi les distances et rendu les rapprochements plus difficiles. J'espère que

(1) C'est le 9 Juin que le prélat veut écrire.

ce pauvre ami ne m'aura fui que par pudeur et ce sentiment me donnerait quelque espoir. Prier, prier encore, sans se lasser, voilà la ressource qui ne manque jamais. Dieu aura pitié de nous, et il nous consolera : *longanimiter ferens adeptus est repromissionem* (1).

« ....Et vous, mon bon ami, aimez-moi toujours dans la foi chrétienne et bretonne, vous le devez au tendre retour dont je vous offre la fidèle assurance.

« † Hyacinthe, archev. de Paris. »

Cette entrevue si désirée de tous, excepté de Lamennais qui seul pourtant devait en profiter, n'eut donc pas lieu. Lorsque M[gr] de Quélen écrivait la lettre qu'on vient de lire, Lamennais n'était plus à Paris : il était de retour en Bretagne, dans cette solitude de la Chênaie qui lui rappelait tant de souvenirs et de genres si différents, mais il ne faisait plus qu'y passer ; bientôt même il lui dira un éternel adieu.

Nous croyons que le digne prélat se trompait

(1) Hebr. VI, 15.

lorsqu'il attribuait la conduite de Lamennais à son égard à un sentiment de *pudeur*. L'infortuné ne voyait plus, dans beaucoup de ses vrais amis, que des perfides qui lui tendaient sans cesse de nouveaux pièges, ou tout au moins des fâcheux qui venaient le troubler dans ce qu'il appelait sa quiétude : il les évitait à ce double titre, le plus soigneusement possible.

M. Dubreil écrivait, le 2 Août 1835, à M. Houet, encore professeur d'histoire au petit séminaire de St-Méen (1), une longue lettre d'où nous extrayons les lignes suivantes :

«.... Ce que vous m'avez appris de St-Méen m'a fait beaucoup de peine ; c'est encore un asile de moins pour la pauvre jeunesse catholique. Mais j'en savais encore plus que vous ne m'en dites, puisque tous les associés de M. de Lamennais quittent l'établissement. Au surplus les légitimistes ne s'en inquiètent guère. Quand le diable instruirait leurs enfants, cela leur est égal, pourvu qu'on

(1) Ce fut à la rentrée suivante qu'il retourna à Juilly.

leur parle d'Henri V et qu'on leur défende de faire le serment sous peine de ne pas communier à Pâques, ce qui, au reste, les vexe beaucoup moins que l'abstinence du Vendredi et la privation *de pâtés de foie gras* pendant le Carême. Mais pour ceux qui ont l'audace de ne pas croire à *l'éternité de l'immortelle famille*, pour les criminels de *lèse-espérance*, il n'en est pas ainsi ; et comme j'ai le malheur d'être de ceux-là, vous jugez que j'ai le droit de m'attrister sur la destruction d'une société qui avait déjà donné tant de beaux fruits et qui m'avait paru si belle d'avenir (1). Dans le cas où je n'aurais pas le plaisir de vous voir, veuillez m'instruire de votre détermination : si vous allez à Juilly, j'aurai le plaisir de vous y voir de temps en temps ; car je compte faire un voyage à Paris vers le mois de Novembre... M. Féli prépare deux volumes politiques, l'un de théorie, l'autre qui traite des faits relatifs au procès d'Avril. Ils

(1) Nous avons déjà dit que cette Congrégation de St-Pierre, titre ultramontain, choisi tout exprès par les Lamennais, est devenue la Congrégation (toujours existante) des Prêtres de l'Immaculée Conception. — Quant aux assertions de M. Dubreil, elles sentent trop leur jeune homme pour être admises sans réserve. Il est beau parfois et parfois même sublime *d'espérer contre l'espérance*.

paraîtront, m'a-t-on dit, lorsque cette affaire sera terminée. J'attends le retour d'Elie (de Kertanguy) qui parcourt actuellement l'Angleterre, pour me rendre à la Chênaie. Je ferai ce voyage avec le plus grand plaisir. Sainte-Beuve qui est actuellement *notre intime*, s'occupe de l'histoire de Port-Royal qu'il méditait depuis longtemps...

« Adieu, mon ami, ne m'oubliez pas dans vos prières, pensez quelquefois à moi, et au regret que j'éprouve de ne pouvoir vous serrer la main, et de vous dire combien je vous aime.

« Tout à vous.

« F. D. »

Voici une nouvelle lettre de Rohrbacher, datée de cette maison de Malestroit où l'on travaillait avec tant d'ardeur, s'il fallait en croire les folliculaires que l'on sait, à *démocratiser l'Eglise pour démonarchiser l'Etat,* crime qui semblait alors doublement abominable et que maintenant, du moins en France, plus d'un catholique excuserait *doublement*, pour peu que l'on voulût bien s'en-

tendre sur la valeur de ces mots un peu longs peut-être (1).

En tout cas, il paraît qu'à ce métier l'on ne s'enrichissait guère. Ecoutons là-dessus notre digne Lorrain avec sa bonhomie habituelle qui, dans la circonstance, a quelque chose à la fois, de sublime et de navrant.

« Malestroit, le 19 août 1835.

« Mon cher Monsieur Levoyer,

« Je serais bien aise de vous voir, et le plus tôt possible. J'ai à vous proposer des choses, qui me semblent faites exprès pour vous. Il y a un an que le bon Dieu nous éprouve : au bout de cette année, il nous ouvre une grande porte dont il veut que je sois comme le portier. Si vous voulez entrer, comptez bien que je ne vous la fermerai pas. Craignez-vous de manquer de quelque chose ?

(1), L'Eglise est démocratisée dans ce sens que ses *princes* se recrutent presque exclusivement dans la bourgeoisie et le peuple ; l'Etat est démonarchisé à peu près dans tous les sens : il reste à savoir si l'on doit plus s'en féliciter que s'en plaindre.

Je vous ferai un billet, comme quoi jusqu'à la mort, vous ne manquerez pas du nécessaire, et que par conséquent vous vivrez jusqu'à la fin de vos jours. S'il vous faut une caution, je vous donnerai Celui dont la parole ne trompe point, et qui a dit : *quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis* (1).

« Mon cher M. Levoyer, quand je considère de quelle manière nous avons reçu, les uns et les autres, les épreuves que le bon Dieu nous envoie, une chose me confond et m'humilie. Lorsqu'ici à Malestroit, nos deux domestiques surent que nous étions gênés dans nos affaires, par suite de la rupture qui venait d'avoir lieu, elles se réduisirent au pain et à l'eau, pour nous ménager de quoi vivre : la chose dura ainsi deux ou trois mois ; et ce ne fut que par hasard que M. l'économe en eut connaissance. Elles avaient encore dit à de bonnes personnes en ville, que, si cela devenait nécessaire, elles iraient volontiers mendier notre pain. Voilà ce qui m'humilie et me confond.

(1) Matt. VI, 33.

« J'ai toujours cette pensée dans la tête : ainsi donc il sera dit en ce monde et en l'autre, que deux pauvres servantes nous auront fait la barbe, pour le courage et la générosité ? A quoi sert donc d'être hommes ? De quoi donc nous servira le latin, le grec et l'hébreu ?

« Je vous attends, mon cher Monsieur, pour délibérer là-dessus, et en attendant

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« Rohrbacher ».

Dans une lettre, résumée par Monsieur Houet, qu'il écrivait à l'abbé Jean, le 28 septembre, M. Rohrbacher racontait qu'il avait vu Mgr Bruté (1) chez Mgr de Forbin Janson (2).

« Il ira à la Chênaie. Partout j'ai vu les dispositions que je pouvais désirer : estime et bienveillance pour vous, compassion pour votre frère. Refuter les erreurs, laisser de côté la personne. »

(1) Ce saint missionnaire dont nous avons si souvent rencontré le nom était devenu évêque de Vincennes, en Amérique (Etat de l'Indiana).

(2) Evêque de Nancy. Ce prélat avait alors pour coadjuteur Mgr. Donnet, plus tard cardinal archevêque de Bordeaux.



Laisser de côté la personne, ou bien ne s'en occuper que dans des sentiments de charité, voilà quelle était la pensée complète de Rohrbacher qui, le 30 juillet précédent, écrivait au même correspondant :

« Mgr Donnet me charge de vous écrire... qu'il a compris ce qu'il y a de bon dans le Mennaisianisme... Il est de l'honneur (de l'Eglise) qu'il se trouve au moins quelqu'un de ses enfants qui aplanisse la voie du retour à l'un de ses frères et qui console l'autre de l'indicible affliction qu'il éprouve à cause de ce même frère. »

Les Gallicans, cela est triste à dire, triomphaient de la chute de l'infortuné Lamennais ; ils prédisaient son impénitence finale et se gardaient bien, par suite, de tenter toute démarche qui eût pu compromettre leur réputation de prophètes. D'autre part, Lamennais eut affaire à certains convertisseurs qui, suivant leurs expressions, voulaient y aller *à tour de bras* (1). Ce procédé, lui

(1) Expression de Mgr Bruté, citée par Jean. Cf. Courcy op. cit. p. 177.

non plus, ne pouvait manquer d'éloigner davantage de l'Eglise celui qu'on voulait faire rentrer dans son giron.

« Je crains que *ces tours de bras* n'enfoncent davantage, dans les fausses voies où il marche, notre pauvre égaré, et ne soient un obstacle à son retour, plutôt qu'un moyen de le ramener (1) ».

Voilà ce que l'abbé Jean écrivait à Mgr Bruté lui-même, le 19 avril 1836. Il n'avait guère mieux auguré d'une précédente visite de ce saint évêque à la Chênaie, comme l'attestent ces lignes qu'il adressait à l'abbé Rohrbacher, le 17 octobre 1835 :

« Mgr Bruté, évêque de Vincennes, doit venir me rejoindre à Dinan, mardi prochain ; il ira à la Chênaie. C'est un de nos vieux et de nos meilleurs amis ; il parlera à celui qui nous est si cher et qui nous cause tant de peines ; je n'ose me flatter du succès de cette démarche, hélas ! vous savez pourquoi ; mais les paroles d'un saint font

(1) Courcy, ibid.

toujours une impression heureuse qui plus tard peut se réveiller. Prions ; ne nous lassons point de prier, surtout à l'autel ! »

Les dernières démarches de Mgr Bruté devaient avoir le plus fâcheux résultat ; la prudence et la discrétion ne furent peut-être pas les vertus préférées de cet apôtre zélé, bien différent en cela de Mgr de Quélen dont la réserve n'avait pas obtenu d'ailleurs un meilleur succès.

Voici les brouillons de deux lettres écrites par l'abbé Jean à des personnes que l'absence de toute désignation ne nous permet pas de connaître. La première lettre est datée, l'autre ne l'est pas ; nous les pensons toutefois de la même époque. S'il nous était permis de hasarder une conjecture, fondée sur un passage, d'ailleurs supprimé, du brouillon, où nous lisons ces mots, à l'adresse du destinataire : « Mon tendre ami et vénérable seigneur », nous dirions que cette première lettre fut très probablement écrite à Mgr Bruté. Le *vénérable évêque* dont l'abbé Jean parle à la fin de sa lettre serait celui de Rennes. Nous ferons

observer toutefois que plusieurs prélats durent leur nomination à l'abbé Jean, lors de son passage à la Grande Aumônerie et conservèrent avec lui des rapports assez intimes. Quoi qu'il en soit, je transcris cette lettre, en supprimant toutefois les mots que l'auteur a supprimés lui-même, mais qui demeurent parfaitement lisibles.

« Dinan, le 25 Octobre 1835,

« Cher ami,

« Je réponds à vos deux si bonnes lettres à l'instant même où je les reçois, et je vous en remercie du fond du cœur : j'aime vos paroles, parce qu'elles sont pleines de foi, et si, pour ce qui me concerne personnellement, j'étais tenté de les trouver un peu trop vives, cela même augmenterait ma gratitude, bien loin de l'affaiblir ; oh ! ne craignez jamais de dire à votre pauvre Jean tout ce que vous pensez : frappez hardiment sur ses plaies sanglantes ; toujours il vous rendra grâce, parce que toujours il sera certain que vous



agissez par les motifs les plus purs et les plus saints ; mais, pardonnez-lui de se rendre à lui-même le témoignage de n'avoir jamais hésité un seul instant dans la foi. Sans doute, il ne peut dire : « *Je serai à jamais inébranlable* (1) », cette confiance serait de l'orgueil ; cependant, il espère, avec le secours d'en haut, persévérer jusqu'à la fin dans ses dispositions présentes de plein abandon, de soumission sans réserve à l'Eglise et à son chef. [En cela il aura moins de mérite que personne, parce qu'il voit mieux et de plus près que personne dans quel abîme on tombe quand on n'écoute plus que son propre esprit et que l'on ne se confie plus que dans sa propre sagesse] (2).

« Que l'on craigne pour moi, on a raison, car je suis de tous les hommes le plus faible ; mais aller plus loin, c'est aller trop loin ; c'est manquer tout à la fois à la charité et à la justice. Je ne dis point ceci pour vous qui me connaissez et qui me témoignez dans mes peines tant d'intérêt et d'ami-

(1) Psal. XXIX, 7.

(2) Ce passage est l'un de ceux qui sont biffés : par exception, nous avons cru pouvoir le rétablir : on en comprendra le motif.

tié sincère, mais je le dis pour d'autres dont la conduite à mon égard n'a pas été, je crois, ce qu'elle devait être. A Dieu ne plaise que j'en conserve aucun souvenir amer ! Je n'en parle que parce qu'il le faut bien pour vous expliquer ma position du moment à l'égard de certaines personnes que j'aime néanmoins beaucoup plus qu'elles ne le pensent, peut-être.

« Quant à notre vénérable évêque, tout mon cœur est à lui assurément : il ne peut en douter. »

Voici maintenant la seconde lettre. M. Houet ignore son destinataire, comme il l'indique par ce mot : « *A qui ?* », écrit sur la feuille même. Ici, nous n'avons pas de conjecture à hasarder.

« Cher ami,

« J'ai été ému jusqu'aux larmes, en lisant la lettre si pleine de charité et de foi que vous m'avez écrite, au sujet de mon malheureux frère : je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance. Les paroles me manquent pour cela. Votre lettre à son Eminence le Cardinal Gir... est admirable ;



il est impossible de plaider plus éloquemment en faveur du pauvre égaré : je ne doute pas, très cher ami, que le pardon et l'indulgence ne lui fussent offerts par la miséricorde et la bonté du Saint Père, s'il se montrait disposé à les recevoir ; mais, d'après ce que j'entends dire de l'état actuel de son esprit (1), je n'oserais conseiller une démarche qui probablement n'aurait pas un résultat heureux, si elle était précipitée. Cependant espérer contre l'espérance : « *In spe contra spem* » est la devise des enfants de la promesse et Dieu, je le sais, est assez puissant pour changer les pierres en enfant d'Abraham ; je ne perds donc pas toute confiance ; mais je pense qu'il faudrait que la démarche dont il s'agit fût préparée, pour qu'elle eût quelque force. Je vais donc écrire confidentiellement à un ecclésiastique de Paris (2) avec qui

(1) Les deux frères ne se voyaient plus et ne devaient plus se revoir. Jean ayant dû plusieurs fois, dans l'intérêt de ses œuvres, se prononcer ouvertement et publiquement contre les erreurs de Féli, celui-ci qui d'abord avait reconnu les exigences de la situation de son frère finit par se sentir profondément blessé de toutes ces déclarations ; la plaie s'envenima de plus en plus et devint incurable, en dépit de l'apparente guérison dont nous avons parlé dans l'Introduction.

(2) L'abbé Martin de Noirlieu, sauf erreur.

mon frère a conservé de bons rapports et qu'il écoute volontiers : je le prierai, sans entrer toutefois dans les détails que vous me faites connaître sous le secret, je le prierai, dis-je, de lui insinuer qu'à Rome on le verrait avec une grande joie se relever de sa chute et que les portes du sacré bercail se lèveraient (sic) en quelque sorte d'elles-mêmes devant lui. Les premières ouvertures ne peuvent compromettre personne et si elles sont reçues avec calme, si elles produisent quelque ébranlement, alors nous irons plus loin, et au nom de notre vieille amitié, au nom surtout de la Religion, je vous conjurerai, cher ami, d'agir directement vous-même pour sauver cette âme jadis si belle et qui nous est toujours si chère, malgré ses profonds égarements ; je suis persuadé que vous pourriez mieux que qui que ce soit vous en faire écouter, la toucher et la détromper. Ce que vous me dites de votre position à Marseille et de votre famille m'a intéressé vivement, et j'aspire au jour où nous nous en entretiendrons plus en détails, de vive voix, soit à Paris, si je vous y trouve dans un des voyages que j'y fais de



temps en temps, soit en Bretagne, quand vous y reviendrez ; mais dans ce dernier cas, ne manquez pas de m'annoncer votre arrivée une semaine au moins à l'avance. J'habite ordinairement Ploërmel, chef-lieu de ma Congrégation : toutefois, j'ai cent soixante autres établissements ou écoles en Bretagne, ce qui m'oblige, comme vous le pensez bien, à m'absenter de temps en temps : ma résidence n'est donc pas fixe. Si j'avais su que M. votre si respectable père résidait à Paimpol, je n'aurais pas manqué de l'aller voir : il m'eût été bien doux de lui parler cœur à cœur de ce fils.

« Le souvenir des anciens jours que vous me rappelez avec tant de charmes m'est toujours précieux, et il ne s'effacera jamais de mon cœur. »

A l'époque où nous sommes arrivé, les rapports entre les deux frères, bien que tendus à l'excès, puisqu'ils avaient déjà cessé de se voir (1), n'étaient pas encore rompus complètement, comme le témoigne la très intéressante lettre qui suit. Elle est adressée à Jean par M. de Kertanguy,

(1) Cf. Courcy, op. cit. pag. 175, et suprà.

alors à la Chênaie. Il y est question de la visite faite à Féli par Mgr Bruté qui, mécontent de son insuccès, ne ménageait nullement son ancien ami dans ses paroles et même dans ses écrits.

« La Chênaie, 31 Octobre 1835,

« Mon cher Père,

« M. Féli vient de recevoir de Mgr Bruté une lettre de sept ou huit pages. Malgré les témoignages d'amitié dont elle est pleine, il a dû en être et il en est effectivement mécontent. Mgr Bruté a fort mal compris ce qui lui a été dit à la Chênaie. Il a sur la position et les idées de M. Féli des notions tout-à-fait fausses. Si Mgr Bruté gardait pour lui ses impressions, ceci serait peu important. Mais ce que M. Féli voit avec beaucoup de peine, c'est que Mgr Bruté manifeste l'intention de raconter à tout le monde ses conversations de la Chênaie, telles qu'il les a comprises et encore une fois il les a mal comprises. M. Féli désire que vous lui écriviez quelques mots à ce sujet. La plupart des pensées qu'il lui prête,



il ne les a jamais eues, il ne les aura jamais (1); elles lui paraissent horribles. M. Féli ne peut en aucune manière accepter la réputation que Mgr Bruté se prépare à lui faire. Tâchez de lui faire comprendre que le résultat nécessaire de tout son bavardage serait d'obliger M. Féli à lui donner publiquement un démenti, et il est inutile de dire combien ceci serait pénible et pour l'un et pour l'autre. Mais il est une conséquence plus grave encore. Si ces bruits erronés prenaient quelque consistance, si les opinions fausses que Mgr Bruté paraît décidé à répandre le plus qu'il pourra, venaient à s'établir dans le public, M. Féli serait dans l'impossibilité de garder désormais aucun ménagement : force lui serait de s'expliquer enfin, surtout nettement et complétement, et d'écrire beaucoup de choses qu'il a tues jusqu'ici par un esprit de patience, de prudence et de délicatesse dont on devrait lui savoir

(1) Le jeune de Kertanguy s'illusionnait sur le compte de Lamennais qui, sans doute, en ce moment, s'illusionnait lui-même sur son propre compte et ne croyait pas descendre aussi bas dans l'incroyance qu'il le fit plus tard et que peut-être même, sans se l'avouer, il était descendu déjà. Le tort de Mgr Bruté fut de manquer moins de clairvoyance que de bienveillance et de charité à l'égard d'un homme qui, suivant le mot de Léon XII, devait être *conduit par le cœur*.

gré. — Est-ce là ce que voudrait Mgr Bruté ? — M. Féli a pour Mgr Bruté l'estime et l'affection la plus réelle et la plus sincère ; et comme il est convaincu que la sienne est bien réelle et bien sincère aussi, il se plaît à voir en lui un bon et vieil ami de vingt-cinq ans, et non pas un juge d'instruction ou un grand inquisiteur.

« M. de Kergariou, l'ancien conseiller d'État, a, dit-on, une collection fort curieuse d'anciens airs bas-bretons. Voudriez-vous bien lui écrire et lui demander s'il serait possible d'en avoir une copie ? M. Féli a déjà un commencement de collection qu'il désire beaucoup compléter (1). Remerciez bien M. Lollivier, de la part de M. Féli, du livre de M. Mahé ; il est arrivé hier. Veuillez lui dire aussi que ma sœur aînée doit revenir d'Angleterre, et qu'en conséquence j'attends impatiem-

(1) Cette préoccupation archéologique et littéraire, dans un pareil moment, ne laisse pas que de nous étonner un peu, de la part d'un homme que l'on s'est toujours complu, dans un certain milieu, à peindre comme la victime d'une tristesse incurable et, depuis le premier moment de sa chute, la proie de remords cuisants. Elle dénote au contraire, une assez grande liberté d'esprit : mais les remords étant une grâce, partout ailleurs que dans l'enfer, il serait terrible de penser que la justice divine l'en eût privé dès le principe.

ment sa lettre pour la lui envoyer avant son départ.

« Croyez, mon bon père, à mon inaltérable attachement.

« Elie ».

« Mes respects à M. Ruault. — M. Richard et François ne veulent pas être oubliés près de vous et de M. Lollivier. »

Jean Marie remplit-il les intentions de son frère et pria-t-il, de sa part, Mgr Bruté de montrer un peu plus de réserve et de discrétion, ou celui-ci décida-t-il de passer outre, malgré les supplications de son ami ? Nous l'ignorons ; ce que nous savons, c'est que l'Evêque de Vincennes s'attira, de la part de Lamennais, deux lettres fort sévères, en dépit de leur forme respectueuse. On les trouvera dans la correspondance publiée par Forgues II, p. 444 et 450.

La lettre que nous venons de lire et qui certes fut inspirée par Lamennais, si elle ne fut pas dictée par lui, est datée, nous l'avons vu, du 31 oc-

tobre 1835, elle fut réellement expédiée à son adresse, comme le témoigne le cachet postal (1). Or, le 18 novembre suivant, vingt jours après par conséquent (2), l'abbé Jean écrivait à Mgr Bruté une lettre où il ne parle nullement de la commission que M. de Kertanguy lui confiait au nom de son frère, bien qu'il fasse allusion à la dernière visite de l'évêque à la Chênaie ; mais où je trouve, en revanche, ces mots étonnants : « Priez, priez donc plus que jamais pour le retour de celui qui nous est si cher... Je n'ai de lui *aucune nouvelle* (3), pas plus de rapport entre nous, et *encore moins*, que si l'un était au Kamtchatka et l'autre au fond des déserts de l'Afrique. Cela est dur pourtant ».

Quelques mois plus tard, M. de Kertanguy écrivait à l'abbé Jean, toujours de la Chênaie, une nouvelle lettre d'où nous extrayons les lignes suivantes :

(1) Nous avons l'original sous les yeux.

(2) Si toutefois la date donnée par M. de Courcy (p. 174) est exacte, ce que j'ai tout lieu de croire, M. Houet l'ayant maintenue, alors qu'il a corrigé, sur son exemplaire que j'ai entre les mains, celles qu'il savait erronées.

(3) Ces mots et les suivants ont été soulignés par nous.



« La Chênaie, 4 mars 1836.

« Mon bon père,

«... *Depuis votre départ*, nous n'avons rien su de Trémigon. M. Féli attend tous les jours son libraire. Ce sera pour M. Blaize [1] une occasion de venir à la Chênaie, et pour M. Féli de causer de toutes nos affaires avec lui... Adieu, mon bon père, je vous embrasse de tout mon cœur.

« Elie.

« *Quand nous viendrez-vous ?* »

Depuis votre départ : il semble qu'il soit question d'un voyage que Jean aurait fait à la Chênaie où se trouvait toujours son frère.

En tout cas, cette question de M. de Kertanguy : *quand nous viendrez-vous ?* prouve qu'on désirait le voir à la Chênaie, propriété demeurée indivise entre les deux frères. Féli, en continuant de l'occuper, indiquait par là qu'il n'avait nullement

(1) M. Blaize, beau-frère de M. Lamennais, et plus tard, beau-père d'Elie de Kertanguy.

l'intention de rompre définitivement avec Jean. Plus tard, lorsque cette rupture sera définitive, Lamennais quittera la Chênaie, sans vouloir jamais y remettre les pieds.

Cette décision lui coûta beaucoup.

Le 18 mai 1835, il écrivait de Paris à M. Marion : « J'ai plus que jamais le désir de me fixer à la Chênaie [1] ». Le 26 janvier suivant, il écrivait au même, toujours de Paris : « En quittant la Chênaie, il y a huit mois, je la quittai bien résolu à ne la revoir jamais. Aucun lieu du monde ne me serait désormais plus pénible à habiter, même momentanément, que celui-là. Je n'y regrette qu'une chose, la fosse que je m'y étais choisie [2] ». Or, cette Chênaie, qu'il ne voulait plus revoir, nous l'y retrouvons trois mois plus tard. Il mandait, de la Chênaie même, avril 1836 [3], à son ami. « Vous serez sûr de me rencontrer à la Chênaie toute la semaine prochaine. Nous sommes occupés à relever nos arbres couchés par la dernière

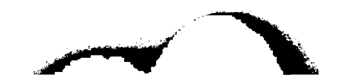
(1) M. de la Villerabel, op. cit. p. 106.
(2) id. p. 109.
(3) id. p. 111.



tempête, ce n'est pas toujours chose aisée ». Le 8 octobre de la même année, il dira, une fois de plus, en parlant de la Chênaie : « J'avoue, en ce qui me concerne, qu'au lieu de souhaiter de la revoir, j'y sens, au contraire, une vive répugnance. Vous êtes (1) dans le pays que j'ai quitté le seul être que je regrette (2). » Le 10 mai 1837, il insistera : « Ma résolution irrévocable est de ne jamais revoir la Chênaie » (3). Et quelques jours plus tard, le 28 mai, il dira enfin à M. Marion : « J'ai, mon ami, une grâce à vous demander : c'est, pendant que nous serons ensemble, de ne me parler, ni de la Chênaie que je suis résolu à ne pas revoir, ni de la personne que vous savez (4) ». Cette personne, c'était son frère qu'il ne reverra plus et dont, pendant longtemps, il ne voudra plus même entendre parler. Quel grief nouveau et mortel, cette fois, avait-il contre lui ? Aucun, certes.

(1) Il écrit toujours à Marion.
(2) Confidences, p. 120.
(3) p. 136.
(4) p. 138.

Peut-être s'étonnera-t-on de l'espèce d'affectation que mit l'abbé Jean à ne plus retourner à la Chênaie, durant les divers séjours qu'y fit son frère, avant de quitter définitivement cette maison qui lui rappelait tant de souvenirs. Mais qu'on veuille bien observer qu'il était toujours tenu en suspicion ; ses moindres démarches étaient épiées par les *dignes* correspondants du journal de M. Picot et l'on n'eût pas manqué d'incriminer ses relations avec l'infortuné Féli qu'il était ainsi condamné à ne plus revoir, sous peine de nouvelles persécutions qui eussent infailliblement entraîné la ruine irrémédiable de son Institut. Lorsque l'on sait que Jean aima toujours Féli d'une affection qui ne fit que grandir avec les malheurs de celui-ci ; et qu'il eût donné vingt fois sa vie pour le ramener dans le chemin de la vérité, l'on comprendra sans peine combien poignante était sa douleur, à la pensée de ne pouvoir aller trouver l'infortuné pour lui prouver qu'il continuait de le chérir, comme un fils qu'il avait une première fois engendré à la religion, et que son vœu le plus ardent était de l'aider à renaître aux



croyances qu'il avait désertées. Cette suprême consolation lui était impitoyablement refusée. Les misérables qui semblaient s'être donné la mission de consommer la perte de l'*Ultramontain*, comme il appelaient hier encore Féli, n'entendaient pas que la main la plus capable de le retirer de l'abîme se tendît vers lui.

D'autre part, Féli se crut définitivement abandonné de son frère ; il finit, sa foi nouvelle aidant, par le ranger au nombre de ses ennemis. Plus tard cependant, il consentit à renouer des rapports qui, pour son plus grand bonheur en ce monde et dans l'autre, n'auraient jamais dû subir d'interruption. Lorsqu'il se décida, sur les instances de son beau-frère, M. Blaize, non plus seulement à entendre parler de Jean, mais à lui écrire, à la nouvelle que celui-ci venait d'être frappé de paralysie (1), il le fit, comme si leur vieille amitié ne s'était jamais démentie, pas plus de son côté que de celui de Jean ; au fond, c'était probablement la vérité, sans qu'il s'en fût bien rendu compte. Par malheur, l'un habitait toujours Paris,

(1) A Guingamp, le 16 décembre 1847.

l'autre toujours la Bretagne : les voyages étaient alors pénibles, surtout pour des vieillards valétudinaires et lorsque, à la nouvelle que son frère était dangereusement malade, Jean, bien que fort souffrant lui-même, tentera un suprême effort, pour sauver une âme qu'il avait toujours tant aimée, il sera trop tard !

Nous avons largement anticipé sur les évènements : c'est que nous avons tenu à expliquer la séparation des deux frères.

A partir de l'instant fatal où il cessa de voir celui qui jusqu'alors avait été sa Providence visible, Féli, demeuré seul avec son imagination, plus que jamais hantée de fantômes sinistres, ne voyant de toutes parts qu'ennemis acharnés à sa perte, et — semblable à l'infortuné dont parle l'Ecriture, qui ne se dérobait aux atteintes d'une bête féroce que pour tomber au pouvoir d'une autre, et lorsqu'il tendait la main vers la muraille pour y chercher un appui n'y trouvait qu'un serpent dont il était mordu (1), — se croyant traqué de tous côtés sans pitié ni merci ; confon-

(1) Amos. V. 19.



dant les adversaires de ses doctrines erronées avec ses ennemis personnels ; Lamennais, disons-nous, sentit ses forces fléchir ; il tomba, pour ne plus se relever ; du moins, le Prêtre, le Chrétien ne se releva plus, si l'homme continua de demeurer debout. De nouveaux amis succédèrent aux anciens et s'emparèrent de cet esprit altier qui, tout indiscipliné qu'il était, subit toujours assez facilement l'influence des milieux où il vécut, du moins dans une certaine mesure. Les secousses terribles qu'il avait éprouvées achevèrent de troubler son cerveau mal équilibré ; on ne dut plus s'attendre dès lors, de sa part, qu'à des productions maladives, et souvent incohérentes, dont il ne fut plus guère qu'à demi-responsable.

Nous reprenons la suite des évènements au point où nous les avons laissés, ou plutôt nous continuons le dépouillement du dossier que nous avons mission de publier.

Nous avons sous les yeux une très longue lettre de M. Blanc à M. Boyer, directeur du séminaire de St-Sulpice ; elle est datée du 8 Dé-

cembre 1835. Dans un récent ouvrage intitulé : *Défense de l'ordre social,* l'abbé Boyer consacrait cinq pages à la maison de Malestroit qu'il définissait : *une école d'insubordination envers l'épiscopat.* L'abbé Blanc, ayant lu ces mots, à la page 290 de ce volume gallican, s'écriait avec douleur :

J'ai vu toutes les calomnies de l'Invariable *renouvelées d'un trait de plume.*

Il y a vraiment de quoi confondre, lorsque l'on songe avec quelle facilité l'esprit de secte envahit les âmes, d'ailleurs peut-être les plus loyales. L'abbé Boyer dont la mémoire est justement demeurée en vénération n'hésite pas un instant, parce que ses idées essentiellement gallicanes y trouvent leur compte, à se faire le complaisant écho de bruits calomnieux, de nature à ruiner la réputation de prêtres honorables et dignes de l'estime publique. Il appuie volontiers sur le fer rouge qu'on leur applique au front pour rendre plus indélébile leur flétrissure imméritée. Entre autres imputations, l'on faisait un crime à la maison de Malestroit d'avoir reçu fréquemment la

visite de Félicité de Lamennais, naturellement avant sa chute :

« Ces *fréquentes visites*, écrit l'abbé Blanc, se réduisent néanmoins, pendant les six années qu'elle (la maison) a subsisté, à *deux dîners* (1) qu'il (Lamennais) y a faits comme en voyage, arrivant après onze heures et partant avant quatre heures, dîners auxquels ont assisté le vénérable curé et le vicaire de la ville, et deux ou trois amis laïcs de la ville, tous royalistes connus (2). Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans deux visites de ce genre et avec telle société, la communauté n'a point été *réunie aux pieds du grand homme* (3). Ce seul fait si public, si facile à constater, vous donne déjà la mesure de la confiance que méritent les sources d'où vous seront venus les autres renseignements ».

Tous les anciens amis de Lamennais ou simplement ceux que l'on soupçonnait d'avoir eu des rapports avec lui étaient comme lui poursui-

(1) Mots soulignés dans le texte.

(2) Détail important pour M. Boyer.

(3) Expression ironique des accusateurs de la maison de Malestroit.

vis avec acharnement ; c'est ce que, dès le début de sa lettre, M. Blanc disait à M. Boyer :

« Il me semblait, Monsieur, que cette malheureuse maison (de Malestroit) avait assez expié les torts qu'elle a pu avoir, et que les membres qui la composaient, après avoir vu leurs intentions méconnues, leurs efforts flétris par la calomnie, leur établissement, leurs sacrifices anéantis ; il me semblait, dis-je, qu'ils pouvaient compter enfin sur quelque repos. Leur soumission qui devait leur ouvrir les bras et le cœur de tous leurs confrères, et à l'abri de laquelle ils eussent aimé respirer, après de pénibles et douloureux moments, paraît avoir été au contraire comme le signal d'un nouveau déchaînement contre eux. C'est alors qu'ils ne sont plus que de vils *sectaires*, qu'on fait planer sur eux les défiances et les soupçons, et qu'on cherche par de fâcheuses insinuations à leur fermer pour toujours, s'il était possible, *le cœur de nos évêques* ».

Plus loin, en parlant toujours de sa justification et de celle de la maison de Malestroit dont il avait eu constamment la direction, contre des

calomniateurs qui avaient abusé de son silence, pour propager leurs inventions diffamatoires, il ajoutait : « Je dois cette justification, non seulement à ceux qui m'avaient en un sens confié leur avenir, mais je la dois au vénérable M. Jean de Lamennais et aux grandes œuvres que son zèle apostolique embrasse avec un dévouement invincible à toutes les peines dont on a voulu accabler son cœur déjà navré de la plus grande des douleurs ».

Il aurait pu ajouter qu'il devait également cette justification à M. Félicité, son infortuné maître et ami d'autrefois, ou plutôt d'hier encore, mais cette marque de sympathie pour la grande victime du Gallicanisme eût achevé de le discréditer et de lui fermer pour toujours les portes qu'il désirait voir s'ouvrir devant lui. L'abbé Blanc fut plus prudent que généreux ; ne lui en sachons pas trop mauvais gré, cette prudence, il la devait pour le moins autant à ses anciens confrères de Malestroit qu'à lui-même.

CHAPITRE VIII

1836-1853

UN MOTIF D'ESPÉRANCE. — Mgr DE QUÉLEN.
« OH ! QUE JE SERAIS HEUREUX...! »
UN CŒUR QUI NE FUT JAMAIS FERMÉ.
LAMENNAIS VA RÉGULIÈREMENT A LA MESSE.
IL VENGE LES PRÊTRES CATHOLIQUES DES INCULPATIONS
D'UN PROTESTANT. — UNE ADRESSE INCONNUE.
UN CHAMP DE BATAILLE DÉSERTÉ POUR JAMAIS.
« JE MARCHE... A LA SUITE DU PAUVRE CHARBONNIER. »
CONFIANCE NAÏVE DE LAMENNAIS.
ROHRBACHER. — Mgr DONNET.
« UNE BIBLIOTHÈQUE... TROP GROS BAGAGE POUR MOI. »
RENTE VIAGÈRE DE MILLE FRANCS. — UNE ASSERTION RISQUÉE.
« MAIS, C'EST LE BONHOMME DE TOUJOURS. »
ÉLANS SUBLIMES ET STÉRILES.
« IL A PLUS DE FOI QU'IL NE PENSE. »
UNE FIGURE « FROIDE » QUI S'ANIME ET S'ÉPANOUIT.
UN CONVERTISSEUR INDISCRET. — LAMENNAIS GARDE-MALADE.
UNE CALOMNIE INFAME.
NOUS NE « REFAISONS » PAS LAMENNAIS.
LAMENNAIS CONTINUE DE PRIER.
« AU FOND DE L'AVENIR LUIT UNE GRANDE ESPÉRANCE. »
BARQUE FRACASSÉE. — PROGRÈS CONTINU VERS DIEU.



Tout en désespérant de revoir Lamennais, Mgr de Quélen ne cessait de s'intéresser à lui et de guetter, pour ainsi dire, tout signe de rapprochement. Ayant appris qu'on l'avait rencontré priant dans une église, il ne se sentit plus de joie, et crut au commencement de sa conversion, sinon à sa conversion même. Son grand cœur d'apôtre alors lui dicta cette nouvelle lettre qu'il adressa, comme les précédentes, à Mlle de Lucinière.

« Paris, le 30 août 1836,

« Mademoiselle,

» Je viens d'apprendre, et j'espère que l'on m'a dit l'exacte vérité, que votre, je devrais dire *notre*

pauvre ami s'est rapproché des consolations de la Religion, les seules qui puissent faire supporter les maux sans nombre de la vie présente. J'ai entendu assurer qu'il allait à la messe, c'est un pas pour la dire un jour. Oh ! que je serais heureux d'apprendre qu'il se met en état de célébrer les Saints Mystères qui faisaient autrefois sa joie et son bonheur ! Que j'aimerais à lui ouvrir les portes du sanctuaire aimable du Dieu des vertus ! Je hâte ces moments par mes prières ; ne cessez vous-même d'implorer le Seigneur pour qu'il ne permette pas qu'une brebis de son troupeau, qu'un ministre de son église, qui pourrait encore en être l'ornement, périsse et devienne un sujet de chute pour plusieurs.

« Votre ami est ici depuis quelque temps ; je ne l'ai pas vu, pourquoi me fuirait-il ? A-t-il trouvé de l'amertume dans mes conversations ? Du moins, je ne crois pas avoir à me le reprocher. Si vous trouvez l'occasion favorable pour me rappeler à son souvenir, dites-lui que, moi aussi, je suis bien affligé et de toutes sortes de manières, mais que son retour au bercail de Jésus-

Christ me ferait oublier bien des peines. Mon cœur ne lui sera jamais fermé, pas plus que celui du Père commun ; il trouvera aussi dans le clergé de véritables frères dont la tendre charité le consolera des années malheureuses qui ont pesé sur lui, comme sur nous.

« C'est en descendant du saint autel que j'ai eu ce matin la pensée de vous écrire. Dieu peut faire des miracles, je lui demande, par l'intercession de Marie, de ramener ce pauvre ami dans la voie de la vérité, de la justice et de la piété, hors de laquelle sa vie se dissipera dans la douleur, et se terminera dans d'éternels gémissements.

« Veuillez agréer l'hommage du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Mademoiselle,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« † Hyacinthe, Archevêque de Paris. »

A-t-il trouvé de l'amertume dans mes conversations ? Mgr de Quélen fait allusion ici aux rapports qu'il avait eus avec Lamennais, immédiatement avant sa chute. Sa conduite, dans ces circonstances délicates,

n'avait jamais cessé d'être irréprochable. Lamennais qui d'abord avait su le comprendre, finit par ranger son ancien ami, demeuré son pasteur, sinon parmi ses persécuteurs attitrés, du moins parmi ses adversaires irréconciliables. Il refusa de voir qu'il combattait ses erreurs, non sa personne ; d'ailleurs Lamennais, durant toute sa vie et au milieu de ses étonnantes et nombreuses transformations, s'identifiait tellement avec ses idées du moment [1], qu'il prenait toujours ses contradicteurs pour des ennemis personnels. La touchante lettre que nous venons de lire et dont Mlle de Lucinière communiqua quelques passages à l'infortuné Lamennais qu'elle n'avait cessé de voir, espérant le ramener, ne trouva point d'écho dans l'esprit défiant, le cœur ulcéré de celui-ci ; non plus que celle qu'il reçut lui-même, presque en même temps, du saint évêque et sans intermédiaire cette fois [2]. Mlle de Lucinière, l'âme angoissée, dut constater l'inutilité de tant et de si généreux efforts. Elle écrivait à l'abbé Jean à ce sujet :

(1) Cf. t. I. p. 116.

(2) Lamennais préparait alors la publication du réquisitoire élo-

« Paris, 3 Octobre 1836.

« Je vous envoie, ci-joint, mon bien respectable ami, une lettre de Mgr l'archevêque de Paris, lettre dont en partie j'ai pu faire part à ce pauvre Féli. Elle n'a rien produit d'apparent, non plus que celle que le bon prélat lui adressa directement deux jours après : elle était accompagnée d'un billet pour moi que je vous envoie aussi, comme preuve de la charité qui l'anime. Oh ! que cet aveuglement est long et opiniâtre ! Tout ce qu'on lui écrit est par *pure politique*, et si mon langage ne fâche pas *parce qu'il vient du cœur*, il est au moins inutile ! *Je n'entends rien à ces matières, je suis dupe, et on ne veut pas me détromper*. Cependant, je parle à tort et à travers, le plus que je puis : je rappelle l'heureux passé, l'orageux présent et le triste, l'épouvantable avenir ! Tout cela, comme Dieu me l'inspire, sans ordre, ni méthode : tout

quent mais partial, intitulé : «*Affaires de Rome*», auquel fait allusion la lettre suivante. On devait y lire cette phrase à l'adresse de Mgr de Quélen : « Il m'est doux de dire combien j'eus à me louer de ses procédés, de sa bienveillance et du zèle plein de sagesse avec lequel il s'employa etc. », (édition Cailleux 1836-1837, p. 146). Et pourtant, il refusait maintenant de répondre à ses avances charitables, il ne voulait plus voir que *pure politique* dans sa bonté paternelle !

passe, et l'on s'attendrit, et l'on me revient toujours, mais sans avoir changé d'un iota.

« Néanmoins, on va régulièrement à la messe, on garde l'abstinence, on a donc de la foi encore, un reste de foi ! (1). Tout n'est pas perdu.

« Nous tremblons de l'ouvrage qu'il va livrer au public, les journaux l'anathématisent déjà. Je lui en parlai Dimanche qu'il vint dîner avec moi. Je lui témoignai mon inquiétude et la douleur que j'aurais, ainsi que ses vrais amis, si, comme on le disait, il attaquait *de front l'Eglise*. Il me répondit que personne ne connaissait positivement le fond de son ouvrage, qu'il envoyait feuille par feuille à l'impression, et qu'il fallait laisser dire. Voilà d'où nous en sommes. Marie-Ange (2) me conta avant son départ qu'elle avait été présente à un entretien de son oncle avec un protestant, et qu'il vengea les prêtres et les religieux de l'Eglise romaine avec beaucoup d'ardeur des inculpations alléguées contre eux. Ceci me fit grand bien : c'est une goutte de rosée dans le désert. Ce pauvre F(éli)

(1) Cf. . 1er vol., p. 180, note.

(2) Mlle Marie-Ange Blaize, l'une des nièces de Lamennais.

est brouillé avec M. de Monta(lembert). Il veut ravoir son portrait. Je crois aussi qu'il n'existe plus d'intimité entre lui et M. Eug(ène) Bo(ré)... Le baron de Vit(rolles) est un des fidèles. On dîne toutes les semaines chez lui. J'en ai prévenu l'archevêque, pour voir si on pourrait en tirer parti; mais il ne le croit pas.

« Je me reproche d'avoir été aussi longtemps sans vous écrire ; j'espérais toujours avoir quelque chose de meilleur à vous mander...

« ... Excusez mon griffonnage : je ne saurais écrire sur ce papier glissant (2). Vous connaissez mon respectueux et fidèle attachement...»

A cette époque, on le voit, Lamennais allait encore à la messe et suivait la loi de l'abstinence : la mèche fumait encore, mais pour peu de temps, et quand le flambeau s'éteindra, nul ne le rallumera plus.

La presse religieuse réprouvait d'avance l'ouvrage que Lamennais préparait ; rien n'était plus

(2) Cette lettre, si belle dans sa simplicité, est écrite sur la même feuille que celle de Mgr de Quélen.

propre à l'exaspérer que cette sorte de parti pris qui pourtant, cette fois, n'allait être que trop justifié. Comme on savait les dispositions d'esprit actuelles de l'écrivain, on devinait aisément que de sa plume allait sortir tout autre chose que l'apologie de Rome à laquelle pourtant elle avait été si longtemps habituée.

Voici le billet de Mgr de Quélen dont il est question dans la lettre précédente :

« Pourriez-vous, Mademoiselle, faire remettre cette lettre à une adresse que je ne connais pas (1). Vous êtes parfaitement la maîtresse ou de la remettre vous-même, ou de la faire tenir sans paraître y être pour quelque chose ; vous connaissez le terrain et vous connaissez mieux que moi ce qui serait le plus à propos. Priez Dieu de bénir ces quelques lignes que je viens d'écrire, ce jour, 2 Septembre, fête de nos Martyrs.

« Veuillez agréer mon respectueux hommage.

« † Hyacinthe, Archevêque de Paris ».

(1) Lamennais la cachait autant que possible à ses anciens amis et même à ses anciens disciples. M. Dubreil de Marzan écrivait, le

Telles furent les dernières relations, du moins que nous sachions, du vénérable prélat et de Lamennais.

Celui-ci s'enfonçait de plus en plus dans l'abîme d'où l'on voulait à tout prix le retirer. Il ne laissait pas cependant de se ressouvenir encore parfois de son rôle d'apologiste de la Religion catholique, ainsi que sa nièce nous l'apprenait tout-à-l'heure ; ces « *gouttes de rosée dans le désert* » se raréfieront de plus en plus et précisément à mesure que ce désert s'étendra davantage et deviendra plus brûlant. Déjà, en 1833, il écrivait à l'abbé Combalot ces lignes navrantes : « J'ai quitté pour jamais mon ancien champ de bataille... Instruit par l'expérience, je suis bien résolu à me placer désormais, comme écrivain, en dehors de l'Eglise et du Catholicisme (1). On m'a

5 juin 1843, à M. Houet, alors aumônier de l'Institut Laville, à Paris: « Pourriez-vous m'indiquer l'adresse de M. Gerbet ? Je me suis enquis plusieurs fois, sans succès, de celle de M. Lamennais, mais je pense qu'à cet égard vous n'êtes pas plus habile que moi. » — C'était une erreur (voir l'Introduction) ; par un privilège spécial, dû, sans doute, à la très-grande intimité qui avait régné entre eux, M. Houet savait l'adresse de son malheureux Maître qu'il alla voir, chez lui, plusieurs fois à cette époque.

(1) Vide supra. p. 160.

assez dit que leurs affaires ne me regardaient pas, pour que j'aie le droit de croire et d'agir en conséquence... *Simple fidèle en religion, je marche les yeux fermés dans la voie commune, à la suite du pauvre charbonnier.* » (1)

Cette foi du charbonnier, d'autant plus raisonnable souvent qu'elle est moins raisonnée, Lamennais, sans trop s'en douter peut-être, ne l'avait probablement plus, au moment où il écrivait ces lignes déplorables.

A partir de ce moment jusqu'à la mort de Lamennais, les documents inédits vont nous faire presque totalement défaut ; mais l'histoire qu'il leur reste à raconter est tellement lamentable que nous ne songeons pas à nous plaindre de la voir abrégée ; c'est le cœur étreint par l'angoisse que nous poursuivons ce récit douloureux.

A la suite de malheureuses spéculations de librairie, Lamennais se vit contraint de vendre sa bibliothèque. Il écrivait, le 4 janvier 1837, à M.

(1) Vie de l'abbé Combalot, par Mgr Ricard. p. 111.

Marion : « La vente de mes livres a commencé et commencé assez mal. *Je suis accoutumé à ce genre de réussite.* » (1) Le 5 février suivant, il lui apprenait le résultat de la vente : « La vente de la bibliothèque a été encore plus mauvaise que je ne vous mandais. Elle ne s'élève pas à 14000 francs bruts, et les frais sont énormes. Mieux eût valu jeter les livres par la fenêtre : c'eût été plus court et l'on se serait épargné des soins et des peines infinis. Il est dit que tout, absolument tout, me réussira de la même manière. Comme il faut vivre cependant, je me suis décidé à accepter la direction d'un journal quotidien, jusqu'ici sans couleur, ni sans opinion. Son titre est le *Monde* ». (2) Lamennais, dans ses relations, avait constamment montré la confiance naïve et l'abandon d'un enfant ; souvent on abusa indignement de cette simplicité : de là ses méfiances tardives, mais presque absolues et parfois peu motivées. Il lui restait, en effet, de nombreux amis, sincères et dé-

(1) Confidences, p. 126.

(2) ibid. — Lamennais ne conserva la direction de ce journal que fort peu de temps.

voués ; mais ils appartenaient tous au parti qu'il venait de déserter ; ses nouveaux amis ne furent, le plus souvent, que les exploiteurs éhontés de sa renommée.

L'un de ces anciens et fidèles amis, l'abbé Rohrbacher [1], apprenant qu'il mettait sa bibliothèque en vente, résolut de venir à son aide avec les ressources de son maigre budget. Voici ce qu'il écrivait à l'abbé Jean, à cette occasion.

« Séminaire de Nancy, le 7 janvier 1837.

« Mon cher Père,

« Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne et heureuse année, ainsi qu'à tous nos chers confrères et frères.

« Le coadjuteur [2] s'en va décidément à Bordeaux. C'est, à mon avis, un bonheur pour l'Eglise entière. Je ne sache point d'évêque qui con-

(1) Après la dispersion de la maison de Malestroit, Rohrbacher était rentré dans le diocèse de Nancy. On lui avait confié la chaire d'Histoire, au grand séminaire.

(2) Mgr Donnet, promu récemment à l'archevêché de Bordeaux.

naisse mieux le bien et le mal de notre époque. Il s'intéresse beaucoup à votre frère. Il regrette de n'avoir pas eu occasion de le voir précédemment. Il ne désespère pas de lui pour l'avenir. Nous en avons causé plusieurs fois ensemble, et toujours nos idées se sont trouvées d'accord. Il ne peut rien entreprendre maintenant : *il s'exposerait lui-même à des critiques*. Il faut qu'il se consolide dans sa nouvelle position, pendant un an ou deux ; après, il tentera. Dans les *Affaires de Rome*, il trouve des choses admirables : il en a fait des extraits pour être bien au fait de la chose. Il croit que le mal de votre frère, c'est qu'il est fâché et que souvent il exagère.

« Pour moi-même, je lui ai écrit, à votre frère, le 26 décembre, en ces termes :

— « Mon très cher Monsieur de la Mennais,

« J'ai appris par les journaux que vous vendiez votre Bibliothèque. J'en suis bien fâché. Comme je vous aime beaucoup, j'aime aussi beaucoup vos livres. Je regrette de les voir se disperser par le

monde comme de pauvres exilés. Si vous vouliez m'en réserver quelques-uns, je vous en aurai une grande obligation. Vers la Pentecôte, j'aurai à ma disposition environ mille francs. Voudriez-vous avoir la bonté de me céder là-dessus, au prix que vous jugerez à propos, les numéros 223, 316, 739, 743, 1678, 1678 (bis), 1735, 1885, 1969, de votre catalogue imprimé ? — Je me servirai de ces livres pour le travail qui m'occupe, mais avec l'intention, si jamais vous recomposez votre bibliothèque, de vous les rendre, sans autre retour que votre amitié. » —

« Il m'a répondu, le 2 janvier :

— « Votre commission, mon cher monsieur Rohrbacher, a été faite au moment où j'ai reçu votre lettre ; c'est-à-dire que j'ai remis votre note à mon libraire, en le chargeant de retirer les ouvrages que vous désirez, à mesure qu'ils paraîtront à la vente qui commencera ce soir. Ce seront les enchères qui en détermineront le prix que je ne voudrais pas fixer moi-même. Je voudrais que ma position me permît de vous offrir en cadeau cette partie de ma bibliothèque, mais il faut avant tout

que j'achève de payer mes dettes... Ne vous inquiétez pas, au reste, du remboursement; il aura lieu à l'époque qui vous sera la plus commode. Je vous remercie beaucoup de la faculté que vous voulez bien me laisser de rentrer plus tard dans la propriété de ces livres ; mais, je n'en userai certainement pas. Une bibliothèque est désormais un trop gros bagage pour moi, et je dois achever ma route à travers ce triste monde avec un appareil plus léger. » —

« Vous devinez, sans doute, mon cher Père, que, dans cette correspondance, mon but principal était et est, non pas tant les livres, mais l'homme à qui je voulais adoucir le cœur par le souvenir d'une amitié sincère et chrétienne.

« Rohrbacher ».

Le 11 juin, nouvelle lettre à M. Jean de Lamennais.

« A Monsieur l'abbé Jean de la Mennais,

« Séminaire de Nancy, 1837, le 11 juin,

« Mon cher Père,

. . . .

. . . .

« A propos de votre frère, où en est-il ? En quittant le *Monde*, où va-t-il ? et avec qui ? Je viens de lire quelques articles de lui dans ce journal : je n'y ai vu qu'un *squelette de lui*. Son article principal, 13 mars, *De la fraternité humaine,* repose sur une base qui est de toute fausseté, savoir que s'il n'y avait qu'un seul homme, tout serait bien ; mais que le mal est qu'il y en ait plusieurs (1) ; un homme même seul n'est pas un, mais deux : tout le monde le sait par expérience, de saint Paul à Ovide : *Video meliora proboque, deteriora sequor.* — Je lui dois à peu près 700 francs pour ceux de ses livres que je lui ai demandés

(1) On sent que le bon Rohrbacher force la note, pour rendre plus palpable le paradoxe de Lamennais.

et que j'ai reçus. Je comptais les rembourser vers la Pentecôte ; mais un individu de qui j'attendais un millier de francs n'ayant pas tenu parole, il faut que j'attende vers la fin de septembre. S'il savait combien ses anciens amis, et même ceux qui ne l'ont pas été, s'intéressent à lui, en vérité, il aurait pitié de lui-même et de nous. Quand les journaux annoncèrent la vente de sa bibliothèque, le curé de la cathédrale, ancien supérieur du séminaire, me demanda si c'était réellement parce qu'il était dans la gêne, et ajouta que, pour sa part, quoiqu'il n'eût jamais partagé ses idées, il lui ferait volontiers une pension viagère de cent francs : un autre, M. Ferry, me dit cinquante pour sa part. Enfin, vu la disposition générale des cœurs, je suis sûr que, s'il voulait avoir pitié de lui-même, on lui ferait très volontiers, dans le seul diocèse de Nancy, une pension viagère (sic) de mille francs, pour le moins. Vous pouvez le lui dire si vous en trouvez une occasion favorable.

« Rohrbacher ».

Rio, dans son ouvrage intitulé : *Epilogue à l'Art Chrétien* (1), raconte que Montalembert faisait une pension à Lamennais, lequel, d'après lui, fut jusqu'à la fin d'une discrétion impénétrable sur ce point. Il ajoute :

« Il y a des secrets qui, pour un homme de cœur, devraient être impossibles à garder ».

Cette assertion fort grave aurait besoin d'être démontrée. Rio ne se donne pas la peine de le faire ; mais son affirmation qui, paraît-il, lui suffit ne nous suffit pas à nous et nous la repoussons sans hésiter, d'autant plus qu'elle est moins vraisemblable. Lamennais, il est vrai, vécut toujours dans une situation modeste, parfois même un peu gênée, on vient de le voir, mais il avait l'âme trop fière, le caractère trop altier, pour accepter une aumône, d'où qu'elle vînt. Toutefois, nous ne mettons nullement en doute l'honorabilité de Rio, mais simplement l'exactitude de ses renseignements. Son récit, en ce qui touche Lamennais, est empreint, du reste, d'une partialité

(1) Tome II, p. 189.



manifeste, bien que, peut-être, inconsciente. Ces deux qualités, *l'exactitude et l'impartialité*, ne furent pas toujours les vertus favorites de cet écrivain (1).

Le 26 janvier 1838, l'abbé Rohrbacher écrivait de nouveau à celui qu'il appelait *son père,* au sujet de Féli.

« Séminaire de Nancy, le 26 janvier 1838.

« Mon cher Père,

« J'ai vu votre frère à Paris. Ne l'ayant pas trouvé une première fois, je lui laissai un mot de salutation avec mon adresse. Le jour même, il m'envoya un billet, où il me dit qu'il me recevrait avec beaucoup de plaisir, tel jour, telle heure. J'y allai ; il m'embrassa fort amicalement, et à mon entrée et à ma sortie ; nous causâmes, une heure, sur l'état actuel de l'univers, plaisantant et riant comme autrefois ; au point que, si

(1) Cf. *Observations sur le livre intitulé :* La petite Chouannerie ou Histoire d'un collège breton, *par le général de La Boëssière :* brochure assez rare et fort curieuse. On y relève les *distractions* vraiment colossales de l'auteur, M. Rio, qui, à chaque instant, prend le Pirée pour un homme et réciproquement.

je n'avais pas su ce qui s'est passé dans l'intervalle, j'aurais dit : *Mais, c'est le bonhomme de toujours !* Je remarquai par sa conversation, qu'un certain ensemble d'idées qui précédemment ont contribué à son égarement, sont tout à fait modifiées. Bref, je ne vois plus les obstacles si grands.

« Rohrbacher ».

L'âme généreuse de l'abbé Rohrbacher s'illusionnait, car ces obstacles qu'il croyait moins grands devaient quand même demeurer insurmontables.

Lamennais, à l'opposé de tant d'autres apostats, qui ne s'éloignent de Dieu que pour se rapprocher du monde et de ses convoitises, se sentait pris, pour les choses de la terre et pour les hommes, d'un dégoût de plus en plus insurmontable. Il s'écriait :

« Oh ! la vilaine bête que l'homme et abjecte, s'il ne se sent soulever par quelque chose de céleste (1) » :

(1) Confid. p. 183, lettre du 27 janvier 1839.



Mais, puisqu'il niait toute Révélation, son génie avait beau, dans de sublimes élans, s'efforcer de quitter la terre et ses vulgarités, il y retombait de tout le poids de ses négations sacrilèges et de ses contradictions blasphématoires : le dernier mot de ses écrits devait être le Déisme (1), mais non l'Athéisme, nous l'avons observé déjà.

L'abbé Rohrbacher cependant conservait toujours, avec ses généreuses illusions, quelques rapports avec Lamennais. Il écrivait à Jean, le 20 mars 1839 :

« D'après votre conseil, j'ai fait porter à votre frère un exemplaire de mes trois brochures. Je n'ai pas encore eu de nouvelles. »

Le 1er octobre, il lui adressait la lettre suivante.

(1) L'*Introduction à la Traduction de Dante* dont nous avons déjà parlé peut être considérée comme son testament religieux, civil, et politique.

« Je vous embrasse de tout mon cœur, et, avec vous, tous les vôtres.

« Rohrbacher ».

Le 1er Janvier 1843, l'abbé Rohrbacher envoyait les cinq premiers volumes de son *Histoire de l'Eglise* à l'abbé Jean, pour l'établissement de Malestroit qui avait remplacé l'école des Hautes Etudes ecclésiastiques où ils avaient été composés. Il disait : « Si vous pensiez qu'un exemplaire envoyé à votre pauvre frère pût lui faire quelque bien » !

Enfin, dans une lettre du 9 Février 1845, il demandait à l'abbé Jean, dans un *Post-scriptum* : « Y a-t'il quelque nouvelle du frère » ?

Cette lettre est la dernière de celles que mentionne M. Houet.

Nous ne savons rien de touchant comme cette sainte obstination d'une amitié que rien ne rebute ; mais aussi rien de navrant comme cette autre obstination dans l'erreur d'un génie jusque-là si pur et si passionnément catholique.

jusque-là si froide, s'animait, s'épanouissait. Et je reconnus la vérité de ce que M. Binet m'avait dit au Mans : *Il a plus de foi qu'il ne pense.* Je lui dis enfin que, dans notre pays, on l'aimait toujours bien, et qu'on m'avait recommandé de le lui dire, comme aussi, s'il ne se trouvait pas bien ailleurs, de venir parmi nous. Il parut sensible et m'embrassa en disant : *Adieu ! mon cher ami, adieu ! Père Rohrbacher.*

« Dans le cours de la conversation, il m'a dit entre autres : « Il y a eu un temps où j'aimais « tellement la solitude que la société me contra- « riait : plus tard, je me trouvais indifférent, main- « tenant j'ai me quelque société ». Un fait que m'a raconté Mlle de Lucinière, le confirme. Pendant, l'année, il lui écrivit une lettre, dans le style de l'ancienne amitié, pour lui apprendre qu'il avait changé de logement, et pour s'inviter à dîner chez elle. Tout cela me paraît bon signe. M. Binet pense que le mieux, c'est de le laisser revenir tout doucement, sans l'argumenter, sans le contredire, et sans occuper de lui le public. Le principal est toujours de prier.

« Je vous embrasse de tout mon cœur... et avec vous, tous les vôtres.

« Rohrbacher »

Le 2. Janvier 1843, l'abbé Rohrbacher envoyait les cinq premiers volumes de son *Histoire de l'Église* à l'abbé Jean, pour l'établissement de Malestroit qui avait remplacé l'école des Hautes Études ecclésiastiques où ils avaient été composés. Il disait : « Si vous pensiez qu'un exemplaire envoyé à votre pauvre frère pût lui faire quelque bien ! »

Enfin, dans une lettre du 9 Février 1845, il demandait à l'abbé Jean, dans un *Post-scriptum* : « Y a-t-il quelque nouvelle du frère » ?

Cette lettre est la dernière de celles que



Cependant, l'on priait de tous côtés pour la conversion de Lamennais. On y intéressa même le prince de Hohenlohe, qui passait pour thaumaturge et jouissait d'une vogue extraordinaire.

Nous avons sous les yeux une suite de lettres écrites à M Jean de Lamennais par un certain abbé Peltier, curé de Vauchrétien (diocèse d'Angers).

Ce digne abbé se croyait suscité de Dieu tout exprès pour la double mission de réfuter Lamennais et de le convertir : aussi, à peine le grand écrivain avait-il lancé un nouvel ouvrage que ce brave M. Peltier s'empressait de publier une brochure destinée à le combattre : sa bonne volonté demeura toujours fort au-dessus de son talent et surtout, de ses succès. Il mandait à l'abbé Jean, le 4 Octobre 1845 :

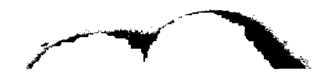
« L'affaire qui m'a principalement attiré à Paris, et que vous savez, Monsieur, est un autre motif qui me retient dans le monde (1). Il me semble

(1) Le digne abbé avait songé à entrer à Solesmes ; dom Guéranger mit pour condition qu'il ne s'occuperait plus de la conversion de Lamennais que par ses prières ; il n'accepta pas.

que, pour son succès, j'ai besoin de toute ma liberté, de toute mon indépendance. On annonce, pour cet hiver prochain, la suite du premier ouvrage que je me suis attaché à combattre. Ne sera-ce pas alors, pardonnez-moi, une espèce de devoir de se montrer de nouveau sur la brèche ?

« Je vous ferai sans doute plaisir de vous apprendre, Monsieur le Supérieur, qu'ayant fait l'acquisition des *Décrétales de Grégoire IX*, qui ont appartenu autrefois à M. votre frère, j'ai écrit à celui-ci pour qu'il me permît de lui en faire hommage. M. votre frère m'a fait l'honneur de me répondre qu'il me remerciait, mais que ce livre lui étant parfaitement inutile, il me priait de ne pas le lui envoyer. Je lui ai récrit qu'il m'eût été bien doux de déposer cet objet à ses pieds, *et plus doux encore de m'y prosterner moi-même* ; qu'en attendant cet heureux moment, qui fait l'objet de tous mes désirs les plus empressés, je garderais, sur son ordre, le livre qu'il me laissait entre les mains, comme le plus honorable de tous les souvenirs.

« Je n'ai pas eu l'occasion, Monsieur, de voir Madame de Granville et Mademoiselle sa sœur,



depuis quinze jours que ces dames m'ont dit elles-mêmes avoir reçu la visite de M. votre frère, le même jour qu'il m'avait fait réponse. Il s'est plaint à elles d'être toujours souffrant de l'estomac, et de ne pouvoir plus travailler que le matin. Il avait de lui-même fait tomber la conversation sur les Bénédictins, avait demandé ce qu'ils faisaient et s'ils ne perdaient pas leur temps. Mlle Hélène lui a réparti que, comme j'avais été chez ces religieux, ce serait moi qui pourrais en donner des nouvelles. M. votre frère n'a pas fait de réplique et s'est mis à parler d'un autre sujet » .

Déjà trois ans auparavant (13 Juillet 1842), Mlle de Lucinière écrivait à l'abbé Peltier, venu tout exprès de Paris pour solliciter une entrevue avec Lamennais :

« Je reçois à l'instant une lettre de M. Féli de La Mennais, en réponse à celle que je lui écrivis hier au soir. Il est irrévocablement décidé à ne pas vous recevoir et en propres termes, il vous prie de *le laisser tranquille*... Je crois que le meilleur parti que vous ayez à prendre est de retourner à votre troupeau ».

Nous voyons que l'abbé Peltier n'en continua pas moins ses tentatives indiscrètes. Il faisait mieux, bien que sans plus de résultat apparent, en priant et en faisant prier pour Lamennais.

Dieu n'a pas permis que tant de démarches, inspirées par le zèle le plus pur, sinon toujours le plus réfléchi, ni que tant de prières, envolées d'âmes si chrétiennes, aient eu un succès visible : nous avons toutefois le droit d'espérer qu'elles n'auront pas été inutiles, non plus que les luttes si vaillantes, si noblement désintéressées, soutenues en l'honneur de l'Église, autrefois, par Lamennais lui-même ; la dernière heure de l'infortuné, fut, sans doute, une grâce suprême qu'il ne laissa pas, cette fois, tomber à terre ; du moins, il nous est permis et surtout, il nous est doux de le croire et nous le croyons.

Lamennais, tout intraitable qu'il fut toujours, avait toujours su se faire aimer ; d'ailleurs cette inflexibilité de caractère se pliait parfois avec une souplesse merveilleuse aux caprices d'autrui. La



lettre suivante de M. Marion à l'abbé Jean nous en offre un exemple d'un genre assez inattendu.

« Mordreux, le 15 Mai 1846.

« Très cher Ami,

. . . .

« J'ai une lettre de votre frère très-récente (du 11 de ce mois), il me dit qu'il est auprès d'un malade, homme difficile, bizarre au plus haut point, et dont les manières touchent souvent à l'aliénation; que cet homme chez qui il avait déjà passé trois semaines l'a redemandé, dans une nouvelle crise; que ce qu'il a commencé il faut qu'il le finisse, autant que ses forces le lui permettront, voulant, s'il le peut, aller jusqu'au bout. Quelle est cette personne ? Il ne me la nomme pas. En sauriez-vous quelque chose ? Votre frère ajoute encore que son malade ne lui laissant jamais un demi-quart-d'heure de tranquillité, c'est de sa chambre qu'il m'écrit et qu'il a été obligé d'abandonner tous ses travaux littéraires. Est-ce un grand

mal ? Les *Réflexions sur les Evangiles* me font croire que c'est plutôt un bien. Il m'a envoyé le quatrième volume de l'*Esquisse*, ouvrage trop abstrait pour mon intelligence. J'en ai lu quelque chose, mais avec défiance.

« Tout à vous, très-cher ami. »

La lettre dont parle M. Marion a été publiée par M. de la Villerabel [1]. Nous y lisons, en effet, cette phrase :

« Il serait trop long de vous conter les embarras et les soucis de toute sorte de genres, attachés à mes fonctions de garde-malade près d'un homme difficile, bizarre au plus haut point, et dont les manières très fâcheuses touchent souvent à l'aliénation. »

On se figure assez difficilement Lamennais dont on s'est toujours plu à dépeindre le caractère inquiet, mobile et fantasque, volontairement attaché au lit d'un malade encore plus capricieux que lui et qui, suivant toute apparence, n'était ni un pa-

(1) Confidences. p. 314.



rent, ni même peut-être un ami, du moins l'un de ces amis auxquels on sacrifie assez volontiers son temps et son repos. Il paraît d'ailleurs qu'il n'était pas à son coup d'essai, si nous en croyons la *Biographie universelle et portative des Contemporains*, publiée à Paris, en 1834, chez Levrault. Nous y lisons ces mots, à son sujet : « Voué aux travaux les plus austères, il ne les quitte que pour visiter et *veiller* les malades indigents (1) ».

Nous avons déjà souvent eu l'occasion, en parcourant ces nombreux documents, de relever les calomnies aussi graves que peu motivées dont Lamennais fut l'objet ; il nous semble pourtant que ses torts réels ont été assez grands, assez nombreux, sans qu'il soit besoin de les augmenter encore, à l'aide de l'imagination, cette folle du logis qui ne manque parfois, ni de méchanceté, ni même de scélératesse.

Parmi ces imputations, gratuites selon nous, adressées, par certains catholiques mêmes, à la mémoire d'un homme qui fut longtemps, et dans

(1) Tome IIIe, p. 567, col. 1re.

des circonstances particulièrement difficiles, l'héroïque défenseur de leurs plus chères croyances : ce qui, dans une large mesure, devrait la rendre sacrée à leurs yeux ou du moins ce qui semblerait devoir leur commander la plus grande réserve, il en est une incomparablement plus grave que toutes les autres, puisqu'elle s'attaque aux mœurs de cet infortuné grand homme et qu'elle tend à imprimer sur son front, ce front si largement plissé par les méditations longtemps les plus sublimes, le stigmate du vice le plus crapuleux, le plus infâme.

Cette suprême calomnie trouva un accueil empressé chez les ennemis de la première heure de Lamennais. D'autre part, nombre de bonnes âmes, incapables de comprendre autrement son apostasie et ne pouvant même soupçonner qu'elle fût la conséquence logique d'un esprit inflexible et violemment épris de ses propres théories, — nous allions dire de ses chimères, — se rendirent volontiers à ce qu'elles considéraient comme une explication simple et naturelle. Pour ces personnes, Lamennais ,à l'instar du plus grand nombre des



apostats, n'avait cessé de croire aux vérités de l'Évangile, que parce qu'il avait cessé d'observer sa morale. Il va sans dire que, tout en publiant la prétendue immoralité de Lamennais, l'on se donnait bien garde, et pour cause, de citer la moindre preuve, le moindre fait précis. Toutefois, l'on parlait vaguement d'un Religieux qui, prêchant une retraite d'ordination, dans le diocèse de Rennes, diocèse d'origine de Lamennais, aurait affirmé avoir vu autrefois, à la Préfecture de Police, le registre où était consigné le nom de Lamennais avec une mention infâme.

Pendant que nous préparions cette publication, nous reçûmes d'Angers une lettre importante, d'une personne fort honorable qui avait appris le sujet de notre travail. Nous en détachons les lignes ci-après :

« Charles Monnier, secrétaire général de la Préfecture de Police, sous Caussidière, en 1848, a donné au docteur Pascal de qui je le tiens le renseignement suivant :

« Dans les dernières années du règne de Louis

Philippe, le groupe de Républicains, dont Lamennais faisait partie, se rassemblait en conciliabules secrets, chez l'éditeur Pagnerre. Le gouvernement en eut vent et le policier *Bouton* qui portait le n° 109 fut chargé de tout faire pour arriver à se débarrasser de ces gêneurs. Ce fut alors que l'on imagina contre Lamennais l'accusation d'immoralité contre nature. *On inventa* un rapport, c'est-à-dire une dénonciation, puis on lâcha les limiers ; mais ceux-ci, malgré leur bonne volonté et leur habileté consommée, *ne purent rien établir*. Cet insuccès n'empêcha pas que l'on fit courir ce bruit infâme. Si vous en parlez, vous pourrez le réfuter. Vous jugerez au reste de l'opportunité de la chose. »

Nous remercions vivement le très honorable M. B... de cette précieuse communication que nous



sommes loin de nous porter garant de la conduite de Lamennais, après sa chute. Qu'il ait cessé de pratiquer, dans toute sa pureté, la morale du Christianisme, alors qu'il avait cessé de croire à sa doctrine ; il n'y aurait là rien d'étonnant, c'est même le contraire qui aurait le droit de surprendre ; mais de là au vice monstrueux qui lui fut attribué, il y a une distance qu'il ne convient pas de lui faire franchir, sans preuves dûment établies. D'autre part, nous n'avons jamais pu comprendre que la calomnie, même lorsqu'elle a pour objet un renégat, puisse être avantageuse à l'Eglise qui est la vérité même. Nous ne *refaisons* point Lamennais, nous le présentons tel qu'il fut, avec les qualités et les défauts que nous revèle le dossier dont nous avons entrepris le dépouillement, sans parti pris.

Nous avons vu, au début de ce chapitre, que Lamennais, vers 1836, avait été rencontré dans une église où il priait. A Ploërmel, nous avons trouvé, parmi les papiers mis à notre disposition, une lettre écrite à l'abbé Jean, par l'abbé Maupied, aujourd'hui prélat romain et curé de St-Martin

de Lamballe : il y était question d'un fait analogue. Nous avons cru lire la date de 1848, mais le dernier chiffre est douteux. Nous en avons écrit au vénérable et docte Mgr Maupied qui nous a fait l'honneur de nous répondre en ces termes :

« Il m'est impossible de vous préciser la date de ma lettre à M. Jean Marie de la Mennais, dans laquelle je lui disais que M. de Noirlieu, curé de St-Jacques du Haut-Pas, m'avait assuré que M. Féli allait bien ; *que, l'autre jour, avec un ami, il était entré dans l'Eglise de* (mot illisible), *près Paris, avait pris de l'eau bénite et s'était pieusement agenouillé pour faire sa prière.*

« J'écrivais fréquemment à M. Jean Marie de la Mennais... Cette correspondance a duré depuis 1841 à 1848. »

La foi ne s'éteignit que par degré, dans l'âme autrefois si croyante de Lamennais, et dès lors ses pratiques religieuses se raréfièrent ou se modifièrent dans la même proportion.

Il avait pensé que l'Eglise devait se placer sans tarder à la tête des peuples, afin de les diriger dans l'évolution sociale à laquelle nous assistons



aujourd'hui ; sur son refus, il cessa de croire à sa mission providentielle et tourna d'un autre côté les regards de son espérance. Il oubliait que l'Eglise, comme Dieu qui lui prête son immortalité, j'allais dire son éternité, attend son heure avec patience. Lamennais demeura chrétien, longtemps après avoir cessé d'être catholique, mais son Christianisme n'étant plus qu'une conviction personnelle, une opinion naturelle, se transforma progressivement, avec de fréquents retours, en un déisme assez vague qui toutefois, au moment suprême, comme nous le verrons, parut céder à une croyance redevenue plus positive et mieux déterminée.

A la date de 1853, nous avons de Lamennais une lettre adressée à Mlle de Trémereuc qu'il avait connue jadis aux Feuillantines : cette vénérable demoiselle achevait alors à St-Brieuc (rue St-Michel) une longue vie toute de prières et de bonnes œuvres. Elle avait conservé ses relations avec l'infortuné dont elle demandait sans cesse à Dieu la conversion ; elle aurait voulu le décider à quitter Paris pour revenir en Bretagne, dans le but

(qu'elle se gardait bien de lui avouer) de le soustraire à l'influence funeste de ses nouveaux amis, si l'on peut appeler de ce nom les misérables qui prirent à tâche de consommer la ruine du malheureux apostat. Dans cette lettre, Féli qui longtemps avait cherché lui-même à retourner dans son pays (1) se défend, comme il peut, de rester à Paris. Ces lignes, les dernières écrites de sa main, que nous possédions, nous montrent que le grand poète vivait toujours ainsi que l'homme de cœur; mais le prêtre, le catholique était mort et ne devait plus renaître !

« Paris 13 mars 1853.

« Il est vrai, mon excellente amie, que la lettre dont vous me parlez s'est égarée, et c'est ce qui arrive assez souvent à celles qu'on m'écrit, et probablement à celles que j'écris moi-même. Heureusement qu'entre nous ni l'affection, ni les souve-

(1) « Je voudrais m'en aller finir dans mon pays, à la campagne... On cherche autour de Trémigon, mais jusqu'ici avec peu de succès. » Confidences, p. 317, lettre du 24 septembre 1846.



nirs ne s'égarent jamais ; ils se retrouvent toujours vivants au fond du cœur, comme il y a tantôt quarante ans. Voyez quelle date, et quel espace elle marque derrière nous ! Regardons devant, cela est moins triste. Le passé n'est qu'une suite de douleurs, et au fond de l'avenir luit une grande espérance !

« Vous allez donc entrer en ménage. L'expérience que j'en ai m'empêche de trop vous en féliciter. Mais vous avez Clara [1] et cela change bien les choses. Pour moi qui suis seul, je trouve le fardeau lourd. Quand les forces et la mémoire baissent, il vous faudrait, comme aux enfants, une bonne et une nourrice. Profonde misère ! Acceptons la toutefois, puisqu'elle est dans les lois de la Providence. Vous voudriez que je quittasse Paris ; mais pour aller où ? J'ai des affaires, qui les suivra ? En vieillissant, d'ailleurs, on a besoin de quelque société. La solitude des champs que mon imagination ne peuplerait plus, serait une espèce de tombe anticipée. Ce n'est pas la peine d'al-

(1) Nièce de Mlle de Trémereuc (*Lettres inédites*, etc. Introduc. p. XXV).

ler chercher une fosse si loin. Il faut vivre de l'esprit aussi longtemps qu'on peut, car c'est la dernière chose qui reste, le débris flottant de la barque fracassée, que le flot bientôt jettera sur le rivage. Partout où je suis, j'aimerais à me dire : *tu finiras ici* ; je trouverais dans cette pensée une sorte de repos, et le repos peu à peu devient à peu près l'unique bien ; tout le reste est travail et fatigue. Or, voilà justement qu'il me faut que je me remue pour déménager à la fin du mois. Je quitte le Palais-Royal, où, par certains côtés, je me plaisais beaucoup, pour aller m'établir au Marais, rue du Grand Chantier, n° 12 (1), tout près du Temple, que bien connaissez. Ce sera de nouvelles habitudes à prendre, partant une gêne plus ou moins longue, pour, à fin de compte, retrouver l'ennui que partout on porte avec soi (2) :

> Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

(1) Il y devait mourir moins d'un an après.

(2) Ce fut, du moins, la destinée de Lamennais : il eut beau multiplier les déménagements (les *Confidences* sont très curieuses sur ce point, comme sur beaucoup d'autres), son ennui ne faisait que changer de place avec lui. Une habitation ne commençait à lui plaire que lorsqu'il la quittait.



« Je ne galope plus à la vérité ; mais le compagnon dont parle le poète n'est pas plus agréable à qui se traîne.

« Lors de leur voyage à Paris, j'ai vu avec beaucoup de plaisir Mme votre nièce et son mari. Mais c'est vous, c'est Clara, chère bonne amie, qu'il faudrait revoir. Dites-vous bien l'une et l'autre combien j'en serais heureux et croyez fermement à l'inaltérable tendresse que vous a vouée depuis si longtemps votre pauvre vieux ami.

« F. »

Cette lettre qui dénote encore chez Lamennais une grande fraîcheur d'imagination, un cœur toujours jeune, est écrite d'une main très ferme ; on ne se douterait pas, à voir ces caractères si nets, si réguliers, que celui qui les traça était un vieillard plus que septuagénaire.

Lamennais continuait de croire à la Providence, puisqu'il déclarait se soumettre à ses lois ; il semble même n'avoir point cessé de reconnaître en elle cette bonne et tendre Mère, aux bras de

laquelle autrefois il se laissait bercer avec tant de confiance et d'abandon. Il était loin de la confondre avec la *Fatalité antique* dont les décrets éternels étaient éternellement inexorables. Aussi, parle-t-il de la *grande espérance* qui *luit* à ses regards, dans la direction de l'avenir. Cette espérance certes ne pouvait être celle de l'athée, ni du matérialiste *qui n'ont point d'espérance* (1); il n'était ni l'un, ni l'autre; c'était l'espérance du Chrétien; il n'osait se l'avouer. Le repos, l'*unique bien* auquel il aspirait ne pouvait être non plus celui de la tombe; car, de cette *barque fracassée* dont il parlait il devait rester un *débris flottant, l'esprit,* ou plutôt l'âme, cette immortelle passagère qui ne se repose que lorsqu'elle aborde au rivage céleste. Le langage de Lamennais qui depuis longtemps n'était plus celui de l'orthodoxie catholique, ne fut jamais non plus le langage de l'impiété grossière et brutale : il conserva même quelque chose de chrétien qui sans cesse reparaissait, à son insu, peut-être. Le mot que

(1) *Qui spem non habent.* I. Thessal. IV. 12



Rohrbacher nous rapportait plus haut était vrai : Lamennais *avait plus de foi qu'il ne pensait.*

Tout récemment, l'un de nos confrères nous racontait qu'il y a quelques années, un autre apostat, fameux par le raffinement de ses blasphèmes (1), rencontrant l'un de ses compatriotes à Rome, lui demanda d'où il venait : « J'arrive d'un pèlerinage, lui répondit M. le vicomte H... de la V... ; vous savez : « *Catholique et breton toujours* ». Il ajouta : « Vous êtes toujours breton, avez-vous vraiment cessé d'être catholique » ?

Le renégat, d'une voix émue et la main sur le cœur : « Il y a toujours quelque chose là », dit-il.

Lamennais qui ne trafiqua jamais de son apostasie et qui ne chercha point à s'en faire une réclame ni, à plus forte raison, un piédestal, aurait pu dire la même chose avec plus de sincérité, peut-être : *Il y avait toujours quelque chose là.* Son cœur avait trop longtemps battu, pour la Religion, de l'amour le plus ardent, le plus filial, il était

(1) Au moment où nous relisions ces lignes, il se mourait, Oct. 1892.

impossible qu'il n'eût pas encore parfois des pulsations chrétiennes.

Dans les dernières pages, écrites de sa main, Lamennais parle du *progrès continu, éternel,* qui consiste à *s'approcher toujours plus de Dieu, de l'Être infini, infiniment un, sans jamais cesser d'être à une distance infinie de lui* (1). Ce progrès n'est-il pas celui de l'âme chrétienne et Lamennais, en l'adoptant, ne tendait-il pas à rentrer dans cette évolution sainte dont les premiers degrés sont sur la terre et le dernier au ciel ? D'autre part, l'ennui incurable dont il se plaint, le détachant de plus en plus du monde, le forçait d'élever plus haut ses regards et ses aspirations.

Lamennais, nous l'avons dit, avait complètement cessé de croire à la mission de l'Eglise : il la jugeait irrévocablement inféodée au régime monarchique, absolument incompatible, suivant lui, avec l'évolution sociale dont son regard pénétrant

(1) *Introduction à la Traduction de Dante,* p. LVII ; édition Forgues. — Le mot *éternel* seul manque d'exactitude dans cette belle définition dn *progrès* de l'âme soucieuse de ses immortelles destinées.



apercevait l'avènement qu'il appelait de tous les vœux de son amour du *prolétaire*. En croyant à cet asservissement monarchique de l'Eglise, comme il se trompait et qu'il eût vite reconnu son erreur, s'il avait vécu de nos jours ! Ce qui avait contribué à le jeter dans cette monstrueuse aberration, ce fut, entre autres, le bref de Grégoire XVI aux évêques de Pologne (1832), après les malheureux évènements dont ce pays avait été le théâtre ensanglanté ; comme il y voyait, bien à tort certes, la consécration de la violence et de la force brutale, il avait bondi d'indignation (1).

Ce refus de croire plus longtemps à la mission divine de l'Eglise devait le conduire logiquement à toutes les négations de l'ordre surnaturel ; nous ne saurions trop insister sur ce point : il nous semble être la clef, ou du moins l'une des clefs du mystère lugubre de son apostasie.

(1) Tout le monde redisait alors l'*Hymne à la Pologne* : « Dors, ô ma Pologne, dors en paix, etc. » L'Irlande, non moins que la malheureuse Pologne, avait trouvé en Lamennais un chaud partisan de son indépendance ; ses éloquentes invectives contre l'oppresseur ne furent peut-être pas inutiles à la patrie d'O' Connell.

Le 2 Novembre 1853, M. Jean Marie adressait à M. Houet (1) le billet suivant :

« Cher ami,

« Voici la copie d'une lettre que je reçus hier : je te l'envoie parce que je sais qu'elle te fera plaisir : *ton cœur est dans le mien* » !

« Je crains que vous n'ayez été mal à propos
« inquiété par un article de la gazette d'hier qui
« faisait votre cher frère bien malade. Il n'en est
« rien, grâce à Dieu, il se porte très bien : je vous
« écris de chez M. le curé de St-Louis-d'Antin, qui
« a envoyé chez lui ce matin à cinq heures, etc.

« De Grandville, née Cornulier.

« Prions ! »

Il s'agissait d'une indisposition que l'âge et surtout l'extrême faiblesse de Lamennais avaient fait juger sérieuse et dont néanmoins il s'était promptement remis. Toutefois, la catastrophe était

(1) M. Houet était rentré, depuis longtemps déjà, dans le diocèse de Rennes.

proche. Au sujet de cette indisposition, il écrivait :

« Cette prétendue maladie grave a été imaginée par des gens qui épient ma fin pour s'emparer, s'ils le pouvaient, de ces derniers moments qu'ils se persuadent leur appartenir de droit. Pour moi, *qui me suis toujours appartenu*, j'espère bien m'appartenir jusqu'au bout (1) ».

Lignes à jamais lamentables que néanmoins l'on s'explique aisément, si l'on réfléchit à la situation d'esprit de celui qui les traça.

Le 30 décembre 1853, M. Hyacinthe Blaize, neveu des MM. Lamennais, écrivait à l'abbé Jean.

« Mon cher oncle,

« Je pense que vous serez bien aise d'avoir des nouvelles de mon oncle Féli que j'ai vu à Paris, il y a quelques jours.

« La santé de mon oncle Féli est assez bonne, mais ses forces ont bien tombé, depuis que je ne l'avais vu. Il travaille maintenant à traduire le

(1) 12 Déc. 1853. Blaize II. 266.

Dante, et il doit même faire paraître prochainement cette traduction... »

Nous avons déjà dit que Lamennais fut un travailleur intrépide ; il le fut jusqu'au bout, on le voit. L'âge ne diminua jamais sa merveilleuse activité d'esprit et la mort seule devait l'arracher à son labeur opiniâtre ou mieux, à ce qu'il appelait son devoir.

Qu'on nous permette, à ce sujet, l'anecdote suivante. Un jour, M. Houet, alors à Paris, alla voir son malheureux Maître qu'il trouva logé dans une chambre plus que modeste, à un quatrième ou cinquième étage. C'était pendant l'hiver. Au cours de la conversation, Lamennais observa que les regards attristés de son ancien disciple se reportaient souvent sur son foyer froid. « Eh bien oui, lui dit-il avec un sourire, il n'y a point de feu ; c'est une économie que m'impose ma situation financière. Cela ne m'empêche nullement de commencer ma journée de grand matin ; je m'enveloppe alors dans cette houppelande que vous me voyez et je me défends du froid le mieux possible. Le rayon de soleil qui vient me visiter

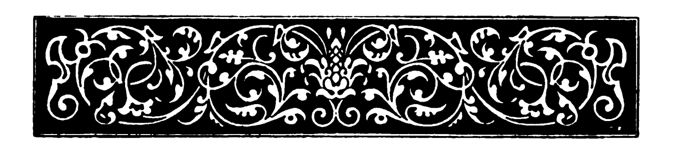
est toujours le bienvenu. *L'important*, mon cher Houet, *c'est de faire son devoir : tout est là* ».

M. Houet se plaisait à raconter cette anecdote : il y mettait tout son cœur et toutes ses espérances.

CHAPITRE IX

1854

DERNIÈRE MALADIE DE LAMENNAIS.
« LIS, ET AVEC MOI PLEURE ET PRIE ». — DES ÉTRANGERS
QUI FONT LES MAITRES. — LE MALADE « ENTOURÉ COMME VOLTAIRE ».
UN « RETOUR » QUI SERAIT UNE « APOSTASIE ».
« JE VIENDRAI VOUS DISPUTER VOTRE AME ».
Mme DE KERTANGUY AU CHEVET DE SON ONCLE.
LAMENNAIS REFUSE DE VOIR LE P. VENTURA.
UN RÉPIT. — « IL FAUT SE RÉSIGNER A LA VOLONTÉ DE DIEU ».
LAMENNAIS AGIT D'APRÈS SES CONVICTIONS.
L'ABBÉ JEAN SE MET EN ROUTE POUR PARIS.
TENTATIVES MULTIPLES DE Mme DE KERTANGUY POUR REVOIR
LE MALADE. — UNE CONSIGNE INFLEXIBLE.
LAMENNAIS MEURT « DANS LA SINCÉRITÉ DE SON CŒUR. »
« OH ! FÉLI ! FÉLI ! » — LA MORT N'A PAS BRISÉ TOUTE ESPÉRANCE
LETTRE OU L'ON RAPPELLE LE ZÈLE APOSTOLIQUE DE LAMENNAIS.
LE BARON DE VITROLLES : NOUVEAUX DÉTAILS
SUR LES DERNIERS MOMENTS DE LAMENNAIS.
« OH ! SI POUR SAUVER MON BIEN-AIMÉ FRÈRE.... ! »



LE 31 Janvier 1854, M. Jean de Lamennais écrivait à M. Houet, le confident de ses peines, ces simples mots, tracés d'une main défaillante :

« Lis, et avec moi, pleure et prie !

« Jean.

« Renvoie cette lettre par le retour du courrier ».

C'était une lettre de M. de Cornulier, du 28 Janvier, qui lui apprenait l'état extrêmement critique où se trouvait le pauvre Féli ; il l'envoyait ainsi à M. Houet pour qu'il en prît connaissance, car l'abbé Jean savait que celui-ci avait conservé pour Féli, son ancien Maître, la plus vive affection ; de plus, *son cœur était vraiment*

dans le sien, suivant sa touchante expression ; M. Houet, selon son désir, lui retourna cette lettre dont il eut soin de tirer une copie. La voici :

« Monsieur,

« Nous n'avons appris qu'hier soir la maladie de M. votre frère et nous venons de nous présenter chez lui, mais, *malgré les plus vives instances,* ma sœur (1) n'a point été admise à voir le pauvre malade. *Plusieurs hommes, se disant ses amis, se relèvent pour le garder et assurent aux personnes qui se présentent, que le médecin défend qu'il voie personne.* Ma sœur a mis en avant notre ancienne liaison, notre intimité avec ses nièces, le tout en pure perte. On nous a dit à sa porte qu'Augustine (2) était attendue, mais je lui écris par ce courrier, si elle n'est pas en route, d'envoyer à ma sœur une lettre dans laquelle elle la prie de la représenter près du malade..... Évidemment, ils veulent l'en-

(1) Mme de Grandville dont nous avons lu ci-dessus un billet au sujet d'une première indisposition de Lamennais.

(2) Mme veuve de Kertanguy.



tourer de telle sorte que nulle parole n'arrive jusqu'à lui, mais nous l'avons recommandé aux prières de la plus grande partie des Communautés de Paris : ce matin, il a été recommandé à Notre-Dame-des-Victoires et j'espère que la Sainte-Vierge nous accordera ce miracle de la miséricorde de son divin Fils ! M. de Vitrolles que ma sœur a vu est outré contre ces gardiens qui voulaient aussi l'empêcher d'entrer, mais il l'a fait malgré eux. M. Martin n'a pas osé y aller parce que M. Féli a dit, paraît-il, avant, qu'il ne voulait pas le voir... La nuit dernière a été mauvaise et la journée n'est pas bonne non plus...

« P.-S. Nous pensons que si Augustine arrive, ce sera une chose fort utile, parce que tous ces étrangers ne feront plus les maîtres.

« Le Curé de la paroisse de M. Féli s'est présenté aujourd'hui, il va sans dire qu'il n'a pas été reçu ».

M. de Cornulier se trompait ; même après l'arrivée de Mme de Kertanguy, les *étrangers* per-

sistèrent à faire les *maîtres* et ils le firent jusqu'au bout, comme nous le verrons, mais avec l'assentiment de Lamennais, ne l'oublions pas. Trois jours après son frère, Mme de Grandville adressait de son côté à M. J. de Lamennais la longue lettre qui suit ; son importance nous semble considérable :

« Paris, 31 Janvier,

« Monsieur l'abbé,

« J'arrive de chez votre cher malade, c'était le moment de la consultation ; le docteur Rostant a trouvé le poumon encore plus dégagé qu'hier, moins de fièvre ; le vésicatoire a pris suffisamment ; tout cela est très bien. Mais il trouve aussi un peu de décomposition dans le visage, et une très grande faiblesse. Il craint que le malade n'ait pas la force nécessaire pour la réaction à espérer. Mais je pense que vous savez par ce même courrier ces détails de votre neveu, M. Ange Blaize, que j'y ai trouvé ce matin. Il était, à mon

arrivée, occupé à écrire pour faire dire à M. de Vitrolles, par un tiers, qu'il ne pourrait pas voir le malade. Il était mécontent que M. de Vitrolles eût dit hier, à ce qu'on lui avait rapporté, qu'il forcerait la porte. C'était, selon lui, pour faire encore des tentatives religieuses très inutiles, et fatiguer seulement le malade.

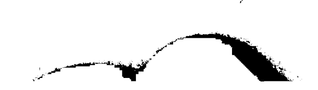
« J'ai répliqué que les scènes de violence étaient loin du caractère de M. de Vitrolles, et que je savais de lui-même qu'il n'avait l'intention de tenter aucune discussion religieuse, que seulement il avait insisté pour que le malade conservât sa liberté, et qu'on lui nommât les ecclésiastiques qui se présenteraient chez lui, afin qu'il pût manifester s'il avait le désir de les voir. Monsieur votre neveu est convenu qu'il pouvait y avoir eu malentendu dans ce qu'on lui avait rapporté de M. de Vitrolles, et il a beaucoup insisté sur la défense expresse qu'il a fait répéter devant moi par Monsieur Rostant, que personne ne fût admis chez le malade.

« — Il y va de sa vie, disait le docteur, il n'est pas capable de soutenir une émotion. — J'ai dit à votre

neveu, que sans doute la vie de son oncle était chère, et très chère ; qu'elle ne l'était à personne au monde plus qu'à vous, Monsieur l'abbé, et que cependant vous n'hésiteriez pas entre compromettre même quelques jours de vie et l'éternité..... Je lui ai dit : — « Je ne sais, Monsieur, quels sont vos sentiments et vos convictions actuelles religieuses ; mais ce que je sais, c'est que vous avez été élevé chrétiennement, c'est que tout le sang de vos veines est chrétien, c'est que j'espère que vous mourrez chrétiennement (1). Eh bien, pensez qu'à votre mort vous aurez à rendre compte de votre conduite en ce moment vis-à-vis de votre oncle. Vous le dites dans des idées que rien n'ébranlerait, mais ne faut-il pas l'essayer cependant, et si un bon mouvement, de bons désirs se manifestaient, en aurait-on seulement connaissance, s'il n'est approché que par son médecin et M. Barbet ? Vous me dites que s'il manifestait que ses idées se sont modifiées et qu'il voulût voir un prêtre, vous en feriez venir un ; mais vous ne pénétrez pas jusqu'à lui, et M. Bénoist-Champy n'y vient

(1) Hélas !





que quelques heures tout au plus dans la journée.

« Songez, Monsieur, que sa mort, dans cet état, serait le coup le plus cruel pour votre oncle Jean et pour Augustine. Pensez à votre mère et à vos sœurs qui sont au ciel. Ceci est affreux à dire, mais *votre malade me paraît entouré comme l'était Voltaire dans ses derniers instants*. Sans doute, Monsieur, chacun est libre. Dieu lui-même respecte la volonté de l'homme, mais croyez-vous possible que ce que votre oncle a cru la plus grande partie de sa vie, ce dont il n'a douté que depuis quelques années, croyez-vous, dis-je, qu'en ce moment il ne s'élève pas dans son esprit quelques pensées en faveur de la croyance du passé, et qu'au seuil de la vie il ne se demande pas, au moins comme un doute, si l'éternité heureuse et malheureuse existent ?

« Je sais qu'il a reçu, il y a quelques mois, un prêtre [1] avec lequel il a disputé longtemps de bonne amitié, et il revenait souvent à dire : « *Mon retour en arrière serait une apostasie* ». Ce

(1) Probablement l'abbé Guérin que nous retrouverons plus loin.

prêtre lui dit en le quittant : « Si j'apprends que vous êtes malade, *je viendrai vous disputer votre âme*, et essayer de la sauver... » et vous ne laissez approcher personne. Je sais aussi, Monsieur, qu'une des personnes qui entourent M. votre oncle en ce moment a dit : *Il serait affreux que M. de la Mennais se démentît à la mort*. Pesez tout cela, Monsieur. —

« Un M... qui entra raconta que lui, M. Champy et un autre, étaient allés la veille trouver l'archevêque (1) et lui avaient dit la défense du médecin d'éviter les émotions, sous peine de la vie, exposé leur position et demandé à être délivrés des obsessions de certaines personnes. Il avait parfaitement compris, ajouta-t-il, et dit à M. Bautain d'empêcher Mme de.... (2) de se présenter. Elle n'avait, ajoutait votre neveu, aucun droit de s'imposer ici.— Aucun, madame ; a-t-il ajouté, se tournant vers moi, il n'en est pas ainsi de vous, je respecte ceux de votre ancienne amitié et de

(1) Cf. Forgues 1 vol. *Notes et Souvenirs* p. CXV.

(2) Mme de Vaux, supérieure des Religieuses de Juilly. Op. cit. p. CXVI.

celle de Mademoiselle de Lucinière qui a toujours été si précieuse à mon oncle. Mais, vous l'avez entendu de la bouche du docteur, la défense est formelle. — Je me suis levée pour me retirer en disant : — « Il ne me reste, Monsieur, qu'à faire des vœux bien vifs pour le rétablissement de Monsieur votre oncle et surtout pour que la lumière se fasse pour lui : il l'a eue autrefois assez vive pour éclairer les autres. On dit qu'on voit très clair au moment de la mort ; puisse cette clarté ne pas être voilée pour lui, c'est mon vœu ardent, c'est celui de tous ses anciens et *vrais* amis. — M. Blaize me reconduisit en me disant : — Maintenant que je suis ici, ne vous donnez plus la peine, je vous en prie, Madame, de venir aussi loin savoir des nouvelles de mon oncle, je vous en ferai porter demain, aussitôt après la consultation du médecin. — C'était très *poliment me mettre à la porte* (1) et je suis des plus embarrassées de ce que je dois et puis faire. Quel malheur qu'Augustine ne soit pas ici, et vous surtout, Monsieur l'abbé ; même ne pouvant approcher du malade, votre présence

(1) Souligné dans le texte.

aurait l'influence la plus salutaire, et naturellement vous dirigeriez toutes choses, comme déjà le fait M. votre neveu, mais plus énergiquement au point de vue religieux. Je vous ai écrit bien longuement, et pourtant bien en courant. Veuillez, par égard pour la franchise avec laquelle je vous parle, jeter ma lettre au feu quand vous l'aurez lue.

« Je crois, hélas ! ne pouvoir rien faire d'utile, mais mandez-moi ce que vous pensez, et je m'y conformerai. Toutes les communautés continuent à prier plus que jamais.

« Votre très humble servante et affligée amie,

« C. de Grandville ».

P.-S. — « Le malheureux malade a refusé, il y a quelques jours, de voir M. de Noirlieu et le père Ventura. Mme Cottu avait pu aussi, il y a quelques jours, lui serrer la main et le conjurer à genoux de recevoir un prêtre. Il avait refusé ».

A cette époque, la santé du vénérable abbé Jean était ruinée pour toujours, bien qu'il dût prolon-



ger encore son existence, pendant six ans. Déjà longtemps auparavant (16 décembre 1847), il avait éprouvé à Guingamp, à l'autel même, une première attaque de paralysie. Féli à ce sujet, lui avait écrit, après de longues années de silence, deux lettres dans lesquelles il l'assurait de sa *vieille, sincère et bien tendre affection,* et où il lui disait :

« Soigne ta santé et ne va pas retomber par ta faute, quoique, à vrai dire, ce qu'il y ait de mieux, selon le mot de Tertullien, est de sortir le plus vite possible de ce triste monde, *pourvu toutefois qu'on puisse se dire que le devoir ne nous y retient plus* (1) ».

A l'époque où son frère tomba malade, l'abbé Jean se voyait très souvent dans l'impossibilité de quitter sa chambre. Qu'on juge de l'angoisse qui dut étreindre son cœur aimant, lorsqu'il apprit que Féli se mourait et surtout qu'il se mourait loin de tout secours religieux ! Il résolut de se rendre à son chevet, malgré la distance et en dépit de son propre épuisement, dût-il tomber en chemin. La nouvelle d'une amélioration nota-

(1) Blaize II, 218. Cf, Ropartz, 466 et 468.

ble dans l'état du malade retarda son voyage. Il fit écrire à M. Houet, à ce sujet, le 3 février :

« Bon Monsieur Houet,

« Notre Père me charge de vous dire qu'il a reçu des nouvelles de son frère et qu'il est hors de danger, pour le moment : il le recommande à vos prières. »

Le même jour, M. de Cornulier-Lucinière écrivait de nouveau à l'abbé Jean :

« Vendredi 3 février 54,

« Monsieur l'abbé,

« Je m'empresse de venir vous annoncer l'arrivée d'Augustine. Elle vient d'arriver à la maison, bien inquiète des nouvelles que nous avions à lui donner ; elles étaient heureusement plus rassurantes et dans ce moment elle est chez M. Féli, avec ma sœur.

« Je ne vous ai pas écrit hier, n'ayant pas reçu le bulletin du jour, avant le départ du courrier. Ma sœur est allée s'informer de la nuit qu'avait

passée le malade, et l'amélioration continue. M. Féli avait pu s'asseoir seul sur son séant, il avait même beaucoup demandé, mais en vain, qu'on le mît dans un fauteuil. On parlait d'essayer de lui faire prendre quelques laitages. Du reste, même défense expresse des médecins que personne ne pénétrât jusqu'à lui. M. Ange Blaize a paru satisfait hier de l'arrivée prochaine d'Augustine, seulement il a ajouté : *elle ne pourra pas voir mon oncle.* Nous espérons bien le contraire, puisqu'elle n'a pas du tout les mêmes motifs que son frère de supposer que sa présence lui soit désagréable. Nous voudrions bien que, dans l'appartement de M. Féli, il se trouvât une chambre où elle pût s'installer, car ce n'est guère qu'en profitant de toutes les circonstances qu'elle pourra faire un séjour utile. Cependant, s'il ne lui est pas possible de loger chez M. Féli, nous lui offrons un lit à l'Abbaye-aux-Bois. Elle sera, il est vrai, bien mal établie ; mais du moins elle n'aura pas à subir l'isolement de l'hôtel garni et ce sera, pour nous aussi, une vraie jouissance de l'entourer de notre affection, dans ces tristes conjonctures. Elle

nous parle de vous, Monsieur l'abbé, avec une tendresse qui fait plaisir ; vous êtes vraiment maintenant le chef de la famille, et ce doit être doux pour votre cœur de voir combien vous remplacez le père qu'ils ont perdu. Nous avons tâché de mettre Augustine bien au courant de la position et des gens qu'elle va trouver là-bas. Elle nous paraît très ferme et très disposée à ne pas manquer l'occasion d'agir et j'espère que le bon Dieu lui en fournira les moyens. Je ne cachèterai ma lettre que quand ma sœur sera revenue de chez M. Féli, afin de vous donner les dernières nouvelles.

« On continue à prier beaucoup, ce qui nous donne un grand espoir ; vos prières surtout et vos œuvres doivent plaider si puissamment sa cause près du Ciel, qu'il me semble impossible qu'il résiste à tant de supplications.

« Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, le souvenir affectueusement respectueux de ma sœur et l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

« H. de Cornulier Lucinière. »



« P.-S. Ma sœur n'est point rentrée, et craignant de manquer le courrier, je me hâte d'envoyer cette lettre à la poste.

« Voilà ma sœur qui arrive : je rouvre ma lettre pour vous dire qu'elle vient de voir le cher malade, il continue à aller mieux, mais elle l'a trouvé horriblement changé, et *c'est à la condition de ne pas lui dire une parole qu'on l'a laissée entrer* (1). Augustine ne le verra que demain. »

Ange Blaize, à la nouvelle que son oncle était dangereusement malade, était accouru à Paris, on vient de le voir ; mais Lamennais qui ne lui pardonnait pas d'avoir des sentiments politiques autres que les siens et qui, à ce sujet, s'était brouillé avec lui, depuis plusieurs années déjà, refusa obstinément de le laisser franchir le seuil de son appartement ; ce fut de l'*antichambre* de Féli que M. Blaize écrivit à son oncle Jean la

(1) Cette défense, qui fut rigoureusement maintenue, devait stériliser les efforts généreux des personnes désireuses de voir Lamennais faire une fin chrétienne : plus d'un *nouvel* ami dut s'en applaudir, ce n'est que trop certain.

lettre qui suit, datée du même jour que celle de M. de Cornulier.

« Paris, 3 Février 1854.

« Mon cher oncle,

« Le mieux se soutient et les forces tendent à revenir : mon oncle s'est assis plusieurs fois sur son séant, il parle déjà de son fauteuil.

« J'ai vu hier M. Rohrbacher (1) et Mme de Grandville. Celle-ci couchera aujourd'hui dans la chambre de mon oncle ; ce sera la première visite qu'il recevra.

« J'attends Augustine aujourd'hui ou demain. Puissé-je vous donner encore demain de meilleures nouvelles.

(1) « Dans sa dernière maladie, je me suis transporté à son logis ; des Messieurs qui se trouvaient là me dirent qu'on lui parlerait de ma visite, et que sans doute, il me recevrait dans huit jours. J'y retournai, j'y trouvai son neveu, Ange Blaize, qui promit de m'écrire quand son oncle serait en état de me recevoir. Je n'ai pas reçu d'avertissement, et M. de Lamennais est mort sur ces entrefaites ».

Testament de Rohrbacher, cité par Mgr Ricard : *Gerbet, Salinis et Rohrbacher*, p. 337.



« Je vous embrasse bien tendrement, mon cher oncle et M. Ruault,

« Votre neveu dévoué,

« Ange Blaize ».

Quatre jours plus tard, M. Blaize écrivait au même :

« Paris, 7 Février 1854.

« Mon cher oncle,

« Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner. Mon oncle Féli est dans un état satisfaisant ; il prend des potages, du chocolat et n'a pas d'autre tisane que du bouillon. La convalescence marche plus vite qu'on n'eût osé l'espérer, il y a une douzaine de jours, mais il y a beaucoup de précautions à prendre. Les médecins ont interdit d'une manière absolue toute visite, attendu qu'une seule parole dite peut provoquer la toux

dans les affections (sic) qui portent particulièrement sur les organes de la respiration.

« Mon oncle Féli doit, à cet égard, exiger plus de précautions encore qu'un autre malade, car, vous le savez, il a toujours été affecté d'une toux nerveuse qui, sous l'influence catarrhale à laquelle il est soumis, provoquerait des suites fâcheuses.

« Augustine l'a vu dimanche et il lui a dit de ne revenir que lorsqu'il la demanderait, parce qu'il avait à causer avec elle et qu'il ne le pouvait pas encore.

« Ma sœur doit venir aujourd'hui dans l'après-midi. J'ai fait parvenir à M. Benoît d'Azy la lettre que M. Ruault avait adressée pour lui à Madame de Grandville.

« Vous ne vous faites pas idée de tous les bruits

Si on avait laissé faire, mon pauvre oncle serait mort. Des personnes étrangères à lui ou qui depuis vingt ans n'ont eu pour lui que de mauvais procédés, ont voulu pénétrer jusqu'à lui, dans un but que vous connaissez ; il en devait résulter une irritation extrême de sa part et les plus grands malheurs. Tous ceux qui l'aiment, MM. de Vitrolles, Benoît d'Azy, Benoît-Champy, Mme Cottu, etc., ont complètement approuvé ma conduite, et si je vous cite ces noms, c'est que je sais qu'ils sont pour vous une garantie.

« Avec des soins qui ne le fatiguent pas, de la prudence et de l'affection, nous ramènerons notre oncle à la santé. Soyez persuadé que je pense autant à vous qu'à lui et que rien au monde ne me coûtera pour arriver jusqu'à lui.

« Je vous embrasse, cher oncle, de toute la tendresse de mon cœur.

« Ange.

« Mes compliments les plus affectueux à M. Ruault ».

Nous nous permettrons d'observer que, si M. Blaize ne partageait pas les opinions politiques de son oncle Féli, du moins admettait-il parfaitement ses nouvelles convictions religieuses : lui aussi avait cessé d'être catholique et, sans trop se l'avouer peut-être, il désirait voir son malheureux oncle demeurer constant dans son apostasie. Les *préventions* dont il parle ne durent jamais être bien fortes à l'égard des *amis nouveaux* qui entouraient le lit du malade ; elles se reportèrent vite du côté des *anciens amis* de Lamennais, de ceux qui voulaient sauver à tout prix une âme qui leur était si chère.

Pour les *personnes étrangères* au moribond, il se peut que quelques-unes aient manqué de discrétion, mais ce n'était pas le cas de M. de Vitrolles, de M. de Cornulier, de M. Benoît d'Azy et de tant d'autres, avec lesquels Lamennais entretint jusqu'au bout les relations les plus cordiales, et qui pourtant furent le plus souvent tenus à l'écart de son lit de mort.

Ce même jour, 7 Février, M. Benoît d'Azy écrivait à M. Ruault, aumônier de la Maison des



Frères de Ploërmel, la très intéressante lettre qu'on va lire :

« Paris, le 7 Février 1854.

« Monsieur l'abbé,

« J'ai été bien touché de ce que vous voulez bien m'écrire en réponse à ma lettre à notre excellent et révérend Père Jean.

« J'ignorais, quand je lui ai écrit, qu'il fût lui-même souffrant.

« Le pauvre malade est décidément mieux : la convalescence commence et *quoique je n'aie pu le voir encore, je pense que d'ici à peu de jours il pourra voir ses amis* (1). C'était une préoccupation bien douloureuse et bien vive pour tous ses anciens amis que de le savoir en si grand danger et de ne pouvoir une dernière fois faire une tentative pour ramener son cœur à tous les sentiments de la première partie de sa vie.

« Au début de sa maladie, l'abbé Martin de

(1) Il s'agit des *anciens*, car les *nouveaux* avaient un accès libre auprès du malade.

Noirlieu et le Père Ventura lui firent demander à le voir, il s'y refusa en disant avec quelque amertume : « La simultanéité de cette visite m'en fait « voir bien clairement le but. »

« Il est certain qu'antérieurement à la maladie, la disposition de son esprit était aussi mauvaise que possible (1). Si ce n'est pas Dieu qui touche son cœur, il n'y a rien à espérer de raisonnement sur son esprit. Je crois que Dieu lui a fait une grâce tout à fait inespérée en lui rendant un peu de temps pour revenir encore. Son état était tellement grave, que l'on n'avait aucune espérance ; un des poumons était entièrement rempli d'eau. Je crois fermement que Dieu a été touché de toutes les prières de ses anciens amis.

« Mais comment mettre à profit le répit qui peut n'être pas de longue durée : je lui parlerai certainement, en cherchant à toucher son cœur ; d'autres encore le feront comme moi, Dieu veuille que nous puissions être les instruments de sa grâce !

(1) Dans ce sens que, se croyant dans le vrai, il entendait rester fidèle à ses nouvelles convictions.

« M. Blaize est maintenant auprès de lui (1) ; sa nièce, Mme de Kertanguy, est également arrivée ; jusque là, il n'avait autour de lui qu'un M. Barbet, homme peu considéré, qui a en ce moment sur lui un grand empire, et qui l'a entraîné dans une étrange spéculation de tableaux à laquelle je ne puis rien comprendre. Il avait en outre un médecin, M. Jallot, qui l'a soigné avec beaucoup de dévouement, mais qui est peu connu à Paris. Ces deux personnes sont les seules qui aient en ce moment sa confiance ; il avait fait cependant appeler un autre médecin, M. Rostant, très habile médecin, qui l'a très bien soigné. J'ajoute encore le nom de M. Benoît-Champy et de M. Forgues auxquels il témoigne affection et confiance. Il avait vu, dans les premiers jours de sa maladie, M. de Vitrolles, mais plus tard, *il a été comme nous dans l'impossibilité d'arriver jusqu'à lui*. Pendant toute cette maladie, il était au reste dans l'impossibilité de parler.

« En réunissant toutes les paroles, échappées aux gens qui l'entourent, je crois que ce désir de

(1) Mais non à son chevet.

la mort qu'il a si souvent exprimé avait été remplacé par une véritable crainte de mourir, et une vive satisfaction de tous les indices qui le ramenaient à l'espérance de vivre.

« Je vous donne tous ces détails, pensant qu'ils pourront intéresser son frère. Prions encore et espérons que Dieu accordera une si grande grâce en considération de tout le bien qu'a fait la première partie de sa vie.

« Veuillez parler de moi au bon abbé Jean et lui répéter que je lui suis bien attaché et dévoué.

« Veuillez agréer vous-même, Monsieur l'abbé, l'hommage de mon respect.

« Benoît d'Azy ».

Nous croyons que M. Benoît d'Azy se trompait, lorsqu'il pensait que Lamennais avait cessé de souhaiter mourir : nous en verrons tout à l'heure la preuve.

Le 17 Février, Mme de Kertanguy, arrivée depuis quelques jours à Paris, mandait à son oncle Jean des nouvelles du malade. Un mieux



sensible s'était produit dans l'état de ce dernier : c'était la trêve, le *répit* dont parlait tout à l'heure M. Benoît d'Azy.

« Paris, le 17 Février 1854.

« Mon bon oncle,

« Ange a quitté Paris, lundi dernier. Le jour de son départ, je suis allé voir mon oncle Féli ; sa santé s'améliore tous les jours. Depuis dimanche, M. Rostant dit qu'il n'est plus malade. J'ai voulu dire un petit mot de Dieu, et voilà comme je m'y suis prise : « Féli, mes enfants veulent que tu saches qu'ils sont bien occupés de toi, qu'ils prient pour toi, ils ont communié et fait dire des messes à ton intention : » Il a paru touché et m'a répondu : « Je n'en doutais pas : ce que tu me dis ne me surprend pas de leur part ».

Je pense, mon bon oncle, qu'il vous fera plaisir de savoir que vos petits-neveux ont employé une partie de l'argent qu'ils avaient pour leurs menus plaisirs à faire dire une messe pour leur oncle

Féli, et cela depuis mon départ. Je reverrai mon oncle avant mon départ ; j'ai eu hier de ses nouvelles, elles sont toujours fort bonnes. J'avais arrêté ma place pour partir hier ; m'étant trouvée indisposée, je suis restée jusqu'à lundi prochain, je verrai encore mon oncle, samedi ou dimanche, et si je ne vous écris pas de Paris, ce sera de Saint-Pol, où je ne tarderai pas à arriver.

« J'ai vu le bon M. Botherel, il parle de vous et de mon oncle Féli, avec une grande effusion ; il dit que toutes les démarches seraient parfaitement inutiles et même dangereuses, près de mon oncle Féli. Ici le père Magalon et M. Cauchy (1), que vous connaissez peut-être, sont venus me trouver pour me faire faire des démarches qui, sans avoir aucun résultat, m'auraient brouillée avec mon oncle Féli, je m'y suis refusée obstinément et on a fini par me laisser tranquille.

« Je voudrais avoir de meilleures nouvelles (2) à vous raconter, mon bon oncle, vous savez com-

(1) Il s'agit de l'illustre mathématicien. Fervent catholique, il faisait les vœux les plus ardents pour la conversion de celui qu'il avait toujours beaucoup aimé.

(2) Relativement à la disposition d'esprit de Féli.

bien je vous aime. Adieu, offrez, je vous prie, mes respects à M. Ruault.

« Votre bien affectionnée nièce,

« Augustine ».

Le 20, nouvelle lettre :

« Paris, le 20 Février.

« Mon bien cher oncle,

« Je ne vous ai rien dit de la première visite que j'ai faite à mon oncle Féli, parce qu'il était encore si faible qu'il n'avait pas causé avec moi, et je savais qu'Ange vous tenait au courant. Vendredi, j'ai eu de bonnes nouvelles de mon oncle et il m'a fait écrire, en même temps, qu'il désirait me voir dimanche, pour m'embrasser avant mon départ qui devait avoir lieu aujourd'hui. J'ai trouvé mon oncle mieux que lundi, il n'était pas oppressé, aussi a-t-il causé plus longuement avec moi, il m'a parlé de mes affaires

de Basse-Bretagne, puis de sa santé qui paraît l'inquiéter ; il m'a dit : « *Je sens que c'est fini, il faut se résigner à la volonté de Dieu ; je serai bien quand je me reposerai près de lui* ». Je lui ai répondu : « Oui, mon cher Féli, que la volonté de Dieu soit faite, nous ne sommes heureux que quand nous sommes près de lui, mais tu es mieux ». J'ai cherché à le rassurer ; alors il m'a dit : « Ne parle pas ainsi », et il a fait un geste qui signifiait qu'il désirait éloigner tout ce qui pouvait le porter à la sensibilité, et cela je l'ai remarqué plusieurs fois dans notre conversation. Après ce dont je viens de vous rendre compte, il s'est fait un moment de silence, après lequel j'ai pris sur moi, mon bon oncle, de parler du désir que vous avez eu de vous rendre près de votre frère, désir au-dessus de vos forces et que vos amis vous avaient empêché de vous mettre en route pour Paris ; alors mon oncle Féli m'a dit : « C'est heureux qu'il ne soit pas venu ». Je lui ai répondu que vous eussiez bien souffert de le voir aussi malade. « Oui, m'a-t-il dit, écris lui que j'ai été encore bien plus malade que je ne le

suis aujourd'hui ». Je l'ai prévenu que je vous avais écrit jeudi, pour vous tirer d'inquiétude; il m'a dit : « Tu as bien fait ». Je lui ai parlé de tout ce que vous souffriez, en n'apprenant pas de ses nouvelles ; que la lettre que j'ai écrite jeudi s'est croisée avec celle que nous avons reçue hier de Ploërmel ; que j'allais vous récrire pour vous dire que je l'avais vu. Il m'a dit : « Tu feras bien ». Je lui ai demandé la permission de vous dire mille choses de sa part ; il a hésité à me répondre; je lui ai dit : « Mon cher Féli, mon oncle Jean a tant de chagrin ; depuis plusieurs nuits, il ne peut plus dormir, un mot de toi lui fera tant de bien ; je t'en conjure, permets-moi de le lui dire ». Il s'est remis ; puis, il m'a dit, *comme il me l'eût dit autrefois :* « Dis-le lui ». Je lui ai dit : « Je dirai à mon oncle Jean bien des choses de ta part. » — « Oui », m'a-t-il dit bien affectueusement. Alors je l'ai quitté, avec l'intention de me rendre au bureau de la diligence, pour arrêter ma place. J'étais avec Madame de Grandville. En descendant l'escalier nous avons rencontré M. Jallot, ce petit médecin qui est sans

cesse près de mon oncle Féli ; il nous a dit qu'il trouvait mon oncle moins bien, qu'il toussait beaucoup plus et qu'on lui avait appliqué un vésicatoire ; qu'il attribuait ce changement aux grands froids que nous avons ces jours-ci et au peu de soin que mon oncle prend de sa santé. Il n'a pas toussé une seule fois, pendant que j'ai été auprès de lui. Je n'ai pas arrêté ma place, j'ai écrit un mot à M. Rostant, en le priant en grâce de me dire franchement ce qu'il pense de l'état de mon oncle ; je l'ai prié de me répondre le plus tôt possible, afin que je sache si je puis arrêter ma place à la diligence ; ce qui me presse, ce sont mes affaires dont je n'ai aucune nouvelle. J'attendrai la réponse de M. Rostant, avant de fermer ma lettre.

« La journée se passe, point de réponse ; Mme de Grandville m'a dit que M. Rostant va quelquefois à la campagne. Je reste à Paris et, le plus possible, nous vous tiendrons au courant de l'état de notre cher malade. Adieu, mon bien cher oncle, croyez à ma bien vive et respectueuse affection, offrez, je vous prie, mes respects à M. Ruault.

« Augustine ».



On aura remarqué le mot du mourant : « *Il faut se résigner à la volonté de Dieu ! je serai bien, quand je me reposerai près de lui* ». Non, ce n'est point là le langage d'un homme de mauvaise foi, on ne saurait l'admettre. Lamennais avait pris l'erreur pour la vérité, du moins croyait-il posséder la vérité elle-même : cela suffit pour établir sa parfaite sincérité.

Trois jours plus tard, Mme de Kertanguy écrivait :

« Mon bien cher Oncle,

« Je viens aujourd'hui vous donner des nouvelles un peu plus rassurantes, M. Rostant trouve mon oncle moins mal, mais cependant pas encore hors de danger. Le mieux consiste en ce que mon oncle Féli avait encore un poumon très engagé et que maintenant il l'est moins ; la fièvre est aussi moins forte. J'avais porté avec moi un petit billet, pour demander à être admise demain, près de mon oncle ; M. Rostant ayant beaucoup insisté

pour qu'il ne vît personne, j'ai rapporté mon billet avec moi. Samedi, je me rendrai à l'heure où M. Rostant y sera, et d'après ce qu'il me dira, je verrai si je dois demander à être reçue dimanche. Si, comme il faut l'espérer, mon oncle Féli se rétablit, il me semble qu'il vaut mieux attendre qu'il soit plus fort pour lui dire des choses qui peuvent l'impressionner ; si malheureusement le contraire arrive, je ferai tout ce que je pourrai pour pénétrer jusqu'à lui, et alors je me servirai de ce qu'il m'a dit lui-même ; *de la confiance que nous inspire la bonté de Dieu*, et je lui parlerai des secours de la Religion. J'ai vu hier l'abbé Guérin, aumônier de la Charité, il m'a raconté, ainsi qu'à Mme de Grandville, une conversation fort longue qu'il a eue, avec mon oncle Féli, il y a à peu près deux mois, quand le bruit s'est répandu qu'il



pauvre Féli a répondu *qu'il ne le pouvait plus, que la prière est une grâce et que lui ne l'avait pas.* M. Guérin m'a dit : *Tâchez de lui faire dire l'Ave Maria.*

« Mon bon oncle, l'idée me vient d'écrire de m'envoyer, de suite, un petit crucifix qui a été sur le lit de mort de ma si bonne mère (1), et de l'offrir à ce titre à mon oncle Féli, en le priant de dire, tous les jours, un *Ave Maria* à son intention, devant cette petite croix. Si vous croyez que cette idée n'est pas bonne, faites-le moi écrire (2).

« Aujourd'hui, en revenant de chez mon oncle, j'ai cru reconnaître Ange ; je suis bien pressée de savoir si je me suis trompée. J'ai vu hier le bon abbé Botherel : il vous est resté bien attaché, ainsi qu'à mon oncle Féli. Samedi, je vous donnerai des nouvelles ; demain je ne saurai rien : *on ne peut se fier à ce que dit M. Barbet.*

(1) Sœur de Lamennais.

(2) Prier Dieu est une grâce que Lamennais avait eue longtemps, s'il est vrai qu'il ne l'avait plus ; penser à Dieu en est une aussi ; or, M. Blaize nous apprendra bientôt que son oncle passa les derniers jours de son existence absorbé dans la pensée de Dieu, de ce Dieu près duquel il lui tardait tant de *se reposer*, comme il le disait à sa nièce.

« Adieu, mon bien cher oncle, offrez, je vous prie, mes respects à M. Ruault et croyez à ma bien vive et bien sincère affection,

« Augustine ».

Le lendemain, 24 Février, l'abbé de Kermoalquin écrivait à M. Jean de Lamennais une lettre où se trouvent les inculpations les plus graves, à l'endroit des personnes qui entouraient constamment le malade, auprès duquel sa nièce elle-même, nous venons de le voir, n'entrait que sur *billet*. Nous laissons au vénérable auteur de cette lettre toute la responsabilité de ses informations.

« Très cher Père,

« Je vous envoie une lettre qui va peut-être vous déterminer enfin à partir pour Paris, où votre présence me semble si nécessaire, et à répondre à ceux qui vous retiennent à Ploërmel, dans un moment comme celui-ci, sous prétexte que vous mourriez en route : on meurt, qu'im-



porte ! mais on part, afin de tout faire, de tout tenter pour sauver une telle âme, prévenir un scandale qui affligerait si profondément l'Eglise, et chasser du temple ces indignes profanateurs qui entourent votre frère, empêchent tout prêtre d'en approcher, et disent entre eux : *Pourvu au moins qu'il ne se démente pas dans le dernier moment* (1).

« Ces propos infâmes qui rappellent les mauvais jours du philosophisme, ont été tenus par un sieur Barbet, négociant ruiné, qui obsède votre frère, et a refusé l'entrée de sa chambre au P. Magalon, à M. Martin de Noirlieu (2), au curé de la Magdeleine, et jusqu'à votre propre nièce qui ne s'en est pas plainte, à notre connaissance, mais qui nécessairement doit beaucoup en souffrir. Ce n'est pas par elle que nous avons appris les détails dont je vous parle, mais je les tiens d'une source certaine.

« Partez donc, cher Père, rendez-vous, à petites journées, vers ce frère bien-aimé ; vous le ramènerez à Dieu ; vous seul le pouvez. N. - S.

(1) Souligné dans le texte. Cf. la lettre de Mme de Grandville.

(2) Alors curé de St-Louis-d'Antin.

vous donnera force et courage, et ne permettra pas que, dans votre position, ce voyage soit inutile. Oh ! non ! soyez en sût : et vous aurez sauvé un frère, réjoui l'Eglise, une fois de plus vaincu l'enfer.

« Je ne vous parle plus de vous accompagner. Si cependant je pouvais vous être de quelque utilité, au moindre mot de votre part, je quitterais tout, et je volerais vous rejoindre. Oui, excellent Père, je suis à vous et au moindre de vos désirs, pour ce que vous voudrez, quand vous voudrez, où vous voudrez, comme vous voudrez. Comptez-y à jamais ! Que Dieu vous inspire et vous soutienne !

« Kermoalquin.
p^tre^.

« Lannion, ce 24 Février 1854 ».

M. l'abbé Jean se mit en route, en effet, sans plus écouter ceux qui, voyant son état de faiblesse et d'épuisement, l'avaient retenu jusque-là. Mais

il n'eut pas le temps d'arriver au chevet du pauvre et si cher malade, comme nous allons le voir.

Le samedi, 25 Février, et le lendemain, Mme de Kertanguy écrivait à son oncle Jean les deux lettres suivantes que nous prions le lecteur de vouloir bien lire avec la plus grande attention.

« Bon et bien cher oncle,

« J'ai le cœur navré, et je l'ai d'autant plus que je déchire le vôtre. Hier, je me suis rendue chez mon oncle, je n'ai vu que M. Barbet, qui m'a dit que les forces du cher Féli diminuaient, et qu'il n'avait pas osé entrer dans sa chambre. Je lui ai demandé si mon oncle savait que je suis encore à Paris, il m'a répondu : *Non, et je n'ai pas envie de le lui dire.*

« Ce matin je me suis rendue chez mon oncle, un peu avant l'arrivée de M. Rostant, et j'ai prié ce dernier de vouloir bien annoncer à mon oncle que j'étais là, et que je désirais beaucoup le voir. Il m'a répondu : « A moins que le malade ne soit trop faible, je vous promets de parler de vous ».

« M. Rostant est resté près de mon oncle, un peu plus longtemps qu'à l'ordinaire ; en sortant de la chambre il m'a dit : « Madame, M. votre oncle est tellement mal que je ne puis vous empêcher d'entrer ». Il paraît que quelqu'un est allé dire à mon oncle ce que M. Rostant venait de dire ; Féli a fait appeler M. Rostant et lui a dit de me dire qu'il ne pouvait me recevoir.

« Après le départ de M. Rostant, je suis restée un instant, ainsi que Mme de Grandville, et j'ai témoigné combien il m'était dur de voir mon oncle entouré d'étrangers, tandis que j'étais restée à Paris pour lui. Barbet a paru prendre intérêt à ma situation et il m'a dit : « Hé bien, Madame, j'agirai contre l'ordre des médecins, venez à quatre heures, ce soir, et je ferai tout ce que je pourrai pour que vous voyiez M. votre oncle ».

« Mon bon cher oncle, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous écrire ou vous faire écrire le résultat de cette visite, et soyez sûr que nous ne négligerons rien, vous pouvez compter sur notre tendresse et sur notre dévouement.

« Adieu, mon si bon et si affligé oncle, ne

m'oubliez pas près du bon M. Ruault que je remercie de sa lettre.

« Je vous aime et vous embrasse bien tendrement,

« Augustine ».

Voici la seconde lettre :

« Dimanche, 26 Février 1854.

« Mon cher oncle,

« J'arrive de chez mon oncle Féli, je n'ai pu savoir autre chose des personnes qui l'approchent que seulement ces mots : « Il est comme hier, un peu plus faible ». *Je n'ai pu arriver jusqu'à votre frère*, personne ne lui a parlé de moi depuis la visite de M. Rostant. Mme Cottu, m'ayant dit que ce dernier ne devait plus retourner chez mon oncle, je lui ai écrit ce matin pour le prier d'y retourner, *parce que je ne sais rien que par lui*, et je lui demande de prier encore mon oncle Féli de me recevoir. Vous avez sans doute su tout ce que plusieurs journaux ont dit de la

visite que j'ai faite dimanche [1] à mon oncle et que je vous ai racontée en détails. Quelques personnes ont même été jusqu'à dire que j'avais élevé la voix, ainsi que M. de Lamennais, de façon à attirer l'attention des personnes de la maison ; je puis vous certifier que cela est si peu vrai que les personnes qui m'accusent seraient bien embarrassées pour savoir ce que j'ai dit : *à moins d'être restées bien près de moi.* Et s'il est vrai que mon oncle Féli a eu le délire, les personnes qui l'approchent auraient bien fait d'en avertir M. Rostant, qui hier a dit à Mme Cottu que mon oncle avait toujours conservé sa connaissance. Ce soir, à sept heures, je dois retourner chez mon oncle, je ne saurai rien de plus que maintenant. Mais demain, si, comme je l'espère, je puis voir M. Rostant, je saurai mieux à quoi m'en tenir.

« Ainsi, à demain, cher et si bon oncle ; ne m'oubliez pas près de M. Ruault.

« Votre bien affectionnée nièce,

« Augustine ».

(1) Voir plus haut, lettre du 20 Février.



Les paroles, empreintes d'une résignation quasi chrétienne, que Lamennais avait dites à sa nièce, dans cette fameuse entrevue du dimanche 19 Février, paroles qu'elle avait répétées ou que les assistants avaient eux-mêmes entendues, *en restant bien près* des interlocuteurs, avaient dû consterner ceux qui tenaient à le voir mourir loin des consolations de la Religion : ils tremblaient qu'il ne leur échappât et qu'il *ne se démentît au dernier moment*, moment qu'ils savaient si proche. De là un surcroît de précautions, dans l'*intérêt prétendu* du malade auquel même on faisait mander à sa nièce qu'il ne la pouvait recevoir. En dépit du fameux *Procès-verbal* que tout le monde sait (1), l'on est en droit de supposer des intrigues de la dernière heure, destinées à éloigner du moribond toute personne suspecte de pouvoir lui parler de Dieu et du salut de son âme. Ajoutons, pour être sincère, que Lamennais, sans nul doute, seconda les efforts de ses gardiens et cela en se reposant sur la fermeté de ses convictions actuelles.

(1) On peut le lire, tome II de la *Correspondance* publiée par Forgues. *Appendice*, p. 484 et suiv.

Lamennais mourut le lendemain, lundi 27 Février. Le 28, Mme de Kertanguy adressait à M. Ruault les deux lettres suivantes : l'une était destinée à son oncle.

Mme de Kertanguy nous apprend qu'elle avait passé la nuit précédente au chevet du mourant, ainsi que Mme de Grandville.

« Monsieur,

« Ne sachant pas si vous avez encore annoncé à mon pauvre oncle la triste nouvelle, je prends la liberté de vous envoyer la lettre que j'écris aujourd'hui, n'osant la lui adresser à lui-même. J'ai reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et j'ai fait mes efforts pour me conformer aux sages avis que vous me donnez ; espérons encore en la miséricorde de Dieu que le pauvre mourant aura peut-être intercédée.

« Veuillez, mon bon M. Ruault, ne pas m'oublier dans vos prières, et recevoir l'assurance de mon respectueux attachement.

« Vve de Kertanguy
« née Blaize. »



« Mardi, 28 Février.

« Mon bon oncle,

« Vous savez tout, aujourd'hui, il ne reste plus rien à vous apprendre ; espérons que Dieu aura touché un moment le cœur de celui que nous pleurons.

« Je viens d'entendre la sainte messe à son intention : il ne faut pas perdre tout espoir. Je n'ai pu recueillir les derniers soupirs du cher Féli. Comme Hélène l'a mandé, j'ai passé la nuit près de lui ; le matin je l'ai quitté vers sept heures. Il me semblait encore fort et j'ai pensé que je pouvais m'absenter : j'étais si souffrante, j'avais besoin de sortir, et j'ai prié Mme de Grandville de venir avec moi. En rentrant [1], nous avons eu le temps de prendre quelque chose et d'avoir la messe, et j'étais à l'Eglise, priant pour mon oncle, quand il a paru devant Dieu. Personne ne se doutait que sa fin fût si prochaine ; aussi, plusieurs personnes l'avaient quitté en même

(1) A l'Abbaye-aux-Bois, rue de Sèvres.

temps que nous et, comme nous, ont bien regretté de s'être absentées. Mon bon oncle, j'ai fait tout ce qu'il a dépendu de moi pour que vos intentions fussent remplies. Je n'ai pas perdu courage. La foi, vos prières, l'affection si profonde que j'ai pour vous, ainsi que les prières et les conseils du bon abbé Botherel, m'ont soutenue. M. Botherel prend le plus vif intérêt à tout ce qui vous concerne ; il a été et est encore bien occupé de mon oncle Féli.

« Adieu, mon bon oncle. Que j'ai besoin de vous voir ! Offrez, je vous prie, mes respectueux hommages à M. Ruault, et recevez vous-même l'assurance de ma bien vive et bien sincère affection.

« Augustine.

« Ne soyez pas inquiet de ma santé ; aujourd'hui, je suis aussi bien que possible. Le pauvre Ange, qui avait été obligé de s'absenter, pour affaires pressantes, avait recommandé de lui envoyer un exprès, mais, malheureusement, il n'a



pas eu le temps de venir assez tôt. Je l'attends avec impatience ».

Afin de ne pas ajouter au désespoir de son oncle Jean, Mme de Kertanguy ne parle pas de la suprême tentative qu'elle fit auprès du mourant, lors de sa dernière visite du 26, et à laquelle M. Blaize fera tout-à-l'heure allusion. Le *Procès-verbal* la raconte en ces termes :

« ... Survint Carnot (1), qui avait passé toute la nuit précédente chez M. Lamennais, et presque en même temps la nièce du malade. Sa première parole fut : *Féli, veux-tu un prêtre ? tu veux un prêtre, n'est-ce pas ?* Lamennais répondit : *Non.* La nièce reprit : *Je t'en supplie.* Mais il dit d'une voix plus forte : *Non, non, non, qu'on me laisse en paix* ».

Mme de Kertanguy affirma plus tard, entre autres devant M. Houet, l'exactitude de ce récit. Du reste, à aucun moment de sa maladie, on ne put se faire illusion sur la volonté de Lamennais,

(1) Le père du Président actuel de la République.

au sujet d'un *retour* qu'il continuait de taxer d'*apostasie*, et dont par suite il ne voulait à aucun prix, *bien qu'aspirant au repos dans le sein de Dieu*. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier.

De son côté, Ange Blaize écrivait :

« Saint-Valéry-sur-Somme, 28 Février 1854.

« Voici, cher monsieur Ruault, une lettre pour mon cher oncle ; je tremblais en l'écrivant. Sans doute, il aura déjà été averti. J'ai été bien surpris d'une fin si prompte. Que je regrette les circonstances qui ont pu l'avancer ! Je l'avais toujours craint, et voilà pourquoi, sachant d'ailleurs l'inutilité de la présence de notre excellente sœur à Paris, je lui avais donné le conseil de partir.

« Comme je vous l'ai dit, et comme je le répète à mon pauvre oncle, je n'ai rien à me reprocher vis-à-vis mon oncle Féli.

« J'ai eu pour lui un dévouement filial : les idées politiques et surtout un certain entourage nous ont séparés. J'ai fait bien des tentatives de rapprochement, elles ont été inutiles. Dans la



douleur que me cause sa mort, j'ai la conscience tranquille. Si je ne me suis pas trouvé à son lit de mort, c'est qu'il ne l'a pas voulu et qu'il n'était pas possible d'outre-passer cette volonté.

« Consolez mon oncle, cher monsieur Ruault. Pour moi, je suis convaincu que *mon oncle Féli est mort dans la sincérité de son cœur*. Dieu est bien bon : ne soyons pas moins bon que lui et espérons qu'il aura eu beaucoup de miséricorde pour une pauvre âme qui a tant fait pour sa gloire.

« Surtout, soyez bien certain et je vous le dis, à vous que j'aime et que j'estime autant qu'homme au monde, mon oncle Féli est mort dans sa liberté d'esprit et d'action.

« Adieu, cher monsieur Ruault, donnez-moi des nouvelles de celui que nous appelons tous notre père, car c'est lui qui, ici-bas, remplace dans mon cœur celui et celle que j'ai perdus.

« Ah ! que n'aurais-je pas donné pour lui épargner un aussi cruel chagrin !

« Veuillez recevoir, encore une fois, l'expression du plus tendre attachement.

« Ange Blaize ».

M. Jean de Lamennais s'était courageusement mis en route, nous l'avons vu, pour assister son pauvre frère et lui servir, s'il le pouvait, d'Ange de la bonne mort, comme il lui avait si longtemps servi de guide dans le chemin de la gloire chrétienne. Il était à Rennes, lorsque lui arriva la fatale nouvelle. Féli venait de mourir loin des divines consolations de cette Religion qu'il avait autrefois défendue avec tant de génie, tant d'héroïsme et à laquelle il avait juré de consacrer sa vie tout entière. Le coup fut si terrible pour l'abbé Jean que l'on crut un instant qu'il n'y survivrait pas. Cependant, il traîna encore six ans une existence qu'il considérait désormais comme inutile ; toujours il pensait à la triste fin de celui qui, si longtemps, avait été son orgueil, sa gloire, et qui demeurait, même au-delà du tombeau, l'objet de son amour le plus tendre, de ses regrets les plus amers.

La première fois qu'il revit la Chênaie [1], après la mort de Féli, en descendant péniblement de voiture, avant même de répondre aux prêtres

(1) Le 28 Juin 1854.



nombreux des environs, venus pour le saluer et lui dire la part qu'ils prenaient à son immense douleur (nous tenons ces détails de l'un d'eux), il jeta un long regard sur la chambre que son frère avait si longtemps occupée et s'écria d'une voix déchirante : « Oh ! Féli ! Féli ! »

Ange Blaize a écrit cette phrase qui certes, dans sa bouche, en dit long :

« Pendant sa maladie, Lamennais avait toute sa pensée concentrée en Dieu. La veille de sa mort, il eut comme une vision de l'éternelle béatitude. *C'étaient les bons moments* (1) ».

L'abbé de Kermoalquin écrivait, le 1er Mars, à M. Jean de Lamennais :

« Très cher Père,

« Une lettre de Mlle Lucinière à votre petite

(1) Blaize II. 382. Cf. *Vie de l'abbé Combalot* p. 132. Les paroles soulignées furent prononcées par Lamennais, peu d'heures avant sa mort.

nièce Augustine (1) lui annonce le douloureux évènement du 27 que vous aurez sans doute déjà appris de votre côté.

« Je ne viens pas vous dire notre consternation à tous ici, ni les larmes que les dames de Kertanguy et moi nous avons versées en pensant à vous, à votre frère, mais je veux, en allant par cette lettre bien vite près de vous, tâcher de vous apporter, dans votre inconsolable douleur, tout ce qui dépend de moi de consolation.

« Si la mort a tout terminé, elle n'a pas brisé en nous toute espérance, pour le salut d'une âme à laquelle tant de saints se sont si fortement intéressés. Dieu a pu vouloir sauver secrètement cette chère âme, et cependant laisser aux hommes un exemple propre à nous tenir dans la plus profonde humilité ; et pour mon compte, je m'attache à cette pensée du salut secret de votre frère, qui a tant fait de bien à l'Eglise, et qui a contribué si efficacement au salut de tant d'âmes. Oh ! oui ! Dieu lui a fait miséricorde ; mais, à cause

(1) Fille de Mme de Kertanguy ; nous croyons qu'elle était alors dans un pensionnat de Lannion.



de nous, il n'a pas voulu le manifester. Qu'importe après tout une manifestation semblable !

« *Dominus est qui judicat !* C'est Celui dont il a tant dit de bien qui l'a jugé. Espérons. Les pensées de Dieu ne sont pas les pensées des hommes ; et, s'il a plu à Dieu d'appeler à lui votre cher frère, sans laisser à ceux qui l'aimaient toutes les consolations désirables, il a eu d'autres pensées par rapport à votre frère, et il lui aura fait miséricorde.

« Très cher père ! nous pleurons avec vous, et nous voudrions, par notre chagrin, pouvoir adoucir le vôtre ! Que Dieu soit lui-même votre consolateur !

« Kermoalquin.
p^{tre}.

« Lannion, ce 1er Mars 1854 ».

Pendant que leur mère assistait à ses derniers moments, qu'elle s'efforçait vainement de rendre chrétiens, les petits-neveux de Lamennais, demeurés en Bretagne, redoublaient de prières

pour lui. Nous voulons penser que, malgré les apparences, ce suprême appel de l'innocence à la bonté de Dieu ne sera pas demeuré sans écho. Voici une lettre que l'aîné, au nom de toute la petite famille, adressait au mourant ; mais, lorsqu'elle lui parvint, il avait déjà rendu le dernier soupir. Nous la citons à cause de sa touchante naïveté.

« Mon bon cher oncle Féli,

« Mes frères et moi, nous avons été bien heureux, en apprenant par une lettre de ma mère que vous étiez mieux, et j'espère beaucoup que Dieu vous fera recouvrer bientôt la santé ; il est si bon qu'il ne refusera pas votre rétablissement aux prières, bien faibles, sans doute, que nous faisons continuellement pour vous. Je désirerais bien être auprès de vous, et partager avec ma mère les soins qu'elle vous donne ; mais puisque c'est la volonté de Dieu que je reste ici, je lui offre pour votre santé la contrariété que j'éprouve d'être en ce moment à une si grande distance de



vous, et de ne pouvoir vous être utile autrement que par mes faibles prières.

« Adieu, mon bien cher oncle Féli, vous savez que vous pouvez compter toujours sur l'amitié toujours croissante de votre petit neveu,

« Elie de Kertanguy. »

« St-Pol, le 27 Février 1854 ».

Mme de Kertanguy écrivait à l'abbé Jean, le 7 Mars suivant, les dispositions testamentaires du défunt; elle ajoutait : « Mes enfants sont bien affectés de la mort de notre pauvre oncle Féli ; ils ont fait bien des prières pour lui. Je vous envoie un petit billet (1) qu'ils lui écrivaient et qui est arrivé trop tard ; les pauvres enfants font tout ce qu'ils peuvent pour adoucir le chagrin que j'éprouve... »

« Ils ont fait bien des prières pour lui ». Puissant motif d'espérance !

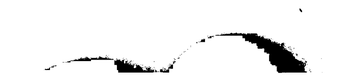
Le 6 Avril, M. de la Villéon, parent des Lamen-

(1) La lettre précédente.

nais, adressait à l'abbé Jean une lettre où il dépeignait le zèle d'apôtre qu'avait si longtemps déployé l'infortuné Féli :

« Mon cher Cousin,

« Je ne puis tenir au désir que j'ai de vous dire combien je suis occupé de vous, combien je partage sincèrement votre douleur. Elle est grande pour moi la perte que nous venons de faire, dans la personne de votre frère qui n'a jamais cessé de me témoigner une si tendre amitié ; dont les lettres si chrétiennes et si pleines d'affection sont venues m'apporter, dans ma triste douleur, les consolations si nécessaires à mon cœur si cruellement brisé. Toujours j'ai entretenu une correspondance avec lui, et toujours ses lettres m'ont affermi dans la foi et m'ont fait espérer que je me réunirai aux personnes chéries qui m'ont devancé dans la tombe. Je conserve cette correspondance, comme je conserverai toujours le souvenir de l'ami, qui dans moi ne s'est jamais démenti un seul instant. J'ai prié pour lui, je prierai encore tous les jours,



et Dieu écoutera mes prières, je l'espère, car elles sont et seront bien sincères.

« Tout a été chagrin pour moi dans ce cruel évènement. Je ne puis aussi m'empêcher de vous dire que j'ai été cruellement blessé de n'avoir appris que par les journaux la mort de mon vieil ami, tandis que tous mes voisins ont été participés de la famille (sic).

« Quelle peut être la cause de l'oubli *volontaire* que vos neveux ont cru devoir exercer à mon égard ? Je crois le savoir. Mais il m'a été sensible, oui, bien sensible. Plus tard, peut-être, ils sauront que je méritais plus d'égards de leur part.

« Adieu, mon cher cousin. Un petit mot de souvenir de votre part me rendrait heureux, puis-je l'espérer ?

« Nous arrivons d'inspecter les écoles dans le canton, et je vous dirai que nous avons été très satisfaits de vos trois frères à Combourg.

« Veuillez me rappeler au souvenir de M. Ruault. J'ai vu sa nièce au presbytère de Lourmel ; elle est très bien.

Adieu, mon cher cousin, croyez à l'amitié [illegible]

[illegible] affectionné serviteur et cousin.

[illegible] Siméon [illegible]

[illegible] M. Jean de La Mennais rece-[illegible] de [illegible] la longue et très [illegible]

[illegible] mon cher abbé, que j'ai [illegible] de douloureuses impres-[illegible] pour moi, avant de vous [illegible] pas éviter, par un contact [illegible] aimantes encore. [illegible] tous lire l'un l'autre sur [illegible] sentiments qui ont été profondément [illegible] et cependant,

enlevé ; et l'état de votre santé ne vous permet pas de tenter ce voyage, même lorsqu'il est rendu bien plus facile. Ce que je pourrais mettre à la place de ces tristes communications est bien insuffisant, et sert moins à les remplacer qu'à les faire regretter.

« Cependant, je vous adresserai tels quels les détails que j'ai donnés, à la demande d'une ancienne amie et longtemps correspondante de votre frère. Ils sont bien incomplets, parce que l'étendue d'une lettre n'en pouvait pas contenir davantage, mais encore plus *parce qu'il y avait beaucoup de choses que je ne voulais pas, que je ne devais pas dire.*

« Le coup du 2 Décembre avait frappé comme une massue sur la tête de notre ami. Atterré, pendant près de six semaines, au point qu'il se refusait à me voir (1); il ne s'était relevé qu'en employant toutes les facultés de son esprit à se rassurer sur l'avenir qu'il désirait, par des espé-

(1) Lamennais, devenu démocrate, avait toujours continué de voir fréquemment le baron de Vitrolles, demeuré royaliste. Lire *Forgues* à ce sujet, mais avec précaution, toutefois.

rances vives et prochaines qu'il avait réduites en système. Il ne sortait plus de ce cercle — *circa unum et idem* — , et ses conversations les plus intimes étaient de longues tirades sur ce sujet et qui duraient bien trois quarts d'heure ou une heure, sans permettre qu'on l'interrompît. En même temps, il s'exaltait dans ses idées et arrivait sur les sujets politiques et religieux à ces extrêmes que la raison humaine la plus forte ne peut aborder, sans tomber dans l'absurde. C'est dans ces dispositions qu'est venue l'atteindre la maladie qui devait terminer ses jours.

« Mais dans l'impuissance de traiter ici des sujets qui auraient pour vous un si grand intérêt, je me réduirai à vous parler de ce qui nous préoccupe à présent, soit pour l'accomplissement de ses intentions, soit pour la réhabilitation de sa mémoire, autant qu'il nous sera possible d'y travailler. Il y a plus de dix ans que votre frère, me parlant de ce que j'appelais ses variations, me dit qu'il ne voulait ni les excuser, ni les expliquer ; qu'il n'écrirait aucun mémoire de sa vie, mais qu'il voulait s'en rapporter à la publicité donnée



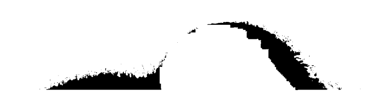
à ses nombreuses correspondances de tous les temps.

« Elles feraient comprendre, disait-il, la marche naturelle de son esprit, la conséquence que seul il trouvait dans la série de ses opinions,et enfin la franchise et la bonne foi de ses convictions (1). Il avait déjà réuni quelques unes de ses correspondances les plus volumineuses : celles avec la famille Senft-Pilsach que je lui avais procurées, ainsi que ses lettres à M. de Coriolis d'Espinouze et une grande partie des miennes que je lui avais fournies. Il en avait peut-être encore d'autres dont je n'ai pas connaissance. Il avait en vain réclamé une de ses dernières correspondances, la plus suivie, et qui s'était étendue sur plusieurs années. Elle était adressée à une nièce de Rubichon, Mme Jimeniz, qui habite Lyon. Je ferai des dé-

(1) Cette bonne foi nous semble de plus en plus indiscutable. Lamennais fut un idéologue de génie, sans doute, mais un idéologue; dès lors, il devait croire fermement, non seulement à la possibilité, mais à la réalisation future et peut-être prochaine de ses utopies. Comme pour tous les monomanes, ses opinions du moment lui paraissaient autant d'axiomes qui s'affirment et ne se prouvent pas. Lire à ce sujet le portrait qu'Ange Blaize retrace de son oncle dans l'*Essai biographique*.

marches pour l'obtenir, en tout ou en partie. Je pense que cette publication est une voie qui nous est ouverte pour présenter la vie de notre ami sous le jour le plus favorable. Les lettres écrites avant 1831 seront les plus nombreuses et empreintes des sentiments de la religion la plus éclairée et de la plus haute piété. Et je ne pense pas qu'il y en ait dans les années suivantes, qui renferment ses idées hétérodoxes, d'une manière suivie et dogmatique, telles qu'il les exprimait dans ses discours, dans ces derniers temps.

« Je dois vous faire connaître la personne qu'il avait choisie, depuis un an, pour accomplir ses volontés dernières au sujet des publications qu'il voulait être faites après sa mort. Il en a confié le soin à M. Emile Forgues. Mes relations anciennes avec sa famille qui habitait Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, m'ont fait le connaître depuis son enfance. Plus tard, je me suis chargé de surveiller son éducation, pendant les années où elle s'est faite à Paris. Il avait d'abord embrassé la carrière du barreau. Il s'en était bientôt dégoûté, malgré les succès qu'il eût obtenus et les espé-



rances qui s'ouvraient devant lui. La littérature l'avait séduit par ses attraits, et il s'était exercé, depuis plus de dix ans, dans celle des journaux, sans avoir adopté aucun principe politique. Mais le *National* l'ayant appelé à ses rédactions littéraires, il n'a pas échappé à l'influence politique et à la camaraderie de ses rédacteurs. C'est ainsi qu'il s'est trouvé ardent prosélyte de la Révolution de 48. Son caractère très honorable, ses sentiments élevés, son esprit très distingué, et plus que tout, son affection et son dévouement pour moi qui ne se sont jamais démentis, lui ont conservé mon estime, mon amitié, et des habitudes journalières auprès de moi, C'est là où M. votre frère l'a rencontré, depuis longues années, et que, dans les derniers temps seulement, il a pris pour lui une confiance qui, *cette fois* (1), se trouve bien placée.

« Les manuscrits, remis aux soins de M. Forgues par un article du testament de l'ami que nous regrettons, ne se composent, à ma connaissance, que de deux ouvrages. Celui qui, probablement,

(1) C'est M. de Vitrolles qui souligne le mot.

paraîtra le premier est une traduction de *la Divine Comédie* du Dante, dans ses trois parties. L'ouvrage est terminé, et enrichi de notes que l'auteur avait jugées nécessaires. Elles sont purement littéraires. Mais, au moment de publier cette œuvre remarquable, il a eu la terrible pensée de la faire précéder d'une *Introduction* qui, suivant lui, devait être, comme les notes, simplement littéraire. Il n'en a pas été ainsi ; et ce génie qui le dominait et l'entraînait pour ainsi dire malgré lui, ce besoin impérieux d'exprimer les passions qui agitaient son âme, lui ont fait jeter dans cet écrit tout ce qui se remuait en lui de plus violent, tant sur la religion que sur la politique. Cette *Introduction* qui devait renfermer jusqu'à cent cinquante pages n'est pas terminée ; mais il n'y manque que le dernier morceau où il se proposait de traiter précisément la littérature du grand poète (1). L'ouvrage est tel que la publication en serait

(1) Cette assertion n'est pas tout à fait exacte, Lamennais avait apprécié littérairement l'*Enfer* et une partie du *Purgatoire* de la *Divine Comédie,* lorsque la mort le surprit au milieu de sa tâche.

Cette dernière production du génie de Lamennais n'obtint, lors de sa publication, qu'un succès médiocre, elle ne méritait peut-être rien de plus.



probablement poursuivie devant les tribunaux, et c'est avec la plus grande peine que j'avais fini par obtenir, et c'était en lui pure condescendance, qu'il fît imprimer le poème sans Introduction. Cependant, l'éditeur consciencieux, se tenant dans la stricte observation des intentions de celui dont il tient son mandat, se croit dans le devoir de faire imprimer ces mauvaises pages, s'il peut se croire à l'abri des poursuites judiciaires.

« Les instructions qu'il a reçues de notre cher défunt, pour la publication de ses correspondances, lui laissent toute liberté de retrancher et de supprimer. Mais il en usera avec beaucoup de discrétion, et uniquement pour les répétitions qui pourraient se trouver dans des lettres écrites à la même époque. Ses instructions verbales devaient être remplacées par un travail plus étendu que M. Forgues avait demandé. Votre frère devait y joindre une très courte notice des différentes positions où il s'était trouvé aux époques où ces lettres avaient été écrites. Mais ce travail n'a pas été fait. Vous jugerez peut-être convenable de venir à notre secours sur ce point, savoir : les

principales époques de sa vie ; celle où il est entré dans les ordres; ses principaux séjours en Bretagne; le temps de ses deux voyages à Rome, etc., etc. J'attends ce petit travail de votre complaisance et de l'intérêt que vous mettrez certainement à une publication qui intéresse tant la mémoire de notre ami. On sera bien porté à lui pardonner les erreurs de ses dernières années, lorsqu'on lira tout le bien qu'il a fait par ses écrits antérieurs.

« Enfin, mon cher ami, vous jugerez si, dans les lettres qu'il vous avait adressées, ou celles que sa famille a conservées de lui, il s'en trouverait qui pussent servir à rendre la lecture de ses correspondances plus attachantes, et ajouter *à l'estime dont je voudrais environner le souvenir de sa vie.*

« J'ai souvent regretté de n'avoir pas conservé avec vous des relations directes. J'avais toujours espéré qu'elles se renoueraient dans les voyages qui vous amèneraient à Paris ; et il m'est triste de penser que ce soit la douloureuse perte que nous venons de faire, qui me donne la première occasion de me rappeler à votre souvenir.

« Loin de m'excuser de l'étendue de cette



lettre, mon cher abbé, je veux que vous me sachiez quelque gré de vous l'avoir écrite, et que vous y trouviez un témoignage de mon ancienne amitié, de ma profonde estime, et de toute l'affection que je vous conserve,

« Paris, ce 27 Mars 1854.

« *Rue St-Lazare, 54.*

« le Baron de Vitrolles ».

« J'ai beaucoup regretté que Mme votre nièce ne m'ait donné aucune occasion et n'ait témoigné aucun désir de me voir pendant les jours qu'elle a passés ici ».

M. de Vitrolles, sur une feuille séparée, donne de précieux renseignements relatifs à la mort de Lamennais, ceux probablement qu'il avait jugé tout d'abord à propos de taire.

« ..... Il s'était fait excuser auprès de moi de ne pas venir à ces rendez-vous habituels quoique indéterminés qui le ramenaient sans cesse chez

moi. Quelques jours après, envoyant savoir de ses nouvelles, j'appris qu'il était violemment atteint, et je le trouvai presque uniquement abandonné aux soins d'un enfant de quinze ans qui était son seul domestique....Dans cette situation, mon premier soin a été de ramener auprès du pauvre malade les amis qui avaient honoré sa vie et qui devaient décorer sa mort : M. l'abbé Martin de Noirlieu, qui le voyait encore de loin en loin ; le P. Ventura, qu'il avait revu plusieurs fois chez moi, il y a deux ans ; M. Berryer, avec lequel il se rencontrait quelquefois ; M. Benoist d'Azy, qui n'avait pas perdu le souvenir de leur ancienne et si affectueuse intimité ; Mme Cottu, dont M. Lamennais était séparé depuis dix ans, mais qui s'était rapprochée de lui dans ces derniers mois, etc. Tous se sont empressés. Mais, *tant par sa volonté que par l'obsession de Barbet, personne n'a pu l'approcher*. J'ai pu voir moi-même qu'il finissait par être embarrassé de ma présence, et lorsqu'à mon invitation, on a appelé son neveu et ensuite sa nièce, je me suis réduit à attendre que son état meilleur ou pire l'engageât à me faire demander.

Lorsqu'après huit jours de maladie, les médecins ne laissaient plus d'espérance, le flambeau de sa vie a paru tout à coup se ranimer. Son retour progressif à la santé nous donnait l'espoir de son rétablissement. *Mais il n'en est pas moins resté sequestré de tout le monde....* Les remèdes qui avaient d'abord pallié le mal, se sont trouvés impuissants sur un corps de plus en plus fatigué, et le dimanche suivant, l'état du malade était tel, qu'on laissait entrer assez indifféremment dans sa chambre quelques unes des personnes qui se rencontraient là (1). Plus tard, il indiqua, d'une voix déjà bien affaiblie, la volonté de voir M. Emile Forgues, l'ami à qui il a confié la publication des ouvrages qui doivent paraître après lui. A la suite de quelques paroles vagues et difficiles à entendre à ce sujet, il en dit de fort touchantes sur son affection pour moi, ce furent les dernières qui aient été intelligibles. Averti de cette manière que je pouvais pénétrer auprès de lui, je m'y rendis le lundi 27, vers neuf heures du matin. Je trouvai mon malheureux ami sans

(1) On se rappelle à quelle condition.

connaissance. Ce fut en vain que je posai deux fois ma main sur sa poitrine. La respiration était prompte et fatiguée ; et au bout de vingt-cinq ou trente minutes, nous pûmes constater que nous avions assisté à son dernier soupir..... »

M. Jean Marie de Lamennais à qui son état valétudinaire permettait à peine d'écrire quelques mots, d'une main tremblante et mal assurée, chargea l'abbé Ruault, son ami, de répondre, à sa place, au baron de Vitrolles. Voici la lettre de M. Ruault, ou mieux le brouillon de cette lettre :

« Monsieur le Baron,

« M. l'abbé Jean Marie de la Mennais est dans l'impossibilité de répondre, de sa main, à la lettre si cordiale que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser, le 27 Mars dernier ; depuis un an surtout, sa paralysie a fait de tels progrès, qu'elle ne lui permet plus d'écrire. La circonstance actuelle rend cette privation plus pénible encore



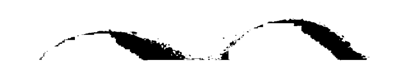
pour lui. A ce regret, M. le Baron, vient se joindre celui de ne pouvoir s'occuper du travail que vous lui demandez. Ce travail, en effet, nécessiterait des recherches qui sont absolument au-dessus de ses forces physiques et même morales, car chaque pièce qu'il faudrait remuer enfoncerait plus avant le fer dans la plaie de son pauvre cœur, plaie si vive et désormais incurable. M. de la Mennais, bien avant le coup affreux qui vient de l'atteindre, était hors d'état de se livrer à aucune occupation sérieuse; mais la fin à jamais lamentable de son malheureux frère, en brisant son cœur, a achevé de ruiner le peu de forces qui lui restaient. Une chose encore n'a pas peu contribué à ce triste résultat, c'est l'effort qu'il a fait en tentant le voyage de Paris, voyage qu'il n'a pu, il est vrai, pousser au-delà de Rennes, où la fatale annonce est venue l'arrêter ; mais sa funeste impression était déjà produite en partie.

» Indépendamment des raisons de santé, M. de la Mennais n'a point ici, sous la main, les pièces qu'il s'agirait de rassembler et de mettre en ordre. Nul plus que lui, assurément, n'éprouverait

le besoin de concourir à réhabiliter la mémoire de son malheureux frère, au faible degré où elle pourrait être réhabilitée aux yeux des catholiques ; toutefois, sa conviction intime est qu'on n'y parviendrait point, en faisant un pêle-mêle des bons écrits d'autrefois et de ceux que, depuis, l'Eglise a justement frappés de ses censures.

« D'ailleurs, les esprits sont encore trop émus d'une fin si déplorable, pour qu'une édition quelconque même des meilleurs ouvrages de notre cher défunt puisse être favorablement accueillie du public, et avoir l'écoulement qu'on désirerait. Ceci est encore l'intime conviction de M. de la Mennais. — Mieux que personne, M. le Baron, vous en apprécierez les motifs. — En tout cas, M. de la Mennais ne peut absolument donner son concours à une si laborieuse entreprise : l'épuisement de ses forces y met un obstacle insurmontable.

« M. de la Mennais vous offre, du fond de son cœur, M. le Baron, l'hommage de son affectueux et très respectueux dévouement. — L'interprète soussigné de ses sentiments, quoique



inconnu de vous, M. le Baron, vous prie de vouloir bien agréer l'assurance, etc.

« L'ab. Ruault.
« l'un des aumôniers des frères de Ploërmel ».

Forgues revint lui-même à la charge, sans trop s'inquiéter d'outre-passer les bornes de la discrétion, ni même, il faut bien le dire, celles des convenances les plus élémentaires ; sa conduite, une lettre de M. Ruault que nous avons sous les yeux le prouve, fut très sévèrement appréciée. M. Jean de Lamennais lui répondit par ces lignes que nous publions, comme un nouvel et dernier écho de sa douleur profonde, inénarrable ; à ce titre, elles nous semblent dignes d'être connues :

« 29 Novembre 1854.

« Monsieur,

« M. le baron de Vitrolles, de si regrettable mémoire (1), m'avait demandé pour vous les docu-

(1) Il venait de mourir et n'avait ainsi survécu à son ami que peu de mois.

ments que vous me demandez vous-même aujourd'hui. Ce ne fut point sans un vif regret que je ne pus répondre à cet honorable ami que par un refus, hélas ! trop fortement motivé.

« Eh bien, les empêchements que j'eus à cette douloureuse époque subsistent toujours, et même le temps n'a fait que les rendre plus insurmontables.

« On vous a induit en erreur, Monsieur, en vous parlant de ma santé comme étant devenue meilleure : non, il s'en faut de beaucoup. Toutefois, si invincible que soit ce premier obstacle, il en est un autre d'un ordre différent, qui n'est pas moins invincible, je veux dire l'impression produite sur moi par la perte de mon malheureux frère.

« L'inexprimable douleur que j'en ressens n'est point de celles que la douleur affaiblit peu à peu et finit par effacer, quand il s'agit d'une mort ordinaire. A l'âge auquel nous étions parvenus, la tombe devait bientôt s'ouvrir pour l'un de nous, et l'autre devait le suivre de près. Alors l'espérance aurait pu être pour le survivant une puissante



consolation ; mais, avec la pensée toujours présente d'une telle fin, un cœur animé par la foi, un cœur de frère peut-il trouver quelque adoucissement à sa douleur ! n'est-elle pas irrémédiable !

« Je ne saurais oublier ces temps heureux, où mon pauvre frère et moi étions si étroitement unis par les liens de la même foi et des mêmes espérances, qui de nos deux cœurs n'en faisaient qu'un ; ces temps où quelques semaines d'absence nous semblaient des années. Ces souvenirs si déchirants, quand je les rapproche de la triste fin de mon malheureux frère, me brisent le cœur. — Comment voulez-vous, Monsieur, que je puisse, dans une pareille situation d'esprit et de cœur, remuer des papiers, d'ailleurs dispersés en divers lieux, dont chaque mot serait pour moi comme un coup de poignard ?.... Mon reste de vie n'y tiendrait pas.

« Il m'est donc impossible, Monsieur, vous le voyez, d'essayer seulement de faire ce que vous demandez de moi : je ne le pourrais même pas dans un entretien verbal. Au reste, croyez-le bien, ni la distance à laquelle le pauvre Féli s'est tenu de

moi, à ma grande peine, ni mes intérêts lésés, ni aucune autre considération humaine ne sont absolument pour rien dans ma détermination : non, je ne cède qu'à l'empire d'une force majeure, l'impossibilité. Oh ! si pour sauver mon bien aimé frère, il n'avait fallu que le sacrifice du peu que je possède, le sacrifice de ma vie même, Dieu sait de quel cœur je l'eusse fait !

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels je suis,

« L'ab. J. M. de la Mennais ».

Au dernier moment, M. le baron de Kertanguy nous communique une lettre de Mme de Grandville qui visita plusieurs fois Lamennais dans sa maladie et le veilla même, la dernière nuit, avec Mme de Kertanguy, sa mère.

On a raconté que le docteur Jallat qui soignait le malade avait eu les deux poignets fracturés, au milieu d'une bagarre qui se produisit le jour de l'enterrement de Lamennais. On croyait se rappeler que ce médecin, craignant que Mme de



Kertanguy ne décidât son oncle à faire une fin chrétienne, s'était efforcé de l'écarter du chevet du mourant et qu'un jour qu'elle insistait pour entrer dans sa chambre, il s'était oublié jusqu'à la menacer des poings. On voyait dans cet accident un châtiment providentiel.

Mme de Grandville, interrogée sur ce détail, écrit qu'elle n'entendit jamais prononcer le nom du médecin de Lamennais, et qu'elle ne se rappelle pas, d'une façon assez précise, l'incident pour oser l'affirmer.

Nous ferons observer, d'autre part, que le procès-verbal de la mort de Lamennais, daté du 15 Mai 1854, porte la signature de M. Jallat (1).

Quoi qu'il en soit, nous n'hésitons pas à reproduire intégralement la lettre de Mme de Grandville à M. le baron de Kertanguy. Elle nous fournit de nouveaux et de très précieux renseignements sur les derniers moments de Lamennais.

« Nantes, 16 Octobre 1892.

« Je reçois, Monsieur, la lettre que vous

(1) Forgues, II. *Appendice*, 487.

m'avez fait l'honneur de m'écrire et m'empresse d'y répondre.

« Ma mémoire, bien affaiblie par l'âge, n'est plus assez précise pour affirmer, sans pièces à l'appui, les détails que vous désirez. Le nom du docteur Jallat ne me rappelle absolument rien, mais je ne crois pas avoir jamais entendu *nommer* le médecin de M. de la Mennais.

« Votre excellente mère était à la maison, à l'Abbaye-aux-Bois, lorsque M. l'abbé de Girardin vint en toute hâte prévenir que le danger était plus *imminent* ; elle s'y rendit immédiatement. En ce moment, j'étais allée chez M. d'Ortigues qui, nous avait-on dit, le veillait souvent la nuit et avait des sentiments religieux. Je ne le rencontrai point et à mon retour à l'Abbaye, j'appris le départ d'Augustine ; je me rendis immédiatement près d'elle. Elle me reçut dans l'antichambre et me dit qu'à son arrivée, M. Barbet lui avait dit avoir *un écrit* de M. de la Mennais le rendant absolument *maître chez lui*, « afin de lui éviter les impor- » tunités auxquelles il pourrait être exposé, et



» voulant mourir tranquille (1) ». En conséquence, il ne pouvait lui ouvrir la porte de son oncle qu'à la condition qu'elle ne renouvellerait pas les instances déjà faites par elle, sur la question religieuse. Augustine, je crois, ne répondit que par son silence. Nous entrâmes dans la chambre du malade ; il nous dit quelques mots de bienvenue, nous reconnaissant parfaitement. Nous étions assises, Augustine à son chevet et moi au pied du lit : les tisanes passaient par nos mains. Augustine, en arrangeant ses oreillers, insinua dessous une médaille miraculeuse et crut remarquer que son agitation s'en était beaucoup accrue. Dans le courant de la nuit, ces Messieurs passèrent prendre quelque chose dans une pièce voisine, et nous offrirent d'en faire autant, ce que nous refusâmes. Mais Augustine devint très souffrante et fut obligée de quitter un instant le chevet de son oncle. A l'instant, un de ces Messieurs s'y installa et je dus m'éloigner un peu. Un autre prit

(1) M. Barbet ne montra point cet écrit : peut-être avait-il une sérieuse raison pour cela.

ma place (l'un d'eux était un Polonais, (1) ; ils se croisèrent les jambes, de la manière la plus malhonnête pour nous, et évidemment pour nous dire : *Vous n'approcherez plus, nous gardons la place.* Je me mis alors à genoux et en prières, de manière à ce que le malade m'eût en vue, s'il voulait élever une protestation. Augustine très fatiguée passa le reste de la nuit sur un canapé, du côté de la tête du malade qui ne pouvait l'apercevoir. Nous n'entendîmes plus de lui que ces paroles : *Mettez mes papiers en sûreté, car, aussitôt ma mort, la police mettra les scellés* (2) ; puis, une autre fois : *Ce sont maintenant les bonnes heures* (3). Il avait, dans la voix, comme une sorte de délire.

(1) « Entre autres personnes qui vinrent ce soir là (Dimanche, 26 Février), étaient : M. Benoît Champy, l'un des exécuteurs testamentaires ; *le nonce polonais Carrowski* ; le général Ulloa. Carnot revint le soir, ainsi que Henri Martin et Jean Reynaud. Ce qui s'était passé le soir, en leur absence, leur fut redit textuellement alors ; ils partirent à dix heures du soir tous les trois, et, en même temps qu'eux, Armand Lévy. Restèrent pendant la nuit : Auguste Barbet, Montanelli, Forgues, Mme de Grandville et la nièce de Lamennais. » Forgues, II. *Appendice*, p. 486.

(2) Paroles non citées par Forgues.

(3) Il avait dit précédemment, avant l'arrivée de Mme de Grandville, d'après Forgues : *Ce sont les bons moments.* Id. p. 485.



« La garde-malade, protestante, nous a-t-on dit, ne se tenait pas dans la chambre.

« Au point du jour, le médecin revint, et lorsqu'il eut examiné le malade, il déclara, *nous dit-on* (1), car nous avions quitté la chambre pendant son inspection, que, puisque cette heure ordinairement inquiétante était passée, il vivrait jusqu'au soir. Augustine, toujours très souffrante, désirait beaucoup retourner pour quelques heures à l'Abbaye-aux-Bois.

« Mais à peine y étions-nous arrivées que l'on vint nous prévenir que tout était terminé ! Ce qui nous glaça d'étonnement et d'épouvante.

« Augustine désira retourner, une dernière fois, auprès de son oncle et je l'y accompagnai. En nous recevant, M. Barbet lui dit : *Maintenant, Madame, vous êtes chez vous* (2). Nous ne restâmes que quelques instants en ce lieu *qu'aucun signe religieux ne consolait.*

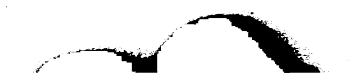
(1) Ce détail nous semble très significatif et ne laisse aucun doute sur le désir qu'avaient Barbet et ses compagnons d'être *seuls* témoins de la mort de Lamennais.

(2) Il n'avait plus rien à craindre !

« Quand Augustine était arrivée à Paris, son frère, M. Ange Blaize, était installé chez son oncle, mais à son insu, parce qu'ils étaient brouillés. Je l'avais vu, je crois, lors de ma première visite. Je prévins que j'allais écrire à la famille, en Bretagne, puisque l'on me refusait de voir le malade. Je le fis, en effet, immédiatement ; et lorsque, le lendemain, je revins prendre des nouvelles, on me fit entrer dans un salon où je trouvai un grand nombre de Messieurs qui me dirent que le malade me recevrait ce jour là, et qu'ils pensaient que je n'avais pas écrit, la veille, que sa porte m'était refusée, ce qui pourrait paraître un cas de séquestration et serait fort grave. Je répondis que je le jugeais ainsi, et que c'était pour cela que j'avais prévenu immédiatement la famille.

« On m'introduisit, mais on ne me laissa pas seule, et le malade ne me dit que quelques mots affectueux. M. l'abbé Jean, sur ma dépêche, se mit immédiatement en route, mais la maladie le retint à Rennes, et votre bonne mère accourut.

« Vous aurez lu, je pense, Monsieur, l'ouvrage de M. Forgues (chez Paulin, éditeur, rue Riche-



lieu, 60). Il m'avait dans le temps écrit pour me demander quelques notes, pour une seconde édition, — *et il y aurait eu bien des rectifications à faire sur la première* — mais, comme vous le devinez bien, je déclinai la chose.

« J'avais même, dans le temps, écrit une note rectificative de son ouvrage que j'avais confiée à ma sœur (1) et jointe aux lettres que nous avions de M. votre oncle. J'ai recherché cela, ce matin, dans des papiers non encore visités et je ne l'ai pas rencontré.....

« Agréez, Monsieur, etc.

« De Grandville, née de Cornulier ».

Les détails que nous venons de lire achèvent de nous convaincre du vif désir qu'éprouvaient les *nouveaux* amis de Lamennais de le voir mourir fidèle à ses convictions de la dernière heure, convictions que d'ailleurs ils partageaient, puisque tous ces *gardiens* du moribond étaient incrédules manifestement, et que plus d'un même affichait

(1) Mlle Hélène de Cornulier.

hautement son impiété. Mais, répétons-le, car l'impartialité nous y oblige : ils trouvèrent un complice déterminé dans Lamennais lui-même. Que fût devenue l'obstination de l'infortuné, s'il n'eût vu près de lui que des personnes toujours aimées, telles que sa nièce, M[me] de Grandville, le baron de Vitrolles, etc., qui souhaitaient si ardemment le voir abjurer ses erreurs et revenir à ses convictions d'autrefois ? Eût-elle cédé devant leurs supplications, leurs larmes et leurs prières ? C'est le secret de Dieu.

EPILOGUE



Nous terminions ce travail, lorsque l'un des arrière-neveux de Lamennais nous écrivit la lettre profondément chrétienne que nous insérons plus bas, dans la persuasion où nous sommes que ce livre ne saurait avoir un meilleur épilogue.

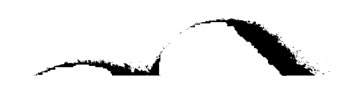
Auparavant, nous voulons, pour éviter tout malentendu, expliquer ce que nous entendons par la *bonne foi* de Lamennais.

Tout d'abord, nous observons que nul chrétien, à plus forte raison nul prêtre, ne tombe dans l'apostasie, sans qu'il y ait de sa faute, car il est évident que Dieu ne saurait permettre que l'un de ses serviteurs s'égare à ce point malgré lui et en dépit d'une bonne volonté absolue. Si donc

Lamennais cessa de croire, c'est qu'il ne fut pas toujours ce serviteur irréprochable ; mais qui donc oserait se flatter de l'être ? L'histoire de sa chute est, au fond, l'un de ces mystères impénétrables dont seule la Justice divine a le secret. Nous n'en connaissons que les dehors ; l'œil humain le plus perspicace ne saurait aller au-delà ; Dieu, et Dieu seul, pouvant se dire « le scrutateur des cœurs et des consciences [1] ».

Lorsque nous prétendons que Lamennais fut sincère, nous voulons tout simplement dire qu'il se laissa glisser sur la pente de l'abîme sans trop s'en douter, et qu'il finit même par prendre cette pente pour le chemin véritable. Doué d'une intelligence supérieure, au service de laquelle il eut le malheur de mettre une imagination sans frein ; d'une volonté à la fois inflexible et fantasque ; d'un tempérament excessivement irritable et bilieux, qui donnait à chaque instant les démentis les plus cruels à un cœur essentiellement tendre et charitable, ce fut, somme toute, un homme fort incomplet. Engagé

(1) *Ego sum scrutans renes et corda. Apoc.* II. 23.



de bonne heure dans une lutte ardente, acharnée, pour la défense des causes les plus nobles, qui semblaient alors les plus désespérées, bien que, depuis, elles aient obtenu, pour la plupart, le succès le plus éclatant et, du moins nous nous plaisons à l'espérer, le plus décisif, il se vit discuté, combattu, non seulement par ses ennemis naturels, ce à quoi il s'attendait, mais encore par ceux-là mêmes sur la bienveillance et l'appui desquels il croyait avoir le droit de compter. Cédant alors à la violence de sa nature impétueuse et quelque peu sauvage, il ne ménagea personne, puisque personne ne le ménageait. Toutefois, il se garda toujours de la calomnie qui pourtant l'épargna si peu ; il aiguisait et affilait ses armes soigneusement ; il ne les empoisonnait pas, comme le firent un grand nombre de ses ennemis (1). Cependant, son caractère s'aigrissant de plus en plus, il ne tarda pas à confondre ses contradicteurs les plus honorables avec ses plus déloyaux adversaires.

(1) Dans ses polémiques, il fut souvent violent jusqu'à la brutalité ; mais, nous le répétons, s'il se méprit sur le compte de certains adversaires et s'il les traita durement et même avec injustice, du moins ne les calomnia-t-il point sciemment.

Nous avons vu qu'il avait désespéré de l'Eglise, le jour où elle refusa de se mettre, sur ses instances, à la tête du mouvement social dont il avait du premier coup jugé toute l'importance. Telle fut l'origine de ses malheurs et surtout du malheur suprême, celui de l'apostasie. La négation de la divinité de l'Eglise, nous le savons, devait amener et amena toutes les autres, logiquement, fatalement. Lamennais se croyait encore catholique, peut-être, qu'il n'était déjà plus chrétien; quand la mort arriva, il était descendu jusqu'au déisme et il fût sans doute encore tombé plus bas, s'il en avait eu le temps, le poids d'une erreur l'entraînant vers une autre toujours plus profonde.

Quel fut le degré de sa culpabilité, lors de son premier pas dans la voie de l'erreur ? Jusqu'à quel point la bonne foi put-elle alors lui faire défaut, et comment sa nature franche et loyale, après avoir fléchi un instant sous le poids des circonstances, reprit-elle sa rectitude première (nous allions dire sa rigidité) ? Voilà ce que Dieu seul peut savoir ; il est plus que probable que Lamennais lui-même ne s'en rendit jamais bien



compte, emporté qu'il était par la chaleur du combat et, sans doute aussi, aveuglé par la poussière et la fumée du champ de bataille.

Voici la lettre dont nous parlions tout-à-l'heure :

« La thèse que vous voulez soutenir me paraît absolument juste...., j'ai confiance dans la miséricorde de Dieu pour mon pauvre oncle. Il s'est laissé entraîner à des errements épouvantables ; mais Dieu, dans sa justice, a pu lui tenir compte du zèle et du dévouement sans bornes qu'il avait mis pendant tant d'années au service de l'Eglise. S'il n'a pas reçu à ses derniers instants les secours de notre sainte Mère l'Eglise, des prières ferventes ont au moins été récitées autour de son lit de mort. Une main pieuse avait déposé sous son oreiller une médaille bénite de la Sainte-Vierge et, au dernier moment, N.-D. des Victoires aura fait son œuvre de miséricorde, et obtenu la grâce de l'ancien défenseur du Pape et de l'Eglise. Le bon Dieu a permis que le droit de faire réimprimer ses ouvrages appartînt exclusivement à

une personne [1] pleine de foi et de désintéressement qui interdit l'impression de tous les ouvrages condamnés à Rome. L'oubli s'est ainsi fait momentanément sur le nom de Lamennais. L'œuvre que vous projetez, en réveillant aujourd'hui sa mémoire, ramènera le souvenir du lecteur, plutôt vers les années héroïques que vers les défaillances du déclin de sa vie. Elle sera donc bonne et utile et attirera sans doute des prières pour le repos de cette pauvre âme.... »

Nous ne saurions mieux clore ce recueil de documents que par cette parole essentiellement chrétienne.

Cependant, avant de déposer la plume, nous prions le lecteur d'observer que nous avons tenu à lui placer sous les yeux ces documents tels quels et dans leur ordre chronologique, évitant soigneusement de les *arranger*, de peur, en plaidant pour la bonne foi d'autrui, de faire suspecter la nôtre.

(1) Lamennais connaissait parfaitement les sentiments religieux de sa nièce, Mme de Kertanguy. En l'instituant sa légataire universelle, il dut prévoir, ce qui eut lieu, en effet, qu'elle ne permettrait pas la réimpression de ses ouvrages hétérodoxes. Il semblait donc le premier condamner ceux-ci à l'oubli.



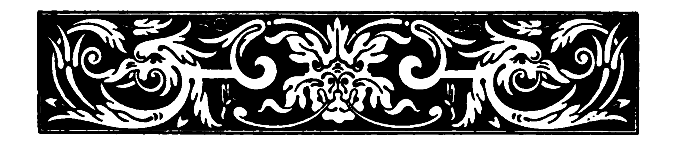
Nous n'avons jamais eu la prétention d'écrire l'histoire de Lamennais, — laquelle, même après l'étude récente et très consciencieuse de M. Spuller, est encore à faire ; — ce que nous avons voulu, c'est, nous l'avons dit au commencement, faciliter la tâche à ses historiens futurs, en mettant à leur disposition quelques matériaux qui sont d'inégale importance, sans doute, mais dont aucun, croyons-nous, n'est inutile, les pierres les plus finement ciselées n'étant pas toujours celles qui asseoient le mieux l'édifice.

Nous nous flattons de plus que le lecteur catholique, en parcourant ce dossier sans parti pris, comme nous l'avons fait, partagera notre conviction et songera moins à condamner qu'à plaindre l'infortuné Lamennais à qui, au demeurant, nous devons, ainsi qu'à son saint frère, l'initiative de ce retour aux idées romaines qui ont renouvelé l'Eglise de France, menacée de décrépitude par la maladie invétérée du *Gallicanisme,* dégénéré lui-même en faux libéralisme et qui font aujourd'hui, qui feront toujours, nous l'espérons, sa force et sa gloire.

Plaignons Lamennais de n'avoir pas été à l'honneur après avoir été si longtemps et si vaillamment à la peine ; et nous rappelant que, suivant le mot de Mgr de Lesquen, *il a fait beaucoup de bien à l'Eglise et ne lui a pas fait de mal* (1), gardons-nous de le maudire ; ce serait pour nous, Français et Catholiques, pis qu'une simple faute contre la charité, ce serait de l'ingratitude.

(1) Voir p. 214.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME



TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME

CHAPITRE PREMIER

1831-1832

CHAPITRE DEUXIÈME

1832-1833

CHAPITRE TROISIÈME



CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

1832-1833



CHAPITRE SIXIÈME

1834.

CHAPITRE SEPTIÈME

1835.

CHAPITRE HUITIÈME

(1836-1853)

CPAPITRE NEUVIÈME



ERRATA

Page 17. Lire ainsi la première phrase :
Sept jours après cette lettre, *l'Avenir* était suspendu ; les rédacteurs prenaient « le bâton de pèlerins, etc. »

Page 20. Ligne 11, *Kneison* pour *Kerneison*.

Page 66. Note : au lieu de *La Chênaie,* lire *Rennes*.

Page 302. Note : au lieu de *littéraire,* lire *musicale.*

Observations

Page 151. Nous avons reconnu, après coup, trop tard pour en avertir aussitôt le lecteur, que cette lettre a été publiée par Blaize, II. 127.

Page 266. Rohrbacher inséra plus tard cette lettre, en grande partie, dans son *Histoire de l'Église*. (Voir, éd. Jaume 1845, tom. XX. p. 520.) Après ces mots : « Ce qui me faisait craindre, c'est que, quand cet ami..... », l'auteur ajoute, entre parenthèse . *(Ici, je rappelais en détail et avec franchise tout ce que j'avais remarqué de dangereux en lui, depuis que je le connaissais...)*

Ce passage de la lettre que Rohrbacher n'a pas reproduit, bien qu'à notre sens, ce soit le plus important, était donc jusqu'à présent demeuré inédit.

Achevé d'imprimer

le premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-douze
par

LEMERCIER & ALLIOT

à NIORT

pour

HYACINTHE CAILLIÈRE, EDITEUR

à RENNES.